

Univerzita Karlova
Filozofická fakulta
Ústav románských studií
Románské jazyky

DISERTAČNÍ PRÁCE

PhDr. Mgr. et Mgr.
Ondřej Drobník

LA CONCESSION EN FRANÇAIS ET EN TCHÈQUE

Přípustka ve francouzštině a češtině
The Concession in French and Czech

2024

PhDr. Olga Nádvořníková, Ph.D.

*Da steh' ich nun, ich armer Thor!
Und bin so klug als wie zuvor*

Goethe

Prohlašuji, že jsem disertační práci napsal samostatně s využitím pouze uvedených a řádně citovaných pramenů a literatury a že práce nebyla využita v rámci jiného vysokoškolského studia či k získání jiného nebo stejného titulu.

Rovněž dodávám, že tato práce vznikla za podpory umělé inteligence. Při jejím využívání jsem se důsledně řídil nejen aktuálně platnými „standardsy“ (viz např. aktuální doporučení k využití nástrojů umělé inteligence Karlovy či Masarykovy univerzity), ale zejména vlastním uvážením a snahou odvést v rámci daného žánru dobrou práci. V tomto bodě mi byla velkou inspirací *Etika umělé inteligence* M. Coeckelbergha (2023).

Ondřej Drobník, v. r.

Praha 25. září 2024

Psaní – najmě pak *dopisování* – doktorské práce je vším, jenom ne procházkou růžovou zahradou. Cesta za poznáním se v této době mění spíš ve výlet v ono slzavé údolí. Proto mi činí nezměrné potěšení, že na tomto místě mohu poděkovat úžasným lidem, kteří mi tuto pouť významně usnadnili a zpříjemnili.

Prvním z nich je PhDr. Olga Nádvorníková, Ph.D., má školitelka. Bez ní by tato práce nebyla myslitelná. Děkuju jí nejen za erudici, s níž tuto disertaci vedla, ale především za neustálou podporu při psaní – a dopisování.

Nejen za obohacení mého doktorského studia o nové (lexikologické) perspektivy, ale i za zapojení do nejednoho grantu či projektu dlužím vřelý dík docentce Mgr. et Mgr. Radce Mudrochové, Ph.D. Dále za vedení děkuju svému původnímu školiteli, profesorovi Mgr. Pavlu Štichauerovi, Ph.D., a profesorovi dru Dylanu Glynnovi za vícere vřelé přijetí na pařížské osmé univerzitě v Saint-Denis.

Přímý a veskrze pozitivní dopad na mou činnost mají kamarádi a kolegové z doktorátu: Adél, Agi, Baru, Honza, Jana a Robo. Jen díky nim jsem si ve víru doktorátu nepřipadal jako beznadějný poustevník a otrok své práce; naopak! Nikdy nezapomenu na naše lingvistické večery, dobře proleželé hermelíny, (pi)vínko a vzájemnou podporu, kterou si všemi směry poskytujeme. V neposledku vřele děkuju naší múze, paní K., že světem otáčí – jak vidno (patrno) – v náš prospěch!

A konečně největší dík patří mé rodině. Za všechno...

ABSTRAKT (ČESKY)

Předkládaná disertační práce se zabývá popisem přípustkových konstrukcí ve francouzštině a češtině. Přípustku definuje jako onomaziologický, sémanticko-logický ternární vztah, který se stejnou měrou zakládá na kauzálním a adverzativním vztahu, což je důvodem pro její asymetričnost a bytostně polyfonickou povahu. Interpretována je subjektivně a modelovat ji lze pomocí tzv. přípustkového trojúhelníku. K jejímu zkoumání využívá paralelního korpusu InterCorp, v němž prostřednictvím češtiny hledá a nachází velice bohatý repertoár francouzského přípustkového výraziva, které následně popisuje v rámci konstrukční grammatiky a srovnává s češtinou ctíc obecně přijímaná teoreticko-metodologická východiska kontrastivní lingvistiky. V analytické části rozděljuje přípustkové konstrukce v obou jazycích podle toho, zda je prominentní forma či funkce : mezi konstrukce s dominující formální stránkou řadí např. spojky *que* a *že* nebo inverzi subjektu ; ke smíšeným konstrukcím počítá adversativa, korelaci, tzv. *pro-concédés* atp. ; těžiště spatřuje v analýze skupin konstrukcí vydělených na základě funkce – jedná se např. o konstrukce vyjadřující rozpor, alternativy, povšechnost, čas, absenci nebo irelevanci.

SUMMARY (IN ENGLISH)

The presented thesis focuses on the description of concessive constructions in French and Czech. It defines concession as an onomasiological, semantic-logical ternary relationship, which is equally based on a causal and adversative relationship, making it asymmetrical and inherently polyphonic. It is interpreted subjectively and can be modeled using the so-called concessive triangle. The study utilizes the parallel corpus InterCorp, where, through Czech, it uncovers a very rich repertoire of French concessive constructions, which are subsequently described within the framework of Construction Grammar and compared with Czech, respecting the generally accepted theoretical and methodological foundations of Contrastive Linguistics. In the analytical part, concessive constructions in both languages are divided according to whether form or function is prominent : constructions with dominant formal aspects include conjunctions like *que* and *že* or subject inversion ; mixed constructions include adversatives, correlation, so-called *pro-concédés*, etc. The core of the analysis lies in the examination of groups of constructions distinguished based on function – such as constructions expressing contradiction, alternatives, totality, time, absence, or irrelevance.

KLÍČOVÁ SLOVA

přípustka, paralelní korpus, čeština, francouzština, konstrukční grammatika, kontrastivní lingvistika

KEY WORDS

Concession, Parallel Corpus, Czech, French, Construction Grammar, Contrastive Linguistics

Table des matières

1	Introduction	1
2	Concession	9
2.1	Une brève histoire de la concession	9
2.2	Définition(s) de la concession	11
2.2.1	Dénominations	14
2.2.2	Définition positive	15
2.2.3	Définition négative	31
2.3	Variations de la relation concessive	33
2.3.1	Concession pure	34
2.3.2	Concession hypothétique	35
2.3.3	Indifférence horizontale	36
2.3.4	Indifférence verticale	38
2.3.5	Concession à valeur temporelle	39
2.4	Concessif	41
2.5	Concessifs en tchèque	44
2.5.1	Concession pure	46
2.5.2	Concession hypothétique	47
2.5.3	Concession d'opposition	48
2.5.4	Concession de comparaison	48
2.5.5	Les expressions à « valeur concessive »	49
2.5.6	Résumé des concessifs tchèques	50
2.6	Concessifs en français	51
2.6.1	Concession pure	52
2.6.2	Concession hypothétique	52
2.6.3	Concession d'opposition	53
2.6.4	Concession scalaire	53
2.6.5	Les expressions à « valeur concessive »	53
2.6.6	Résumé des concessifs français	54
3	Grammaire de construction	56
3.1	Historique de la CxG et son rapport avec les études ro- manes et slaves	56
3.2	Principes fondamentaux	58
3.3	De la structure à la construction	60
3.4	CxG et la concession	64
4	Linguistique de corpus	66
4.1	Linguistique de corpus en général	66
4.2	Le corpus, la CxG et la concession	71
5	Linguistique contrastive	75
5.1	Linguistique contrastive en général	75
5.2	Linguistique contrastive et le corpus	81
6	La CxG contrastive basée sur le corpus	83
7	Questions de recherche	90

8	Méthodologie	91
8.1	Langues analysées	91
8.2	InterCorp	92
8.3	Choix des concessifs	93
8.4	Recherche dans InterCorp	95
8.4.1	Nos sous-corpus	95
8.4.2	Recherche des concessifs	96
8.4.3	Évaluation des données	97
8.4.4	Système de codage	98
8.4.5	Tests linguistiques	102
8.5	Les corpus monolingues	104
9	Analyses des deux systèmes concessifs	107
9.1	Catégories purement formelles	107
9.1.1	Subordonnant <i>que/že</i>	108
9.1.2	Subordonnant <i>si</i>	117
9.1.3	Inversion du sujet	120
9.1.4	Autres moyens syntaxiques	125
9.2	Catégories mixtes	128
9.2.1	Adversatifs	128
9.2.2	Élément affirmatif + élément adversatif	133
9.2.3	Particules d'intensification	135
9.2.4	Corrélation	142
9.2.5	Pro-concédés	145
9.3	Catégories purement fonctionnelles	148
9.3.1	Désaccord	148
9.3.2	Alternatives	151
9.3.3	Totalité	155
9.3.4	Temps	159
9.3.5	Absence	162
9.3.6	Dépassement d'un seuil	164
9.3.7	Indifférence	167
9.3.8	Autres sens identifiés	171
10	Conclusion	177
10.1	QR1 : Différences et similarités des deux langues	177
10.2	QR2 : CxG contrastive basée sur le corpus	184
10.3	QR3 : Corpus parallèle et la concession	187
10.4	QR4 : Le triangle concessif	188
10.5	Envoi	191

1 Introduction

La concession est un phénomène qui intéresse les linguistes depuis des siècles, parce qu'elle représente un grand défi – comme nous le verrons tout de suite, c'est un défi pour la grammaire, pour la pragmatique, pour la sémantique, pour l'acquisition du langage, pour les sciences cognitives, et ainsi de suite. La concession exprime des relations entre des idées apparemment contradictoires, permettant ainsi au locuteur de reconnaître un argument tout en affirmant une position contraire ou inattendue.

Historiquement, Aristote a abordé la concession dans sa *Rhétorique* en la qualifiant de figure rhétorique (ARISTOTE, 1843, p. 68 ; DHAOUADI, 2012, p. 48). Cette conception antique liait la concession principalement au discours, sans qu'elle ait encore acquis un statut grammatical. Ce n'est qu'au Moyen Âge, avec l'influence des grammairiens romains comme Priscien, que la concession a commencé à être intégrée dans les grammaires de manière plus systématique (HÄFELE, 2006, p. 48).

La Renaissance a marqué une étape cruciale dans cette évolution, lorsque la concession a cessé d'être conçue uniquement comme une figure de style pour être traitée, depuis le XIX^e siècle, comme un phénomène grammatical à part entière. Les travaux de linguistes comme MOESCHLER et DE SPENGLER (1982) ou MOREL (1996) ont permis de développer des approches plus modernes de la concession, qui incluent des dimensions argumentatives et logico-sémantiques.

En linguistique contemporaine, plusieurs approches coexistent pour définir et délimiter la concession. Selon MOESCHLER et de SPENGLER, 1982, p. 8, il n'existe pas de consensus parfait sur une définition unique de la concession, chaque auteur tendant à ajuster sa définition en fonction de l'objectif de son travail. Cette pluralité d'approches est notamment observable dans les définitions sémantico-logiques où la concession est décrite comme une relation complexe entre un *unwirksamer Gegengrund* 'motif contraire inefficace' (EISENBERG et al., 2016, p. 797) et une présupposition de l'interlocuteur. D'autres auteurs, comme J.-C. ANSCOMBRE, 1985 et ADAM, 1990, mettent en avant l'aspect argumentatif de la concession où elle permet une confrontation entre deux assertions, la seconde étant plus forte et prédominante.

Dans cette thèse, nous considérons la concession comme une relation onomasiologique, laquelle conception s'avérera bien choisie non

seulement par rapport à notre objectif, mais aussi par rapport à la méthodologie adoptée : nous exploiterons le corpus.

La linguistique de corpus, une approche méthodologique qui s'est développée depuis les années 1960, a déjà considérablement enrichi l'étude de la concession, notamment à travers l'analyse de grands corpus multilingues (SILLETTI, 2010). Cette méthodologie permet d'étudier la concession à travers des exemples authentiques, et non plus uniquement à partir de phrases isolées et/ou forgées. En particulier, les corpus parallèles, qui permettent la comparaison directe entre des langues, se sont révélés particulièrement utiles pour l'étude contrastive des constructions concessives dans des langues comme le français et le tchèque (DROBNÍK, 2020).

La concession représente donc une interface où se rencontrent des notions rhétoriques, logiques, sémantiques et syntaxiques (ou bien cognitives, comme nous le verrons dans le chapitre 2). Cette complexité s'accroît encore une fois par l'analyse contrastive entre le français et le tchèque, et l'utilisation de corpus pour explorer l'étendue des expressions concessives dans les deux langues.

En effet, comme nous l'avons vu tout à l'heure, MOESCHLER et de SPENGLER, 1982, p. 8, ont souligné qu'il n'existe pas de consensus définitif sur ce qui est exactement la concession. Cela conduit chaque chercheur à proposer sa propre définition en fonction de son cadre d'analyse et des objectifs de son étude.

La concession a souvent été définie de manière restreinte, voire minimaliste. Par exemple, LÉARD et LAGACÉ, 1985, p. 46, suggèrent de limiter la notion de concession uniquement à certains marqueurs spécifiques comme *bien que*, et rejettent d'autres expressions comme non-concessives. Cette approche restreinte est critiquée pour son manque d'inclusivité, car elle n'englobe pas l'étendue des structures concessives que l'on peut rencontrer dans l'usage. À l'opposé, une approche maximaliste, comme celle adoptée par SILLETTI, 2013, inclut un éventail beaucoup plus large de constructions et de relations sémantiques, ce qui permet de saisir la richesse du phénomène concessif dans sa diversité.

La pluralité des définitions pose un défi méthodologique : comment circonscrire le concept de concession tout en tenant compte de ses différentes manifestations selon les langues et les contextes ? Cette question est d'autant plus pertinente dans une perspective contrastive où les

systèmes linguistiques de langues différentes doivent être comparés. En effet, la concession ne se limite pas à une simple catégorie grammaticale fixe, mais elle peut varier considérablement entre les langues, tant sur le plan sémantique que syntaxique.¹

Le français et le tchèque, bien qu'appartenant à des familles linguistiques différentes (les langues romanes et slaves), offrent des différences structurelles intéressantes dans leur traitement de la concession, mais aussi des divergences qui compliquent leur étude contrastive. En tchèque, par exemple, la concession peut être exprimée par la construction [*sebe*-ADJ] qui n'a pas d'équivalent systémique français, et *vice versa*, en français, on retrouve des concessifs comme [*avoir beau* INF], [*pour* INF] ou encore des adverbes dits concessifs comme *cependant* ou *néanmoins*. Ces variations lexicales et syntaxiques nécessitent une analyse fine des constructions concessives dans chaque langue, en tenant compte des relations qu'elles expriment (concession pure, hypothétique, *etc.*).

De plus, la concession n'est pas uniquement une question de morphosyntaxe. Comme l'ont montré KÖNIG et SIEMUND, 2000, elle implique également des relations sémantico-logiques plutôt complexes. Cela rend son analyse difficile à formaliser, notamment lorsqu'on tente de classer les différents types de relations concessives. Cette difficulté de classification est renforcée par le fait que la concession entretient des relations proches avec d'autres notions, comme l'opposition et la condition, ce qui peut entraîner des confusions ou des chevauchements conceptuels (COUPER-KUHLEN et KORTMANN, 2000). BERTIN-DELBEY, 1992, p. 49, rappelle d'ailleurs que la concession a souvent été traitée comme un sous-type de relation conditionnelle, ce qui complique encore plus sa délimitation.

Dans le cadre de la linguistique contrastive, toutes ces questions-problèmes prennent une dimension particulière. Comment comparer les systèmes concessifs de deux langues tout en respectant leurs particularités? Le défi est de proposer des descriptions qui soient à la fois suffisamment générales pour rendre compte des phénomènes dans les deux langues, mais aussi suffisamment précises pour ne pas ignorer les spécificités de chacune. Notre solution réside dans la réunion de deux approches – la linguistique de corpus qui offre de nouvelles expressions de la concession et la grammaire de construction contrastive qui, pour

1. Nous l'expliquons plus en détail dans DROBNÍK, 2020.

sa part, rend possible une description détaillée des phénomènes observés et, en même temps, facilite la généralisation.

Ainsi, la problématique centrale de cette thèse repose sur la question suivante : comment décrire et analyser de manière *exhaustive et contrastive* les systèmes concessifs du français et du tchèque, en s'appuyant sur des données issues de corpus ? Plus spécifiquement, cette étude vise à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les différences et les similarités des systèmes concessifs en tchèque et en français ?
- Quels sont les apports et les limitations de la grammaire de construction dans la recherche contrastive de la concession ?
- Quels sont de nouvelles possibilités de l'emploi du corpus parallèle dans l'étude contrastive de la concession ?
- Quelles sont les combinaisons dominantes des sens concessifs et des arguments du triangle concessif ?

Le premier objectif spécifique de cette recherche est donc de recenser et de décrire les constructions concessives en français (cet objectif représente une *sine qua non* de la QR1).² Cette tâche est d'autant plus ambitieuse que les concessifs ne se limitent pas aux structures traditionnelles comme *bien que* ou *quoique*, mais incluent également des formes moins évidentes, telles que des verbes (*contredire*, *violier*, etc.) ou des constructions syntaxiques (par exemple l'inversion du sujet ou bien *si* « concessif »). Cette observation faite dans les grammaires (voir les sections 2.5 et 2.6) s'avérera également dans notre échantillon : En se fondant sur des données issues du corpus parallèle et en projetant, à travers le corpus parallèle, le tchèque sur le français, cette thèse cherchera à explorer la diversité des constructions concessives qui peuvent échapper aux descriptions déjà faites.

Le deuxième objectif est d'offrir une analyse contrastive approfondie entre le français et le tchèque (voir aussi QR1). Comme souligné par notre travail précédent (DROBNÍK, 2020), les expressions concessives varient non seulement sur le plan lexical et morphosyntaxique, mais aussi en termes de sémantique, pragmatique, fréquence d'utilisation, etc. En adoptant le modèle de KÖNIG, 2012, qui propose cinq critères pour l'analyse contrastive des langues, cette thèse s'efforcera de montrer comment la concession est réalisée dans les deux systèmes linguistiques.

2. QR veut dire question de recherche. Nous en avons défini quatre, elles sont énumérées dans le chapitre 7.

Au-delà de la simple identification des marqueurs concessifs, cette thèse se propose de décrire les relations sémantico-logiques sous-jacentes aux expressions concessives (voir QR4). Il s'agira de comprendre comment ces relations permettent au locuteur de concilier des propositions contradictoires et d'en exprimer de différentes nuances. Notre analyse portera avant tout sur la manière dont les différentes relations concessives sont exprimées en français et en tchèque.

Le quatrième objectif de cette recherche est d'exploiter le corpus parallèle InterCorp pour fournir une analyse empirique des constructions concessives (*cf.* QR3). L'utilisation de corpus permet de dégager des tendances qui ne sont pas forcément visibles dans les grammaires, comme l'a également souligné SILLETTI, 2010. En outre, cette approche permet d'étudier non seulement les structures syntaxiques des concessifs, mais aussi leurs fréquences, leurs co-occurrences avec d'autres concessifs et leur distribution dans différents types de textes (scientifiques, littéraires, journalistiques, *etc.* – ce dernier critère ne sera envisagé que partiellement).

Enfin, cette thèse vise à classer les concessifs selon les principes de la grammaire de construction contrastive (voir QR2). La grammaire de construction, qui met l'accent sur les associations entre forme et fonction, permettra de proposer une classification détaillée des concessifs en français et en tchèque, de mieux comprendre comment ces deux langues expriment la concession, et surtout de voir comment les concessifs s'organisent les uns par rapport aux autres.

En résumé, les objectifs de cette thèse sont à la fois descriptifs et analytiques. Ils visent à collecter le plus grand nombre possible de concessifs en français et à comparer le système concessif français avec le système tchèque (QR1), à proposer une analyse constructionnelle (QR2) basée sur des données empiriques issues du corpus parallèle (QR3), et à explorer les relations sémantico-logiques qu'ils sous-tendent (QR4).

Un manque relatif de la description des concessifs plutôt marginaux dans les deux langues (*cf.* les sections 2.5 et 2.6) et l'absence totale d'une analyse constructionnelle justifie, par rapport à la recherche précédente, l'objectif du présent travail.

De plus, la recherche est également pertinente car elle utilise la linguistique de corpus, en particulier les corpus parallèles (comme InterCorp), pour offrir une analyse empirique inédite dans notre contexte. Contrairement aux études théoriques traditionnelles, elle se fonde ex-

clusivement sur des exemples authentiques, permettant d'identifier des *moules*³ d'usage jusqu'ici inaperçus. En fournissant une description contrastive, cette étude apporte une contribution à la compréhension des systèmes concessifs en français et en tchèque (analysés auparavant notamment dans PEŠEK, 2011), comblant ainsi une lacune importante dans les études linguistiques actuelles.

La méthodologie adoptée dans cette thèse repose sur une approche mixte combinant l'analyse contrastive, la grammaire de construction et la linguistique de corpus. La concession a déjà été analysée dans chacune de ces disciplines, mais jamais dans leur intersection. Voici les trois composantes :

La grammaire de construction est un cadre théorique qui met l'accent sur les schémas récurrents d'associations entre forme et sens. Elle permet de dépasser une analyse purement syntaxique ou morphologique pour englober l'ensemble des constructions. Cette approche est particulièrement pertinente pour l'étude des concessifs, car elle considère les nuances sur tous les plans langagiers – étant donné la grande complexité de la concession dans ce sens-là.

La dimension contrastive est essentielle dans cette thèse, car elle permet non seulement de comparer les systèmes du français et du tchèque, mais aussi de découvrir des expressions concessives non-répertoriées.

Comme nous l'avons déjà plusieurs fois dit, notre étude des concessifs repose sur l'analyse de corpus parallèles et monolingues. Les corpus offrent un accès à des données authentiques qui permettent de vérifier la fréquence, les contextes d'usage et les variations des expressions concessives. Le corpus principal utilisé dans cette thèse est InterCorp, un corpus parallèle multilingue qui contient des textes (originaux et traduits) alignés en tchèque et en français.

En conséquence, nous nous attendons à de nouveaux résultats par rapport aux études existantes : en bref, le corpus apporte des occurrences réelles, en plus alignées entre les deux langues ; l'analyse contrastive nous aide à les comprendre ; et finalement, la grammaire de construction y est pour pouvoir proposer de nouvelles interprétations du fonctionnement des deux systèmes concessifs et de la concession en général.

La présente thèse est structurée en plusieurs chapitres :

3. *Kadlub* en tchèque. Terme repris de P^r Mirjam Fried (communication personnelle). Voir aussi une analogie dans FRIED, 2013, p. 10.

Le chapitre 2 introduit le cadre théorique de l'étude. Il commence par une présentation de l'histoire de la concession, retraçant son évolution depuis ses racines rhétoriques chez Aristote jusqu'à son intégration en tant que relation grammaticale dans les langues modernes. Ce chapitre définit également les concepts clé utilisés dans l'analyse, en examinant les différentes approches de la concession. Plus particulièrement, les sections 2.5 et 2.6 se concentrent sur les définitions et classifications des expressions concessives dans les grammaires.

Le chapitre 3 est consacré à la grammaire de construction. Il expose les principes fondamentaux de la grammaire de construction en préparant le cadre théorico-méthodologique pour notre analyse des constructions concessives.

Le chapitre 4 traite de la linguistique de corpus qui, en tant qu'une approche méthodologique privilégiée, fournira notre analyse des données de l'usage. Ce qui nous intéressera ici n'est pas seulement la linguistique de corpus en général, mais aussi les avantages et les inconvénients du corpus, et surtout les analyses de la concession déjà faites qui basent sur le corpus et la grammaire de construction.

Le chapitre 5 aborde la linguistique contrastive. Elle présentera l'approche contrastive adoptée dans cette thèse qui guidera notre recherche surtout en répondant à la QR1. De nouveau, nous présenterons d'abord la linguistique contrastive en général, et ensuite la linguistique contrastive basée sur le corpus, avec un égard spécial à la concession.

Finalement, le chapitre 6 présente la grammaire de construction contrastive basée sur le corpus. C'est une approche relativement nouvelle (*cf.* aussi MELLADO BLANCO, 2019) qui sera employée dans la partie analytique du présent travail. Notre exposition reposera sur les chapitres théoriques précédents, car la grammaire de construction contrastive basée sur le corpus réunit les trois disciplines théorico-méthodologiques citées ci-dessus : grammaire de construction, linguistique de corpus et linguistique contrastive.

Dans le chapitre 7, nous présenterons les questions de recherche qui guident notre recherche. Le chapitre 8 expliquera l'opérationnalisation des questions de recherche, en exposant en détail la méthodologie utilisée. Cela inclue le choix des corpus, la collecte des concessifs, le triage des occurrences, et les techniques d'analyse.

Le chapitre 9 analyse les données récoltées et propose leur interprétation. Étant donné qu'il s'agit d'un gros chapitre, de la partie la plus

importante de notre thèse, il y a une structure interne particulière. Nous avons classifié les constructions selon leur nature : soit c'est le côté formel qui prévaut, soit c'est la forme et la fonction en même temps, soit c'est surtout la fonction. Bien sûr, chaque construction a, qu'on le veuille ou non, les deux côtés en *même* temps. Ainsi, cette catégorisation est guidée surtout par l'un des buts du travail : comprendre comment la concession fonctionne. Par conséquent, ce sont les sections traitant les catégories mixtes (section 9.2) et notamment les catégories fonctionnelles (section 9.3) qui sont les plus novatrices.

La thèse se conclut par le chapitre 10, qui résume les résultats principaux et propose des perspectives pour des recherches futures.

2 Concession

Le premier chapitre théorique se consacre à l'examen approfondi de la concession, une notion linguistique aux contours complexes, évolutifs et parfois flous. Initialement identifiée par Aristote comme une figure rhétorique, la concession a progressivement acquis une stature grammaticale. À travers un parcours historique et théorique, nous explorons la transformation de la concession, de sa conception à son statut actuel en linguistique, en soulignant les contributions majeures de penseurs et linguistes et les avancées conceptuelles issues surtout de la logique formelle du XIX^e siècle. Ce cadre sert de fondement pour une investigation détaillée des différentes manifestations de la concession et notamment pour une nouvelle définition de la concession. Le reste du chapitre présentera les concessifs en tchèque et en français qui ont été identifiés par les grammaires de référence des deux langues.

2.1 Une brève histoire de la concession

Cette section esquisse l'évolution de la notion de concession et, en même temps, indique comment nous avons procédé en délimitant la concession pour les objectifs de la présente thèse. Cet historique sert notamment à donner une base pour la recherche qui suit, et à situer notre conception de la concession (voir section 2.2) dans un contexte linguistique plus large.

Pour la première fois, la concession était mentionnée dans la *Rhétorique* d'Aristote, provenant du IV^e siècle avant J.-C. (DHAOUADI, 2012, p. 48). Le grand philosophe y conçoit la concession en tant qu'une figure rhétorique, c'est-à-dire qu'elle n'avait pas encore son statut grammatical ; au contraire, elle se lie uniquement à son fonctionnement dans le discours. En effet, on pourrait dire (à l'aide de termes modernes) qu'il s'agissait d'une structure textuelle, figée à certain degré.

Dans ses ouvrages, Aristote définit la concession comme un effort *d'obtenir de concession de l'adversaire* (ARISTOTE, 1843, p. 68). De surcroît, c'est déjà Aristote qui distingue *grosso modo* deux types de concessifs⁴ (ARISTOTE, 1843, p. 67) : le premier, c'est le *sylogisme par concession* que l'on pourrait identifier avec la concession dite pure dans ce qui suit. Le second type porte le nom *sylogismes par hypothèse* et contient,

4. Ce terme sera défini dans la section 2.4.

par conséquent, les sens hypothétiques, y compris la concession dite hypothétique (les deux seront traitées dans la section 2.3).

Cette conception grecque a été ensuite reprise par les rhéteurs et grammairiens romains. Au VI^e siècle, Priscien de Césarée, l'auteur des influentes *Institutiones grammaticae*, reprit également la notion de concession – toujours en tant que figure rhétorique (HÄFELE, 2006, p. 48). Grâce à Priscien et ses *Institutiones*, la concession s'est répandue dans toute l'Europe et, avec le temps, devint une notion purement grammaticale.

À l'exception du fait que sa dénomination stable a été créée (voir la section 2.2.1), la conception de la concession ne change guère au Moyen-Âge. Comme d'autres termes dans d'autres domaines (logique, rhétorique, *etc.*), la concession, elle aussi, toujours sous forme de syllogismes, a été ramenée à la perfection.

De nouvelles idées n'apparaissent que dans la Renaissance. À cette époque-là, la concession pénètre dans la grammaire – dès lors, elle n'est plus seulement une figure rhétorique, mais aussi, de plus en plus, un phénomène grammatical.

Le développement indiqué s'achèvera quelques siècles plus tard. La première moitié du XIX^e siècle signifie l'application de nouvelles théories et méthodes : avant tout, il s'agit de la logique formelle qui se développait elle-même à cette époque-là (citons les noms comme Kant, Hegel, plus tard Frege, Hilbert, Cantor, Russell). Pour la première fois, la concession décrite en tant que relation logico-sémantique apparaît en 1845 (BERTIN-DELBAY, 1992, p. 49).

Une autre modification ne vient que dans les années 70 du dernier siècle où les linguistes commencent à s'intéresser profondément à la concession. En Suisse, c'est l'École genevoise (J. Moeschler, N. de Sprengler), en France s'est distinguée M.-A. Morel, en Russie naissent les écoles typologiques de Saint-Petersbourg et de Moscou (*cf.* SOKOLOVÁ, 2016), et ainsi de suite.

Pour finir cette mise en contexte, nous tenons à rappeler une nouvelle approche : la linguistique de corpus (plus en détail décrite dans le chapitre 4). Certes, il surgit la question si la linguistique de corpus est une approche théorique ou « seulement » méthodologique (*cf.* McENERY et HARDIE, 2012, p. 150 ; NÁDVORNÍKOVÁ, 2017b, p. 73 ; ZUMRÍK, 2020). En tout état de cause, nous croyons que les corpus ont le potentiel de pousser remarquablement la recherche – et surtout la description – de

la concession (voir section 7). Jusqu'ici, on a fait, dans ce domaine-là, notamment les études sur les corpus monolingues (p. ex. SILLETTI, 2010). Les recherches sur les corpus parallèles sont encore rares (cf. SILLETTI, 2013), *a fortiori* la paire français-tchèque. En effet, les travaux faits dans ce domaine ne se restreignent que sur quelques mémoires (cf. DROBNÍK, 2020 ; MOSTOVÁ, 2017 ; VÍCHOVÁ, 2015). Dans le chapitre 8, nous expliquerons plus en détail pourquoi l'aide du corpus parallèle peut-elle être si efficace.

2.2 Définition(s) de la concession

Étant donné qu'il n'y a pas de consensus parfait sur ce qui est la concession (cf. p. ex. par MOESCHLER et de SPENGLER, 1982, p. 8), chaque linguiste à vouloir s'en occuper se voit forcé de la définir lui-même. Souvent, la définition de la concession suit un but concret ce qui est également le cas de la présente thèse. Notre conception/définition de la concession respecte l'objectif du travail, à savoir la description du plus grand nombre possible des expressions. Du point de vue plus général, voire philosophique, la concession peut être conçue comme une catégorie linguistique (propre à la langue en tant que système) et métalinguistique (description scientifique de la langue ; cette dernière étant inéluctablement approximative), sous les deux conceptions gérée par le but de la recherche en question (l'approche adoptée suit KŘIVAN et al., 2020).

Cette approche peut expliquer pourquoi il y a tant de définitions de la concession, et pourquoi elles sont parfois si différentes l'une de l'autre. *Grosso modo*, les définitions de la concession se laissent répartir selon leur extension : les définitions les plus strictes peuvent être appelées minimalistes, tandis que celles qui englobent un spectre plus large d'expressions seront appelées maximalistes. Bien évidemment, ces types présentent deux pôles d'un continuum, plutôt que des groupes clairement distingués. À titre d'exemple, pour une définition minimaliste, nous citons l'étude de LÉARD et LAGACÉ, 1985, p. 46, qui proclame qu'*au lieu d'élargir la notion de concession, il faut la restreindre : 'bien que' postposé avec interrogation surtout, n'est pas concessif!* Du point de vue de l'approche adoptée dans cette thèse, leur définition semble extrêmement restreinte – elle correspondrait uniquement à la concession dite pure, qui sera définie dans la section 2.3. Pour une approche maximaliste, il suffit d'envisager la définition présentée par ce travail :

la présente conception de la concession est relativement large, car elle englobe non seulement la concession pure, mais aussi les autres relations sémantico-logiques basées sur le triangle concessif (voir *infra*). Les autres conceptions/définitions de la concession, qui apparaissent dans les grammaires de la langue française, étaient collectées et commentées par SILLETTI, 2013.

Comme le disent entre autres MOESCHLER et de SPENGLER, 1982, p. 8, une définition idéale (ou plutôt *définitive*, « omnipotente ») de la concession n'existe pas. Néanmoins, il y avait déjà beaucoup de linguistes qui ont essayé de la préciser. Leurs propositions se laissent classer par différents critères, dont les plus fréquents seront présentés ci-dessous. *Nota bene* que ces types de définition correspondent souvent aux étapes de l'évolution historique de la concession (voir section 2.1).

La concession peut être définie selon sa valeur :

Rhétorique . Cette conception est la plus ancienne, elle date de l'Antiquité. À cette époque-là, la concession s'est vue considérée comme une figure rhétorique (*cf.* section 2.1). Voir aussi CHANTELOUBE, 2006 ; DHAOUADI, 2012 ; HÄFELE, 2006.

Logique . D'après BERTIN-DELBAY, 1992, p. 49, la définition logique de la concession ne date que du XIX^e siècle, concrètement de 1845. Le plus souvent, cette définition reposait sur l'implication matérielle qui a été vue comme fondamentale non seulement pour la concession, mais aussi pour les autres relations (sémantico-)logiques. Pour cette raison, la grammaire traditionnelle parle des relations causales au sens large (en tchèque *příčinnostní okolnostní určení v širším smyslu*) qui englobent – outre la concession – la condition, conséquence, *etc.* Voir aussi GROTE et al., 1995 ; MOESCHLER et de SPENGLER, 1982 ; SOKOLOVÁ, 2016.

Sémantique . Ce type de définition est plus vaste, voire vague. En général, la concession se voit décrite comme un *unwirksamer Gegengrund* 'motif contraire inefficace' (EISENBERG et al., 2016, p. 797) qui, pour sa part, repose surtout sur la présupposition du locuteur.

Argumentative . La définition argumentative de la concession semble, dans un certain sens, revenir *ad fontes*, car elle s'approche de la définition rhétorique (voir ci-dessus). Néanmoins, cette conception est assez

récente, elle ne date que des années 80 du XX^e siècle. Cette approche est, dans ses origines historiques, représentée notamment par deux « écoles » : à savoir l'école genevoise (voir p. ex. J.-C. ANSCOMBRE, 1985 ; MOESCHLER et de SPENGLER, 1981 ; MOESCHLER et de SPENGLER, 1982) et l'école de Saint-Petersbourg (pour un résumé, voir SOKOLOVÁ, 2016). À nos jours, cette théorie a ses continuateurs même en France, voir p. ex. ADAM, 1990, ou MOREL, 1996. Dans tous les groupements scientifiques cités, l'approche argumentative repose notamment sur le côté argumentatif de la concession. Autrement dit, la concession est considérée comme un *mouvement concessif* (terme de ADAM, 1990, p. 220) qui se compose de l'assertion X de locuteur A, laquelle assertion se voit acceptée (ou plus précisément *concedée*) par le locuteur B, mais, en même temps, « battue » par l'assertion Y qui, par son poids argumentatif, est plus forte. L'effet qui se produit à partir du mouvement concessif est la supériorité argumentative de locuteur B. De manière pertinente, l'idée de base a été décrite par SOKOLOVÁ, 2016, p. 54, qui dit qu'il s'agit d'un *возражение под видом согласия* 'objection sous le voile de consentement'.

Morphosyntaxique . La concession peut également être délimitée du point de vue morphosyntaxique. Cette définition considère uniquement le côté formel de la concession, donc elle est la plus superficielle. Bien que la conception morphosyntaxique soit la plus « fragile » (les détails sont discutés dans REZAT, 2009), elle se montre très utilisée hors du domaine linguistique, p. ex. en grammaire didactique (SILLETI, 2013). Pour donner un exemple concret, qui touche la linguistique scientifique, nous rappelons la concession telle quelle est conçue dans la *Grammaire méthodique du français* (RIEGEL et al., 2018, p. 861) : les auteurs la définissent à partir des « constructions » (ici, on se sert de l'acception athéorique⁵ du mot – le terme construction sera introduit dans le chapitre 3) comme '*bien que*' *subjonctif*. Une discussion plus détaillée se trouve dans SOKOLOVÁ, 2016, p. 55, ou DROBNÍK, 2020, p. 11.

Le phénomène que nous avons, jusqu'ici, dénoté en tant que *concession*, n'a pas, dans la littérature linguistique, de dénomination unique et stable. Pour cette raison, avant de commencer à la définir, nous tenons à une brève discussion de son nom, et notamment des raisons qui nous ont mené vers ce choix. Parce que, on le verra, ce choix ne va pas de soi.

5. Cf. l'explication dans FRIED, 2013, p. 9.

2.2.1 Dénominations

Dans le passé, et notamment dans le passé assez récent, il a été employé déjà beaucoup de termes pour désigner la « concession ». Ces dénominations, parfois bien différentes, avait toujours une raison d'être : le plus souvent, on utilise son nom pour mettre en relief une caractéristique sous-jacente. Pour en citer quelques exemples, on peut rappeler les termes *cause contraire*, *cause non-efficente*, *condition contre-carrée*, *anticause*, ou bien un terme tchèque – *určení příčiny neúčinné*⁶ (pour une discussion voir GROSS et NAZARENKO, 2004 ; KÖNIG et SIEMUND, 2000 ; MOREL, 1996 ; un résumé dans DROBNÍK, 2020, p. 16). Dans la suite de cette section et du travail entier, nous nous restreignons uniquement au terme *concession*.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la concession n'était pas défini – jusqu'à nos jours – d'une manière satisfaisante. Étant donné cet état de l'art, et étant donné la méthodologie employée dans cette thèse, nous optons aussi pour ce terme neutre, bien que vague. La dénomination traditionnelle, *concession*, est bien campée dans la linguistique, et ainsi nous ne trouvons pas nécessaire d'inventer un autre « label » – au contraire, nous voulons bien expliquer le contenu du terme et, en même temps, reconnaître certaine fluidité qui est une *sine qua non* dans le fonctionnement de la concession dans la langue.

Pour expliquer les sens du mot concession, nous croyons opportun un commentaire sur son étymologie. L'origine du mot remonte au Moyen-Âge, au latin, où le substantif *concessio* signifie 'concession', mais plutôt dans le sens non-grammatical,⁷ le nom étant apparenté au verbe *concedere* 'céder, partir'.⁸ Il est évident que toutes les désignations romanes de la concession proviennent de cette base-là : it. *concessione*, es. *concesión*, cf. aussi la *concession* anglaise. L'idée de « cession » se fait remarquer également dans les langues slaves : en tchèque, on dit *přípustka* (*přípustit* veut dire 'conceder'), en russe *уступка*, où le sens discuté (*уступать, уступить* 'les deux : céder') est encore plus explicite. La dernière langue qui nous intéresse dans le cadre de cette parenthèse, l'allemand, désigne la concession comme *Einräumung* 'concession, affirmation', laquelle expression est, de nouveau, sémantiquement proche

6. Ce terme est propagé par la grammaire *Příruční mluvnice češtiny* (KARLÍK et al., 2012).

7. Cf. la locution *faire des concessions* ou le terme juridique *cession* en français contemporain.

8. Les verbes *concedere* et *cedere* ressemblent considérablement, le premier soulignant la réciprocité.

aux désignations d'origine latine. Par cette digression, nous avons voulu montrer que les dénominations de la concession sont, au moins dans les langues mentionnées, motivées par le sémantisme.

En ce qui concerne les relations terminologiques entre la linguistique et la logique, certaines notions sont utilisées de différentes manières dans les deux disciplines. Ici, nous nous servons des contenus qui sont habituels dans le domaine de la linguistique et, parfois, possèdent un sens (bien) différent au champ de la logique ou la philosophie. En général, nous suivons l'argumentation présentée dans *Mluvnice češtiny 3* (DANEŠ et al., 1987, p. 480).

Notre définition de la concession sera double : positive et négative. La définition positive répondra à la question sur la nature de la concession, tandis que la définition négative montrera ce que la concession *n'est pas*. Autrement dit, la définition positive décrira la concession « de l'intérieur », et la définition négative la délimitera « de l'extérieur ».

2.2.2 Définition positive

Dans cette partie, nous définirons la concession de manière positive. Autrement dit, nous dirons ce qui c'est la concession dans notre conception. Tout d'abord, nous présenterons l'idée générale de la concession, le triangle concessif, et, par la suite, nous passerons vers les traits particuliers de la définition proposée.

La définition du triangle concessif repose non seulement sur DROBNÍK, 2020, mais aussi sur d'autres études, telles que MOESCHLER et de SPENGLER, 1981 ; MOESCHLER et de SPENGLER, 1982 ; MOREL, 1996 ; REZAT, 2009. Pour la présentation du triangle, considérons la phrase suivante :

- (1) **Bien qu'il pleuve**, je sors. (phrase forgée) '**Ačkoli prší**, jdu ven.'

Dans l'exemple (1), on remarque une subordonnée dite concessive dans la grammaire traditionnelle (en gras), introduite par le subordonnant *bien que*. Cette proposition donne une action (réelle dans ce cas-là) qui sera dénotée par *P*. Notre présupposition partagée nous dit que : s'il pleut, on ne sort pas. Cette mise en marche de la présupposition sera appelée implication concessive, et marquée par *IMPL*. Ce qui se voit impliqué par *P*, c'est l'argument *Q* qui, pour sa part, s'oppose à l'argument *non-Q*. Cette opposition sera appelée négation concessive et marquée par *NEG*. Ce qui reste, c'est la relation entre *P* et *non-Q* – la

juxtaposition concessive, marquée par *JUXT*. Ainsi, on obtient un triangle abstrait qui sera, dans la suite du texte, dénoté comme *triangle concessif*. Ce triangle peut être esquissé de manière suivante :

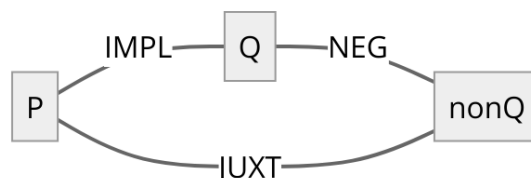


SCHÉMA 1 – Le triangle concessif.

Étant donné que le triangle sera important pour notre classification sémantique des concessifs, nous tenons à une élaboration de ses « sommets » et « côtés » :

Argument P. Tout d’abord, il faut dire ce que nous comprenons sous le terme *argument*. L’argument présente, dans notre conception, un sens/action qui peut p. ex. activer la présupposition pragmatique, mais qui ne doit pas avoir réalisation phrastique (p. ex. l’argument *Q* est le plus souvent sous-entendu). En somme, c’est sa valeur sémantico-logique qui compte, donc il s’agit d’une unité plutôt abstraite. De l’autre côté, nous introduisons le terme proposition qui, pour sa part, présente une unité concrète. Elle possède sa réalisation phrastique et même une position dans la phrase (complexe). Ainsi distinguera-t-on l’argument *P* (abstrait) et sa contrepartie concrète, le *concedé* – ce dernier porte toutes les qualités du *P*, mais aussi p. ex. sa position dans la phrase, ce qui est une caractéristique non-pertinente pour les arguments.

L’argument *P* introduit ce qu’on a appelé l’argument faible (cf. ADAM, 1990). C’est-à-dire une action qui sera vaincue par l’argument *non-Q*.

Bien que *P* soit l’argument de départ pour la constitution de la relation concessive, il n’obtient son sens concessif qu’en interagissant avec les autres arguments. Néanmoins, nous voyons certains cas limite dans ce domaine, à savoir l’insubordination (cf. p. ex. MACHAČ et FRIED, 2021). À titre d’exemple, considérons la phrase suivante :

(2) **I když** já ti vlastně nevím. (exemple forgé)

‘Je ne sais pas vraiment.’

Dans la phrase (2), la conjonction *i když* ‘bien que’ joue plutôt un rôle de marqueur pragmatique que celui de subordonateur.

Argument Q . Comme nous l'avons écrit dans DROBNÍK, 2020, p. 15, cet argument est la *clef de voûte* de la relation concessive. Autrement dit, sa présence s'avère une vraie *sine qua non* – il distingue la concession de l'opposition (voir la section 2.2.3).

Argument $non-Q$. L'argument $non-Q$ a la même relation avec la proposition assertée (ou simplement *asserté* dans la suite) que l'argument P avec le concédé (voir *supra*). Du point de vue argumentatif, il assume le rôle de l'argument fort, car il s'avère toujours « celui qui compte ».

Implication concessive. Le questionnement sur la nature de l'implication concessive (*IMPL*) n'est pas trivial. Pour éviter toute sorte d'hésitation, il faut dire tout d'abord que cette implication n'est pas à comprendre comme une implication logique (parfois appelée matérielle ou filonienne). Cette idée s'est vue matérialisée le mieux dans le dictum de BREINDL, 2004, p. 4 : *keine logische Implikation, die notwendig immer wahr ist, sondern nur „normalerweise“* 'aucune implication logique, qui serait toujours forcément vraie, mais seulement « à l'ordinaire »'.⁹ Pour ces raisons, cette implication s'appelle souvent *présupposition* (terme propagé notamment par NGUYEN, 1983). La conséquence impliquée par un concédé concret peut être multiple ; en pratique, on la déduit de la signification du P et $non-Q$.

À l'ordinaire, l'implication concessive reste implicite – une caractéristique qui a été résumée par KÖNIG et SIEMUND, 2000, p. 349, comme *hidden causality* 'causalité cachée'. Rares sont les cas où elle est explicitée – cela, le plus souvent, à l'aide du lexique signalisant la « normalité » (cf. section 9.3.8) :

(3) I když se učil (P), což by **normálně** znamenalo, že zkoušku udělá (Q), zkoušku neudělal ($non-Q$). (phrase forgée)

'Bien qu'il ait étudié (P), ce qui **normalement** signifierait qu'il réussirait l'examen (Q), il n'a pas réussi ($non-Q$).'

Dans la phrase (3), nous avons marqué les trois arguments de la concession : le fait d'avoir appris ses cours (P) mène normalement à l'effet de passer un examen (Q) – ce qui ne s'est pas produit ($non-Q$).

9. En discutant cette question, *confer* aussi la définition de la concession proposée par ŠMILAUER, 1966, p. 146 : *příčin[a], jež nedovedla dovésti k normálnímu následku* 'la cause qui n'a pas réussi mener vers l'effet attendu'.

Pour illustrer le degré de la subjectivité du « normal », et, par conséquent, de la présupposition, nous tenons à rappeler l'exemple de MOREL, 1996, p. 7, concernant le « monde des escargots ». Elle donne l'exemple suivant :

(4) Bien qu'il pleuve, **je sors**. (répétition de l'exemple (1))

'Ačkoli prší, **jdu ven.**'

Dans « notre monde » humain, on a affaire à l'interprétation détaillée *supra* (celle de l'exemple (4)). Mais dans le « monde des escargots », on partage de différentes présuppositions : quand il pleut, il est normal que les escargots sortent. D'où l'interprétation difficile, voire impossible de la phrase (4), dans ce monde alternatif. Suivant ce raisonnement, il n'est possible, au moins pour les escargots, que de dire :

(5) Bien qu'il pleuve, **je ne sors pas**. (*cf.* l'exemple (4))

'Ačkoli prší, **nejdu ven.**'

Bien évidemment, la phrase (5) se sent, *vice versa*, fort douteuse dans le monde qui est le nôtre...

Négation concessive. La relation implicite, qui se constitue entre les arguments Q et $non-Q$, sera désignée comme négation concessive (*NEG*). De nouveau, il ne s'agit d'aucune relation strictement logique ou formelle. Au contraire, elle dépend fortement de l'interprétation. Parfois, il peut s'agir d'une vraie négation logique – *cf.* l'exemple (1) : $Q = je ne sors pas$ vs $non-Q = je sors$. Néanmoins, ces cas sont, en pratique, plutôt rares.

Juxtaposition concessive. La seule relation explicite (c'est-à-dire les deux arguments qu'elle relie sont explicités, contrairement aux relations citées jusqu'ici) qui se fonde entre les arguments P et $non-Q$ est la juxtaposition concessive (*JUXT*). Elle peut être appelée *conjonction* (désignation employée p. ex. par SOUTET, 2008, ou REZAT, 2009), mais, pour souligner qu'il ne s'agit d'aucune relation logique (bien que les deux arguments sont, ou peuvent être vrais), nous nous servons, à l'instar de HILPERT, 2005, p. 69, du terme *juxtaposition*. Pour sa définition, nous reprenons la description proposée par REZAT, 2009, p. 473 : [la juxtaposition veut dire] *Gleichzeitigkeit zweier inkompatibler, sich gegenseitig widersprechender Sachverhalte* 'simultanéité de deux situations/sens

incompatibles et contradictoires', c'est-à-dire la « simultanété » (*id est* juxtaposition) des arguments *P* et *non-Q*.

Ci-dessus, nous avons délimité les arguments concessifs et leurs relations qui, tous ensemble, créent la concession. Dans la suite de cette section, nous présenterons ce qui découle de la définition proposée, et quelles sont les caractéristiques principales de cette définition :¹⁰

Onomasiologique. La concession est conçue en tant qu'un phénomène onomasiologique (*cf.* p. ex. BERTIN-DELBÉY, 1992, p. 49 ; SOKOLOVÁ, 2016, p. 53) – autrement dit, nous concevons la concession comme une entité sémantique (ce qui sera, plus tard, appelé le concept comparatif; voir chapitre 5). La raison principale pour le choix de cette conception est le fait que nous travaillons sur deux langues, il s'agit d'une étude contrastive. La méthodologie de la typologie linguistique sait que *because of structural differences among languages, formal definitions have to be internal to the structural system of a single language, thereby again failing to serve as language-independent definitions* 'en raison des différences structurelles entre les langues, les définitions formelles doivent être internes au système structurel d'une seule langue, ce qui les empêche une fois de plus de servir de définitions indépendantes de la langue' (SONG, 2001, p. 45). Bien que le français et le tchèque soient relativement proches l'un de l'autre du point de vue de l'expression de la concession, nous croyons nécessaire de définir un concept *inter-linguistique*. Pour illustrer cette idée, nous citons un cas extrême : l'étude sur la concession en chinois (WU, 2019) – si l'on veut comparer la concession en chinois et en français, la définition formelle est exclue, étant donné la structure des deux langues en question.

Vu la nature onomasiologique de la concession, il se montre probable que, du point de vue formel, elle ne peut pas être complètement décrite – ou, au moins, on n'aura jamais la preuve pour le contraire.¹¹

Générale. Dans notre conception de la concession, nous sommes d'accord avec M.-A. MOREL qui dit que *la relation concessive apparaît [...] comme une relation très générale* (1996, p. 9). De plus, il y a beaucoup de définitions du phénomène, et ainsi la concession devient un terme

10. Le reste de la section suit la même argumentation que nous avons présentée dans DROBNÍK, 2024b.

11. Ce raisonnement explique l'inefficacité et l'insuffisance de la définition morphosyntaxique, telle que présentée dans ce qui précède.

plus ou moins vague (*cf.* aussi la discussion théorique dans SOKOLOVÁ, 2016); ici, il se pose la question sur la nature du *vague* du terme. Le vague est donné par la nature même de la relation concessive, vu qu'il s'agit d'un phénomène onomasiologique, donc immatériel (voir *supra*). Dans le cadre de notre conception, la concession est également un terme vague, *général*. Les avantages de cette conception maximaliste sont :

- Elle englobe une quantité non-négligeable de concessifs. Ainsi, on peut observer, analyser et décrire également les « cas limite » (*cf.* chapitre 8).
- Une définition tellement générale peut être employée comme un concept comparatif, c'est-à-dire – dans ce cas-là – un concessif indépendant de la langue concrète (voir chapitre 5).
- Le troisième avantage est de nature plutôt pratique : ni le français, ni le tchèque ne connaissent d'adverbes interrogatifs concessifs – il n'est donc pas possible de tester la concessivité à l'aide d'une simple question. Pour cette raison, le test basé sur cette relation générale semble une solution plausible (voir section 8.4.5).

Notre orientation vers la conception aussi générale n'est pas, dans les travaux linguistiques, si répandue. Au contraire, elle va voire contre les efforts de certains linguistes (*cf.* p. ex. LÉARD et LAGACÉ, 1985, qui prônent la conception minimaliste de la concession mentionnée ci-dessus).

Sémantico-logique. Comme nous l'avons déjà plusieurs fois indiqué, il existe beaucoup de types de définition de la concession (rhétorique, morphosyntaxique, *etc.*). Notre définition de la concession suivra les réflexions des linguistes et des logiciens faites depuis le XIX^e siècle – il s'agit de l'approche sémantico-logique. Tout d'abord, il faut remarquer que la logique (ou, plus exactement, la notation formelle empruntée à la logique mathématique) n'a ici qu'un rôle purement illustratif.

De ce point de vue, on peut voir la concession en tant que conjonction – il semble que, pour la logique mathématique, c'est l'unique solution.¹² Un commentaire logique du phénomène linguistique proposent TRLIFAJOVÁ et VAŠATA, 2013, p. 13 : *Jako konjunkci zapisujeme někdy*

12. Comme nous l'avons déjà indiqué dans la partie théorique et comme nous le verrons plus tard dans la partie pratique, la phrase canonique concessive ne comporte que deux parties : le concédé (correspond au *P*) et l'asserté (correspond au *non-Q*). Si nous considérons la phrase *Bien qu'il pleuve, il sort.*, nous, les locuteurs, en percevons l'incompatibilité des composantes. La logique, par contre, ne voit que deux propositions qui sont vraies « simultanément ».

i souvětí, které je spojeno jinými spojkami než 'a', ale je ve významu konjunkce. Jdu ven, přestože lijí jako z konve. 'Parfois, nous notons comme une conjonction une proposition qui est reliée par d'autres conjonctions que 'et', mais qui a le sens d'une conjonction. Je sors, même s'il pleut à verse.'

Dans le triangle concessif, tel que présenté au début du présent chapitre, ce sont notamment les relations entre les arguments qui constituent la concession. Néanmoins, ces relations (sémantico-)logiques n'occupent pas toutes les mêmes positions dans le schéma dépendentiel :

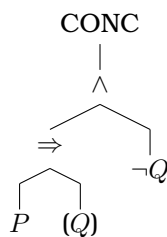


SCHÉMA 2 – Hiérarchie des arguments concessifs.

Si l'on veut « traduire » la concession dans le langage de la logique formelle, on peut construire le tableau suivant :

	P	Q	$P \Rightarrow Q$	$\neg Q$	$(P \Rightarrow Q) \wedge \neg Q$	$P \wedge \neg Q$
1.	1	1	1	0	0	0
2.	1	0	0	1	0	1
3.	0	1	1	0	0	0
4.	0	0	1	1	1	0

TABLEAU 1 – Table de vérité de la concession.

La table de vérité 1 explique la nature logique de la concession, ou, plus concrètement, les relations entre les valeurs de vérité données. Les valeurs dans la quatrième ligne répondent au schéma arborescent *supra*. Mais, comme nous l'avons déjà indiqué, il faut expliquer la présence de l'argument Q – dans la langue naturelle, il n'est pas exprimé (dans la quasi-totalité des cas). Mais il joue un rôle non-négligeable pour l'interprétation de la concession. Ainsi s'avère-t-il d'abord naturel et puis logiquement correct de rendre l'argument Q implicite dans certaine mesure.

Ce raisonnement se matérialise dans la deuxième ligne : pour P vrai et Q faux, l'implication n'est pas vrai. C'est sur cette relation où la

concession est basée. Cette « anti-causalité » est, nous l'avons vu, implicite. Finalement, à côté du *P* se met la négation du *Q*, par laquelle mise en juxtaposition la construction de la concession s'accomplit.

Ternaire. En parlant de la concession, il faut se poser la question sur le nombre des arguments constituants. En général, deux approches se sont répandues : la première – nous l'appellerons « formelle », binaire – travaille avec deux arguments/propositions. Dans le triangle concessif, ces arguments correspondent à *P* et à *non-Q*, le *Q* étant dans la plupart des cas sous-entendu. La seconde approche (« sémantique », ternaire)¹³ base sur trois arguments, et correspond *grosso modo* aux triangle concessif présenté ci-dessus.¹⁴

Notre conception combine les deux : évidemment, l'expression « de surface » est le plus souvent binaire (voir ci-dessus). Mais, ce qui est encore plus important pour le déchiffrement du sens, c'est le modèle ternaire qui réside – en règle générale – au niveau de la *Tiefenstruktur*. C'est notamment l'argument *Q* qui est nécessaire pour la compréhension de la concession. Autrement dit, cet argument joue le rôle de la *clef de voûte* concessive (cf. DROBNÍK, 2020, p. 15).

Nous croyons que la conception ternaire (telle que présentée dans cette thèse) peut également expliquer pourquoi il n'y a pas de lexème interrogatif ni en tchèque, ni en français (voir p. ex. KARLÍK, 2017). Si l'on compare la concession avec les autres circonstanciels basés sur la relation causale, on constate que la concession est seule à être ternaire, les autres étant binaires (cause, conséquence, etc.). Ainsi demande-t-on, dans ces cas, l'autre argument : *Proč jsi přišel?* 'Pourquoi tu es venu?' demande soit la cause, soit la fin. Pour la concession, il n'est pas possible de demander un argument, puisqu'il y en a deux qui restent inconnus.

13. Ici, nous voulons signaler un chevauchement terminologique : le mot *ternaire* peut avoir double sens par rapport à la concession : *primo*, c'est le sens employé ici, c'est-à-dire la concession basant sur trois arguments sémantico-logiques. *Secundo*, certains auteurs parlent du modèle ternaire concessif (cf. p. ex. HERMAN, 2018, p. 6, ou MELEUC, 1998) qui englobe trois types de concession : logique, rectificative et argumentative. Ce modèle était employé p. ex. par MOREL, 1996. Notre définition englobe implicitement tous les trois types, la distinction entre eux ne sera faite que si nécessaire.

14. Néanmoins, il existe aussi une conception à quatre arguments : la *carré argumentatif* de MOESCHLER et de SPENGLER, 1982, p. 22.

Adversative et causale. Dans cette thèse, nous supposons la concession d'être une relation à double valeur : d'une part adversative,¹⁵ de l'autre causale. Ici, nous décrivons les deux valeurs pour les pouvoir « unifier » ensuite.

La classification purement adversative nous semble plutôt formelle. Ainsi, la concession se catégorise comme adversative p. ex. dans TRLIFAJOVÁ et VAŠATA, 2013, p. 13 (en tant que conjonction logique ; voir ci-dessus), souvent elle se voit mêlée avec l'opposition (cf. POLÁKOVÁ et al., 2015). Cette approche s'applique aussi dans le domaine de la théorie de l'argumentation – d'après MOESCHLER et de SPENGLER, 1982, p. 7, la concession se trouve à *mi-chemin entre l'approbation et la désapprobation*. Plus proche de notre conception est KOPEČNÝ, 1958, p. 237, qui dit que la « base » de la concession est la relation adversative ; mais, malheureusement, il ne mentionne pas ce qui se trouve au-dessus de cette base...¹⁶

Néanmoins, ils existent également des conceptions qui basent la concession sur la relation causale. Cette approche est, au moins dans les études linguistiques, beaucoup moins fréquente que la précédente : elle est adoptée p. ex. par GROTE et al., 1995, p. 2, qui écrivent que *concession is a subtype of condition, its being 'if P then contrary to expectation Q'* 'La concession est un sous-type de condition, étant « si P alors, contrairement à l'attente Q »'.¹⁷

En général, on peut donc distinguer quatre classifications possibles de la concession :

1. adversative (voir *supra* ; la concession est un type de relation adversative)
2. causale (voir *supra* ; la concession est un type de relation causale)

15. Il faut rappeler un terme souvent équivalent – *oppositif*. Dans notre conception, les deux termes sont interchangeable. Néanmoins, existent des travaux où la distinction est maintenue (cf. p. ex. GETTRUP et NØLKE, 1984).

16. *Základem poměru připouštěcího je poměr odporovací. [...] Má proto koordinační charakter. Projevuje se tím, že existuje i připustka členská (koordinační vztahy jsou větné i členské).* 'La base de la relation concessive est la relation d'opposition. [...] Elle a donc un caractère de coordination. Cela se manifeste par l'existence d'une concession au niveau des membres de la phrase (les relations de coordination peuvent être à la fois au niveau de la phrase et au niveau des membres de la phrase).' (*ibidem*)

17. Tout en passant, il faut remarquer que – dans le domaine non seulement linguistique – on peut rencontrer les débats sur ce qui se trouve à la base de la concession : est-ce la condition(nalité) ou la causalité ? Cette dispute, étant très spécifique, ne fera pas partie de cette thèse. Pour en savoir plus, nous renvoyons à l'étude de BREINDL, 2004.

3. non-distinguée (la concession n'est pas introduite du tout, elle fait partie d'une autre relation)¹⁸
4. indépendante (la concession est une relation basant sur plusieurs autres relations, elle n'appartient donc pas, *stricto sensu*, à aucune relation supérieure)

Dans ce travail, la concession est conçue comme indépendante – étant donné le caractère fondamental des deux relations. Considérons de nouveau la phrase exemple suivante :

- (6) Petr je vysoký, **ale** Honza není.
 'Pierre est grand, **mais** Jean ne l'est pas.'

La phrase (6) a double interprétation : concessive et adversative. Pour démontrer la crucialité des deux relations, il faut dépouiller la phrase chaque fois d'une des relations.

Si l'on omet l'opposition, l'opération peut donner une coordination des deux contenus identiques, comme illustré par la phrase (7).

- (7) Petr je vysoký **a** Honza také.
 'Pierre est grand **et** Jean aussi.'

Si, au contraire, l'on essaie d'effacer le sens de l'implication¹⁹, le résultat pourrait être la phrase (8).

- (8) Petr je vysoký, **ale** Honza je malý.
 'Pierre est grand, **mais** Jean est petit.'

D'ici, l'importance des deux relations est égale, ou, plus exactement, nous ne stipulerons pas le contraire. Si cela était le cas, il faudrait repenser le schéma présenté ci-dessus. En effet, ce schéma nous offre deux possibilités logiques : la première, présentée déjà ci-dessus, est répétée ci-dessous :

18. Pour cela, *confer* SILLETTI, 2013. Cette classification n'est pas si fréquente, elle représente plutôt un extrême.

19. En général, il s'agit d'une opération extrêmement difficile, voire impossible – étant donné que cette implication concessive ne se fonde que « dans nos têtes », comme nous l'avons déjà vu.

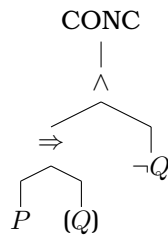


SCHÉMA 3 – Hiérarchie des arguments concessifs (répété).

Il est également possible de placer à la base du schéma (appelée *foot* dans les approches génératives) les arguments P et $\text{non-}Q$, lequel procédé donnerait le résultat suivant :

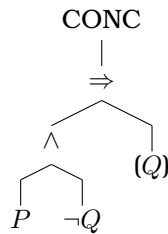


SCHÉMA 4 – Hiérarchie alternative des arguments concessifs.

Voilà une nouvelle hiérarchie des arguments. Donc, dans les deux schémas présentés ci-dessus, la concession serait une relation soit adversative (schéma 3), soit implicationnelle (schéma 4), ce qui est donné par l'argument, ou plutôt par la relation logique placée en haut du schéma, donc non dans le *foot*. Comme nous l'avons déjà discuté ci-dessus, la concession présente pour nous une relation correspondante au schéma 3, car cette relation est toujours explicitée (l'argument Q , qui n'est pas explicite dans la plupart des cas, étant au *foot* du schéma). Néanmoins, vu que cette hiérarchie appartient plutôt au domaine de la philosophie du langage, nous laissons tout débat détaillé sur sa nature de côté.

Du point de vue présenté ci-dessus, il y a deux remarques à faire : premièrement, nous avons vu qu'une simple opposition ne peut pas faire naître la relation concessive ; au contraire, elle peut justement fonder la concession, car on a toujours besoin de l'implication, *présupposition*. Deuxièmement, par ce choix théorique, nous respectons le travail déjà fait dans ce domaine, c'est-à-dire notamment les stipulations sur la présence nécessaire de l'implication dans la relation concessive²⁰ – qui,

20. Cf. par exemple les citations suivantes : *every concession implies contrast* 'chaque concession implique un contraste' (GROTE et al., 1995), *der Konzession ist ein Widers-*

pour sa part, se voit souvent oubliée.

Syntagmatique. D'après GETTRUP et NØLKE, 1984, p. 6, la concession est une relation syntagmatique, laquelle caractérise la place dans une position contraire par rapport à l'opposition. Cette stipulation va de pair avec les relations présentées ci-dessus, en parlant du triangle concessif : pour en donner un exemple, considérons tout d'abord la phrase (9) contenant une opposition :

- (9) Pierre est grand, **mais** Jean ne l'est pas.
'Petr je velký, **ale** Honza ne.'

Nous voyons que leurs tailles (« grandeur » et « petitesse ») appartiennent à la même classe (« taille »). D'ici, l'une est théoriquement remplaçable par l'autre, et, ce qui est plus important, leurs positions phrastique peuvent varier ; donc la phrase (10) est non seulement grammaticalement correcte, mais aussi sémantiquement identique à la phrase (9).

- (10) Jean est petit, **mais** Pierre est grand.
'Honza je malý, **ale** Petr je velký.'

Pour la concession, nous citons de nouveau la phrase (11), introduite déjà au début du chapitre.

- (11) Bien qu'il pleuve, je sors. (répété)
'Ačkoli prší, jdu ven.'

Évidemment, *sortir* et *pleuvoir* dans l'exemple (11) n'appartiennent pas à la même classe paradigmatique, étant donné les présuppositions qu'ils contiennent. Le même pour la phrase (9) : la « grandeur » de Pierre établit l'implication que Jean, lui aussi, soit grand (ou le contraire pour impliquer la « petitesse »). Voilà pourquoi la concession est syntagmatique, *linéaire* dans un certain sens. Cela peut être montré par leur comportement syntaxique : on ne peut pas échanger les deux arguments.

Dans les grammaires, nous avons rencontré aussi le terme « parallélisme » qui, pour sa part, exprime à peu près la même réalité que ce paradigmatisme. Par exemple DANEŠ et al., 1987, p. 490, observent que, pour les raisons que nous venons de voir, la concession est le plus souvent hypotactique, tandis que l'opposition, où les deux propositions sont *pruch inhärent* 'la concession implique intrinsèquement une contradiction' (REZAT, 2009, p. 484).

vues comme *parallèles*, donc égales l'une à l'autre, s'exprime fréquemment par les moyens paratactiques.

Asymétrique. L'autre caractéristique importante de la concession est son asymétrie. Pour commencer par définir le contraire, disons que la symétrie est l'indépendance (relative)²¹ des arguments de leur position phrastique. La symétrie peut, en général, être vue en tant que l'analogue de la syntagmaticité (décrite ci-dessus). La dernière concerne le sens, tandis que la première s'intéresse surtout à l'ordre de phrases. Mais les deux sont indissociablement liées.

Vu par ce prisme, l'opposition est symétrique, et la concession asymétrique (les exemples étaient déjà introduits).

Néanmoins, comme le montrent les travaux linguistiques, il y a de rares cas où la concession ne respecte pas cette asymétrie. Selon KÖNIG et EISENBERG, 1984, p. 320, ces raretés sont attestées en allemand (p. ex. *trotzdem* 'pourtant') ou en français (p. ex. *pourtant* ; sa nature symétrique confirmée aussi par LÉARD et LAGACÉ, 1985). En ce qui concerne le tchèque, on n'a pas trouvé de concessifs que ne respecteraient l'asymétrie.

Polyphonique. Les auteurs qui ont travaillé sur la concession sont en accord sur son nature intrinsèquement polyphonique (en détail expliqué dans MONTAGNE, 2005). La polyphonie (du grec *poly* 'beaucoup' et *phôné* 'voix') veut dire qu'il y a plusieurs « voix » qui vont dans les directions opposées du point de vue de l'argumentation (cf. BIRKELUND, 2009 ; KOTEN, 2017 ; NØLKE, 2013 ; ROSSARI, 2016). Cette propriété peut être bien observée dans la phrase suivante :

(12) **Certes**, il est possible de faire des erreurs, **mais** ce n'est pas une raison pour être négligent. (Google)

'**Je pravda, že** může dojít k chybám, **ale** to není důvod k nedbalosti.'

Dans l'exemple (12), nous observons deux voix : la première, *il est possible de faire des erreurs* (correspond à l'argument *P*), la seconde, *ce n'est pas une raison pour être négligent* (correspond à l'argument *non-Q*). Dans le contexte donné, ces deux voix sont incompatibles (voir les passages ci-dessus sur la juxtaposition concessive). De plus, MOREL, 1996,

21. Ici, nous ciblons la syntaxe et la sémantique de la phrase ; sa structure informationnelle soit laissée à part.

p. 15, appelle l'un de ses types concessifs la concession argumentative, et elle la définit comme *explicitement* reprenant l'assertion du partenaire de communication – donc il s'agit d'une polyphonie explicite dans ce cas-là. Le locuteur la reprend et présente son assertion plus forte, qui, dans l'exemple (12), commence par *mais*. Cette idée a bien été résumée par LINDSTRÖM et LONDEN, 2013, p. 349, qui écrivent que la *concession and reassertion is a manifestation of the omnipresent dialogic nature of reasoning and argumentation in conversation* 'la concession et la réaffirmation sont une manifestation de la nature dialogique omniprésente du raisonnement et de l'argumentation dans la conversation'. C'est dans cette citation que l'on voit de nouveau que la concession *est à mi-chemin entre l'approbation et la désapprobation ou réfutation* (MOESCHLER et de SPENGLER, 1982, p. 7).

Dans une direction similaire que la théorie de la polyphonie, va la dynamique des forces (TALMY, 1988). Cette théorie cognitive distingue, par rapport à ce que nous avons vu, les propositions agonistes et antagonistes. Les phrases concessives sont, dans le cadre de cette théorie, interprétées comme contenant les deux « forces » (« voix » dans la polyphonie). En tant qu'agoniste se désigne l'argument fort (dans l'exemple (12) : *ne pas être négligeant*), alors que l'argument faible (*possibilité de faire des erreurs*) passe pour l'antagoniste – c'est-à-dire qu'il va dans une autre direction argumentative, mais il n'est pas suffisamment fort pour empêcher l'autre argument de se réaliser.

Subjective. La concession, à la différence du temps (*adverbiale temporis*), lieu (*adverbiale loci*), etc., est une relation subjective (cf. p. ex. UHLÍŘOVÁ, 1974).²² La subjectivité se manifeste notamment par la présence de la présupposition (voir la suite du texte).

Dans ce travail, nous considérons surtout la présupposition pragmatique, telle que présentée, entre autres, dans MONTAGNE, 2005, p. 39, et REZAT, 2009, p. 480. Parfois, ce terme se voit remplacé par la désignation *l'antiunivers de croyance du locuteur* (cf. SOUTET, 2008). En tant que point de départ de la présupposition est considérée comme une sorte de partage des « connaissances du monde » (terme de ŠTÍCHA,

22. Cette distinction joue, d'après UHLÍŘOVÁ, 1974, aussi un rôle important du point de vue de fréquence des susdites relations. Elle stipule que les relations objectives sont plus fréquentes que les relations subjectives. Cette observation nous semble très précieuse, et, par conséquent, il serait utile de la vérifier à l'aide de grands corpus (en 1974, Uhlířová ne travaille qu'avec ses propres extraits manuels...).

2013, p. 863, qui dit que *záleží pochopitelně mnoho na našich „znalostech světa“* ‘cela dépend évidemment beaucoup de nos « connaissances du monde »). Donc, ces connaissances ne se bornent pas uniquement aux connaissances linguistiques, mais également aux connaissances extra-linguistiques,²³ c’est-à-dire que *Sprecher und Hörer [müssen] Erfahrungs- und Kulturwissen teilen, [...] oft auch sehr spezielles* ‘le locuteur et l’auditeur doivent partager des connaissances et une culture expérimentelles, [...] souvent aussi très spécifiques’ (BREINDL, 2004, p. 12). Voilà la raison pour laquelle la concession s’implique extrêmement dans son co-texte et sa co-situation. En conséquence, la seule interprétation exhaustive de la concession se fait dans son contexte linguistique et extra-linguistique (voir l’exemple (5) avec le monde des escargots, proposé par MOREL, 1996, p. 7).²⁴ Cette présupposition pragmatique pourrait aussi être conçue comme une application d’une maxime de Grice, à savoir le principe de coopération (GROTE et al., 1995) : en partageant la présupposition, le locuteur anticipe que son partenaire comprenne ce qu’il dit, sans pour autant péniblement expliquer les inférences. En somme, il faut distinguer les sens résultant de la forme, et les sens résultant de l’inférence. PANEVOVÁ, 2014, p. 33, donne, à titre d’exemple, les phrases reprises par les exemples (13)–(15).

(13) Pršelo. – Jeli jsme na výlet.

‘Il pleuvait. – Nous sommes partis en excursion.’

(14) **Přestože** pršelo, jeli jsme na výlet.

‘Bien qu’il pleuve/pleuvît, nous sommes partis en excursion.’

(15) **Protože** pršelo, jeli jsme na výlet.

‘Parce qu’il pleuvait, nous sommes partis en excursion.’

Panevová dit que la relation concessive entre les deux – illustrée dans la phrase (14) – s’avère plus probable que leur relation causale dans (15). Mais la dernière n’est pas pourtant entièrement exclue. Dans cette thèse, nous définissons la concession sur les deux niveaux cités.

23. Cette stipulation est, sur le plan discursif, liée à la source du concédé. CHEVALIER et al., 1980, p. 69, disent que *lorsqu’il y a concession, il y a reprise d’un argument émis soit par l’interlocuteur qu’on a en face de soi, soit par l’opinion publique.*

24. Dans le cas des connecteurs concessifs primaires (voir section 2.4), l’interprétation concessive est dirigée par le système de la langue – mais, ici aussi, c’est le contexte qui joue le rôle de l’arbitre suprême (cette « hiérarchie » est, elle aussi, (dé)montrée par l’exemple avec les escargots).

En tant que relation subjective, la concession se considère la plus complexe et la plus « jeune » parmi les relations adverbiales sémantico-logiques (voir BREINDL, 2004). Sa complexité et « jeunesse » est double : Au niveau phylogénétique, les expressions de la concession se développent, en général, après les expressions plus basiques, à savoir locales et temporelles.²⁵ Cette évolution a affaire à sa nature cognitive (voir ci-dessous). Pour en donner un exemple concret, considérons les langues romanes : en latin classique, le système des expressions concessives était/est relativement bien développé (MIKULOVÁ, 2014, p. 443 ; SPIEVAK, 2001 pour le latin tardif). Suite au déclin intellectuel dans les premiers siècles de notre ère, ce système riche est devenu un système relativement pauvre (SOUTET, 2008) – BERTIN-DELBÉY, 1992, p. 49, appelle cette époque-là un *hiatus entre l'expression de la concession en latin et en français*. Cette situation perdure jusqu'aux temps médiévaux où, dans l'ancien français, la concession prend de nouveau son essor. Cette histoire explique également l'absence totale des connecteurs concessifs originaires du latin en français moderne.

Au niveau ontogénétique, la concession est *the last one to acquire* 'la dernière dernière à apprendre' (LYDA, 2008).²⁶ Cela concerne non seulement l'acquisition de la langue maternelle (*ibidem*), mais aussi l'apprentissage de langues étrangères (CHEVALIER et al., 1980, p. 65, ou KÖNIG et EISENBERG, 1984, p. 322). La concession s'avère une relation très complexe du point de vue cognitif, donc elle est très difficile à procéder. LYDA, 2008, démontre cette dernière stipulation par le test du temps de lecture : pour bien comprendre la concession, il nous faut plus de temps que pour la lecture des autres relations adverbiales.

Relationnelle. Du point de vue syntaxique, la concession se classe parmi les termes relationnels (KOPEČNÝ, 1958, p. 218). Il s'agit d'un vrai

25. D'après SHYLDKROT, 1995, qui a beaucoup travaillé sur le développement des connecteurs concessifs, on peut souvent observer double développement (ou *passages sémantiques*) : soit à partir des expressions locales (espace → temps → cause → concession ; donc à partir des circonstanciels objectifs vers les circonstanciels subjectifs, cf. également UHLÍKOVÁ, 1974), soit à partir des expressions de comparaison (quantité supérieure → comparaison → concession). SHYLDKROT, 1995, p. 153, rappelle aussi qu'en général, le développement des connecteurs concessifs se laisse résumer par le passage suivant : ce qui est exprimé → ce qui est sous-entendu.

26. Selon LYDA, 2008, l'acquisition des relations adverbiales suit une hiérarchie bien déterminée : addition – temps – causalité – opposition (la concession étant la combinaison des deux dernières). *Nota bene* que cette hiérarchie se laisse comparer à la séquence proposée ci-dessus, en présentant la phylogénèse de la concession.

complément circonstanciel – elle ne joue *jamais* le rôle de complément inhérent, elle n'exprime jamais la manière au sens stricte (comme p. ex. dans *parler vite*). Au contraire, la concession est toujours un complément lié au reste de la phrase d'une façon assez libre. D'ici, elle possède des qualités typiquement adverbiales : généralement, elle est facilement supprimable et très mobile. Dans les grammaires récentes, l'observation de Kopečný se vérifie : dans le corpus de PANEVOVÁ, 2014, p. 67, la concession apparaît 784 fois en somme, dont 745 fois elle dépend du verbe, 30 fois du substantif et 9 fois de l'adjectif.

2.2.3 Définition négative

Dans cette section, nous définirons la concession de manière négative, c'est-à-dire par description de ses limites et du « par-delà » de la concession. Nous décrirons la concession dans le cadre des autres relations adverbiales qui, eux aussi, se classent parmi les relations causales au sens plus large du mot. En conséquence, nous travaillerons avec le continuum CCC (voir COUPER-KUHLEN et KORTMANN, 2000) : *Cause – Condition – Concession – Contrast*. En se fondant sur POLÁKOVÁ et al., 2015, nous ajouterons une relation de plus, à savoir le but.

Dans tous les cas cités ci-dessus, la définition négative sera faite par comparaison. Étant donné qu'il s'agit toujours de relations binaires, tout à la différence de la concession, ces comparaisons ne seront que partielles. Vu par le prisme de la concession (en tant que définie ci-dessus), on peut dire que ces comparaisons porteront sur les côtés concrets du triangle concessif.

Concession et opposition La différence entre la concession et l'opposition est, dans les grammaires, conçue presque toujours différemment. Parfois, la concession ne se voit même pas discernée de l'opposition : soit elle est, en tant que « concession », classifiée parmi les expressions adverbales, soit elle n'est pas mentionnée du tout (voir CONTI et BÉGUELIN, 2010, p. 274, et SILLETTI, 2013, p. 69). La raison pour ces conceptions reste inconnue ; une explication possible, à partir de la définition proposée ci-dessus, serait que la concession s'exprime, le plus souvent, à l'aide de deux propositions (arguments *P* et *non-Q*), l'argument *Q* restant implicite. D'ici peut-être la nécessité d'entasser la concession (ternaire en fait) dans le schéma binaire.

Vu la proximité des deux relations, elles sont souvent présentées en-

semble. Par exemple, ŠTÍCHA, 2013, p. 854, délimite les *souvěti se vzta-
hem rozporu* ‘phrase avec une relation de contradiction’, laquelle caté-
gorie a deux sous-catégories : *souvěti s větou přípustkovou* ‘phrase avec
une proposition concessive’ et *souvěti s větou odporovací* ‘phrase avec
une proposition adversative’. Son argument pour cette classification est
le fait que *v obou případech jde o jistý druh rozporu mezi obsahem vět*
‘dans les deux cas, il s’agit d’une certaine forme de contradiction entre
le contenu des propositions’ (*ibidem*). D’après lui, les deux relations dé-
passent le cadre traditionnel de coordination–subordination – ce qui est
un autre argument pour sa conception.

Pour nous, l’opposition se définit à partir du triangle concessif : il s’agit
de la juxtaposition concessive (voir section 2.2.2). À la différence de la
concession, l’opposition est symétrique et binaire (*cf.* les paragraphes
correspondants dans section 2.2.2).

La frontière entre la concession et l’opposition n’est pas toujours claire
– dans le cadre de la linguistique cognitive, on pourrait dire qu’il s’agit
d’un continuum entre deux pôles, prototypes. Cette compréhension
s’appuie également sur la possibilité assez fréquente de double lecture :
concessive et contrastive (*cf.* phrase (6)). Le même pour la conception
de SILLETTI, 2013, p. 203, qui cite la phrase suivante :

- (16) Le versant sud de la montagne est très sec, **alors que** le versant
nord est pluvieux.

‘Jižní svah hory je velmi suchý, **zatímco** severní svah je deštivý.’

L’auteur dit que, dans la phrase (16), il s’agit d’une *pure opposition*.
Dans notre conception, la phrase a, théoriquement, double interpréta-
tion : contrastive et concessive. Les arguments pour la première suivent
le même chemin que Silletti, la seconde interprétation se rend possible
grâce à l’argument *Q* (dans ce cas-là : le sud sec peut impliquer la sé-
cheresse du nord de la montagne). Comme nous l’avons déjà dit, notre
conception se proclame maximaliste et son objectif principal est l’étude
(et la description) des possibilités.

Concession et cause(–conséquence) La relation entre la cause et la
conséquence²⁷ est omniprésente dans la langue, car notre pensée dite

27. Pour ne pas trop compliquer les choses, nous ne séparons pas la cause et la consé-
quence ; nous les tenons pour une relation, appelée causalité dans la suite du texte. Les
détails peuvent être trouvés dans POLÁKOVÁ et al., 2015.

cartésienne repose sur la relation causale, cette dernière s'avère la relation cognitive de base (GROSS et NAZARENKO, 2004, p. 16). Pour ce travail, la causalité est aussi fondamentale, la concession étant définie comme réunion de l'adversativité et causalité (voir section 2.2.2). Ainsi, la causalité correspond à l'implication concessive disséquée ci-dessus.

Concession et condition La condition peut être considérée comme un cas spécial de la causalité, l'argument causal (P dans nos schémas) étant hypothétique (*irrealis*), et non réel (*realis*). Dans la logique formelle, la condition correspond à l'implication matérielle (cf. p. ex. SOUSEDÍK, 2008). Son valeur s'observe le mieux dans le système temporel : tandis que la causalité (*realis*) est toujours réalisable, la condition dépend fort de la référence temporelle. Dans le passé, elle est irréalisable, mais au présent et dans le futur, elle est, tout comme la causalité, réalisable. Dans notre triangle concessif, la condition correspond, tout comme la relation cause-conséquence, à l'implication concessive. D'ici, elle s'avère également très proche de la concession, notamment d'un type spécifique de la concession, à savoir des *concessive conditionals*, la concession hypothétique (KÖNIG et SIEMUND, 2000). Cette proximité frappe aussi dans quelques grammaires, p. ex. dans TRÁVNÍČEK, 1951, qui conçoit la concession extrêmement proche de la condition, donc il les traite dans le même paragraphe. Ajoutons que cette conception est plutôt rare dans les grammaires – plus souvent, la concession se range à l'opposition.

2.3 Variations de la relation concessive

Dans l'exploration des variations sur la relation concessive, cette section se propose de dresser une typologie des fonctions que peut prendre cette relation complexe, telles qu'elles ont été identifiées au sein du corpus analysé dans le cadre de cette thèse et dans les grammaires et études linguistiques existantes, avec une réévaluation nécessaire pour affiner leur définition et leur compréhension.

Les types de la relation concessive dégagés de l'analyse du corpus reflètent la richesse et la complexité de la concession. Ils sont structurés autour du triangle concessif, concept théorique introduit dans la section 2.2.2. Ce modèle sert de fondement à l'identification et à la classification des différentes formes de concession, en mettant en lumière les mécanismes syntaxiques et sémantiques/fonctionnels qui les soutiennent.

La (re)définition de ces types, basée sur une analyse approfondie des données du corpus et une révision des cadres théoriques existants, vise à éclaircir les critères de distinction entre les différentes formes de concession et à proposer une classification à la fois exhaustive et simple. Cette démarche permet non seulement de rendre compte de la variabilité et de la dynamique de la relation concessive dans l'usage réel de la langue, mais aussi de contribuer à une meilleure compréhension des mécanismes cognitifs qui la sous-tendent.

2.3.1 Concession pure

La notion de concession pure occupe une place centrale dans l'étude des relations concessives, incarnant la forme la plus directe de la concession. Cette catégorie est exempte de toute modification ou nuance additionnelle, offrant ainsi un cadre fondamental pour comprendre la concession. Dans ses travaux, ARISTOTE, 1843, p. 67, a été parmi les premiers à conceptualiser ce phénomène sous le terme de *sylogisme par concession* (voir section 2.1), mettant en lumière son importance dans le raisonnement logique.

Dans la littérature linguistique contemporaine, cette forme est diversement appelée *concession simple* (p. ex. SOUTET, 2008), *prostá připustka* 'concession simple' (ŠTÍCHA, 2013, p. 855), et ainsi de suite.²⁸ Le choix du terme « pure » pour qualifier cette concession est éclairant car il souligne l'absence de toute modification sémantique. Autrement dit, la concession pure opère uniquement avec les actions réelles. Cette caractéristique la distingue nettement des autres formes de concession qui intègrent d'autres éléments sémantiques (notamment les sens hypothétiques), comme nous le verrons ci-après.

La concession pure est illustré par la phrase (17), proposée par ŠTÍCHA, 2013, p. 859 :

(17) Benátky jsou krásné, **i když** prší.

'Venise est belle, **bien qu'**/**même s'**il pleut/ve.'

L'exemple (17) peut être interprété de deux manières, flirtant avec la frontière de la concession hypothétique. Fr. Štícha souligne que dans le cas de la concession pure, *i když* 'même si / bien que' peut être remplacé par *ačkoli* 'bien que', tandis que si elle assume la fonction hypo-

28. Souvent, on n'emploie que le terme *concession* pour désigner ce que nous appelons la concession pure (p. ex. dans LÉARD et LAGACÉ, 1985).

thétique, cette possibilité est exclue. Dans le premier cas, il s'agit d'une action réelle (c'est-à-dire qu'au moment de l'énonciation, il pleut à Venise), dans le second, l'action n'est qu'hypothétique (le temps vénitien *actuel* ne joue aucun rôle).

2.3.2 Concession hypothétique

La concession hypothétique repose sur la « conditionnalisation » de l'argument *P*, comme nous l'avons déjà vu dans l'exemple (17). Cette modification naît de la distinction générale entre le réel/factuel et le possible/hypothétique (cf. KÖNIG et SIEMUND, 2000, p. 342).

Cette structure a été distinguée dès l'Antiquité sous le nom de *sylogisme par hypothèse* (ARISTOTE, 1843, p. 67 ; voir aussi section 2.1).

En tchèque, la concession hypothétique est désignée comme *vztah podmínkově přípustkový*.²⁹ La terminologie anglophone, quant à elle, emploie l'expression *concessive conditionals* pour décrire ce type de constructions (p. ex. KÖNIG et SIEMUND, 2000).

La concession hypothétique est parfois confondue avec la relation conditionnelle en raison de sa proximité conceptuelle.³⁰ Selon LEUSCHNER, 2020, il existent trois types de concessives hypothétiques qui varient selon leurs modifications respectives : scalaires (dans notre terminologie, il s'agirait de l'indifférence verticale), alternatives (indifférence horizontale) et universelles (concession hypothétique). Cette classification met en évidence la diversité des fonctions que peut prendre la concession hypothétique, dépendant des stratégies de modification de l'argument *P*.

Les concessives hypothétiques sont parfois considérées comme *unconditionals* 'déconditionnalisées', car l'implication n'est pas véritablement conditionnée par la condition suffisante. Cette perspective souligne leur capacité à exprimer une sorte d'indépendance de la condition nécessaire vis-à-vis des circonstances évoquées par la condition suffisante.

La définition de la concession hypothétique, telle que proposée par ČECHOVÁ et al., 2011, p. 340, précise qu'il s'agit d'une *okolnost, bez ohledu na niž se uskuteční (neuskuteční) nebo by se uskutečnil (neuskuteč-*

29. Confer p. ex. DANEŠ et al., 1987, p. 492 ; MUCHNOVÁ, 2019, p. 8 ; ŠMILAUER, 1966, p. 324 ; ŠTÍCHA, 2013, p. 827.

30. Parfois, elle est aussi conçue comme proche de la comparaison. C'est ŠTÍCHA, 2015, p. 827, qui mentionne la concession de comparaison (en tchèque *vztah přípustkově srovnávací* ; voir section 2.5). Néanmoins, dans notre conception, ce type fait partie de la concession hypothétique.

nil) děj věty nadřazené ‘circonstance qui n’affecte pas (ou n’affecterait pas) la réalisation de l’action mentionnée dans la proposition principale’. Cette définition renforce l’idée d’une relation très proche entre la concession hypothétique et l’indifférence (voir ci-dessous). Donc, la différence majeure entre les deux se trouve, selon nous, dans le fait que la concession hypothétique exprime une action concrètement délimitée (cf. la phrase (18) où il s’agit de l’action « apprendre »), tandis que l’indifférence ne porte que sur une action soit floue, non-concrète (cf. exemple (19) – est-ce que l’on sait à quel point il est intelligent ?), soit explicitement indifférente (voir phrase (20) ; l’indifférence s’y voit explicitée par le mot *jakkoli* ‘n’importe comment’).

(18) **I kdyby se učil**, zkoušku nezvládne. (exemple forgé)

‘Même s’il étudiait, il ne réussirait pas l’examen.’

(19) **Ať je sebechytřejší**, zkoušku nezvládne. (exemple forgé)

‘Tout intelligent qu’il soit, il ne réussirait pas l’examen.’

(20) **Ať se učí jakkoli**, zkoušku nezvládne. (exemple forgé)

‘Peu importe combien il étudie, il ne réussirait pas l’examen.’

Il est également intéressant de noter que, dans certaines grammaires, notamment les plus anciennes, cette distinction entre concession pure et hypothétique n’était pas toujours clairement établie, comme le montre l’exemple de KOPĚČNÝ, 1958, p. 113) qui parle d’un *zdůrazněně přípustkový vztah* ‘rapport concessif accentué’ sans opérer de distinction nette.

2.3.3 Indifférence horizontale

L’indifférence horizontale constitue un autre concept clé dans l’étude des relations concessives, représentant, dans notre conception, un sous-type spécifique de la concession hypothétique. Cette notion se distingue par l’absence de hiérarchie ou de gradation entre les éléments en opposition, soulignant plutôt une équivalence ou une interchangeabilité des conditions ou circonstances évoquées.³¹

31. Donc, comme nous l’avons déjà évoqué, l’indifférence n’est souvent pas distinguée de la concession hypothétique. Cela s’avère évident si nous consultons les définitions proposées par les grammaires, voir p. ex. celle de ČECHOVÁ et al., 2011, citée dans la section précédente, ou la suivante de DANEŠ et al., 1987, p. 492 : *něco nastane (nastalo by) bez ohledu na možné okolnosti či podmínky realizace* ‘quelque chose se produira (se produirait) indépendamment des circonstances ou des conditions possibles de réalisation’. Cette

Selon SOUTET, 2008, cette forme de concession incarne une *concession non-scalaire*, marquée par un élément d'indétermination, qui s'éloigne d'une perspective où les éléments seraient évalués selon un axe de supériorité ou d'infériorité. LÉARD et LAGACÉ, 1985, p. 15, critiquent l'approche traditionnelle large de la concession en affirmant que si l'élément concédé est perçu comme indifférent, alors il ne s'agit plus véritablement d'une concession mais plutôt d'un *refus* (*ibidem*). Néanmoins, nous tenons à rappeler que, pour les raisons présentées ci-dessus, nous avons opté pour l'approche maximaliste – et l'indifférence horizontale présente donc un sens concessif.

Dans le contexte tchèque, des termes tels que *libovolnost* 'l'arbitraire' ou *nezáležnost* 'indifférence' (KOPEČNÝ, 1958, p. 273)³² ont été utilisés pour décrire cette notion, reflétant une attitude de non-préférence face aux alternatives présentées, ce qui est parfaitement illustré par la phrase (21) reprise de DROBNÍK, 2022c, p. 43.

(21) Überall hatten sich Stapel mit alten Zeitschriften getürmt, [...], **jede Oberfläche, egal ob Tisch, Kommode oder Küchenarbeitsplatte** war bis auf den letzten Zentimeter mit Kram bedeckt gewesen.

'Partout, des piles de vieux magazines s'étaient amoncelées, [...], **chaque surface, que ce soit une table, une commode ou un plan de travail de cuisine**, avait été recouverte de bric-à-brac jusqu'au dernier centimètre.'

L'organisation horizontale dans l'exemple (21) implique qu'aucun des éléments (*Tisch* 'table', *Kommode* 'commode', et, en théorie, ainsi de suite) mis en jeu n'est pas considéré comme prédominant ou plus significatif que l'autre, illustrant une forme d'égalité ou d'indifférence entre eux.

Bien que la distinction entre l'indifférence horizontale et verticale ne soit, à notre connaissance, jamais été établie de manière explicite dans les grammaires tchèques, la mention de l'indifférence en tant que telle se trouve dans certains travaux (GREPL et KARLÍK, 1998, p. 290) où elle est

situation se laisse expliquer par notre conception : vu que l'indifférence, nous l'avons dit, est un *sous-type spécifique de la concession hypothétique*, la distinction peut être ignorée, car l'indifférence n'est, en effet, qu'un sous-ensemble de la concession hypothétique. Néanmoins, nous sommes fort convaincu que la distinction est cruciale, au moins dans le cadre de notre thèse, puisqu'elle rend la description plus exacte et plus granularisée.

32. En tchèque, on emploie aussi le terme *irlevance*, emprunté à l'anglais.

décrite comme *určení irelevantních okolností* ‘complément circonstanciel d’indifférence’.

La proposition de nommer ce sens concessif *indifférence* selon LÉARD et LAGACÉ, 1985, p. 27, met l’accent sur l’essence de cette relation concessive (voir ci-dessus). Les exemples illustrant l’indifférence horizontale montrent souvent une accumulation de constructions marquant l’indifférence (de nouveau, *cf.* exemple (21) où cette accumulation se matérialise non seulement par l’énumération du mobilier, mais aussi par la phrase généralisante qui précède toute la construction énumérative mise en gras, à savoir *jede Oberfläche* ‘chaque surface’).

L’indifférence horizontale se focalise exclusivement sur l’argument *P*, soulignant que cette relation concessive peut s’appliquer uniquement à la condition suffisante et non à la condition nécessaire. En tant que telle, elle peut concurrencer les autres sens concessifs portant sur *P*, donc notamment la concession pure et la concession hypothétique (*cf.* les exemples (18) et (19)). De ce point de vue, il est important de noter que les différents types de la relation concessive peuvent apparaître l’un à côté de l’autre, tout rarissime que cette situation soit :

- (22) A přece jsem svoboden – nikoli **navzdory** těmto motivacím či **bez ohledu na** ně, nýbrž jejich prostřednictvím. (M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, non-fict)

‘Et cependant, je suis libre, non pas **en dépit** ou **en deçà de** ces motivations, mais par leur moyen.’

La phrase (22) montre qu’il est possible de discrétiser les différents sens concessifs. Néanmoins, ces types ne feront pas l’objet de nos analyses, étant donné que nous n’avons pas la quantité nécessaire de données.

2.3.4 Indifférence verticale

L’indifférence verticale représente une dimension particulière au sein de la relation concessive où elle est envisagée comme un sens caractérisé par une gradation ou une hiérarchisation des éléments en jeu. Contrairement à l’indifférence horizontale, qui souligne l’équivalence entre les conditions ou circonstances, l’indifférence verticale introduit une notion de supériorité ou de primauté d’un élément sur un autre, généralement dans le sens d’une intensification ou d’une amplification de l’argument *P* :

- (23) **Ať je sebechytřejší**, zkoušku nezvládne. (exemple (19) répété)

‘Tout intelligent qu’il soit, il ne réussirait pas l’examen.’

La phrase (23) montre clairement l’idée de l’indifférence verticale. La réalisation *ať je sebecytrřejší* ‘tout intelligent qu’il soit’ a été choisie délibérément : premièrement, elle est pourvue d’une marque morphologique de la gradation mentionnée ci-dessus (positif *chytrý* ‘intelligent’, comparatif *chytrřejší* ‘plus intelligent’); deuxièmement, le préfixe *sebe-* ‘lit. soi’ exprime, en effet, un sens absurde, à savoir ‘être plus intelligent que soi-même’ (cf. OSOLSOBĚ, 2014, p. 95) – par laquelle « absurdité » on exprime le fait que le référent n’atteindra jamais le niveau de connaissance nécessité par l’examen, ou, autrement dit, l’indifférence verticale.³³

À noter que, dans le contexte linguistique tchèque, l’absence d’un terme équivalent pour désigner spécifiquement cette notion a conduit à la proposition du terme *elatio* (DROBNÍK, 2023) qui cherche à capturer l’essence de cette dynamique verticale par une référence au niveau supérieur et à la gradation. Dans la linguistique française, SOUTET, 2008, identifie cette forme sous l’appellation de *concession scalaire* où l’idée de degré est également prédominante.

Grammaticalement, l’indifférence verticale se manifeste souvent à travers des constructions qui impliquent une gradation, soit explicitement, p. ex. par utilisation de comparatifs (voir exemple (23)), soit implicitement, par le contexte qui suggère une hiérarchie sous-jacente.

Tout comme l’indifférence horizontale, elle se concentre exclusivement sur l’argument *P*.

2.3.5 Concession à valeur temporelle

La concession à valeur temporelle représente une dimension spécifique des relations concessives où le temps joue un rôle central dans l’articulation de la concession. Cette approche ne diffère pas trop de celle adoptée par MONDŘÍKOVÁ, 2013, p. 40, qui envisage les relations temporelles dans une perspective très large, englobant ainsi la concession parmi d’autres relations – excepté le fait que nous regardons le problème de la perspective concessive, et non temporelle.

Un exemple illustratif de ce type de concession peut être trouvé dans l’exemple suivant :

³³. Pour en voir plus de détails, cf. notre étude sur la construction [*ať* + *sebe*-ADJ] (DROBNÍK, 2023).

(24) To proto, že dnes francouzština vládne všude, **zatímco** ve středověku byla jenom jedním z mnoha nářečí. (H. Walter, *Le français dans tous les sens*, non-fict)

‘Aujourd’hui le français règne partout, **alors qu’**à cette époque il n’était qu’un dialecte parmi d’autres.’

La phrase (24) met en évidence une opposition entre deux périodes temporelles, marquant un contraste clair qui relève de la concession en raison de la juxtaposition de deux réalités distinctes dans le temps.

La caractéristique essentielle de la concession à valeur temporelle est que, bien que le connecteur puisse indiquer une simultanéité des phénomènes, le critère principal demeure le sens de cette simultanéité. Lorsque cette simultanéité n’est pas présente, la relation est plutôt classifiée comme la concession pure, impliquant un décalage sémantique. Les expressions concessives à valeur temporelle incorporent invariablement un élément explicitement temporel, soulignant que la dimension temporelle en question n’est pas tant grammaticale que référentielle (en tchèque p. ex. *zatímco* ‘alors que’ – voir exemple (24), en français p. ex. *alors que*).

Donc, il existe, d’après ce que nous avons déduit à partir de nos données, trois niveaux d’interprétation dans l’analyse des relations concessives à valeur temporelle, formant un continuum :

1. **Temporel** : la relation est principalement marquée par la dimension temporelle, le sens concessif étant absent. Ce cas ne fait pas l’objet de notre travail.
2. **Concessif-temporel** : la concession incorpore une dimension temporelle explicite, mais cette dernière joue un rôle dans l’articulation de la concession. Cela correspond à la concession à valeur temporelle.
3. **Purement concessif** : la dimension temporelle s’estompe au profit d’une relation concessive pure basée sur les critères présentés dans la section 2.3.1.

En somme, cette section sur les variations de la relation concessive nous a montré non seulement les types particuliers de la concession, mais aussi leurs relations et leur hiérarchie, ce qui est illustré dans le schéma 5 :

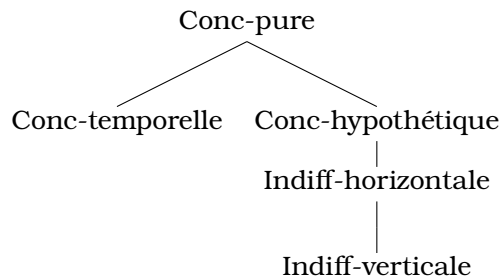


SCHÉMA 5 – Hiérarchie des relations concessives.

La relation principale et la plus fréquente est la concession pure qui se trouve très proche de la concession hypothétique. Comme nous l'avons vu, la concession hypothétique a un sous-type spécial, l'indifférence horizontale, dont un sous-ensemble est l'indifférence verticale. La concession à valeur temporelle ne suit pas cette hiérarchie, elle est plutôt un cas spécial de la concession pure.

2.4 Concessif

Les moyens de l'expression de la concession ont plusieurs noms dans la littérature linguistique : *expressions concessives*, *connecteurs concessifs*, et ainsi de suite. Dans cette thèse, nous nous servons du terme *concessif* (en tchèque *koncesivum*) que nous reprenons de BREINDL, 2004, et REZAT, 2009, qui, dans leurs textes allemands, emploient le terme *Konzessivum*. Bien que ce terme soit nouveau par rapport aux traditions française et tchèque, son emploi a plusieurs avantages.

Le premier avantage évident est la nouveauté du terme.³⁴ Une désignation nouvelle, il n'est pas chargé de sens non-voulus. L'autre grande qualité de ce terme est le fait qu'il ne dit rien sur sa forme linguistique, il s'applique uniquement à son sémantisme – la concession. De ce point de vue, il est à comparer avec les dénominations citées ci-dessus : p. ex., le terme *connecteur* se réfère à la forme, laquelle référence devient problématique si l'on parle des concessifs lexicaux, phrastiques, zéro, etc. En dernier, nous citons le *concessif zéro*. Appartiennent à cette catégorie tous les occurrences où la concession se voit dépourvue de toute manifestation formelle, mais le sens concessif est repérable.

Ainsi, le concessif se définit comme n'importe quelle construction (au

³⁴. Au moins dans la littérature francophone portant directement sur la concession. Sinon, ce terme a déjà été employé p. ex. par REZAT, 2009, en allemand ou par PALMER, 2001, mais dans ce dernier livre comme un concept au sens légèrement différent.

sens terminologique de la grammaire de construction, voir chapitre 3) exprimant la relation concessive – telle que définie dans la section 2.2. Vu que la concession a été proclamée onomasiologique, la classe des concessifs est – *per definitionem* – illimitée, ouverte. De plus, les concessifs sont, en règle générale, polysémiques, polyfonctionnels (SHYLDKROT, 1995). À titre d'exemple, rappelons le concessif *certes* qui, pour sa part, a trois emplois au minimum : absolu, rectificatif et concessif (ADAM, 1997).

Cette immense classe des concessifs a besoin d'être classifiée (et le sera, au moins partiellement, dans cette thèse). Dans la littérature linguistique, il existe plusieurs possibilités de classification. Étant donné que nous nous appuyerons sur plusieurs d'entre elles, nous les présenterons brièvement dans ce qui suit.

La classification traditionnelle, présente toujours dans les grammaires de référence, suit la classification en PDD (parties du discours). Dans toutes les grammaires du français (*cf.* SILLETTI, 2013) et du tchèque (*cf.* DROBNÍK, 2022b ; DROBNÍK, 2024b), on présente les subordonnants en tant qu'expressions concessives privilégiées (voir p. ex. MOREL, 1996, p. 21 ; ŠTÍCHA, 2015, p. 808). D'autres moyens relativement fréquents sont : conjonctions, prépositions et verbes. En français, la concession peut également être exprimée à l'aide des adverbes concessifs, qui sont au nombre de six (GETTRUP et NØLKE, 1984). En tchèque au contraire, ces adverbes concessifs semblent ne pas exister (KARLÍK, 2017). Par cette propriété, le tchèque échapperait à l'observation typologique de KÖNIG et EISENBERG, 1984, p. 317, qui disent que dans les langues indo-européennes, il y a trois classes d'expressions concessives communes : subordonnants, prépositions et adverbes.³⁵

L'autre classification des concessifs qui sera aussi partiellement exploitée, est la classification étymologico-sémantique, proposée par KÖNIG et EISENBERG, 1984, p. 322. Dans cette classification typologique, les auteurs distinguent quatre classes : quantificateur universel (p. ex. *toutefois*), subordonnant temporel/conditionnel (p. ex. *quand même, même si*), coexistence inhabituelle de deux phénomènes (p. ex. *néanmoins, tout de même*) et désaccord (p. ex. *en dépit de, au mépris de*). Cette classification va de pair avec le cadre théorique adopté dans les chapitres suivants (la linguistique cognitive), et, par conséquent, elle nous servira d'inspiration.

35. L'attitude adoptée dans le cadre de notre travail est présenté dans la section 2.5.

La classification visée dans cette thèse doit respecter au moins deux facteurs : la définition de la concession présentée dans la section 2.2 et le cadre théorique adopté dans le chapitre 3, la grammaire de construction. Ayant défini la concession comme un phénomène onomasiologique, il faut commencer la classification par l'observation du sens, la forme ne venant qu'après. Et c'est la grammaire de construction qui propose un fond théorique adéquat (les arguments pour ce choix sont présentés dans le chapitre 3).

Ensuite, on peut distinguer trois types de concessifs selon leur rapport à l'expression de la concession (cf. REZAT, 2009, p. 469, ou ŠTRÍCHA, 2015, p. 808) : les concessifs primaires (ou vrais) qui sont monosémiques – ils ne permettent pas d'autre interprétation que concessive. D'ici, ces *echte Konzessiva drängen uns ein Weltbild auf* 'les vrais concessifs nous imposent une vision du monde' (BREINDL, 2004, p. 4). Les concessifs secondaires sont explicites et polysémiques. L'exemple par excellence en est le concessif *certes* qui, nous le rappelons, possède trois emplois : absolu, rectificatif et concessif (ADAM, 1997).

Le côté formel est, en conséquence, un critère classificatoire soumis au critère sémantique. Ici, nous ferons double distinction : selon le plan langagier et selon la facultativité de concessifs. Pour le premier critère, la concession peut s'exprimer au niveau phrastique, textuel ou lexical³⁶ (p. ex. le verbe *concéder*). Ce dernier type reste inexploré dans la littérature – malgré le fait évident qu'il possède un fort potentiel de révéler de nouvelles informations sur la nature même de la relation concessive. L'autre critère formel est la distinction entre les concessifs autonomes et les concessifs support. Dans beaucoup de phrases, la concession s'exprime par plusieurs éléments, comme par exemple dans la phrase suivante :

- (25) **Certes** la fête n'avait pas manqué d'exercer une certaine influence sur les organes de l'équilibre des deux sous-officiers, **mais** deux ans et demi de service militaire prolongé avaient enseigné à ces vétérans de mars 51 l'art de dominer à la perfection les insuffisances du corps humain, et ils parvinrent à franchir sans encombre la haie des regards haineux qui les épiaient de

36. Jusqu'ici, il n'est pas clair si la concession peut se constituer au niveau morphologique, plus exactement au niveau de la formation des mots. Ici, nous laissons cette discussion délibérément de côté, parce que nous n'avons pas de matériel pour soutenir l'une ou l'autre argumentation. Pour la présentation des données allemandes, voir DROBNÍK, 2022c, p. 38.

chaque côté de la grille. (J. Škvorecký, *L'Escadron blindé*, fict)

‘Oslava nezůstala **sice** bez vlivu na jejich rovnovážné orgány, **ale** vojna naučila oba dubnové veterány tak dokonale ovládat nedokonalosti lidského těla, že se jim podařilo bez pohromy projít špalírem nepřátelsky zkoumavých očí u brány.’

Dans la phrase (25), la concession se constitue à partir de deux éléments, *certes* et *mais*. Les deux sont appelés concessifs, mais il y a une différence cardinale entre les deux : tandis que *mais* est obligatoire, *certes* peut être omis, sans trop changer le sens de la phrase. Donc, *mais* sera appelé le concessif autonome, puisqu’il est obligatoire, et *certes* le concessif support – il s’est avéré omissible.

2.5 Concessifs en tchèque

Le but des deux sections suivantes est de présenter les concessifs en tchèque et en français. Étant donné la méthodologie adoptée (voir chapitre 8), nous présenterons les concessifs tchèques d’une manière plus détaillée que leurs homologues français. Cette présentation se fera sous forme de description de la fonction, la forme ne venant qu’après. Vu qu’aucune des grammaires citées ci-dessous n’est une grammaire fondée sur les principes de la linguistique cognitive, nous ne résumerons les informations disponibles que sous forme d’esquisse. Par conséquent, cet aperçu obéit à deux exigences : d’un côté, il respecte les données présentées dans les grammaires, et de l’autre côté, il annonce la classification faite dans le chapitre 9 qui s’appuie sur la classification des variations de la relation concessive, telle que présentée dans la section 2.3.

Dans cet aperçu du système concessif en tchèque, nous nous servons des grammaires suivantes (citées dans l’ordre chronologique) : TRÁVNÍČEK, 1951; KOPEČNÝ, 1958; HAVRÁNEK et JEDLIČKA, 1963; ŠMILAUER, 1966; DANEŠ et al., 1987; GREPL et KARLÍK, 1998; KARLÍK et al., 2012;³⁷ ŠTÍCHA, 2013; PANEVOVÁ, 2014, et ŠTÍCHA, 2015.

Dans les grammaires citées ci-dessus, nous avons consulté les sections portant sur la concession (en tchèque *přípustka*) et collecté les concessifs présentés avec leurs caractéristiques (fonctionnelles ainsi que formelles) répertoriées par les grammaires. La seule grammaire

³⁷. Excepté quelques notes de bas de page, ces deux dernières grammaires présentent les descriptions identiques.

qui ne présente pas les concessifs explicitement (c'est-à-dire avec les commentaires méta-linguistiques) est *Základy české skladby* (KOPĚČNÝ, 1958). Ici, nous avons collecté les concessifs introduits dans les phrases exemples.

Auprès de tous les concessifs cités ci-après, nous avons suivi non seulement leur sens, mais aussi leur position syntaxique, valeur stylistique, étymologie et d'autres informations proposées par les grammairres. Étant donné que, dans les grammairres, ces informations ne sont fournies d'aucune manière systématique, nous ne pouvons pas les citer systématiquement. Nous rencontrerons ces données notamment dans le chapitre 9 où nos résultats sont confrontées à ces indications grammaticales.

Avant de présenter les concessifs concrets, il faut esquisser les préférences générales du système concessif tchèque et ses caractéristiques les plus frappantes. Tout comme en français (voir la section suivante), la concession en tchèque s'exprime, le plus souvent, à l'aide de l'hypotaxe, c'est-à-dire sous forme des propositions subordonnées concessives (en tchèque *vedlejší věty přípustkové* ; voir DANEŠ et al., 1987, p. 490 ; KARLÍK et al., 2012, p. 481 ; KARLÍK, 2017). De plus, les subordonnants à valeur concessive ont une propriété atypique par rapport aux autres subordonnants : ils peuvent relier non seulement les unités phrastiques, mais aussi les termes de la phrase, p. ex. les phrases nominales (cf. PANEVOVÁ, 2014, p. 67) :

(26) Petr, **ač právník**, má málo peněz.

'Pierre, **bien qu'avocat**, a peu d'argent.'

Ici, le subordonnant *ač* 'bien que' n'introduit que le nom *právník* 'avocat', autrement dit une phrase averbale. Cet emploi est, au moins selon les grammairres, vieilli, et cette variante syntaxique ne doit concerner que les phrases concessives – elle est traditionnellement exclue dans le cas des autres subordonnées circonstancielles.³⁸

Viennent ensuite la coordination et les prépositions. Les conjonctions (de coordination) ne sont jamais explicites, vu le fait qu'en tchèque, il n'y a pas de conjonctions concessives primaires. Par conséquent, la concession est toujours « déduite » (en tchèque *vyrozuměná* ; cf. DANEŠ et al.,

38. Toutefois, nous tenons à rappeler que KONVIČKA, 2020, a montré que, dans le tchèque contemporain, cette observation n'est plus juste. Sa construction [*protože X*] 'parce que X' peut s'actualiser par les noms et, en surcroît, elle ne semble pas être limitée à la langue parlée (KONVIČKA, 2020, p. 259).

1987, p. 491) dans ces cas-là.

Dans le domaine des prépositions, il faut souligner un fait bien attesté à travers les grammaires, à savoir que les différences entre les phrases prépositionnelles (concessives) ne sont d'ordre sémantique, mais plutôt d'ordre stylistique (voir p. ex. DANEŠ et al., 1987, p. 105).

Le dernier problème général, si l'on en suit la classification en PDD, est la question de l'existence d'adverbes concessifs. Il y a, en gros, deux courants de linguistes : les premiers disent que les adverbes concessifs n'existent pas en tchèque (p. ex. KARLÍK, 2017), tandis que les partisans du second courant en admettent l'existence (p. ex. DANEŠ et al., 1987, p. 105). Pour une discussion plus profonde, voir DROBNÍK, 2020. Dans ce travail, cette question n'est pas centrale, étant donné l'approche théorico-méthodologique choisie : pour la grammaire de construction, les PDD ne jouent pas de rôle central. Certes, on peut parler p. ex. des « constructions nominales » et ainsi de suite, mais cela n'est qu'une application *a posteriori* des PDD traditionnelles dans le cadre de la CxG qui, par définition, en est indépendante.

2.5.1 Concession pure

La concession pure³⁹ s'exprime en tchèque le plus souvent à l'aide des subordonnants *ačkoliv*, *i když* et *přestože*. D'après ŠTÍCHA, 2013, p. 855, il n'y a pas de différence stylistique ou sémantique/fonctionnelle parmi ces expressions. Mais, à même temps, il ajoute qu'une spécialisation de chaque subordonnant est fort vraisemblable ; seulement les conditions en sont inconnues. Quelques observations préalables sur ces conditions ont été proposées par DROBNÍK, 2022b.

À côté de ces trois subordonnants les plus fréquents, on peut citer les subordonnants suivants (dans l'ordre alphabétique) : *a přece*, *a přesto*, *ač*, *ačkoli(v)*, *ale přesto*, *aniž*, *avšak*, *byť*, *i když*, *jak*, *jakkoli*, *jakkolivě*, *jestli*, *nicméně*, *přece však*, *přesto*, *přesto však*, *přestože*, *sice-ale*, *sice-avšak*, *třeba(s)*, *třebaže* et *však*.

Chaque subordonnant dans ce groupe peut être trouvé dans la plupart des grammaires. De plus, d'après ce qu'on a vu jusqu'ici, les grammaires donnent l'impression que la concession pure ne s'exprime qu'à l'aide des subordonnants. La seule grammaire qui fait référence à d'autres PDD

39. Dans les grammaires de notre langue, ce type de concession assume plusieurs noms possibles : *vlastní přípustka* 'concession propre' dans ŠMILAUER, 1966, et *prostá přípustka* 'concession simple' dans ŠTÍCHA, 2013, et ŠTÍCHA, 2015.

est TRÁVNÍČEK, 1951, qui ajoute dans ce groupe les prépositions *přes* et *proti*, et le *-li* enclitique. Les autres prépositions ne sont pas classées dans une classe sémantique concrète (cf. la citation de DANEŠ et al., 1987, *supra*) ; au contraire, elles ont cette vague étiquette « concession » (voir section 2.5.5).

2.5.2 Concession hypothétique

La concession hypothétique (en tchèque *podmínková přípustka* ; dans KOPEČNÝ, 1958, aussi *zdůrazněná přípustka* ‘concession accentuée’) est conçue, dans les grammaires, plus largement que dans cette thèse. Dans la section 2.3, nous avons vu que la concession hypothétique peut avoir un sous-type spécial qu’il faut distinguer, à savoir les indifférences horizontale et verticale. Vu que les grammaires ne font pas cette distinction, nous ne l’imposerons pas ici.⁴⁰

L’expression de la concession hypothétique est possible par les subordonnants suivants : *a by*, *a kdyby*, *ani kdyby*, *ani když*, [*ani sebe-ADJ*], *ať*, [*ať + cokoli*], [*ať + jakkoli*], [*ať + sebevětší*], [*ať + sebevíc*], *by ani*, *by i*, *byť (i)*, *byť třeba(s)*, *i když*, *i kdyby*, [*i kdyby + sebevětší*], [*i kdyby + sebevíc*], *jakkoli(v)*, *kdyby hned*, *nakrásně*, *nech*, *nechať*, *necht*, *nechtši*, *třeba (i)*.

À remarquer qu’il y a au moins deux caractéristiques frappantes de cette liste : premièrement, quelques subordonnants ont déjà été mentionnés dans la section 2.5.1, qui a présenté la concession pure (p. ex. *i když*). C’est-à-dire, ces subordonnants ont plusieurs fonctions, il sont polysémiques. Deuxièmement, ces subordonnants sont assez souvent composés, complexes. Vu que la plupart des composantes s’avèrent récurrentes, il se pose la question sur le potentiel combinatoire. Voilà un autre argument pour l’emploi de la CxG : déjà dans cette étape-là, nous observons certaines récurrences dans le système concessif. Comme nous le verrons dans le chapitre 3, la CxG peut réduire ces récurrences descriptives et rendre la description plus économique.

La concession hypothétique s’exprime aussi par le biais de l’impératif, qui se combine avec les subordonnants/conjonctions. ŠMILAUER, 1966,

40. La seule exception à cette stipulation est le terme *libovolnost* ou *nezáležnost* ‘indifférence’ (KOPEČNÝ, 1958, p. 273) qui correspond à ce que nous avons appelé dans la section 2.3 l’indifférence horizontale. Puisque nous hésitons à quoi ce terme correspond et quelle est son « envergure » par rapport à nos sens concessifs, nous le laissons délibérément de côté ici. Pour plus de détails, voir DROBNÍK, 2023.

p. 328, illustre cette possibilité par l'exemple suivant :

(27) A **budiž** tvoje bolest jakákoli, ještě se usměješ.

‘Et **quelle que soit** ta douleur, tu souriras encore.’

Vu la rareté relative de ce type de phrases, nous ne les disséquons plus ici. Les analyses plus détaillées se trouvent dans les sections 9.2.3 et 9.2.5.

À côté des subordonnants, il est possible d'exprimer la concession hypothétique également à l'aide des prépositions modifiées par la particule *i* ou *ani* (leur distribution dépend du contexte : positif ou négatif). Donc, les grammaires citent les locutions suivantes : *ani za*, *bez ohledu na to*, *že*, *i bez*, *i přes*, *i za*.

2.5.3 Concession d'opposition

À côté des variations de la relation concessive citées, les grammaires tchèques distinguent, parfois, aussi la concession d'opposition (en tchèque *vztah přípustkově odporovací*) et la concession de comparaison (en tchèque *vztah přípustkově srovnávací*). Concrètement, cette distinction se fait dans les grammaires de ŠMILAUER, 1966; ŠTÍCHA, 2013, et ŠTÍCHA, 2015 (les deux dernières partageant le contenu parfois identique).

La première relation s'exprime notamment par les conjonctions ou une classe spéciale des mots qui, en tchèque, n'ont point de statut clair. Tantôt, on parle des conjonctions, tantôt les grammairiens les appellent adverbes. Fréquemment, ces concessifs sont complexes : *a přece*, *ale*, *avšak*, *leč*, *nicméně*, *ovšem*, *přece*, *přesto*, [*sice* + *a přece*], [*sice* + *ale*] et *však*.

La caractéristique la plus pertinente de ce groupe est la nature secondaire des concessifs : ils n'expriment jamais la concession en tant que sens primaire. Au contraire, les grammaires disent que la concession s'y voit toujours inférée, déduite.

2.5.4 Concession de comparaison

Seule la grammaire de ŠTÍCHA, 2015, p. 827, mentionne la concession de comparaison. Le grammairien cite trois façons comment elle peut être exprimée : *i když*, *jako by* et *jako kdyby*. Il l'illustre avec l'exemple suivant :

(28) Velice rychle usnul, **jako by** po celý den těžce pracoval.

‘Il s’est endormi très vite, **comme s’il** avait travaillé dur toute la journée.’

Aucune de ces subordonnants n’est pas un concessif primaire. Bien au contraire, les trois sont extrêmement polysémiques.

2.5.5 Les expressions à « valeur concessive »

Dans toutes les grammaires citées ci-dessus, on trouve une quantité considérable de concessifs qui ne sont classifiés d’aucune manière détaillée. Dans ces cas, les grammaires se limitent à l’étiquette « concession » (en tchèque *přípustka*). Si un concessif prend dans un ouvrage ce label général et dans l’autre il est spécifié, nous ne considérons que sa variante spécifiée. Si, néanmoins, le concessif n’est pas spécifié dans aucune grammaire, il trouve sa place ici.

Dans le premier groupe de concessifs non-spécifiés appartiennent les prépositions : *bez ohledu na*, *mimo*, *navzdory*, *nehledě na*, *přes*, *při*, *proti*, *v rozporu*, *vzdor* et *za cenu*. Cette non-spécification des prépositions apparaît dans toutes les grammaires. Nous imaginons deux causes de cette situation : *primo*, les différences entre les prépositions (« concessives ») ne sont d’ordre sémantique, mais plutôt d’ordre stylistique (cf. ci-dessus, ou DANEŠ et al., 1987, p. 105). *Secundo*, une raison purement pratique, mais probable : les prépositions sont, traditionnellement, traitées séparément des autres expressions concessives, notamment des subordonnants. Toute justifiée que cette conception puisse être, elle renonce à la classification sémantique qui, on le verra dans le chapitre 9, est non seulement possible, mais aussi révélatrice par rapport au système concessif du tchèque.

L’autre classe contient les concessifs *buď jak buď*, *chtě nechtě*, *chtíc nechtíc* et *děj se co děj*. Bien qu’il s’agisse des éléments phrastiques, c’est déjà KOPEČNÝ, 1958, p. 237, qui les traite en tant que *na příslovce poklesají sousloví* ‘les locutions devenant les adverbes’. Dans le chapitre 9, nous montrerons qu’ils font partie intégrante des expressions de l’indifférence (cf. section 9.2.5).

Il y a encore une PDD, qui s’avère extrêmement marginale par rapport à l’expression de la relation concessive, à savoir les verbes. Les grammaires du tchèque ne mentionnent que le verbe *moci* qui peut, sous certaines conditions qui ne sont pas spécifiées, exprimer la concession,

ou plutôt y participer. Sinon, KOPEČNÝ, 1958, p. 236, offre encore une possibilité, à savoir la répétition du verbe. Il l'exemplifie par la phrase (29) :

(29) **Zlobí se, zlobí**, ale rád tě má.

'Il est fâché, très fâché, mais il t'aime bien.'

Certes, le verbe est doublé. Mais il faut se poser la question si c'est cette opération qui fait naître l'effet concessif. Si l'on omet une occurrence du verbe, l'interprétation de la phrase (30) ne subit pas de modification :

(30) **Zlobí se**, ale rád tě má.

'Il est fâché, mais il t'aime bien.'

Nous croyons qu'en premier lieu c'est la conjonction *ale* 'mais' qui se trouve à la base de l'interprétation concessive. Le verbe répété pourrait plutôt être vu comme un concessif support.

2.5.6 Résumé des concessifs tchèques

Dans les sections précédentes, nous avons abordé les concessifs en tchèque, explorant leur classification dans les grammaires traditionnelles. Nous avons constaté que, bien que les grammaires reconnaissent une vaste gamme de concessifs, il existe une tendance à ne pas différencier de manière approfondie ces concessifs, surtout en ce qui concerne leur sémantique.

La concession pure en tchèque s'exprime principalement par les subordonnants tels que *ačkoliv*, *i když* et *přestože*, avec une remarque de la possible spécialisation de chaque subordonnant. D'autres formes incluent des prépositions, des adverbes, des constructions enclitiques, *etc.*

Pour la concession hypothétique, une variété de subordonnants est également utilisée, et on note une tendance à la composition et à la complexité dans ces formes. Certains subordonnants peuvent également exprimer d'autres types de concession, soulignant leur polysémie.

Les concessifs d'opposition et de comparaison sont mentionnés, mais ils sont moins fréquemment détaillés dans les grammaires. Ces types de concession utilisent des formes qui ne sont pas primordialement concessives, mais acquièrent cette valeur dans certains contextes.

Enfin, les expressions à « valeur concessive », qui n'est pas clairement définie dans les grammaires, incluent diverses prépositions et phrases

phrastiques. Cela indique une certaine indétermination dans la classification des concessifs en tchèque, surtout en ce qui concerne leur sémantique, et souligne le besoin d'une analyse plus poussée et systématique, pour mieux comprendre ces nuances sémantiques.

2.6 Concessifs en français

Cette section suit à peu près la même structure et le même but que la section précédente. La source principale en est la monographie *La Concession en français* d'A.-M. MOREL (1996) qui trace et explique la concession en français. Puis, nous avons puisé les informations aux grammaires : d'un côté dans les grammaires de référence de la langue française, de l'autre dans les grammaires (comparées) du français et du tchèque. Appartiennent dans le premier groupe les ouvrages : CHARAUDEAU, 1992 ; GOFFIC, 1993 ; WILMET, 2007 ; GREVISSE et GOOSSE, 2016 ; RIEGEL et al., 2018, et GOFFIC, 2019. Le second groupe est représenté par les grammaires ŠABRŠULA, 1986, et HENDRICH et al., 2001.

Avant de commencer à présenter les concessifs de la langue française, il s'avère nécessaire de faire une remarque sur les variétés diatopiques du français. Par rapport à notre objectif, il faut souligner que dans cette thèse nous ne décrivons que le système concessif du français métropolitain (voir la spécification de la langue examinée dans le chapitre 8). Bien qu'il n'y ait pas beaucoup d'études qui s'occuperaient des autres variétés, on peut rappeler p. ex. l'étude de LÉARD et LAGACÉ, 1985, qui ont décrit l'expression de la concession dans la variété québécoise. Là, la concession s'exprime à l'aide des concessifs comme p. ex. *quand même que, par exemple, pareil, etc.* Néanmoins, ces concessifs ne font pas l'objet de ce travail, car ils appartiennent à un autre système concessif.

La variation diatopique est étroitement liée à la variation diachronique. SOUTET, 2008, voit la raison des deux types de variation dans le fait que le français, tout comme les autres langues romanes, n'a pas hérité les concessifs latins. D'ici, tous les concessifs du français ne datent que des périodes « françaises » de l'évolution de la langue.

Non seulement le système concessif français montre beaucoup de similarités avec les autres langues romanes, mais il ressemble aussi au système concessif tchèque. Une caractéristique générale, partagée de la plupart des langues indo-européennes (cf. p. ex. KÖNIG et SIEMUND, 2000), est la préférence de l'hypotaxe pour exprimer la concession. Ainsi, les concessifs les plus employés et stables du point de vue de la

grammaire sont les subordonnants (p. ex. *bien que*), encore qu'on peut entendre des voix stipulant le contraire (p. ex. CHEVALIER et al., 1980, montrent, à juste titre, que dans la langue quotidienne, les subordonnants ne sont pas les concessifs les plus fréquents, laquelle observation a un immense impact p. ex. dans la didactique de langues). Viennent ensuite les concessifs de coordination et les concessifs prépositionnels. Seulement MOREL, 1996, ajoute une catégorie cruciale aussi pour cette thèse, à savoir les concessifs lexicaux (cf. aussi nos analyses dans le chapitre 9).

2.6.1 Concession pure

La concession pure, qui englobe les concepts de *certitude* et *adhésion* employés par la grammaire de CHARAUDEAU, 1992, s'exprime en français de différentes manières. La palette des expressions commence par les subordonnants : *bien que*, *comment que*, *encore que*, *malgré (le fait) que*, *quoique*. Ensuite vient la coordination qui peut être exprimée soit par la conjonction *mais*, soit à l'aide de la conjonction et un concessif support, qui apparaît toujours dans le concédé, et qui possède en règle une valeur affirmative (p. ex. *certes*, *effectivement*, *en effet*, *évidemment*, *il est vrai que*, *sans doute*). Les prépositions capables à donner les sens indiqués sont *en dépit de*, *malgré*, *nonobstant*, *pour + que* et *pour aussi + que*.

Parmi les expressions plutôt marginales de la concession pure, on peut trouver dans les grammaires du français les adverbes (*quand bien même*, *tout + que*), les locutions à l'infinitif (*avoir beau + INF*, *pour + INF*), ou bien quelques concessifs lexicaux (*acceptons que*, *certes*, *je reconnais que*, *j'admets que*).

2.6.2 Concession hypothétique

La concession hypothétique (dans les grammaires de provenance tchèque, à trouver sous l'étiquette *podmínkově-připustkový vztah*, dans GREVISSE et GOOSSE, 2016, désignée comme *concession exprimant un fait variable*) s'exprime, tout comme la concession pure, par le biais de plusieurs PDD. La PDD la plus riche et, en même temps, la mieux décrite dans les grammaires de référence, sont les subordonnants : *autant que*, *comment que*, *même si*, *où que*, *quand*, *quand même + COND*, *quoi que*, *si même*, *si + que*, *soit que + soit que*. Ensuite, ce type de concession se laisse exprimer soit par les adverbes (*quand bien même*), soit

par les « tours adverbiaux » (*aussi + que, quelque + que, tant + que, tout + que*). La dernière possibilité introduite par les grammaires sont les prépositions, ou les « tours prépositionnels » (*pour + que, pour aussi + que, pour si + que*).

2.6.3 Concession d'opposition

Le seul concessif qui est censé ouvrir le champ d'interprétation de la concession-opposition est la conjonction *mais* (voir ŠABRŠULA, 1986). Deux remarques sont à faire sur cette discrimination : *primo*, elle semble tributaire de notre tradition tchèque (cf. section 2.5.3), *secundo*, la conjonction peut s'élargir par un concessif support (voir section 2.6.1).

2.6.4 Concession scalaire

En comparaison de la grammatographie tchèque, la grammatographie française distingue un sous-type concessif de plus, à savoir la concession scalaire.⁴¹ Parmi les ouvrages consultés ici, cette distinction a été faite dans la grammaire de GOFFIC, 1993, et CHARAUDEAU, 1992 (où ce type s'appelle la *probabilité*). Les expressions pour l'exprimer sont le plus souvent d'ordre adverbial : *où que, quel ADJ soit-il, quelque + que, si ADJ soit-il*. Néanmoins, on y trouve aussi les concessifs subordonnants (*si + que*), pronominaux (*qui que, quoi que*), ou une locution infinitive (*quitte à INF*).

2.6.5 Les expressions à « valeur concessive »

Comme c'était le cas pour le tchèque, cette dernière classe contient toutes les expressions qui n'ont dans les grammaires que la simple étiquette « concession ». Une bonne source pour cette section était *Le Bon Usage* (GREVISSE et GOOSSE, 2016, p. 1633) qui traite ces concessifs dans le chapitre nommé *Tours divers en rapport avec la concession – mais*, malheureusement, sans aucune spécification fonctionnelle détaillée.

Les premières deux cas non-classifiés sont les subordonnants *en dépit que* et *nonobstant que* (présentés seulement par GREVISSE et GOOSSE, 2016). Les deux sont pourvus de l'étiquette « non-ordinaire », lequel fait témoigner de leurs fréquence négligeable.

41. Nous rappelons qu'elle correspond à ce que nous avons appelé l'indifférence verticale (voir section 2.3).

Il y a une classe syntaxique qui n'était pas systématiquement commentée par rapport à sa sémantique : les concessifs contenant l'inversion du sujet. Chacun de ses concessifs possède son homologue non-inverti ; p. ex. le pendant non-inverti de *tout* ADJ *soit-il* est *tout* ADJ *qu'il soit*. Les autres concessifs sont : *aussi* ADJ *soit-il*, *pour* ADJ *soit-il*, *quel* *soit-il*, *quelque* ADJ *soit-il*, *si* ADJ *soit-il*, *tant* ADJ *soit-il* (leurs homologues ont été présentés dans les sections précédentes).

Pour ce qui concerne les concessifs lexicaux, on trouve dans les grammaires trois locutions suivantes : *coûte que coûte*, *vaille que vaille* et *malgré que j'en aie*. D'après les grammaires, les deux premières ne doivent pas être marquées, alors que la dernière, ayant le sens 'malgré moi', se juge fortement littéraire (voir GREVISSE et GOOSSE, 2016, p. 1634).

La dernière structure traitée par les grammaires du français, qui ne possède aucune information sur sa sémantique, est le tour *tout* + Gérondif. Parfois, on tombe sur la mention que cette structure donne la « concession accentuée », mais cela n'explique nullement son sens, ou bien appartenance à un type concessif concret.

2.6.6 Résumé des concessifs français

Le but de la présente section était de collecter et résumer les concessifs de la langue française, présentés dans les grammaires de référence. On a vu qu'en français, tout comme en tchèque, il est possible de classer ces concessifs selon leur sens – bien qu'approximativement, étant donné les indications parfois floues par rapport à notre but. Ainsi, en respectant les grammaires et la classification faite dans la section 2.3, nous avons discerné et séparé cinq groupes sémantiques de concessifs. Ils calquent la classification faite dans la section précédente pour le tchèque, à une exception près : la concession scalaire qui est inconnue aux grammaires de notre langue.

Ensuite vient la classification en PDD. On a vu que les grammaires présentent toujours les subordonnants concessifs (tels que *bien que*, *quoique*) comme les moyens par excellence pour exprimer la concession. Néanmoins, il y a, dans la linguistique française, des voix qui disent le contraire – et tout cela au moins depuis les années 1980 (cf. p. ex. CHEVALIER et al., 1980). Non seulement pour la langue parlée, mais aussi pour la langue écrite.⁴² Donc, la concession peut également

42. Bien que, évidemment, cette discussion soit fortement influencée par le choix de conception de la concession – on l'a vu dans le chapitre 2.2.2.

être exprimée par le biais des conjonctions, prépositions, locutions figées, *etc.* Vu par le prisme contrastif, cela veut dire que le français et le tchèque sont assez similaires en ce qui concerne le choix des catégories grammaticales. Cela s'avère vrai aussi dans la typologie linguistique (voir p. ex. les articles typologiques de E. König) – si l'on compare nos deux langues avec une langue non-(indo)-européenne, comme p. ex. le chinois (*cf.* HUANG, 2019).

Pour conclure, il faut rappeler une propriété des concessifs qui s'est montrée plusieurs fois ci-dessus, à savoir la polyvalence fonctionnelle : tandis que certains concessifs se restreignent à une seule catégorie fonctionnelle (ainsi p. ex. *bien que* semble restreint à la concession pure), certains autres sont polyvalents, polyfonctionnels. Donc p. ex. le tour *tout + que* peut, selon les grammaires, exprimer non seulement la concession pure, mais aussi concession hypothétique, comme on l'a vu ci-dessus. C'est ici que cristallise de nouveau le but de la présente thèse : voir, le cas idéal, tous les sens possibles de chaque concessifs, et, avant tout, décrire leurs relations – ce qui montrerait la concession sous un nouveau jour.

3 Grammaire de construction

La concession, avec ses nuances subtiles et sa complexité inhérente (décrites dans le chapitre précédent), se présente comme un terrain fertile pour l'exploration linguistique, particulièrement à travers le prisme de la grammaire de construction (dorénavant indiquée aussi CxG), qui nous servira de base théorico-méthodologique. La présente thèse non seulement adopte cette théorie, mais elle veut également y contribuer, notamment dans le domaine de la CxG contrastive basée sur le corpus (voir chapitre 6).

En conséquence, l'objectif du chapitre est double : d'une part, présenter la CxG dans son contexte historique et en énumérer les principes fondamentaux, en soulignant comment elle s'est développée et diversifiée pour embrasser une multitude de perspectives sur la langue et quelle est son relation avec les études slaves et romanes. D'autre part, nous nous attacherons à montrer pourquoi la CxG, avec son attention particulière à la fonction, se révèle particulièrement adaptée pour explorer et décrire la concession, telle que définie dans le chapitre 2.

3.1 Historique de la CxG et son rapport avec les études romanes et slaves

La grammaire de construction se classe parmi les approches linguistiques plutôt récentes – elle n'a évolué que dans les années 80 du siècle précédent (FRIED, 2013). Néanmoins, ses racines sont à trouver déjà dans les années 60, quand Ch. J. Fillmore a publié son influent article *The Case for Case* (FILLMORE, 1968) qui, pour sa part, est inspiré par les *Éléments* de Lucien TESNIÈRE (1988). Étant donné que la grammaire de construction est née dans le milieu anglophone, les premiers travaux faits dans ce cadre théorique portent sur la langue anglaise. Pendant les années 80 et 90, la théorie s'est répandue et, au fur et à mesure, a été développée par plusieurs linguistes (Fillmore, Kay, Sag, *etc.*).

Depuis le début de notre millénaire, nous observons autres développements : la grammaire de construction – étant une approche *usage-based* (voir *infra*) – commence à coopérer avec la linguistique de corpus qui a connu, dans cette époque-là, sa propre expansion (voir chapitre 4). À la suite de ce concours, plusieurs « branches » se sont formées – pour cette raison, la grammaire de construction est conçue comme *eine Familie von Theorien* 'une famille de théories' (FISCHER et STEFANOWITSCH, 2008,

p. 3). Aujourd'hui, on parle par exemple des théories suivantes : École de Berkeley (Fillmore, Kay), grammaire cognitive (Langacker), grammaire de construction cognitive (Goldberg), grammaire de construction radicale (Lakoff, Croft), et ainsi de suite (cf. BENITES, 2017). Pour la coopération des corpus et la CxG, il faut mentionner également l'analyse collostructionnelle, une approche statistique qui a été présentée il y a une vingtaine d'années (STEFANOWITSCH et GRIES, 2003) et qui évolue jusqu'à nos jours.⁴³

Étant donné cet essor, la grammaire de construction s'est répandue au-delà des frontières de l'anglais. Ainsi essayait-on, depuis les années 1990, de décrire également les langues slaves et romanes. Jusqu'ici, l'un des ouvrages les plus systématiques pour cette application de la CxG dans les langues romanes est BOAS et GARCÍA, 2014. On y trouve plusieurs études concernant le français, p. ex. un chapitre portant sur la comparaison de l'infinitif de narration en français et en latin. Bien que ce livre (ou, plus en général, toute la recherche constructionnelle faite sur le français) s'occupe d'un bon nombre de domaines et plans linguistiques (tels que morphologie, formation des mots, grammaticalisation, etc.), un seul plan langagier reste systématiquement presque ignorée – à savoir la syntaxe, sans parler de la syntaxe inter-propositionnelle, dans lequel domaine spécifique rentre la concession.

Pour ce qui concerne la description constructionnelle de notre langue, le « pivot » des recherches est P^r Mirjam Fried, qui se distingue non seulement par ses études sur le tchèque, mais aussi par plusieurs ouvrages généraux qui ont forgé les approches constructionnelles de nos jours (voir p. ex. FRIED et ÖSTMAN, 2004). À rappeler que les études constructionnelles faites sur le tchèque se limitent, comme c'était le cas du français, aux domaines « non-syntaxiques », c'est-à-dire à la formation des mots (p. ex. SLÁMA, 2022), phonétique/phonologie (p. ex. MACHAČ et FRIED, 2021), etc. Les études portant sur la syntaxe – comme p. ex. LEHEČKOVÁ et JANUŠKA, 2020, qui décrivent l'infinitif thématique dans les langues de l'Europe centrale – sont rarissimes.

D'ici l'un de nos buts théorico-méthodologiques, à savoir de proposer, montrer et propager la grammaire de construction contrastive, appliquée dans le domaine de la syntaxe et soutenue par les corpus.

Les explications qui suivent – ainsi que la théorie, telle quelle est conçue

⁴³. Un résumé du développement récent de l'analyse collostructionnelle se trouve dans LEHEČKOVÁ, 2017.

dans cette thèse – sont influencées notamment par les ouvrages des linguistes suivants : Ch. J. Fillmore, M. Fried, J.-O. Östman, A. Goldberg et W. Croft.

Par rapport à ce que nous venons de dire, à savoir la rareté relative des études constructionnelles *sur* le français et notamment *en* français, il faut expliquer les choix terminologiques : nous employons la terminologie française *établie* (à l’instar de LEGALLOIS et PATARD, 2017, et MATHIEU, 2003). Néanmoins, le terme français convenant n’existe pas toujours – dans ces cas, nous optons pour la terminologie anglaise non-francisée, dont le seul but est de garder la référence terminologique.

3.2 Principes fondamentaux

La grammaire de construction déclare – comme chaque théorie scientifique – ses propres principes, *tenets*. Dans cette thèse, il n’est ni possible ni souhaitable de les décrire de manière détaillée.⁴⁴ Néanmoins, nous visons à une brève présentation touchant avant toute chose les déclarations théoriques incontournables pour ce travail.

D’après les auteurs en grammaire de construction (FILLMORE, 1988 ; FRIED et ÖSTMAN, 2004 ; FRIED, 2013 ; FRIED, 2017 ; GOLDBERG, 2003 ; MATHIEU, 2003), cette approche se fait remarquer notamment par les traits suivants – elle est :

- **Interdisciplinaire.** Elle prend en considération les résultats d’autres disciplines – intelligence artificielle, philosophie, mathématique, psychologie, neurosciences, *etc.* L’interdisciplinarité est une qualité qui rend la CxG une approche typiquement cognitive (*cf.* THAGARD, 2001, p. 7).
- **Empirique, usage-based.** La théorie, ainsi que les analyses, reposent sur les données réelles. Cela va de paire avec la conception de généralisation – il s’agit d’une théorie inductive, donc les analyses du matériel langagier sont faites dans la direction *bottom-up*.
- **Non-dérivationnelle.** C’est-à-dire qu’il n’y a pas de dérivations ou transformations dans la CxG. Ce trait l’oppose surtout aux grammaires génératives où la dérivation assume le rôle du principe le plus important de la description des règles de la langue. Par conséquent, si nous considérons en tant qu’exemple la rela-

44. Pour une introduction à la grammaire de construction, voir notamment FRIED, 2013, ou MATHIEU, 2003. Une description plus approfondie se trouve dans FRIED et ÖSTMAN, 2004.

tion actif-passif, la grammaire de construction ne dit pas que l'un soit la dérivation (au sens plus large que ci-dessus) de l'autre – au contraire, dans les coordonnées de la CxG, nous avons affaire à deux constructions indépendantes (JALENQUES, 2017).⁴⁵

- **Sign-based.** La construction, unité de base de la CxG (voir section 3.3), peut être conçue en tant que *extended notion of the Saussurean sign* 'notion étendue du signe saussurien' (HOFFMANN et TROUSDALE, 2013, p. 1). Autrement dit, la construction unifie la forme et la fonction, donc la CxG observe les paires forme-fonction « sédimentées ». De plus, la grammaire de construction est unificatrice, c'est-à-dire elle tient compte de co-occurrence de traits de n'importe quelle nature langagière (FRIED, 2013, p. 10).
- **Générative.** La grammaire de construction repose, comme la grammaire générative, sur le principe de la générativité. La différence est à trouver dans le type de la définition de cette qualité : tandis que la grammaire générative base sur la règle, la grammaire de construction se proclame *constraint-based*. C'est-à-dire que, dans la CxG, tout ce qui n'est pas expressément interdit (par les contraintes constructionnelles) est autorisé. Ainsi, la grammaire de construction est souvent décrite comme maximaliste (cf. par ex. FRIED et ÖSTMAN, 2004, p. 24), elle vise à la description de toutes les phrases grammaticales/possibles d'une langue donnée.
- **Monostratale.** La description constructionnelle n'a qu'une seule couche qui embrasse tous les plans linguistiques traditionnels. Autrement dit, *all information resides at one and the same 'level of representation'* 'toutes les informations résident au même « niveau de représentation »' (FRIED & ÖSTMAN, 2004, p. 25). Très étroitement liée à cette « monostratalité » est la non-modularité : les grammaires de construction ne parlent pas de modules de la production langagière, comme le font les grammaires génératives. D'ici, tout traitement de la langue en production/réception se fait dans un seul « module », à savoir la cognition humaine.

Ci-dessus, nous avons mentionné quelques traits fondamentaux de la

45. Cette conception a pour corollaire l'indifférence face à l'opposition centre-périphérie. CxG ne fait pas cette distinction; dans ce cas-là, elle s'attache plutôt à la théorie du prototype.

grammaire de construction. Malgré sa naissance relativement récente, la CxG est déjà, du point de vue théorique (ainsi que méthodologique), bien décrite, exploitée et établie. Les autres principes, sur lesquels cette approche base, sont résumés p. ex. dans FRIED et ÖSTMAN, 2004.

3.3 De la structure à la construction

Si l'on considère la langue, on remarque, 1^o, que la langue est une chaîne linéaire et, 2^o, qu'elle établit des relations dans cette chaîne – ou non (voir p. ex. ADGER, 2003). Cette stipulation peut être observée à l'exemple ci-dessous :

- (31) Louis XIV a fait construire Versailles pour mieux contrôler la noblesse. (Google)

Dans la phrase (31), nous pouvons distinguer deux sortes de sous-chaînes : dans le premier groupe appartiennent les séquences comme *Versailles pour, contrôler la, etc.* – et on dit que dans ces cas-là, il ne s'agit pas de constituants, il n'y a pas de structure dedans. Au contraire, les sous-chaînes telles que *la noblesse, contrôler la noblesse* ou *mieux contrôler la noblesse* possèdent une structure interne, ils sont constituants, et, par conséquent, ils sont valables du point de vue de la syntaxe. Ce n'est donc que le second groupe qui nous intéresse ici.

Ainsi peut-on appeler tous les éléments provenant de ce second groupe les *structures*.⁴⁶ Cette appellation s'avère cruciale du point de vue de la grammaire de construction, bien qu'elle ne décrive pas directement les structures, telles que conçues ici. Dans le cadre théorique choisi, il faut bien distinguer la construction, qui est l'unité de la description de la langue (voir les paragraphes suivants), et la *structure* qui, par rapport à la construction, a une qualité non-négligeable : elle est dépourvue de sens, il ne s'agit que de son côté formel.

La *construction*, au contraire, est l'unité de base de la grammaire de construction. Elle est définie en tant que *form and meaning pairing* 'appariement de la forme et du sens' (GOLDBERG, 2006, p. 3) qui se caractérise par sa stabilité et apprenabilité. La relation entre la forme et le sens⁴⁷ touche tous les niveaux de la langue (cf. section 3.2) : ainsi,

46. Si, dans la suite du texte, nous voulons éviter l'emploi terminologique du mot construction, nous nous servons des mots *structure* ou *expression*.

47. Le « sens » est à comprendre le plus largement possible. Par conséquent, dans les ouvrages anglophones, on s'aperçoit de deux appellations : *meaning* 'signification' et *function*

la CxG tient compte des constructions lexicales, constructions semi-dotées (en anglais *partially filled*), constructions abstraites, *etc.* Parmi les constructions, nous trouvons également les morphèmes ou, à l'autre côté du spectre, les modèles communicationnels – par ex. le *mouvement concessif* (ADAM, 1990 ; SCHNEDECKER, 1992). En général, les constructions peuvent, métaphoriquement, être décrites en tant que *ready-made 'recipes' or formulas* 'recettes ou formules toutes faites' (ÖSTMAN et FRIED, 2004, p. 6).

La construction est une unité abstraite, *émique*. Sa réalisation, donc son pendant *étique*, s'appelle *construct*. Par exemple, si l'on connaît la construction lexicale [ex-NOM] portant le sens de *l'état ou la position antérieure d'une personne* ("AF9", 2017), on peut produire et comprendre les constructs *ex-mari, ex-champion, ex-ministre, etc.*, mais on ne trouvera pas les mots *exemple, exister, etc.*, dans la portée de cette construction, car dans ces cas-là, il ne s'agit pas de préfixes.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, il y a plusieurs types de constructions. Les constructions sont classées par ex. d'après le plan langagier, le niveau d'abstraction, la valence, *etc.* (*cf.* p. ex. la classification de HOFFMANN et TROUSDALE, 2013). Ici, nous n'aborderons que les deux premiers cas : suivant la distinction traditionnelle des plans langagiers, DIESSEL, 2015, p. 298, distingue les constructions morphologiques (morphèmes, mots) et syntaxiques (constructions plus complexes). Néanmoins, cette distinction n'est qu'approximative – la grammaire de construction ne fait pas de distinction théorique entre ces niveaux. Au contraire, la littérature constructionnelle parle du continuum lexique–syntaxe. Pour la plupart des linguistes, ce continuum présente un *axiome essentiel de cette famille théorique* (BENITES, 2017, p. 61). Dans cette thèse, étant donné le thème, nous travaillerons avant toute chose avec les constructions dites syntaxiques.

La deuxième distinction se fait remarquer par le fait qu'elle crée l'axe entre le pôle concret et le pôle abstrait. De nouveau, il s'agit d'un continuum. Autour du pôle concret, il se trouvent les constructions dotées par le lexique (appelées *filled constructions* en anglais), donc les constructions lexicales, p. ex. [*pomme*], les constructions idiomatiques, p. ex. [*rotten apple*] 'brebis galeuse', et ainsi de suite. Dans ce texte, nous 'fonction'. Les deux évoquent dans ce cas précis la même chose ; ainsi, sous ces dénominations, on comprend par exemple le sens du mot *pomme*, ainsi que le sens (« fonction ») assez général de la prédication. (Repris de l'entretien avec P^f M. Fried.) Dans cette thèse, nous nous servons des deux termes, sans différencier leurs sens.

marquerons chaque construction (au sens terminologique du mot) par les crochets, donc par exemple [*ať* + *sebe*-ADJ] sera une construction. Dans le cas des constructions-mots, cette notation ne sera pas respectée si le statut de construction du mot concret sera clair du contexte, donc [*ačkoli*] égale à la formulation « la construction *ačkoli* ».

Entre les deux extrémités, on discerne les constructions semi-dotées (appelées *partially filled constructions*). Dans ces constructions, il y a des traits formels définis, ainsi que non-définis. Cela peut être montré par la construction [*sebe*-ADJ] – cette construction génère les réalisations (c'est-à-dire constructs) comme *sebelepší*, *sebehorší*, etc. Le côté abstrait du continuum contient les constructions sans spécification lexicale, et on parle des constructions schématiques.⁴⁸ L'exemple typique de ce type de construction est la construction prédicative [NOM VERB].

Dans la section précédente, nous avons dit que la grammaire de construction est *constraint-based*. À rappeler qu'il y a deux types de contraintes : les *weak constraints* 'contraintes faibles' et les *strong constraints* 'contraintes fortes' (cf. HILPERT, 2005, ou HILPERT, 2010). Les dernières sont les contraintes qu'il faut respecter toujours, pour que le construct ne soit pas agrammatical, voire complètement incompréhensible. Les premières esquissent plutôt un prototype, donc, dans la plupart de réalisations d'une construction concrète, elles sont respectées, mais elles ne doivent pas l'être toujours. Les actualisations « aberrantes » (par rapport au prototype) sont parfois appelées *allostructions* (voir CAPPELLE, 2006). ZEHENTNER, 2023 écrit que les *allostructions* sont *modelled as separate constructions with distinct syntactic features; their meaning is similar but they can also feature further semantic and/or pragmatic details which distinguish them* 'modélisés comme des constructions distinctes avec des caractéristiques syntaxiques distinctes; leur sens est similaire mais ils peuvent également présenter des détails sémantiques et/ou pragmatiques supplémentaires qui les distinguent'.

La dernière question qui se pose sur les construction est d'ordre plutôt pratique : comment noter la construction ? (cf. aussi ci-dessus) En général, n'importe quelle notation est suffisante, si elle collecte, d'une manière synoptique, toutes les propriétés de la construction en question. La façon la plus simple est une seule description « en prose » qui

48. La schématicité veut dire non-spécification lexicale.

énumère systématiquement les traits. Pour visualiser les constructions, on emploie de nos jours deux moyens : les tableaux simples et les matrices AVM (angl. *attribute-value matrices*). Les tableaux conviennent notamment à la comparaison, car, dans la plupart des cas, une ligne correspond à un type concret de propriétés constructionnelles (pour en voir l'application dans la recherche, nous renvoyons le lecteur p. ex. à FRIED et LIPSKÁ, 2020). Les matrices donnent des informations équivalentes, mais sous forme de *boxes*, boîtes. Chaque boîte se divise en deux parties : les sous-boîtes internes où sont notées les propriétés formelles (morphologie, lexicale, syntaxe interne, information phonologique, etc.), et la boîte en tant que telle qui, pour sa part, porte l'information sur la fonction (syntaxe externe, pragmatique, sémantique, etc.). Dans le cadre du présent travail, nous décrirons les constructions notamment en prose.

La fonction peut également être décrite sur *plusieurs* constructions, non seulement sur une seule. Cette description est possible grâce aux cartes sémantiques (en anglais *semantic maps* ; voir HASPELMATH, 2003, pour les bases), dans lesquelles on relie les constructions à la même fonction. Les linguistes ont déjà très bien montré que les cartes sémantiques présentent un moyen efficace pour la « carthographie » de la grammaire. À partir des cartes, on peut décrire et comparer non seulement la situation synchronique, mais aussi l'évolution diachronique. Pour illustrer la démarche, HASPELMATH, 2003, propose plusieurs exemples, reposants sur les études antérieures, par exemple la différence entre la préposition anglaise *to*, et son homologue français *à*.

Jusqu'ici, nous avons parlé des principes fondamentaux de la grammaire de construction et de ce qui c'est la construction. En tant que clef de voûte, il faut ajouter une notice sur la manière dont la grammaire de construction conçoit la langue. Avant toute chose, la CxG travaille avec les axiomes que, premièrement, les *constructions exist in every language* 'les constructions existent dans toutes les langues' (GOLDBERG, 2006, p. 9), et que, deuxièmement, *all levels of grammatical analysis involve constructions* 'tous les niveaux d'analyse grammaticale impliquent des constructions' (GOLDBERG, 2006, p. 5). Il en découle que la grammaire de la langue est, en fait, l'inventaire des constructions de cette langue (ce que l'on appelle, à l'instar de *lexi-con*, un *constructi-con*).

La concession, qui fait l'objet du présent travail, n'est, par rapport à la grammaire « entière », qu'un sens qui touche un ensemble relativement

minuscule de constructions. Ainsi, le but de la présente thèse peut être vu même de ce côté-là : nous décrirons un sous-constructicon, à savoir le constructicon concessif du tchèque et du français. Comment et pourquoi le faire sera discuté dans la section suivante.

3.4 CxG et la concession

Comme nous l'avons dit dans les sections précédentes, la grammaire de construction peut être employée à succès pour une description systématique de n'importe quel phénomène linguistique, même de la concession. Néanmoins, il n'y a, jusqu'ici, pas beaucoup de travaux s'occupant de la concession sous le prisme de cette théorie. Pour le tchèque, nous ne savons d'aucune étude. Le français possède déjà au moins une étude linguistique faite dans ce domaine théorique qui traite l'évolution des subordonnées concessives, à savoir celle de COMBETTES et DARGNAT, 2016. À noter que cette situation ne concerne, dans nos deux langues, pas seulement la concession, mais plutôt le domaine entier de la syntaxe propositionnelle (voir ci-dessus). Pour les langues germaniques, nous trouvons plusieurs travaux, p. ex. HILPERT, 2005 ; LEUSCHNER, 2020. Il en découle que, pour la présente thèse, il n'y a pas beaucoup de prédécesseurs. D'ici nos difficultés théorico-méthodologiques (voir la suite du texte) et, en même temps, le *novum* du travail.

La première question que nous devons nous poser est : pourquoi devrait-on choisir la grammaire de construction pour une description (contrastive) de la concession ? À notre connaissance, cette question n'a pas encore été ni posée ni répondue. Et pourtant, elle s'avère cruciale. Voici quelques arguments pour ce choix théorique dans notre thèse :

Le premier argument découle de la nature de la concession. Dans la section 2.2.2, nous avons défini la concession en tant qu'un phénomène *onomasiologique*. D'ici la primauté du sens – qui joue le rôle principal également dans la grammaire de construction. Autrement dit, la concession est, notamment du point de vue de la forme langagière, très vague. Cette propriété va de pair avec le cadre théorique, car la CxG n'a aucun problème – ni théorique, ni pratique – avec ce « vague ». Au contraire, la CxG suppose que les frontières claires n'existent pas dans la langue humaine (cf. p. ex. FRIED, 2015).

Deuxièmement, la grammaire de construction ne s'intéresse pas seulement à la syntaxe (au sens traditionnel du mot), mais également aux autres plans langagiers. Ainsi observe-t-on, à côté de la syn-

taxe, le choix du lexique, la prosodie, les préférences morphologiques/morphosyntaxiques, la caractéristique pragmatique, et ainsi de suite. Bien que les plans langagiers tels que la phonologie ou la pragmatique soient hors de portée de cette thèse, il sera éventuellement possible de renouer avec ce travail et les ajouter à notre description.

L'autre argument porte sur la sémantique : comme nous l'avons vu, la CxG accorde le primat classificationnel au sens/fonction. De surcroît, elle sait, à l'aide des cartes sémantiques (voir ci-dessus), très efficacement classifier et relier ces fonctions. Cette approche a double avantage : 1^o, elle peut montrer les liens fonctionnels parmi les concessifs, et, 2^o, la cartographie sémantique a le potentiel de révéler les liaisons externes de la concession, donc p. ex. la relation avec l'opposition ou la simultanéité (cf. section 2.2.3). Le but de cette thèse est notamment de décrire les relations à l'intérieur de la concession, les relations externes étant secondaires.

Le quatrième argument pour l'application de la grammaire de construction a un rapport avec la méthodologie choisie, ou, plus concrètement, la source de données linguistique : le corpus (voir chapitre 4). Dans le domaine des études constructionnelles, ainsi que dans la théorie elle-même, les corpus sont utilisés très souvent en tant qu'une source privilégiée de données (voir p. ex. les travaux de M. Hilpert), et cela s'avère vrai aussi dans notre milieu (voir p. ex. LEHEČKOVÁ et JANUŠKA, 2020 ; SLÁMA, 2022). Les liens entre la CxG et les corpus sont si forts que dès les débuts, non seulement que l'on les remarquait (cf. le terme *data-friendly theory* 'théorie compatible avec les données', forgé par JANDA, 2013, p. 2), mais on a même vu naître de nouvelles branches de la grammaire de construction qui s'orientent explicitement aux données (quantitatives), telles que l'analyse collostructionnelle (voir ci-dessus). La dernière raison pour le choix de la CxG est la particularité cognitive de la concession. La concession, nous l'avons déjà dit dans le chapitre 2, est une des relations les plus complexes aux niveaux phylogénétique ainsi qu'ontogénétique (voir LYDA, 2008, p. 146).

4 Linguistique de corpus

Dans ce chapitre, nous nous plongerons dans la linguistique de corpus, outil indispensable pour notre analyse de concessifs, qui – par la richesse et l’authenticité de ses données – offre une plateforme inégalée pour l’analyse de phénomènes linguistiques, y compris la concession. Notre exploration s’ancre dans une démarche interdisciplinaire, empruntant à la fois à la grammaire de construction, à la linguistique de corpus, et à la linguistique contrastive, laquelle combinaison de théories sera présentée dans le chapitre 6.

L’objectif principal de ce chapitre est triple. Premièrement, nous présenterons le corpus comme outil de recherche, en soulignant son caractère qui permet une exploration rigoureuse et (relativement) exhaustive des phénomènes linguistiques. Deuxièmement, nous commenterons le contexte historique de la linguistique de corpus, révélant ainsi son évolution et sa place centrale dans les études linguistiques modernes – tout cela surtout par rapport au thème du présent travail. Troisièmement, et plus spécifiquement, nous expliquerons en quoi les corpus sont particulièrement adaptés pour notre thèse, en relation avec la CxG et l’analyse de la concession.

4.1 Linguistique de corpus en général

Pour commencer cette présentation, il faut nécessairement savoir ce qui est le corpus, car il présente toujours une *sine qua non* pour la linguistique de corpus (voir ČERMÁK, 2017b, ou ZUMRÍK, 2020). ČERMÁK, 2017a, définit le corpus de manière suivante :

Rozsáhlý soubor autentických textů (psaných nebo mluvených) převedený do elektronické podoby v jednom formátu tak, aby v něm bylo možné jednoduše vyhledávat jazykové jevy.

‘Un **vaste** ensemble de textes **authentiques (écrits ou parlés)** convertis en format **électronique** dans un format unique afin de permettre une recherche facile de **phénomènes de langue**.’⁴⁹

Cette définition, bien que concise, vaut une dissection minutieuse, car elle nous aidera à expliquer l’utilité et les avantages du corpus par rapport à notre travail. Dans ce qui suit, nous commentons les parties de la définition mises en gras :⁵⁰

49. Les mises en gras ont été faites par l’auteur.

50. Nous avons déjà analysé cette définition dans DROBNÍK, 2022a.

Vaste. Le corpus fournit une bonne quantité de données linguistiques ; aujourd’hui, il n’est pas exceptionnel de travailler avec un corpus à plusieurs milliards de mot textuels. De cette vastitude découle l’objectivité relative du corpus qui – par l’énorme quantité de données – minimise l’effet de la subjectivité nécessairement présente dans les textes particuliers (cf. CVRČEK et KOVÁŘIKOVÁ, 2011). Le corpus devient donc l’outil par excellence pour une exploration et description de la langue. Assez souvent, l’emploi du corpus va de pair avec une évaluation statistique plus ou moins détaillée. Dans cette thèse, nous ne visons pas la description quantitative (voir chapitre 8), mais plutôt qualitative, avec un but primaire : explorer le plus grand nombre possible de concessifs dans les deux langues. L’évaluation statistique ne nous servira que de support (non-systématique) en décrivant ce système complexe.⁵¹

Authentique. Le corpus nous offre les données linguistiques authentiques. Néanmoins, cette qualité – positive, à première vue – a une tête de Janus : d’un côté, elle s’avère avantageuse, et il n’est pas nécessaire d’expliquer pourquoi les linguistes souhaitent travailler avec les données réelles (pour une discussion, voir p. ex. ČERMÁK, 2017b). Les inconvénients sont moins visibles. Avant toute chose, il s’agit de différentes « fautes », causées soit par le traitement automatique, soit par les locuteurs eux-mêmes. Bien évidemment, la nature de fautes est discutable dans ce cas-là, surtout par rapport au locuteur (voir ZUMRÍK, 2020). Comme nous le montrerons dans le chapitre 8, les fautes évidentes (techniques) seront éliminées, tandis que les autres « fautes » de n’importe quelle nature seront ignorées.⁵²

Écrit ou oral. Le corpus n’est pas d’un seul type. Au contraire, il existe une bonne quantité de types de corpus qui seront brièvement présentés ci-dessous. L’une des distinctions les plus importantes se fait selon le médium : soit le corpus contient les textes écrites, soit les textes oraux (on parle des corpus parlés). Dans ce travail, nous n’employons que les

51. Les notions de la statistique de corpus sont expliquées p. ex. dans BREZINA, 2018.

52. À souligner que toute élimination de fautes commises p. ex. par rapport à la codification est dénuée de sens (sans parler de délimitation de la faute, cf. BENEŠ, 2019). Pour rendre cette discussion plus concrète, certaines grammaires disent que le subordonnant tchèque *aniž* ‘sans que’ soit obligatoirement suivi par l’indicatif (cf. section 2.5). Mais les corpus nous montrent que cette stipulation n’est plus valide dans l’usage ; tout au contraire. Et c’est ce côté descriptif qui est non seulement le but de notre thèse, mais aussi l’objectif déclaré de la CxG (voir section 3.2).

corpus écrits (voir surtout chapitre 8).

Électronique. Les textes de corpus sont stockés, sous forme électronique, dans l'ordinateur, ce qui facilite énormément non seulement la recherche, mais aussi la classification et l'évaluation des occurrences. Néanmoins, les questions d'ordre technique ne font pas l'objet de la présente thèse, et ne seront donc pas touchées ni dans la suite du travail. Pour une explication du côté technique (témoignant d'une compréhension approfondie du problème) voir POŘÍZKA, 2014.

Phénomènes de langue. Le dernier passage mis en gras dans la définition du corpus est la mention qu'il facilite la recherche des phénomènes langagiers. Assez vague, cette stipulation dit, bien qu'indirectement, que le corpus rend possible toute recherche de (presque) n'importe quel « phénomène de langue », sur tous les niveaux/plans de langue : phonologie/phonétique/graphie (p. ex. distributions de graphèmes), morphologie (p. ex. le futur synthétique en tchèque; cf. OSOLSOBĚ, 2014), syntaxe (p. ex. quel mode verbal avec *avant que* ?), et ainsi de suite. À souligner que, dans le corpus, on cherche toujours exclusivement les formes – il n'est pas possible de chercher, p. ex., d'après la sémantique.⁵³

Les corpus, tels que délimités dans les paragraphes précédents, ont déjà subi un développement remarquable. Ils naissent dans les années 60 du siècle précédent (cf. ČERMÁK, 2011), mais il est intéressant de noter que les méthodes employées par la linguistique de corpus ont été connues déjà des siècles auparavant : pour l'approche quantitative de Jan Amos Komenský (*Comenius*, XVII^e siècle), les méthodes exploitées aux XVIII^e et XIX^e siècles, etc. (SEDLAČÍKOVÁ, 2012). Autrement dit, la tradition de linguistique quantitative – dont la linguistique de corpus n'est qu'une sous-branche (cf. ČERMÁK, 2017a; ČERMÁK, 2017b; SEDLAČÍKOVÁ, 2012) – est déjà relativement longue sous nos latitudes. Pour le prédécesseur direct du corpus (notamment du *Český národní korpus* 'Corpus national tchèque'; voir chapitre 8) passe aujourd'hui le *Lexikografický archiv při ÚJČ* 'Archives lexicographiques de l'Institut de la langue tchèque', fondé en 1911; certes, les lexicographes de ja-

53. Certes, il y a déjà des corpus à l'annotation sémantique, mais premièrement, ils sont encore très rares, et deuxièmement, l'annotation sémantique se fait toujours à partir de la forme, donc son statut nous paraît, au moins par rapport à ce travail, fort douteux. D'ici, nous les ignorons, mais voir p. ex. POLÁKOVÁ et al., 2015.

dis n'utilisent pas encore les corpus, mais leur buts sont assez proches aux objectifs de la linguistique de corpus contemporaine (SEDLAČÍKOVÁ, 2012).

Les premiers corpus apparaissent aux États-Unis dans les années 1960 (*Brown corpus*), et les deux décennies suivantes passent pour les *učňovská léta* 'années d'apprentissage' (ČERMÁK, 2011) où les corpus ne contiennent que quelques millions de mots. Un grand essor surgit dans les années 80 et 90, quand la taille des corpus croît très vite (on parlerait ici des centaines de millions de mots); grâce à ce développement, ČERMÁK, 1995, appelle les années 1990, avec une clairvoyance remarquable, une décennie de la linguistique de corpus. Après 2000, les corpus atteignent les premiers milliards de mots, ce qui est le mérite des grands corpus de web (cf. p. ex. BENKO, 2014).

Et quelle est la situation aujourd'hui, en 2024? Tout d'abord, il faut rappeler qu'à nos jours, il n'y a pas de langue européenne qui ne possède aucun corpus (observation faite par ČERMÁK et SCHMIEDTOVÁ, 2004, il y a déjà 20 ans...). Comme nous l'avons vu dans le paragraphe précédent, les corpus atteignent plusieurs milliards de mots, et par cette qualité indéniable ils *výrazně převyšují jakýkoli jiný dostupný zdroj dat, a to co do hlediska kvantity, kvality i výtěžitelnosti* 'dépassent largement toute autre source de données disponible, tant en termes de quantité, de qualité que d'exploitabilité' (CVRČEK et KOVÁŘÍKOVÁ, 2011, p. 115). Il en découle qu'il s'agit sans aucun doute d'une source privilégiée des données linguistiques.

Néanmoins, la perception des corpus n'est pas la même dans toutes les traditions linguistiques. Tandis que dans la linguistique tchèque, les corpus de toute sorte sont aujourd'hui de règle,⁵⁴ la tradition française s'avère encore un peu réticente, la recherche dans le domaine étant restreinte aux laboratoires spécialisés – citons, à titre d'exemple, l'ATILF

54. Nous n'hésitons pas à dire que la linguistique de corpus a, dans notre pays, trois grands centres : Prague (Université Charles), Brno (Université Masaryk) et Olomouc (Université Palacký). Pour la recherche sur les langues romanes, on pourrait ajouter un quatrième, à savoir České Budějovice (Université de Bohême du Sud). Leur activité est fort perceptible dans plusieurs domaines : des projets (p. ex. *Český národní korpus* à Prague), la recherche (voir à peu près toutes les références de provenance tchèque dans la liste bibliographique), la formation (nous citons également quelques mémoires et thèses concernant le thème du présent travail), la méthodologie de recherche, ou même la création de propres corpus (cf. POŘÍZKA, 2014), la grammatographie (grammaires basées sur le corpus consultées dans cette thèse : CVRČEK, 2015; PANEVOVÁ, 2014; ŠTÍCHA, 2013; ŠTÍCHA, 2015) – et ainsi de suite.

(*Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française*), un laboratoire qui dresse p. ex. le corpus Frantext. La linguistique française, elle aussi, a cueilli tout récemment de premiers fruits, matérialisés par exemple par *La Grande grammaire du français* ABEILLÉ et al., 2021.

Comme nous venons de le remarquer sur les lignes précédentes, il existe plusieurs types de corpus. Pour les objectifs du présent travail, il suffit de suivre la classification de ČERMÁK, 2011, qui distingue quatre axes sur lesquels les corpus peuvent être classifiés :

1°, on distingue les corpus de la langue synchronique et diachronique. 2°, la distinction porte sur le médium de la langue – à savoir : si la langue est écrite, parlée, ou même, de nos jours de plus en plus fréquemment, accompagnée par une vidéo. Suivant l'ordre de présentation, on parle des corpus écrits, parlés et multimodaux.

3°, il faut considérer également le contenu du corpus concret. Soit le corpus peut aspirer à la représentation de la langue « entière », c'est-à-dire sous toutes ses formes d'emploi, dans tous ses registres (tels que belles-lettres, journaux, textes scientifiques, *etc.* – tout en respectant, par les proportions des échantillons respectifs, les relations quantitatives apparaissant dans l'usage). Ces corpus portent l'étiquette *de référence* ou *représentatifs* (en anglais, *representative corpora*).⁵⁵ À côté des corpus représentatifs seront mis les corpus spécifiques qui représentent toujours un échantillon défini de la réalité (extra-)linguistique. Ces corpus sont souvent créés pour différentes disciplines scientifiques, comme linguistique (voir p. ex. DROBNÍK, 2024a), médecine, droit, *etc.* Il est évident que ces corpus ne représentent pas la langue dans son intégralité.

4°, la différence se fait aussi selon le nombre de langues incluses dans le corpus. Ainsi distingue-t-on les corpus monolingues (contenant une seule langue), et les corpus plurilingues (plusieurs langues ; nous reprenons cette terminologie française de LÉGLISE et ALBY, 2013, p. 98). Pour ces derniers, il faut distinguer certains sous-types, à savoir les corpus parallèles où les éléments de langue (p. ex. phrases, paragraphes...) sont alignés les uns aux autres, et les corpus comparables qui ne sont pas alignés, mais qui contiennent les textes (surtout thématiquement) similaires (une présentation plus détaillée se trouve dans CHLUMSKÁ,

55. Le terme *reference corpora* a, tout comme en tchèque, un sens bien différent. La terminologie de linguistique de corpus semble mieux établie en tchèque et en anglais qu'en français. À notre connaissance, les deux termes se chevauchent en français.

2014).

En se basant sur ces quatre qualités, il est possible de définir également les corpus exploités dans le cadre de la présente thèse : tous corpus employés ci-dessous sont synchroniques et ils contiennent des textes écrits. Les corpus monolingues sont partiellement représentatifs, partiellement spécifiques ; les corpus parallèles ne sont que spécifiques. Pour ce qui concerne le dernier critère, nous exploitons les corpus monolingues ainsi que plurilingues (ou, concrètement, parallèles). La différence, et surtout les spécificités des deux susdits seront expliqués dans le chapitre 8.

Le travail avec les corpus parallèles s'avère spécifique notamment dans deux cas : du point de vue de son exécution technologique et de son contenu. Pour ce qui concerne la première dimension, il faut mentionner avant toute chose l'alignement du corpus – il peut se faire au niveau de la phrase, du paragraphe, du texte, *etc.* Cette granularité a le potentiel d'influencer la recherche ou, au moins, de la rendre plus ou moins compliquée, voire opaque. Vont de pair avec cette propriété les annotations, faites, elles aussi, à plusieurs niveaux : morphologique, syntaxique, sémantique, *etc.* (pour en aller plus loin, voir surtout ČERMÁK et SCHMIEDTOVÁ, 2004 ; ČERMÁK et ROSEN, 2012). Dans ce travail, la problématique ne sera évoquée que dans les cas où.

Pour le contenu, il y a plusieurs questions à répondre : outre la (non)-représentativité du corpus (voir ci-dessus, ou CHLUMSKÁ, 2014), il ne faut pas oublier le sens de la traduction.⁵⁶ On distingue les corpus parallèles unidirectionnels (soit p. ex. $A \rightarrow B$) et bidirectionnels (donc $A \leftrightarrow B$). Chacun de ces sous-types du corpus a ses propres qualités spécifiques qui seront expliquées dans le chapitre 8. Pour plus d'informations voir p. ex. CHLUMSKÁ, 2014 ; NÁDVORNÍKOVÁ, 2017a ; NÁDVORNÍKOVÁ, 2017b.

4.2 Le corpus, la CxG et la concession

Après avoir présenté le corpus en tant que tel, il se pose une question cruciale : cet outil, est-il bien choisi en tant que source de données pour notre recherche ? Bref, la réponse est « oui ». Pour montrer que cette

⁵⁶ Pour que cette exposition soit claire, considérons uniquement les corpus bilingues (contenant les langues A et B), et les deux directions possibles : $A \rightarrow B$ et $B \rightarrow A$. Cette simplification est toutefois aisément généralisable, étant donné que la traduction se fait *toujours* entre deux langues.

réponse laconique est bien-fondée et délibérée, nous argumentons dans cette section à l'aide de deux lignes de raisonnement : *primo*, nous nous appuyons sur l'état de l'art dans ce domaine, *secundo*, nous apportons nos propres arguments pourquoi le corpus présentent l'outil idéal par rapport à notre recherche.

Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre 2, il existe une quantité considérable des études linguistiques portant sur la concession. Relativement rares sont toutefois les recherches qui basent sur les corpus, sans parler de l'emploi de la grammaire de construction. À notre connaissance, il n'y a aucune étude faite dans le domaine tellement délimité, au moins pour le tchèque et le français (les études similaires pour d'autres langues étant aussi rares, cf. HILPERT, 2005, ou LEUSCHNER, 2020). Pour ce qui est des travaux sur la comparaison de la concession en tchèque et en français basée sur le corpus, il n'y a que quelques mémoires de licence ou master (BUREŠOVÁ, 2013 ; DROBNÍK, 2019 ; DROBNÍK, 2020 ; MOSTOVÁ, 2017, et VÍCHOVÁ, 2015). De plus, ces mémoires se consacrent aux concessifs les plus fréquents, c'est-à-dire conjonctionnels – à une exception près : DROBNÍK, 2019, qui dépouille la construction [avoir beau INF]. D'ici, nous constatons un manque considérable de travaux faits dans ce champ-là qui mérite d'être comblé (on en a vu les argument dans la section 3.4, les autres seront présentés ci-dessous). Les arguments pour l'emploi des corpus dans le cadre de notre travail se trouvent, en effet, déjà dans la définition du corpus proposée ci-dessus (section 4.1), qui sera répétée :

Un **vaste** ensemble de textes **authentiques (écrits ou parlés)** convertis en format **électronique** dans un format unique afin de permettre une recherche facile de **phénomènes de langue**.

On peut, de nouveau, repérer les mots clé qui éclaircissent les avantages du corpus (voir ci-dessus) :

Vaste. Étant donné l'objectif de la thèse, il faut *nécessairement* chercher les occurrences dans un ensemble très large de textes. Autrement dit, plus large le corpus choisi, plus probable de trouver de nouveaux concessifs (cf. les observations statistiques de BARONI, 2009). Ce raisonnement explique pourquoi les corpus sont, par rapport au but décrit dans le chapitre 1, un outil idéal à exploiter. Néanmoins, certains phénomènes ne peuvent pas être trouvés ou vérifiés dans le corpus, pour plusieurs raisons : peu de données dans le corpus, incapacité du

corpus de donner la preuve négative, et ainsi de suite. Ces problèmes marginaux se combinent d'habitude par des moyens additionnels, tels que questionnaires,⁵⁷ *etc.* (cf. CVRČEK, 2015).

Authentique. Notre travail ne vise ni les phrases exemples forgées ni des conclusions mal-fondées. Tout au contraire, il veut décrire la langue telle quelle est, et cela à l'aide du matériau tiré directement de l'usage.⁵⁸ Certes, nous émettons des hypothèses, mais il s'agira toujours des hypothèses basées sur des occurrences réelles. Ainsi, même ici le corpus est censé avoir un grand atout.

Écrit ou oral. Le corpus facilite non seulement la description de la langue écrite, mais aussi de la langue parlée. Bien que la seconde ne soit pas le but de cette thèse, il est possible, de poursuivre la recherche dans ce domaine dans le futur. De plus, il s'est montré fort probable que la langue parlée a dans le domaine de la concession, tout comme ailleurs (cf. BLANCHE-BENVENISTE, 1997), ses particularités. Pour l'illustrer, l'une d'eux est sans aucun doute l'insubordination liée aux subordonnants concessifs tchèques tels que *i když* 'même si', *ačkoli* 'bien que', *etc.* (nous l'avons discuté dans DROBNÍK, 2022b, ou DROBNÍK, à paraître).

Électronique. Le fait que le corpus rend possible la recherche électronique facilite énormément le travail : à n'importe quelle demande, le corpus répond en un « rien de temps », ce qui se montre incroyable par rapport aux études linguistiques faites encore cinquante ans auparavant. Cette dimension du corpus peut probablement expliquer le manque de descriptions des concessifs non-prototypiques : vu l'inexistence de corpus, les linguistes d'autrefois ne savaient pas les saisir, parce qu'ils ne disposaient pas d'un outil tellement puissant.

Phénomènes de langue. Le dernier point de repère dans la définition est assez vague. Comme nous l'avons vu et montré, ici comme ailleurs, le corpus rend possible le travail avec la quasi-totalité des phénomènes linguistiques (de la phonologie jusqu'à la syntaxe du texte). L'un d'entre eux est la concession, sur laquelle nous nous appesantirons dans la

57. Dans un questionnaire/interrogatoire, le locuteur peut fournir la preuve négative voulue, p. ex. en désignant une phrase comme agrammaticale.

58. Cette opposition partage certains traits avec les fameux *armchair linguists* de FILLMORE, 1992.

suite. Dans le chapitre 2, la concession a été définie en tant qu'onoma-siologique, ce qui veut dire qu'elle est un sens sans manifestation formelle univoque. Il en découle la difficulté de la chercher dans le corpus – il n'est pas possible de demander au corpus qu'il cherche la « concession », il faut toujours insérer une demande sur la forme.⁵⁹ La seule possibilité que nous ayons trouvée par rapport à la description de la concession, est l'emploi du corpus parallèle.

Imaginons la situation suivante : on considère *un* connecteur A (dont on sait qu'il marque la concession) dans la langue X. Si l'on l'insère dans le corpus parallèle, la réponse sont ses équivalents (au nombre de *n*, donc connecteurs B, C, D, ...) dans la langue Y. Ainsi obtient-on le rapport 1 : *n*, et cette projection a souvent tendance de montrer de nouveaux équivalents (dans ce cas-là, on comprend sous le mot « nouveau » les expressions qui n'étaient pas encore décrites dans les grammaires; voir section 8.4). C'est exactement là où le corpus parallèle devient l'outil idéal pour la recherche de nouvelles expressions d'un phénomène onomasiologique. Somme toute, c'est sur ce point que CHLUMSKÁ, 2014, p. 226, désigne le corpus comme un *nedocenitelný zdroj informací* 'source d'informations inestimable'. Bien qu'elle l'ait dit sur les avantages du corpus parallèle pour les traductologues et traducteurs, nous avons vu que la même stipulation est également valable dans la grammatographie.

Finalement, pour revenir à la base théorique du travail – la grammaire de construction – nous tenons à rappeler que la théorie est bien capable de saisir tous les aléas des données de corpus, et en tirer des conclusions. La dernière parcelle théorique nécessaire au travail qui manque pour le moment, est la linguistique contrastive – qui sera présentée dans le chapitre suivant.

59. Sinon dans les corpus ayant une annotation sémantique, certes (*cf.* POLÁKOVÁ et al., 2015); mais il faut, *stricto sensu*, savoir comment cette annotation est-elle faite : toujours à partir de la forme...

5 Linguistique contrastive

La linguistique contrastive, en général, s'engage non seulement à identifier les spécificités et les points communs entre les langues, mais aussi à comprendre comment ces éléments interagissent les uns avec les autres. L'objectif de ce chapitre est de présenter la linguistique contrastive comme une discipline qui, à travers l'analyse contrastive, permet d'appréhender les différences linguistiques. Tout d'abord, nous présenterons les questions générales de la linguistique contrastive (section 5.1), ensuite nous parlerons d'une approche adoptée dans ce travail, à savoir l'intégration des corpus dans la linguistique contrastive (section 5.2).

5.1 Linguistique contrastive en général

La linguistique contrastive se définit, au sens large du terme, comme une discipline qui s'occupe de comparaison de langues. Une définition analogue est proposée aussi p. ex. par JOHANSSON, 2007, p. 1. Un premier problème qui survient en se posant la question sur la nature de la linguistique contrastive est la question si la linguistique contrastive est une branche de linguistique théorique ou appliquée (pour une discussion plus approfondie, voir notamment YLLERA, 2001, p. 436, ou PING, 2019, p. 29). Tantôt, étant donné son origine (voir *infra*), la linguistique contrastive se classe parmi les disciplines appliquées, tantôt, elle est considérée comme une approche théorique (cf. p. ex. PEKELDER, 2010). Pour notre thèse, le noyau de cette discussion devient non-pertinent, car, dans ce qui suit, la linguistique contrastive se conçoit comme une théorie et une méthodologie en même temps – sans en définir nécessairement une frontière.

Les racines de la linguistique contrastive mènent jusqu'aux années 1940 et 1950, c'est-à-dire à l'époque de la Seconde Guerre mondiale. Là, vu le besoin d'enseigner et apprendre vite et efficacement les langues étrangères (cela notamment dans le milieu militaire...), on a commencé à décrire les différences et les similarités entre les langues afin de faciliter leur apprentissage. Entamé par Charles Fries et Robert Lado, cet effort déboucha, dans les années 70, sur « l'hypothèse de l'analyse contrastive » (en anglais *Contrastive Analysis Hypothesis*) qui a été présenté par WARDHAUGH, 1970. Cette hypothèse a deux versions : la version forte dit que l'analyse contrastive peut prédire les fautes potentielles com-

mises par les apprenants. Sa version faible ne se restreint que sur la description de fautes basée sur l'observation de données. La première version, plus ambitieuse, implique une approche déductive (cf. PING, 2019, p. 28) qui sera visée tout au long du texte suivante (bien que, évidemment, sans aucun but didactique concret).

Cependant, la linguistique contrastive n'est pas liée uniquement à l'enseignement de langues étrangères. Tout au contraire, elle se lie (et trouve une application) dans d'autres disciplines linguistiques. À en citer la traductologie, linguistique comparée (« historique »), typologie⁶⁰, communication interculturelle, dialectologie contrastive, etc. (les autres disciplines apparentées se laissent trouver dans KÖNIG, 2012, ou MALÁ, 2014). C'est KÖNIG, 2012, qui, à partir de ces disciplines limitrophes, dérive les postulats de la linguistique contrastive :

Primo, il dit que la linguistique contrastive est une discipline à visée synchronique. Ainsi, on compare uniquement les langues de la même époque relativement restreinte. Par conséquent, il est raisonnable de contraster le tchèque et le français *contemporains* (comme c'est le cas du présent travail). La discipline frontière qui s'occupe de la comparaison à travers les temps s'appelle linguistique comparée, et n'a, aujourd'hui, pas beaucoup à faire avec la linguistique contrastive, quoiqu'elle soient historiquement entremêlées.

Secundo, KÖNIG, 2012, dit que la linguistique contrastive se distingue (notamment par rapport à la typologie) par sa granularité (cf. aussi GAST, 2012). Ainsi, tandis que la typologie est plutôt générale, la linguistique contrastive détaille les deux langues comparées (voir ci-dessous) d'une manière systématique et avant tout profonde. Ce point trouvera son application également dans ce travail, car il est de prime importance pour la CxG contrastive (cf. chapitre 6).

Le troisième trait va de pair avec le deuxième (ou, dans la pratique, il en plûtôt « découle ») : on ne compare jamais plus que trois langues en même temps. Le nombre de langues typique pour les analyses contrastives est deux, étant donné la granularité voulue (sinon, le travail deviendrait exponentiellement plus volumineux, en fonction du nombre croissant de langues incluses dans la recherche-comparaison en question). Donc, pour une analyse contrastive détaillée, il s'avère idéal de choisir

60. Parfois, soit on ne distingue point entre la typologie et la linguistique contrastive (*id est* identité), soit on voit la linguistique contrastive comme un cas spécial de la typologie (*id est* inclusion). Pour la première conception voir p. ex. HASPELMATH, 2010, pour la seconde p. ex. GAST, 2012.

une paire de langues qui sont socio-culturellement liées (angl. *socio-culturally linked* ; cf. GAST, 2012). Cette dernière condition a double raison : le contacte entre les deux langues implique, en règle générale, l'existence de sources bilingues, telles que traductions, etc. Cet avantage importe notamment aux corpus parallèles qui se créent à partir de traductions. L'autre qualité réside dans le fait contraire : à savoir que les résultats (*output*) des recherches faites sur ce type de données (*input*) peuvent être appliqués dans n'importe quel milieu qui fait face au contact des deux langues (surtout dans la didactique de langues étrangères, mais aussi dans la traductologie, et ainsi de suite). Si l'on considère, en tant qu'exemple, la relation entre le tchèque et le français, qui font l'objet de la présente thèse, on voit tout de suite que leurs contacts étaient historiquement très riches, déjà à partir du XIII^e siècle ! Quatrièmement, la linguistique contrastive fournit non seulement des descriptions et des comparaisons, mais à partir d'elles, elle montre les langues dans de nouvelles perspectives, grâce à la vue à travers l'autre langue. Ces perspectives échappent souvent à la vue des linguistes embourbés dans une seule langue.

La cinquième caractéristique – qui couronne la linguistique contrastive des lauriers d'une science *stricto sensu* – est la réfutabilité au sens popperien du mot. Suivant la méthode stricte, qui sera présentée ci-dessous, on construit des hypothèses sur la langue humaine qui, bien formulées, peuvent être falsifiées.

C'est sur ces cinq critères que KÖNIG, 2012, construit sa conception de la linguistique contrastive. Par rapport à la visée du présent travail, il est nécessaire de mentionner un sixième trait de linguistique contrastive, à savoir qu'elle salue n'importe quel cadre théorique. Comme nous le verrons dans le chapitre 6, une analyse contrastive se laisse commodément développer même dans le cadre de la grammaire de construction. Cela fait l'objet du chapitre 6.

Après avoir résumé ce que c'est la linguistique contrastive, il faut se poser la question sur ses objectifs. Le but primordial est clair : elle cherche à trouver les contrastes entre les langues. L'allusion à l'application des résultats fut déjà faite dans les paragraphes précédents. En parlant d'application des résultats d'analyses, KÖNIG, 2012, remarque que pour une application didactique il faut choisir un lexique approprié et surtout éviter le technolecte linguistique. Certes nous ne voulons pas étouffer le lexique plus que nécessaire, mais parfois la terminologie est inévitable.

Le meilleur principe correspondant aux objectifs de la thèse sera le bon vieux « rasoir d'Ockham ».

Si l'on connaît maintenant également les buts de la discipline, nous voulons savoir comment les atteindre. La méthodologie de l'analyse contrastive fait l'objet de plusieurs travaux, dont p. ex. GAST, 2012 ; MALÁ, 2014 ; MARTINKOVÁ, 2014, et PING, 2019, qui représentent la source pour ce qui suit. Nous avons résumé les procédés proposés par différents auteurs, et en avons distillé la méthode suivante qui, pour rendre cette exposition claire, sera présentée à l'exemple du contenu du présent travail.

Premièrement, on analyse indépendamment les deux langues particulières. Le but de ces analyses est de proposer des descriptions les plus détaillées et complexes possible. Ici, cette étape se matérialise dans les sections 2.5 et 2.6 où nous proposons les descriptions des systèmes concessifs en français et en tchèque.

Deuxièmement, l'analyse contrastive elle-même est faite. Ici, elle est faite dans le chapitre 9. Étant donné sa complexité et importance, elle sera minutieusement traitée, sous différents aspects, dans le reste du présent chapitre.

Troisièmement, l'analyse contrastive invite à appliquer ses résultats (dans le domaine didactique, traductologique, *etc.*). Cette phase, bien qu'importante sans aucun doute, ne sera rappelée que très aléatoirement au cours du texte.

Pour le moment, revenons à la deuxième phase, la plus importante : analyse contrastive. En général, l'analyse contrastive englobe la recherche du « paradigme de traduction » (*překladové paradigma* en tchèque ; voir MARTINKOVÁ, 2014, p. 272). Mais, si l'on veut chercher et trouver ce paradigme, il faut, tout d'abord, se poser la question sur la comparabilité des systèmes langagiers. Cette problématique a déjà fait couler beaucoup d'encre (*cf.* nos références), donc elle ne sera pas traitée en détail. Néanmoins, il faut rappeler que dans cette thèse nous mixtons deux conceptions différentes, bien que parfaitement compatibles : du point de vue méthodologique, le problème potentiel de la comparabilité des langues se résout par la façon dont nous travaillons – le corpus, en tant qu'une source *privilegiée* de données linguistiques, a, d'après GAST, 2012, l'avantage d'une estimable quantité de données.⁶¹ Ainsi, la question de la comparabilité se résout *in a data-driven way* 'de manière

61. Ce qui, continue GAST, 2012, n'est pas forcément vrai pour la typologie qui, en règle générale, ne considère qu'un échantillon très restreint.

axée sur les données' (*ibidem*).

Du point de vue théorique, la comparabilité est résolue par la mise en œuvre des concepts comparatifs (en anglais *comparative concepts*, introduits par HASPELMATH, 2010, et prônés par d'autres linguistes contemporains, tels que GAST, 2012). Tout d'abord, il faut distinguer les catégories descriptives et les concepts comparatifs – laquelle approche est appelée particularisme catégoriel (en anglais *categorical particularism*, HASPELMATH, 2010). Les catégories descriptives servent uniquement pour descriptions de langues particulières (et trouvent leur emploi notamment dans la grammaire descriptive), tandis que les concepts comparatifs s'utilisent en comparant les langues (donc dans la linguistique contrastive). De nouveau, il en découle que le terme principal pour ce travail sont les concepts comparatifs, étant donné que nous faisons une comparaison de deux langues. Afin de rendre ce dispute plus concret, considérons la concession. La concession en tant que catégorie descriptive peut, théoriquement, être représentée par un ensemble A de concessifs dans la langue X. On peut dire (d'une façon assez simplifiée, bien sûr) que la concession en français s'exprime par le biais de conjonctions régissant le subjonctif (*bien que, quoique...*). Indépendamment, les sinologues sont invités à stipuler que la concession en chinois s'exprime par les particules (HUANG, 2019; WU, 2019) et qu'elle a un sens plus large (il s'agirait – dans le système terminologique de MOREL, 1996 – surtout de la concession argumentative/textuelle). Ainsi, chaque « concession » est différente, mais cela ne pose pas de problème, étant donné que les termes ne se rattachent qu'aux systèmes particuliers, indépendants.

La concession en tant que concept comparatif doit être définie par son sens, jamais par sa forme (HASPELMATH, 2010).⁶² Ici, nous allons profiter de la définition de concession proposée dans le chapitre 2. Vu qu'il s'agit d'une définition onomasiologique où la forme n'est que secondaire (non « secondaire » au sens d'importance, mais plutôt au sens chronologique, *procedural*). La concession tellement définie hérite toutes les propriétés avantageuses des concepts comparatifs généraux (voir aussi HASPELMATH, 2010) : elle n'est pas psychologiquement réelle, elle ne fait partie d'aucun système langagier particulier, et surtout – un grand

62. *Nota bene* que la concession définie d'une façon morphosyntaxique (voir chapitre 2) est complètement inappropriée pour la comparaison. Il se pose la question sur son adéquation pour l'emploi dans la didactique de langues étrangères où, pour le principe, on n'évite pas la comparaison avec la langue maternelle... (cf. p. ex. CHODÉRA, 2013)

avantage théorique – elle ne peut être ni correcte, ni fausse, car le concept comparatif peut être seulement plus ou moins bien défini et choisi. Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre 2, cette dernière caractéristique théorique se projette dans notre travail par l'ampleur de la définition. Étant donné que notre objectif est de décrire également les concessifs périphériques, la définition doit être plutôt large, pour pouvoir considérer plusieurs concessifs que les conceptions strictes (telles que proposées et favorisées p. ex. par LÉARD et LAGACÉ, 1985). Ce dernier critère a donc mis le cap de la conception de concession comme elle s'est vue définie dans le chapitre 2.

Ainsi, la concession deviendra le *tertium comparationis*, le troisième de comparaison. Ressortissant de la comparaison générale (voir ČERMÁK, 2017), le *tertium comparationis* est étroitement lié au concept comparatif. Pour cette raison, nous ne ferons pas de distinction entre les deux conceptions, bien que légèrement différentes en théorie (cf. PEKELDER, 2010). D'après certains auteurs, *the best available* [*tertium comparationis*] *for grammatical contrastive analysis is the translation equivalence* 'le meilleur disponible [*tertium comparationis*] pour l'analyse contrastive grammaticale est l'équivalence de traduction' (PING, 2019, p. 42) et, par conséquent, on définit le *tertium comparationis* comme *sameness of meaning* 'identité de sens' (PING, 2019, p. 38). Autrement dit, il s'agit de la constante de comparaison.

D'ici, dans cette thèse, nous faisons une *comparison based on form and function* 'comparaison basée sur la forme et la fonction' (GAST, 2012). Comme évoqué par GAST, 2012, ce type de comparaison se distingue surtout par la *many-to-many relation* 'relation plusieurs-à-plusieurs' (HASPELMATH, 2003, p. 211, l'appelle *multifunctionality* 'multifonctionnalité') – c'est-à-dire qu'une expression dans la langue A peut avoir plusieurs correspondances dans la langue B, et *vice versa*. Nous verrons dans le chapitre 9 que cela est également le cas du présent travail. Une solution optimale pour la description représentent les cartes sémantiques (en anglais *semantic maps*; introduites par HASPELMATH, 2003). Une carte sémantique montre les relations entre différents éléments sémantiques (tels que, dans notre cas, la concession pure, l'indifférence, etc.) et la manière dont ils sont censés être organisés dans nos esprits; c'est-à-dire qu'il s'agit d'une représentation géométrique de l'espace conceptuel. Son organisation surgit de la comparaison de plusieurs

langues,⁶³ donc elle s'établit d'une façon purement empirique. Les principaux avantages des cartes sémantiques pour ce travail sont : leur compatibilité avec les concepts comparatifs (c'est GAST, 2012, qui dit qu'elles peuvent servir comme les concepts comparatifs), elles peuvent prédire le développement de la langue (laquelle prédiction repose sur la structure implicationnelle des cartes sémantiques), elles sont réfutables par observation d'autres langues, et elles ne cherchent pas de fonction/sens prototypique. Ce sont surtout ces deux dernières propriétés qui rendent les cartes sémantiques suprêmement aptes à concevoir les résultats de cette thèse, et cela d'une manière scientifique.

5.2 Linguistique contrastive et le corpus

En reposant sur le chapitre précédent, cette section présentera la linguistique contrastive qui se sert systématiquement de corpus (dans la suite du texte aussi appelée « linguistique contrastive de corpus », en tchèque *korpusová kontrastivní lingvistika*). En général, il s'agit d'une discipline relativement récente : pour la première fois, les corpus ont été utilisés dans ce contexte dans les pays de l'Europe du Nord au cours des années 1990 (JOHANSSON, 2007 ; MARTINKOVÁ, 2014). À partir de cette décennie-là, l'exploitation du corpus dans le cadre de la linguistique contrastive grandit au fur et à mesure, jusqu'à nos jours où les travaux scientifiques couvrent, sous différents aspects, même notre thème – la concession (p. ex. HUANG, 2019, dans notre milieu p. ex. DROBNÍK, 2019, ou VÍCHOVÁ, 2015). Ces travaux nous servent notamment de l'inspiration, surtout méthodologique.

Tout comme la linguistique contrastive, sa branche présente (linguistique contrastive de corpus) pose également certains problèmes théorico-méthodologiques. Le plus frappant entre eux s'appelle la comparabilité des corpus. Il s'agit de la question si l'on peut comparer les deux langues représentées par les corpus. Un reproche récurrent vise, d'après MARTINKOVÁ, 2014, p. 274, le fait que l'on compare la langue source (L1) à la langue cible (L2), dont la qualité définitionnelle est qu'il s'agit de la langue traduite (en tchèque *překladový text*). Là, on est censé observer l'influence de la L1 exercée sur la L2. Néanmoins, on trouve également les arguments pour la comparabilité des corpus parallèles – voir GAST, 2012, p. 9, qui dit que les textes originaux et leurs traduc-

63. Selon HASPELMATH, 2003, p. 232, il suffit d'avoir observé une douzaine de langues non-apparentées pour atteindre une carte sémantique relativement stable.

tions « de haute qualité » présentent le *balanced bilingual output* ‘produit bilingue équilibré’ qui, pour sa part, peut être vu comme un *tertium comparationis*, étant donné l’équivalence translatologique.

Une autre question posent les traductions *ad hoc* (en tchèque *volně překlady*). Assez variées et censées non-systématiques, elles ne se prennent en considération dans la plupart des cas (cf. DUŠKOVÁ, 2017, p. 199). La raison est simple : il ne s’agit pas de traduction récurrente.

Les autres deux défauts potentiels des corpus parallèles (mentionnés par MARTINKOVÁ, 2014, p. 278) sont le déséquilibre de genres et leur taille plutôt modeste. Le premier sera détaillé dans le chapitre 8, le second s’avère plutôt difficile à résoudre, la linguistique de corpus parallèle étant toujours en ce regard plutôt l’art du possible. C’est surtout pour cette raison que nous vérifions, si nécessaire, nos résultats dans les corpus monolingues. Nous croyons, à l’instar de KÁŇA, 2022, p. 35, qu’une grande quantité de données rend objectifs les résultats de recherche, par le biais d’élimination statistique de défauts potentiels.⁶⁴

En somme, on peut résumer les problèmes théorico-méthodologiques en citant DUŠKOVÁ, 2017, p. 199 : *Problémy spojené s využitím paralelních textů ke kontrastivnímu výzkumu vyplývají ze samotné podstaty překladu*. ‘Les problèmes liés à l’utilisation de textes parallèles pour la recherche contrastive découlent de la nature même de la traduction.’ Cette citation mentionne l’importance de la traduction (l’action ainsi que le résultat). Une discussion plus approfondie dépasse le cadre de cette thèse – et, à dire vrai, elle n’est pas de haute pertinence, étant donné que les corpus parallèles sont, à nos jours et dans nos conditions, la meilleure source disponible du matériel désiré.

En somme, certains défauts de cette approche sont indéniables. Ici, nous adopterons la solution générale, explicitée par MARTINKOVÁ, 2014, p. 283 : *Vliv nedokonalosti této metodologie je třeba minimalizovat*. ‘Il est nécessaire de minimiser l’impact des imperfections de cette méthodologie.’ Ce qui importe est surtout le dernier mot – *minimiser*. Bien sûr, on aura *toujours* affaire à une somme plus ou moins considérable de problèmes théorico-méthodologiques, mais on peut rendre cette somme la plus petite possible.

64. À préciser que KÁŇA, 2022, p. 35, parle du corpus InterCorp (qui fournira les données même pour nos recherches). Il devient évident que cette stipulation est *a fortiori* valide dans le cas des (beaucoup plus grands) corpus monolingues.

6 La CxG contrastive basée sur le corpus

Dans ce dernier chapitre théorique, nous présenterons la base théorico-méthodologique la plus fondamentale de notre recherche, à savoir la grammaire de construction contrastive basée sur le corpus.⁶⁵ Dans la suite, elle sera raccourcie comme « CCCG ». Vu qu'il s'agit d'une approche relativement nouvelle et jusqu'ici peu décrite et explorée, nous présenterons dans ce chapitre ses postulats les plus importants, et son application sera mise en pratique dans le chapitre 9. Étant donné la visée du présent travail, la CCCG sera introduite à l'aide de notre thème, la concession.

Tout d'abord, il faut mentionner que la CCCG ne dénie aucunement les hypothèses présentées au cours des chapitres précédents (3, 4 et 5) ; au contraire, elle suit la même direction que ces disciplines plus générales, dont elle n'est qu'« une fille », et, de plus, elle en combine les aspects théoriques ainsi que méthodologiques. Néanmoins, ce « mélange » n'apparaît que dans quelques études, dont la plus influente pour nous est celle de MELLADO BLANCO, 2019, qui travaille sur l'allemand et l'espagnol. Du reste, comme elle le dit à la page 66, cette approche n'est point répandue dans les linguistiques romanes, bien que largement acceptée. Presque la même situation concerne la linguistique tchèque – à notre connaissance, la bohémistique ne connaît pas encore d'études dans ce cadre-là. Pour la plus proche, nous pouvons considérer p. ex. l'article de KONVIČKA, 2020, qui, dans une petite section, fait allusion à la comparaison constructionnelle.

La CCCG repose, de notre point de vue, sur deux composantes immédiates et complémentaires, à savoir sur la grammaire de construction contrastive et sur l'exploitation de corpus. Pour rendre cet exposé plus clair, nous les présenterons séparément, l'une après l'autre :

Pour ce qui concerne la grammaire de construction contrastive, il se pose la question s'il est même possible de comparer les constructions à travers les langues. Les uns disent que non (traditionnellement p. ex. CROFT, 2001, qui dit que les constructions sont *language-specific* 'spécifique à une langue', donc « incommensurables »),⁶⁶ les autres s'opposent et proclament que la comparaison *est* possible (p. ex. BOAS, 2010, voir

65. Faute de dénomination de cette discipline particulière, nous proposons ce terme français, ainsi que son équivalent tchèque : *korpusová kontrastivní konstrukční gramatika*

66. À rappeler que dans ses travaux récents, le linguiste a révisé cette attitude, concédant la comparabilité inter-linguistique des constructions (cf. CROFT, 2022, p. 16).

aussi ci-dessous). Dans la première approche, toute comparaison devient exclue, tandis que la seconde la rend possible – mais toujours en présupposant une comparaison *systematique*, ordonnée, telle qu'elle sera présentée ci-dessous. Voilà aussi la raison pourquoi on n'a pas beaucoup travaillé sur la grammaire de construction contrastive – Croft, qui a publié son ouvrage phare en 2001, a, d'après certains linguistes, « freiné » le développement de la discipline,⁶⁷ en stipulant la particularité des constructions. Ce n'est que Boas, 2010 qui tient *die Erstellung eines mehrsprachigen Konstruktikon nicht nur für möglich, sondern auch für erstrebenswert* 'la création d'un constructicon multilingue [est] non seulement possible, mais aussi souhaitable' (MELLADO BLANCO, 2019, p. 67).⁶⁸ Cette hypothèse a été adoptée également dans cette thèse.⁶⁹ Puisque la grammaire de construction contrastive poursuit les mêmes objectifs que la linguistique contrastive générale, il s'avère possible de présenter la première de la même manière que la seconde ; à savoir à l'aide des cinq critères de KÖNIG, 2012 (voir aussi section 5.1). La grammaire de construction contrastive est :

1. **Synchronique.** Méthodologiquement, le travail dans le cadre de la CCCG veut un choix réfléchi de corpus. La question sur ce qui est un corpus de la langue synchronique n'est pas triviale, elle sera partiellement discutée dans la section 8.1. Mais en général, on peut dire que la CCCG ne présuppose pas seulement une bonne théorie, mais aussi de bonnes données – ou, autrement dit, des corpus délibérément collectés et choisis.
2. **Haute granularité.** La CCCG, étant une branche spéciale de la CxG, ne se contente pas d'observations superficielles ou de descriptions vagues. Au contraire, elle travaille le plus précisément possible.⁷⁰
3. **Deux langues à la fois.** Comme la linguistique contrastive générale, la CCCG rend possible une comparaison de plusieurs langues (trois, voir quatre...); mais, surtout pour des raisons pra-

67. Cf. Boas, 2010, p. 2; Mellado Blanco, 2019, p. 67.

68. Voir aussi García, 2010.

69. Une argumentation plus détaillée, qui serait superflue ici, est à trouver dans les travaux cités dans ce chapitre.

70. Bien sûr, on peut se poser la question quand la description devient précise, etc. Évidemment, cette question philosophique (quoique intéressant et de suprême importance) ne ferait grande contribution positive à notre travail. Même ici, si l'on veut faire de vraie science, on arrive pour sûr, un jour ou l'autre, au fameux art du possible...

tiques, il semble idéal de restreindre la recherche/description à deux langues (cf. section 5.1). Dans ce cas-là, le travail peut être fait plus en profondeur, donc les comparaisons sont plus détaillées.

4. **Nouvelles perspectives.** La comparaison montre, au moins selon KÖNIG, 2012, les deux (ou plusieurs langues) comparées dans de nouvelles perspectives. Ce point-là n'a pas seulement quelques avantages théoriques, mais aussi pratiques, p. ex. dans la didactique de langues étrangères.
5. **Réfutabilité.** La dernière caractéristique rend la linguistique contrastive, et en conséquence la CCCG, scientifique. Par rapport aux informations de la section 5.1, ce concept théorique reste toujours le même, sans changement.

Si l'on veut joindre à la grammaire de construction contrastive, telle que présentée ci-dessus, avec les corpus en tant que source de données, on peut procéder de la façon suivante. Ce procédé respecte déjà le thème de ce travail et ses spécificités – dans d'autres études sur d'autres problèmes, il se peut falloir choisir une méthode légèrement différente.

En se servant de la façon de dire de MALÁ, 2014, p. 22, notre recherche est plutôt *corpus-induced* (en tradition *corpus-driven*) que *corpus-supported* (aussi *corpus-based*). Le travail théorico-méthodologiquement le plus proche du nôtre est MELLADO BLANCO, 2019, qui s'occupe des *Phrasem-Konstruktionen* (en anglais *constructional idioms* 'idiomes constructionnels'). La linguiste mentionne la recherche de l'équivalent fonctionnel qui doit respecter plusieurs paramètres, dont deux sont cruciaux aussi pour nous : premièrement, les équivalents doivent être récurrents. Évidemment, c'est une bonne idée, notamment dans le cas de constructions assez fréquentes. Pour les constructions plutôt marginales qui se cherchent dans les relativement modestes corpus parallèles, la récurrence devient un problème, parce qu'elle ne sont souvent attestées qu'une seule fois, ou même pas du tout.⁷¹ Ici, double solution s'impose : soit on respecte strictement les correspondances trouvées dans le corpus parallèle, et on ne cherche/compare que celles-là : p. ex. si l'on trouve comme l'un des équivalents de A (langue L1) l'expression B (dans la langue L2), on ne travaille dans la suite qu'avec la paire AB. Soit, on est invité à adopter

71. MELLADO BLANCO, 2019, ne se sert que des corpus monolingues, donc elle n'est pas obligée à braver cet obstacle.

une approche plus large, à savoir utiliser le corpus parallèle seulement pour la recherche des équivalents potentiels (donc p. ex. pour l'expression C_1 , on trouve les correspondances $D_1, D_2, D_3, etc.$). Ensuite, on cherche toutes ces expressions ($D_1, D_2, D_3, etc.$ dans la langue L2, ainsi que tous leurs équivalents potentiels dans la langue L1, donc $C_1, C_2, C_3, etc.$) dans le corpus monolingue, afin d'établir les descriptions les plus fines possibles de ces constructions. Ainsi, la notion de récurrence est, au moins dans le corpus parallèle, souvent infirmée, et il ne reste que s'appuyer sur les beaucoup plus grands corpus monolingues, donc nous reprenons et employons le terme de récurrence avec le même sens que MELLADO BLANCO, 2019. Néanmoins, pour éviter tout malentendu, il faut rappeler que cette restriction de corpus parallèles n'est que d'ordre pratique. En théorie, tout susdit s'applique.

Dans ce travail, nous adoptons la second approche « plus large », telle que présentée dans le paragraphe précédent. Si l'on cherche les équivalents d'après le schéma décrit ci-dessus, tout de suite, on fait face à une question non-négligeable : comment on sait qu'il s'agit, dans tel ou tel cas, des équivalents? Ici, le concept de récurrence ne nous aide plus, pour des raisons présentées *supra*. Ce qui nous aide sont les traits constructionnels (en anglais *constructions' properties*) qui, *grosso modo*, respectent les plans langagiers traditionnels. MELLADO BLANCO, 2019, décrit les constructions à partir des critères suivants : sémantique, pragmatique, morphosyntaxe, *Slotbesetzung* 'remplissage de slot' (p. ex. mots typiques dans les positions vides, non-spécifiques), relations syntagmatiques de la constructions,⁷² et préférences/restrictions morphosyntaxiques.⁷³

Nous nous servons de cette liste en tant qu'inspiration, mais pour notre recherche, nous tenons à faire cette liste plus complète. La complétude de cette liste sera faite par un procédé peut-être paradoxal : il faut rendre la liste ouverte, et donc théoriquement jamais complète. Si nous devons illustrer cette idée, regardons de nouveau la liste de MELLADO BLANCO, 2019. Il est clair qu'au moins un plan langagier a été omis, à savoir la phonologie. Bien qu'elle l'omette délibérément (ce qui sera

72. Parfois, on parle de la syntaxe interne (ici « morphosyntaxe ») et de la syntaxe externe (ici « relations syntagmatiques ») de la construction. Voir aussi chapitre 3.

73. Ce dernier point ne fait que doubler les autres critères, concrètement la morphosyntaxe et les relations syntagmatiques. La motivation pour cela est, d'après nous, l'effort d'accentuer les propriétés distinctives, ce qui peut être avantageux sans aucun doute p. ex. dans le milieu pédagogique.

aussi notre cas), il faut, sans aucun doute, anticiper des descriptions futures plus exactes, plus informées, car dotées de plus de matériel. Ainsi, il s'avère raisonnable d'envisager également la phonologie. Néanmoins, même après l'ajout de la phonologie, la liste n'est pas complète : il y a beaucoup d'autres facteurs que l'on peut envisager, pensons p. ex. à la grammaire de construction multimodale ! (cf. SCHOONJANS, 2017). Dans notre travail, nous emploierons les mêmes critères, bien qu'enrichis. Il nous semble pratique de distinguer deux groupes de propriétés, et cela selon la nature de la construction (cf. chapitre 3) : formelles et fonctionnelles (voir aussi BOAS, 2010, p. 3). Pour ce qui concerne le côté formelle, on peut parler de la phonologie,⁷⁴ morphologie, syntaxe, etc. Le côté fonctionnel s'occupe de la sémantique, pragmatique, propriétés discursives (en anglais *discourse-functional properties*), etc. Les deux faces ne fonctionnent que liées par la correspondance symbolique (en anglais *symbolic correspondence*), qui s'établit entre elles. Ensemble, les deux côtés créent la construction. Le dernier facteur mentionné par MELLADO BLANCO, 2019, qui échappait jusqu'ici à notre classification, est la *Slotbesetzung*, c'est-à-dire l'information sur le lexique préféré dans les positions vides. Le problème réside dans le fait qu'on peut y trouver quelques restrictions formelles, et, en même temps, faire face aux préférences sémantiques. Pour en donner un exemple, pensons aux constructions comparatives de l'anglais. Au cas typique, les comparatifs prennent le suffixe *-er*. Il y a, *grosso modo*, deux conditions qui s'appliquent en formant le comparatif anglais : une condition sémantique, à savoir que le mot de base doit être gradable (donc p. ex. *happy* 'heureux', mais pas *Czech* 'tchèque'), et une condition formelle qui dit que le mot « ne doit pas être trop long » (donc on dit p. ex. *happier* 'plus heureux', mais pas **intelligenter* 'plus intelligent' ; dans ce dernier cas, on est censé dire *more intelligent*, c'est-à-dire créer un comparatif analytique). Et tout cela est la question de *Slotbesetzung*, car une construction générale (ici, la construction comparative, [ADJ-er]) choisit les mots⁷⁵ qui remplissent le slot en question.⁷⁶ D'ici, la *Slotbesetzung* se trouve à mi-chemin, ce qui est une observation importante,

74. Dans cette thèse, la phonologie ne sera mentionnée pas du tout, étant donné le caractère des données minées. Néanmoins, pour une application voir p. ex. HILPERT, 2010, p. 27, ou MACHAČ et FRIED, 2021.

75. *Stricto sensu*, on devrait parler d'une autre construction, car, comme on l'a vu dans le chapitre 3, même un mot a le statut de construction.

76. Bien évidemment, cet exemple a été considérablement simplifié. Une description plus détaillée se trouve dans HILPERT, 2010.

car cela a un impact non-négligeable par exemple en mettant en œuvre l'analyse colostruccionnelle.⁷⁷

L'approche choisie, que nous avons décrite dans ce chapitre, nous semble appropriée, par rapport au but du présent travail, au moins dans les point suivants :

- D'après PING, 2019, les descriptions de la grammaire suivent en règle (ou plutôt en tradition...) deux buts : soit on décrit la forme (surtout dans les approches structuralistes), soit on se voit occupé par la structure profonde (en anglais *deep-structure* ; cela regarde surtout la grammaire générative). L'avantage que notre approche possède par rapport aux approches plutôt traditionnelles est qu'elle s'occupe proportionnellement des deux, donc de la forme ainsi que de la *deep-structure*. Nous verrons qu'en traitant la grammaire, cette caractéristique présente l'un des plus grands avantages théorico-méthodologiques.
- En étudiant la concession, on fait face, un jour ou l'autre, aux phénomènes langagiers qui se constituent sur plusieurs niveaux (plans) de la langue – en termes de la CxG, on dirait qu'il s'agit des constructions « idiomatiques ». Comme nous l'avons déjà plusieurs fois mentionné, la CxG (ou la CCCG pour être concret) n'a aucun problème de le saisir. Pour ce qui concerne la comparaison, cette approche respecte également l'exigence que les constructions équivalentes partagent les propriétés sémantiques (voir aussi Dušková, 2017, p. 199).
- La plupart des expressions (prétendues) de concession possèdent plusieurs fonctions sémantiques, non seulement celle concessive (voir aussi le chapitre 9). La CCCG nous aidera à les décrire, filtrer, et capter uniquement les constructions au sens concessif. À l'aide des cartes sémantiques et le principe d'héritage (en anglais *inheritance*, cf. chapitre 3), nous dépeindrons ensuite leurs relations mutuelles.
- Cette approche n'a également aucun problème avec la définition

77. Cf. par exemple DESAGULIER, 2015; GILQUIN, 2015-10-1; LEHEČKOVÁ, 2017; STEFANOWITSCH et GRIES, 2003. Dans cette thèse, nous n'exploitons pas l'analyse colostruccionnelle, mais nous envisageons d'essayer une description colostruccionnelle des concessifs choisis, tels que [*avoir beau* INF] qui nous paraît idéal pour ce type d'analyse (étant donné sa forme – il s'agit d'une construction semi-dotée). De plus, l'analyse colostruccionnelle peut, dans les cas similaires, répondre aux questions plus larges – elle peut p. ex. éclaircir le sens/fonction de la construction entière.

du troisième de comparaison (*tertium comparationis*; cf. section 5.1). Étant donné qu'elle prône le procédé onomasiologique (du sens à la forme), elle s'avère appropriée par rapport aux objectifs de la présente thèse.

Il en découle qu'on a affaire à une relativement nouvelle approche théorico-méthodologique qui, sous sa forme présentée ci-dessus, n'était pas exploitée jusqu'ici. Non seulement elle est d'une efficacité inédite en décrivant les phénomènes onomasiologiques (parmi eux la concession), mais elle peut aussi trouver une application instantanée surtout dans le domaine de la didactique ou de la lexicographie (cf. MELLADO BLANCO, 2019, p. 66).

7 Questions de recherche

S'appuyant sur les chapitres précédents, ce chapitre présente quatre questions de recherche (QR) qui serviront de fil rouge de notre recherche. La QR1 est la plus importante – elle s'intéresse aux correspondances entre les deux langues. Les QR2 et QR3 sont d'ordre théorico-méthodologique. La dernière QR4 examine le triangle concessifs, notre modèle de la concession défini dans la section 2.2.2. Leur opérationnalisation sera présentée dans le chapitre 8.

QR1. Quelles sont les différences et les similarités des systèmes concessifs en tchèque et en français ?

Hypothèse : La littérature nous informe que les deux langues sont plutôt similaires pour ce qui concerne l'expression de la concession – et nous croyons cette observation vraie également pour nos données. Les deux langues sont, du point de vue contrastif, égales, certes ; mais, étant donné aussi la méthodologie (cf. chapitre 8), c'est le français qui représente notre objectif primaire.

QR2. Quels sont les apports et les limitations de la grammaire de construction dans la recherche contrastive de la concession ?

Hypothèse : Les chapitres 3 et 6 indiquent que l'apport majeur pourrait résider surtout dans une nouvelle analyse fonctionnelle des concessifs qui montrera la concession sous un nouveau jour.

QR3. Quelles sont les nouvelles possibilités de l'emploi du corpus parallèle dans l'étude contrastive de la concession ?

Hypothèse : Notre supposition majeure est qu'à travers les corpus parallèles, nous trouverons plus de concessifs en français (langue cible) que nous en « insérons » en tchèque. Cette hypothèse est facilement vérifiable – à l'aide du rapport entre le nombre des concessifs tchèques insérés et les concessifs français trouvés.

QR4. Quelles sont les combinaisons dominantes des sens concessifs et des arguments du triangle concessif ?

Hypothèse : Après avoir collecté les moyens concessifs dans les sections 2.5 et 2.6, nous supposons qu'il y aura des tendances vers un seul argument, surtout dans les contextes concessifs non-purs.

8 Méthodologie

Dans ce chapitre, nous abordons une question cruciale : l'opérationnalisation des questions de recherche énoncées précédemment. Notre démarche s'appuie sur InterCorp, un corpus parallèle, choisi pour sa richesse et sa diversité relatives, permettant une exploration détaillée des concessifs dans des genres textuels variés : fiction, non-fiction, et textes journalistiques. Cette sélection vise à pallier (au moins partiellement) les défis inhérents aux corpus parallèles, tels que le déséquilibre des genres et la taille limitée des corpus (*cf.* section 4.2). Notre but est de capturer la gamme la plus large possible d'expressions concessives, en reconnaissant pourtant que la polyvalence de nombreux concessifs peut poser des défis significatifs. Ce travail d'identification et de catégorisation sert de prélude à l'analyse contrastive, dont les résultats seront présentés dans le chapitre 9.

8.1 Langues analysées

Dans cette section, nous nous consacrons à la délimitation des langues étudiées dans cette thèse, à savoir du français et du tchèque. Cette présentation repose sur les exigences établies dans le cadre de la CxG contrastive basée sur le corpus, introduite dans le chapitre 6. Comme nous l'avons stipulé dans le chapitre mentionné, le choix des corpus pour n'importe quelle étude dans ce cadre-là doit être guidé par une réflexion approfondie sur les besoins spécifiques de la recherche en question.

Les langues examinées dans cette thèse sont analysées d'une perspective synchronique, c'est-à-dire en se concentrant sur leur état après 1945. Cette approche est conforme à la définition de la « synchronicité » adoptée par InterCorp (voir section 8.2) et elle souligne notre objectif de mener une recherche contrastive, car, nous l'avons vu, la linguistique contrastive est une discipline visant à comparer deux langues dans un moment concret, typiquement dans leur état actuel (*cf.* section 6 ou KÖNIG, 2012).

Le domaine géographique de notre étude se limite à la République tchèque pour la langue tchèque, et à la France métropolitaine pour le français. Cette délimitation territoriale est essentielle pour garantir l'homogénéité des données linguistiques analysées. En effet, le français québécois, par exemple, présente des spécificités distinctes, même en

ce qui concerne l'expression de la concession (*cf.* ci-dessus ou LÉARD et LAGACÉ, 1985), ce qui pourrait gauchir notre analyse.

Notre recherche se concentre exclusivement sur les langues écrites, les corpus oraux étant de taille insuffisante pour atteindre les objectifs fixés. Cette préférence pour les textes écrits est dictée par la nécessité d'obtenir un volume de données suffisamment large pour notre analyse. Dans cette étude, nous avons opté pour une diversité de genres textuels, afin d'enrichir notre analyse et de couvrir un spectre plutôt large de l'usage linguistique dans chaque langue. Les types textuels retenus sont les suivants :

- **Textes fictionnels** : Cette catégorie est privilégiée en raison de la richesse attendue des résultats⁷⁸ et de la qualité des alignements, car elle fait partie du « core », c'est-à-dire une partie du corpus InterCorp où les alignements ont été contrôlés par le facteur humain.
- **Textes non-fictionnels** : Tout comme pour les textes fictionnels, la qualité des alignements dans les textes non-fictionnels du corpus InterCorp est un atout majeur pour notre analyse.
- **Textes journalistiques** : Dans cette troisième catégorie nous nous attendons d'une potentielle uniformité stylistique (*cf.* DROBNÍK, 2020, ou NOVÁKOVÁ, 2019). Les textes journalistiques pourraient offrir une perspective différente par rapport aux deux autres genres textuels.

En somme, notre choix de genres textuels vise notamment à diversifier les données examinées dans cette thèse. La source principale de nos données, le corpus InterCorp, sera décrite plus en détail dans la section suivante.

8.2 InterCorp

Le concept de corpus parallèles, né en Scandinavie dans les années 1990 (MARTINKOVÁ, 2014, p. 270) et largement discuté dans le domaine de la linguistique contrastive contemporaine, sert de fondement de ce chapitre. Les corpus parallèles, en fournissant des textes originaux et leurs traductions alignées (typiquement au niveau des phrases ; *cf.* NÁDVORNÍKOVÁ, 2017a, p. 68), se révèlent être des outils inestimables pour comparer deux langues. Cette approche est soutenue par des tra-

⁷⁸ Cette attente tire sa source notamment de nos études faites auparavant, p. ex. DROBNÍK, 2022c.

vaux antérieurs qui définissent le corpus parallèle comme un ensemble de textes et leurs traductions, souvent alignés pour faciliter la recherche linguistique et traductologique.

InterCorp, un projet mené par l'Institut du Corpus National Tchèque (*Ústav Českého národního korpusu*), se distingue comme un corpus parallèle multilingue, intégrant le tchèque et 39 autres langues. Sa version 13,⁷⁹ élaborée en novembre 2020, contient une diversité de textes, principalement littéraires, et inclut également des collections de textes automatiquement traités, tels que des articles de presse, des textes juridiques de l'Union Européenne, des procès-verbaux du Parlement Européen, des sous-titres de films, et des traductions de la Bible (cf. NÁDVORNÍKOVÁ, 2017a, p. 72).

Ce corpus n'est ni représentatif ni équilibré en termes de genres textuels, reflétant plutôt une sélection visant à maximiser la pertinence pour la recherche linguistique et traductologique (KÁŇA, 2022, p. 38). Les textes du « core », principalement des œuvres littéraires publiées après 1950, sont choisis pour leur haute qualité de traduction et d'alignement,⁸⁰ ce qui en fait une ressource précieuse pour les études linguistiques et traductologiques (ČERMÁK et ROSEN, 2012 ; NÁDVORNÍKOVÁ, 2017a).

InterCorp, avec sa vaste collection de textes, offre une opportunité d'étudier les langues dans un cadre contrastif (voir chapitre 5). Il permet d'explorer les nuances de la traduction, de la morphologie, et de la syntaxe à travers différentes langues, avec un accent particulier mis sur le tchèque en tant que langue pivot.⁸¹

8.3 Choix des concessifs

La collecte des expressions concessives en tchèque constitue la pierre angulaire de cette recherche, établissant la base de l'analyse contrastive ultérieure dans le corpus parallèle. Cette étape méthodologique a

79. Dans cette thèse, nous n'exploitons que la version 13, étant donné la date du commencement de nos recherches. Cette version fait aussi l'objet de la présente section. Néanmoins, actualisé chaque année, InterCorp a vu, l'année dernière, déjà sa 16^e version.

80. À noter que, d'après MARTINKOVÁ, 2014, p. 270, c'est la présence de l'alignement qui justifie l'emploi du terme « parallèle ».

81. Pour plus d'informations et/ou pour les informations actuelles qui, vu le corpus miné, ont été délibérément omises dans cette section, nous nous permettons de renvoyer le lecteur au site du *Ústav Českého národního korpusu* (www.korpus.cz) où les informations sont régulièrement mises à jour.

été menée avec une attention particulière aux sources académiques de référence, afin d'assurer l'image la plus exhaustive possible des concessifs en tchèque.

La recherche a débuté par une sélection de grammaires tchèques de référence, couvrant une période étendue de la linguistique tchèque depuis le milieu du XX^e siècle jusqu'à des ouvrages les plus récents. Les travaux de TRÁVNÍČEK, 1951 ; KOPEČNÝ, 1958 ; HAVRÁNEK et JEDLIČKA, 1963 ; ŠMILAUER, 1966 ; DANEŠ et al., 1987 ; GREPL et KARLÍK, 1998 ; KARLÍK et al., 2012 ; ŠTÍCHA, 2013 ; PANEVOVÁ, 2014, et ŠTÍCHA, 2015, ont été sélectionnés notamment pour leur contribution significative à la grammaire tchèque.

Les expressions concessives ont été identifiées selon deux critères principaux. Premièrement, les expressions explicitement décrites comme « concessives » (en tchèque *připustkový*) dans les textes de référence ont été incluses. Ce critère permet d'assurer que les expressions reconnues par les linguistes et grammairiens comme ayant une⁸² fonction concessive soient prises en compte. Deuxièmement, les expressions utilisées dans des exemples de phrases exprimant la concession, même si elles n'étaient pas explicitement étiquetées comme concessives, ont également été également collectées. Cette approche élargie garantit que la recherche capte la diversité des usages et des formes que peuvent prendre les concessifs en tchèque, offrant ainsi une image complète de leur variabilité et de leur richesse.

Le processus de collecte a impliqué une analyse minutieuse des grammaires sélectionnées pour extraire toutes les occurrences et les exemples d'expressions concessives. Chaque expression identifiée a été soigneusement enregistrée, avec des notes sur son contexte d'utilisation, sa fonction grammaticale, et les variations éventuelles de forme ou de signification.⁸³

Les données collectées ont été compilées dans une base de données organisée (sous forme de tableau Excel), facilitant l'analyse contrastive ultérieure dans le corpus parallèle. Les résultats de cette recherche sont présentés dans la section 2.5 (et dans la section 2.6 pour le français, mais la partie française ne joue pas de rôle crucial pour notre recherche

82. Par rapport à la section 2.3 plutôt « n'importe quelle ». Nous avons collecté tout ce que les grammairiens jugent d'être « concessif », sans trop s'attarder à la fonction concrète, au sens de la section 2.3.

83. Tout cela, naturellement, d'une manière fort non-systématique, étant donné que chaque grammaire présente les concessifs différemment.

parallèle). Vu que la liste de concessifs obtenue à ce point-là devra subir encore de légères modifications, nous ne la présenterons que dans la section suivante.

8.4 Recherche dans InterCorp

La présente section se consacre à l'exploration des constructions concessives (potentielles) au sein d'InterCorp, un corpus parallèle multilingue qui sert de fondement empirique à notre recherche. Cette exploration vise à identifier, recueillir, et analyser les occurrences des concessifs en tchèque et en français. L'utilisation d'InterCorp permet de tirer parti d'une ressource linguistique relativement très riche, facilitant ainsi une recherche contrastive des deux langues. Les étapes centrales de notre démarche en exploitant InterCorp seront successivement décrites dans les sous-sections suivantes.

8.4.1 Nos sous-corpus

La sélection des corpus appropriés est une étape cruciale dans toute recherche en linguistique de corpus, en particulier lorsqu'elle implique l'analyse contrastive. Cette thèse s'appuie sur la version 13 d'InterCorp (voir section 8.2). Dans cette section, nous détaillerons la sélection et la caractérisation de trois sous-corpus spécifiques : fiction, non-fiction, et textes journalistiques. Cette sélection est guidée par la nécessité de surmonter les défis inhérents aux corpus parallèles (voir section 5.2), notamment le déséquilibre des genres et la taille modeste des corpus, comme discuté ci-dessus ou p. ex. dans MARTINKOVÁ, 2014.

Le sous-corpus de fiction représente la pierre angulaire de cette recherche. Avec un total de 15 865 683 positions, ce segment est particulièrement valorisé pour sa richesse et sa diversité (relatives). CHLUMSKÁ, 2014, souligne la valeur inestimable des textes fictionnels comme source pour les études contrastives, offrant un large éventail de moyens langagiers. Ce sous-corpus est identifié par le tag « fiction »(abrév. *fict*). En parallèle, le sous-corpus de non-fiction est exploré, comprenant 2 838 759 positions. Ce segment, marqué par le tag « non-fiction »(abrév. *non-fict*), englobe une variété de textes offrant un contraste avec la fiction, notamment en termes de style.

Enfin, le sous-corpus de textes journalistiques est constitué de 7 518 735 positions et est marqué par les tags « journalism – commen-

taries » et « journalism – news » (abrég. *pub*). Il offre une perspective sur l'emploi des concessifs dans un contexte bien différent des deux précédents.

Ces trois sous-corpus, ensemble, forment une base solide et relativement diversifiée pour notre analyse (en somme, notre échantillon comprend 26 223 177 positions).⁸⁴ La décision d'inclure une gamme variée de textes dans cette recherche découle de plusieurs considérations théoriques. Premièrement, comme discuté dans le chapitre 4, le déséquilibre des genres et la taille plutôt modeste des corpus parallèles constituent les défis majeurs dans la linguistique de corpus (cf. MARTINKOVÁ, 2014). En sélectionnant les textes à la fois fictionnels, non-fictionnels, et journalistiques, nous visons à atténuer le problème de déséquilibre des genres en maximisant leur diversité. De plus, cette sélection permet une exploration plus complète des expressions concessives, car différents genres textuels peuvent, au moins en théorie (voir sections 2.5 et 2.6), favoriser l'utilisation de structures linguistiques spécifiques, y compris les concessifs.

8.4.2 Recherche des concessifs

La recherche des expressions concessives, identifiées dans la section 8.3, s'est appuyée sur des requêtes structurées par des masques CQL (en anglais *Corpus Query Language*, 'langage de requête de corpus'), adaptées selon la nature des expressions. Pour les concessifs composés d'un seul mot textuel (tels que *ačkoli* 'bien que', *přestože* 'malgré que'), la recherche s'est faite sur la base de lemmes (donc `[lemma="ačkoli"]`, `[lemma="přestože"]`), tandis que pour les expressions composées de plusieurs mots textuels (*i když* 'bien que', *sice + ale* 'certes + mais', etc.), une chaîne de caractères exacte a été utilisée (par exemple `[word="i"] [word="když"]`). Les cas les plus complexes ont nécessité l'élaboration de masques CQL sophistiqués pour capter avec précision les occurrences concessives (p. ex. pour `[at' + sebe-ADJ]` 'tout ADJ qu'il soit', nous avons utilisé le masque `[word="at' "] [] { , 5 } [word="sebe.*"]`; cf. aussi DROBNÍK, 2023).

Un autre défi a été le nombre réduit d'occurrences concessives trouvées par rapport à celles identifiées initialement. Cette situation est principalement due à la polyvalence de nombreuses expressions (telles que *a*

⁸⁴. Dans le chapitre 9, nous parlerons soit de l'échantillon, soit de corpus – les deux termes étant équivalents pour nous.

'et', *při* 'à'), dont la majorité des occurrences dans les échantillons n'exprimait pas de sens concessif. Par conséquent, ces concessifs *potentiels* (mais non-attestés) ont dû être écartés de l'analyse.

Pour chaque expression concessive restante, un échantillon de 50 occurrences aléatoires a été téléchargé sous forme de tableau Excel pour chaque sous-corpus (*id est* 50 occurrences pour la fiction, 50 occurrences pour la non-fiction et 50 occurrences pour les textes journalistiques). Cela signifie qu'un maximum de 150 occurrences par concessif a été envisagé pour l'analyse, bien que ce nombre n'ait souvent pas été atteint en raison de la fréquence variable des expressions (à titre d'exemple, le concessif *třebas* n'est représenté que par 32 occurrences au total).

Les données ainsi collectées ont été soumises à une annotation détaillée, conformément à la méthodologie décrite dans la section suivante. Cette étape d'annotation a impliqué l'examen de chaque occurrence pour confirmer ou infirmer son usage concessif, en tenant compte du contexte.

8.4.3 Évaluation des données

Dans le cadre de cette thèse, une attention particulière a été portée à la sélection et à l'analyse des données. La recherche a impliqué un processus de filtrage pour distinguer les occurrences concessives des usages non-concessifs.

La première phase de notre travail a consisté à examiner toutes les données extraites en utilisant les critères préalablement établis (il s'agit surtout de l'application du « test de concessivité », c'est-à-dire le triangle concessif de la section 2.2.2 a été mis en pratique). Cette évaluation initiale visait à constituer un corpus adapté à l'analyse des expressions *concessives*. Autrement dit, cette étape était cruciale pour assurer que seules les données pertinentes, à savoir les occurrences concessives soient incluses dans notre étude.

Dans la poursuite de notre objectif, plusieurs défis se sont présentés, notamment la nécessité de distinguer les occurrences réellement concessives des autres. Cette distinction n'était pas toujours évidente, compte tenu de la nature polyvalente de certaines expressions (*cf.* sections 2.5 et 2.6). Par conséquent, une attention particulière a été accordée à l'analyse contextuelle des occurrences pour déterminer leur fonction réelle dans chaque occurrence.

Le processus de filtrage s'est concentré sur l'élimination des données non-pertinentes selon divers critères. Les erreurs techniques, en particulier les problèmes d'alignement dans le corpus, ont constitué un motif d'élimination important. Ces erreurs pourraient compromettre la fiabilité des données analysées et, par conséquent, ont été écartées de notre étude.

En outre, les occurrences non-concessives ont été soigneusement écartées. Cette tâche a exigé une évaluation détaillée de chaque occurrence pour vérifier sa conformité avec la définition de la concession (voir aussi les tests concessifs dans la section 8.4.5).

Les occurrences à concessifs zéro ont également présenté un défi particulier. Bien que retenues dans le corpus tchèque lorsque les critères étaient remplis, elles n'ont pas été incluses dans la partie française de la recherche en raison de leur nature implicite – et donc très difficilement captable au sein de notre recherche. Cette décision a été guidée par la volonté de maintenir une comparabilité fiable entre les données tchèques et françaises, tout en reconnaissant les limites inhérentes à l'analyse des concessifs zéro.

8.4.4 Système de codage

La section précédente a mis en lumière le processus d'élimination des occurrences non-pertinentes, une étape cruciale rendue nécessaire notamment par des fautes d'ordre techniques. Désormais, nous nous trouvons dans une position où chaque occurrence conservée dans notre corpus est présumée pertinente, c'est-à-dire surtout *concessive*. Ces données, soigneusement stockées dans un tableau Excel, constituent le terrain de notre analyse et annotation.

La structuration de notre démarche analytique repose sur l'adoption d'un système de codage (en anglais *coding scheme*) élaboré, conçu pour catégoriser et disséquer les aspects choisis des constructions concessives identifiées. Cette section se propose de détailler les catégories et variables de ce système, offrant ainsi un cadre méthodologique pour notre analyse. Notre système d'annotation, fruit d'une réflexion sur les objectifs de recherche, comporte les catégories suivantes :

1. **Code-clé.** Chaque occurrence dans notre corpus a été pourvue d'un code unique, facilitant ainsi l'orientation dans les données et leur identification. Une telle procédure assure une gestion efficace des données, car le codage unique est crucial pour la tra-

çabilité des occurrences et pour soutenir l'analyse qualitative et quantitative ultérieure. Néanmoins, le code-clé ne sera pas présenté dans le travail – il ne sert que pour notre orientation en analysant le corpus.

2. **Corpus.** La segmentation du corpus en trois variables – fiction (*fict*), non-fiction (*non-fict*), et textes journalistiques (*pub*) – fournit une base pour l'analyse contrastive des usages des constructions concessives à travers différents genres. Cette catégorisation, issue d'InterCorp, peut révéler surtout les variations stylistiques des constructions concessives. Vu qu'il ne s'agit pas de but primaire de cette thèse, nous ne commenterons, dans le chapitre 9, les préférences des types textuels que s'il y aura une préférence incontestable.
3. **Source.** L'identification de la source de chaque occurrence permet une contextualisation des occurrences, en les mettant en relation avec son origine textuelle spécifique. Dans le chapitre 9, toutes les occurrences citées seront pourvues de l'indication de leur source (par exemple : M. Houellebecq, *La Possibilité d'une île*) et du type textuel (p. ex. *fict*).
4. **Construction en tchèque.** Cette catégorie vise à identifier et à classer les différentes constructions concessives en tchèque. Cette catégorie s'inscrit dans un effort d'exploration et de théorisation sur la manière dont les locuteurs envisagent la concession. Le processus commence par l'identification d'éléments lexicaux caractéristiques des constructions concessives potentielles, comme p. ex. *sebe-* 'soi-'. Après avoir parcouru l'ensemble du corpus, nous avons rassemblé toutes les occurrences à *sebe-* pour en dégager des « patterns » récurrents. Ainsi avons-nous proposé p. ex. la construction [*ať* + *sebe*-ADJ] (voir chapitre 9 ou DROBNÍK, 2023). Il est évident qu'une consultation de corpus monolingue est souhaitée, pour vérifier ces hypothèses (cf. sections 5.2 et 8.5). Néanmoins, avec le nombre très élevé des concessifs, auquel nous faisons face dans le présent travail, ces vérifications deviennent impossibles au sein d'une seule thèse. Soit dit en passant que c'est exactement pour cette raison que, dans la grammaire de construction, les constructions ne passent que pour des *hypothèses* sur notre capacité langagière – une vérification « absolue » n'est jamais possible.

5. **Partie du discours.** L'identification des parties du discours pour chaque concessif, réalisée séparément pour chaque langue, permet une comparaison avec les descriptions fournies par les grammaires. Vu le cadre de notre recherche, cette catégorie n'a pas d'autre but.
6. **Position.** Cette catégorie est cruciale pour comprendre la disposition syntaxique des éléments concessifs dans une phrase. Cette catégorie est divisée en trois valeurs distinctes, chacune décrivant la position relative de l'élément concessif par rapport aux autres composants de la phrase. Ces positions sont définies comme suit :
- **Antéposition.** Cette valeur indique que le concédé est placé avant l'asserté. Autrement dit, cela signifie que le concessif précède les autres arguments du triangle concessif (*cf.* section 2.2.2), c'est-à-dire que les autres arguments suivent dans l'ordre linéaire de la phrase.
 - **Interposition.** Cette valeur décrit une situation où le concédé se voit inséré, dans un arrangement linéaire, au sein d'autres arguments du triangle concessif (de l'asserté).
 - **Postposition.** Dans ce cas, le concédé est placé après tous les autres arguments du triangle concessif présents dans la phrase.

Pour illustrer l'identification de la position, nous ajoutons trois phrases exemples (les concessifs sont en gras) :

- (32) **Přestože** se nekonalo žádné systematické sčítání uživatelů nářečí, existují přesné průzkumy [...] (H. Walter, *Le Français dans tous les sens*, non-fict)
 'Aucun recensement systématique n'a été entrepris, mais il existe des enquêtes ponctuelles [...]'
- (33) Potrubí kanálů, **přestože** sahají svými chapadly do našich bytů, jsou pečlivě skryta před našimi zraky [...] (M. Kundera, *L'Insoutenable légèreté de l'être*, fict)
 'Les tuyaux des égouts, bien que leurs tentacules viennent jusque dans nos appartements, sont soigneusement dissimulés à nos regards [...]'
- (34) Nijak ohromen jsem ovšem nebyl, naopak jsem si všiml, že Patrick je značně rozpačitý, zčervenal, zaraženě sledoval vlastní nohy, – **přestože** to vše bylo zcela v souladu

s názory, k nimž se hlásil. (M. Houellebecq, *La Possibilité d'une île*, fict)

‘Je n’étais en fait nullement impressionné, je remarquai par contre que Patrick semblait gêné, regardait ses pieds avec embarras, rougissait un peu – alors que tout cela était, dans le principe, absolument conforme aux théories qu’il professait.’

Dans les exemples (32)–(34), avec le concessif *přestože* ‘quoique’ qui a été délibérément choisi, car il est attesté dans toutes les trois positions, nous voulons montrer les trois possibilités positionnelles. Dans la phrase (32), le concessif *přestože* est antéposé, car il introduit le concédé ($P = \textit{nekonalo se žádné systematické sčítání uživatelů nářečí}$ ‘aucun recensement systématique n’a été entrepris’), et le concédé précède l’asserté ($\textit{non-Q} = \textit{existují přesné průzkumy}$ ‘ils existent des enquêtes ponctuelles’).

L’exemple (33) contient également un concédé introduit par *přestože* ($P = \textit{svými chapadly sahají do našich bytů}$ ‘leurs tentacules viennent jusque dans nos appartements’), mais qui est, cette fois-ci, interposé. Le reste de la phrase contient l’asserté ($\textit{non-Q} = \textit{potrubí kanálů jsou pečlivě skryta}$ ‘les tuyaux des égouts sont soigneusement dissimulés’). Autrement dit, le concédé intervient entre le sujet et le prédicat de l’asserté,⁸⁵ ce qui était la raison pour définition de cette variable.

Enfin, les arguments dans la phrase (34) sont facilement reconstituables par analogie avec l’exemple (32).

7. **Argument.** L’examen de l’argument du triangle concessif sur lequel porte le concessif apporte une dimension supplémentaire à l’analyse, en explorant la relation entre la forme linguistique et sa fonction par rapport au triangle concessif. Les variables dans cette catégorie sont les arguments du triangle concessif, tels que décrits dans la section 2.2.2.
8. **Sens concessif.** L’identification du sens concessif (cf. section 2.3) véhiculé par chaque occurrence contribue à une compréhension plus riche de la variabilité (fonctionnelle) des constructions concessives. Cette analyse a été également effectuée séparément pour chaque langue.

85. Un autre cas fréquent est l’interposition entre les formes analytiques du verbe.

9. **Équivalent en français.** Dans cette catégorie, notre objectif était d'identifier les équivalents français des constructions concessives en tchèque, en adoptant une approche similaire à celle utilisée pour les constructions tchèques elles-mêmes. Cependant, la recherche d'équivalents récurrents s'est avérée compliquée, en particulier en raison des constructions marginales, peu fréquentes dans le corpus. Partant de la prémisse que le sens reste préservé même dans le cas de traductions à partir d'autres langues (en anglais *translations from a third language*), cette méthode, bien que potentiellement contestable, semble suffisante pour les objectifs fixés pour cette étude.

En somme, l'application de ce système de codage à notre corpus en permet une analyse voulue par rapport à notre objectif. Dans la section qui suit, nous disséquons l'identification des sens concessifs, qui présente un grand défi pour notre recherche.

8.4.5 Tests linguistiques

Dans cette section, nous abordons les tests linguistiques mis en œuvre en étudiant les occurrences dans notre corpus. Comme nous l'avons déjà vu dans le chapitre 2, chaque étude portant sur la concession a besoin d'une bonne définition du terme, ainsi que de tests linguistiques pour l'identifier. Dans les études existantes, on a déjà présenté relativement beaucoup de tests pour la concession, dont certains nous servent d'inspiration (p. ex. le *Generalisierungstest* 'test par généralisation' de BREINDL, 2004, p. 11).

À rappeler que la concession n'est pas facilement « interrogeable », il n'existe ni en français ni en tchèque d'adverbe qui interrogerait la concession (comme p. ex. *kdy* 'quand' qui s'interroge sur le temps, *etc.* ; cf. KARLÍK, 2017). Par conséquent, on a double possibilité comment tester la concession : soit on définit un terme « phare » qui a la capacité de remplacer toute expression concessive (p. ex. *bien que*),⁸⁶ soit on établit une structure sémantique plutôt abstraite qui, par des mécanismes spécifiques, aide à identifier les occurrences concessives (dans notre cas, il s'agit du triangle concessif).

L'objectif est donc de définir et d'appliquer des tests spécifiques qui permettent de classer efficacement les concessifs selon leur sens conces-

⁸⁶. Une approche similaire était adoptée p. ex. par RIEGEL et al., 2018, p. 861.

sif, en tenant compte des principes de la grammaire de construction. Cette méthode reflète ainsi un changement par rapport aux analyses traditionnelles (cf. les analyses des grammaires dans les sections 2.5 et 2.6) où les concessifs sont souvent évalués de manière isolée, sans tenir compte du contexte de l'énonciation. Ici, au contraire, nous présentons et appliquons des tests conçus pour examiner les concessifs dans leur contexte d'usage réel.

1. **Test de la concessivité.** Ce test repose sur le concept du triangle concessif et vise à identifier toutes les occurrences où une interprétation concessive est possible. Autrement dit, si le triangle concessif, tel que décrit dans la section 2.2.2, peut être appliqué à une phrase, il s'agit d'une expression de la concession. De plus, on peut également tester la présence d'une présupposition concessive, à savoir à l'aide de l'adverbe *normalement* (MOREL, 1996, p. 7).⁸⁷ Ce test fondamental assure que l'élément analysé fonctionne comme un marqueur de concession, et fait, en conséquence, partie de notre corpus (voir section 8.4.3).
2. **Test de la concession pure.** Dans ce test, tous les éléments du triangle concessif sont considérés comme réels, conformément aux variations sur la relation concessive discutées antérieurement (voir section 2.3). Les concessifs identifiés par ce test peuvent être remplacés par *ačkoli* 'bien que' ou *bien que*.⁸⁸
3. **Test de la concession hypothétique.** Ce test identifie les situations où un des arguments du triangle concessif (typiquement, il s'agit de l'argument *P*) est virtuel – ce qui se manifeste souvent par l'emploi du conditionnel. Les concessifs hypothétiques peuvent être substitués par *i kdyby* 'même si' ou *même si*.
4. **Test de l'indifférence horizontale.** L'indifférence horizontale se concentre exclusivement sur l'argument *P* et indique que cet argument n'affecte pas l'action exprimée par *non-Q*. Les concessifs correspondants sont interchangeables avec des expressions telles que *jakkoli* 'quoi que', [*ať VP nebo ne*] 'qu'il VP ou pas', *bez ohledu na* 'sans égard à', *n'importe*, *c'est égal*, etc.
5. **Test de l'indifférence verticale.** Comme l'indifférence verticale est un cas particulier de l'indifférence (horizontale), les mêmes

87. Cf. également la section 9.3.8 où nous analysons la « normalité » en tant qu'un sens inséparablement associé avec la concession.

88. Le test par remplacement a été également exploité par MOREL, 1996, p. 7.

tests s'appliquent. Cependant, une caractéristique supplémentaire de ce test est la présence d'un terme gradable dans l'énoncé. Les concessifs qui passent ce test peuvent être remplacés par [*at sebe*-ADJ] 'tout ADJ qu'il soit', mettant en évidence une gradation ou une intensification de l'indifférence.

6. **Test de la concession à valeur temporelle.** Ce test est identique à celui de la concession pure (voir ci-dessus), mais il se concentre spécifiquement sur les concessifs ayant à l'origine une expression temporelle. Ces concessifs doivent remplir les mêmes critères que pour la concession pure, mais ils renforcent leur aspect temporel inhérent. En somme, ce test est plutôt formel et il identifie une sous-catégorie spécifique de la concession pure.

Ces tests linguistiques, appliqués tout au long de nos analyses, fournissent un cadre pour évaluer et classer les occurrences concessives dans le corpus monté dans les étapes précédentes. Nous rappelons qu'en se basant sur des critères mentionnés et en tenant compte du contexte, ces tests permettent une analyse relativement fine des concessifs.

8.5 Les corpus monolingues

Ici, nous aborderons les corpus monolingues employés lors de nos analyses, en tenant compte des observations faites dans les sections précédentes, notamment dans le chapitre 6. Comme indiqué précédemment, la vérification des résultats obtenus à partir des corpus parallèles est essentielle, en particulier en raison de la taille limitée de ces corpus. Cependant, l'utilisation des corpus monolingues est effectuée de manière aléatoire plutôt que systématique, en raison de l'espace limité de ce travail. Les recherches de support sont soit intégrées directement dans ce travail, soit basées sur nos études antérieures sur des questions spécifiques.

Le corpus **SYN2020**⁸⁹ représente une collection riche et diversifiée de textes tchèques, couvrant une période étendue jusqu'à l'an 2020. La taille du corpus SYN2020 est remarquable, 121 826 797 positions, ce qui le rend particulièrement utile pour toute analyse linguistique et également pour la recherche grammaticale. Son contenu est varié, en-

⁸⁹. Cf. <https://wiki.korpus.cz/doku.php/cnk:syn2020> (29 février 2024) ou JELÍNEK et al., 2021.

globant des textes littéraires, journalistiques, académiques et ainsi de suite, offrant ainsi une vue d'ensemble complète de l'utilisation actuelle de notre langue. Vu qu'il s'agit d'un corpus de référence, nous nous en servons aux cas de besoin d'une source reflétant l'usage.

Le corpus **syn v11**⁹⁰ est une version du corpus SYN, mise à disposition sur le site de ČNK. Sa taille de 6 067 313 960 positions, bien que moins importante que celle de son successeur syn v12 (voir ci-dessous), reste substantielle et constitue une bonne ressource pour notre recherche. Ce corpus englobe une diversité de textes, incluant des œuvres littéraires, des articles de presse, des documents officiels, et des textes académiques, ce qui permet également une analyse linguistique bien campée.

Quant à **syn v12**,⁹¹ il représente une mise à jour du corpus précédent, enrichie pour inclure des textes jusqu'à une date plus récente. La taille de ce corpus continue sur la lancée de l'expansion des ressources linguistiques tchèques, intégrant de nouveaux textes pour offrir une représentation encore plus complète – ainsi, le corpus a dépassé le seuil de 6,2 milliards de positions. Comme ses prédécesseurs, il comprend une large gamme de textes de différents genres. Le corpus syn v12 a été mis à disposition en 2023 – et voilà la seule différence importante entre syn v11 et v12 pour notre recherche : après sa parution, nous nous sommes servi de la version plus récente. Ces deux corpus ont été utilisés dans les situations qui ont exigé un corpus plutôt large, sans trop se soucier de sa représentativité. Étant donné que nous les employons pour les enquêtes indépendantes, ce choix est, du point de vue méthodologique, parfaitement justifiable.

En l'absence d'un corpus de référence comme p. ex. SYN2020 pour le français, nous nous sommes vu forcé d'exploiter plusieurs corpus indépendants, pour pouvoir couvrir tous les trois types textuels choisis dans la section 8.4.1.⁹² C'est le corpus **Frantext** qui se présente comme une ressource pour l'analyse de textes littéraires français. Accessible via le site Frantext,⁹³ le corpus comprend un nombre impressionnant de

90. Cf. <https://wiki.korpus.cz/doku.php/cnk:syn:verze11> (29 février 2024).

91. Cf. <https://wiki.korpus.cz/doku.php/cnk:syn:verze12> (29 février 2024).

92. Bien que triviale, cette démarche nous paraît de suprême importance. Méthodologiquement, il serait inadmissible de comparer les résultats d'InterCorp (tels que décrits ci-dessus) avec d'autres types textuels. Évidemment, comme nous le verrons également dans la suite, les correspondances entre les corpus ne sont, et ne peuvent, en théorie, être jamais parfaites.

93. Cf. <https://www.frantext.fr> (29 février 2024).

textes littéraires (env. 270 millions de mots en décembre 2023), s'étendant sur plusieurs siècles.⁹⁴

Le corpus **Scientext** se concentre sur les textes scientifiques français, et bien qu'il ne corresponde pas parfaitement aux textes non-fictionnels du corpus InterCorp, il représente la meilleure solution trouvée pour notre analyse. Disponible sur le site Scientext,⁹⁵ ce corpus est constitué de textes académiques et scientifiques, offrant ainsi une ressource très spécialisée. La taille de la partie accessible au grand public atteint 4,8 millions de mots.

Pour compléter notre sélection de corpus français avec des textes journalistiques, nous avons inclus le corpus **l'Est Républicain**, accessible via ČNK.⁹⁶ Ce corpus rassemble des articles du journal régional français l'Est Républicain, fournissant une vue sur le langage médiatique et journalistique contemporain en France. Ce corpus contient 73 millions de mots.

En conclusion, l'emploi des corpus monolingues dans ce travail, malgré les limitations imposées, se révèle être une démarche justifiée et surtout fructueuse pour une analyse contrastive, surtout pour corroborer les résultats issus des corpus parallèles. Avec cette fondation méthodologique, nous nous orientons désormais vers l'exécution de la recherche proprement dite, présentée dans le chapitre suivant.

94. Bien sûr, en exploitant le corpus, nous l'avons restreint de telle façon qu'il corresponde au français-l'objectif de notre recherche, décrit dans la section 8.1.

95. Cf. <https://scientext.hypotheses.org/corpus-des-ecrits-scientifiques-francais> (29 février 2024).

96. Cf. <https://wiki.korpus.cz/doku.php/cnk:lestrepublicain> (29 février 2024).

9 Analyses des deux systèmes concessifs

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats obtenus lors de notre recherche. En somme, nous avons examiné 3641 occurrences en tchèque, et 3220 occurrences en français. Ainsi, nous avons décrit un corpus tchèque qui est légèrement plus grand que son homologue, l'échantillon français. La raison de cette différence réside dans notre méthodologie : nous avons collecté les concessifs tchèques avec leurs équivalents français, mais nous avons exclu 421 occurrences où il n'y avait pas d'équivalent explicite, c'est-à-dire que toutes ces 421 occurrences contenaient les concessifs zéro (voir leur définition dans le chapitre 2). En conséquence, les fréquences présentées dans les tableaux dans ce chapitre sont absolues, et elles se rattachent à ces échantillons respectifs.⁹⁷

Néanmoins, nous restons convaincu que la méthodologie adoptée possède – au moins par rapport au but de notre recherche – plusieurs avantages que désavantages (voir QR3). Ainsi, à partir de la liste de 49 concessifs tchèques collectés dans les grammaires (*cf.* section 8.4.2), nous avons trouvé, à l'aide du corpus parallèle, 291 concessifs du français. En somme, nous avons trouvé à peu près six fois plus de constructions en français qu'en tchèque, ce qui est un résultat très important de notre travail.

L'autre objectif de ce chapitre est de décrire les tendances générales qui guident l'expression de la concession dans les deux langues. Cette description sera faite à la base de la littérature linguistique existante, bien sûr, et elle deviendra novatrice surtout dans les sections 9.2 et 9.3.

9.1 Catégories purement formelles

Dans cette classe, nous avons collecté les constructions qui, par leur nature, s'approchent plutôt du pôle dit syntaxique du continuum lexique–syntaxe décrit dans le chapitre 3. Ce groupe collecte plusieurs

97. Nous rappelons que le but de notre thèse est de décrire la richesse des possibilités, et non la recherche quantitative. À cause de cette résolution, nous croyons les fréquences absolues suffisantes. (En tout cas, étant donné qu'elles se rattachent toujours aux mêmes corpus, il n'est pas nécessaire de les relativiser. La seule discrétance apparaît en comparant les fréquences dans les deux langues. Mais, vu que la différence est plutôt infime, nous la croyons négligeable par rapport au but de notre recherche.) Le même raisonnement est valide pour les types textuels : s'il y a de fortes préférences, nous les commenterons, bien sûr ; s'il n'y en a pas, nous les laissons sans commentaire.

sous-groupes qui représentent des procédés syntaxiques bien cohérents. Par conséquent, étant donné qu'il ne s'agit que des constructions fort schématiques / purement schématiques, cette catégorie contient seulement les constructions françaises, donc trouvées par le biais du corpus parallèle, à ce qu'on pouvait s'attendre vu la méthodologie adoptée : dans ce contexte-là, il serait très difficile de trouver les moyens syntaxiques en tchèque.

Nous avons identifié les groupes suivants : subordonnant *que/že*, subordonnant *si*, inversion du sujet. Les autres types moins fréquents dans notre échantillon seront détaillés dans la section 9.1.4.

9.1.1 Subordonnant *que/že*

Comme nous l'avons vu dans les sections 2.5 et 2.6, la concession est un phénomène qui porte notamment sur les unités complexes, le plus souvent phrastiques. Bien qu'il y ait beaucoup de doutes sur la nature syntaxique générale de la concession (s'agit-il de la subordination ou de la coordination? – voir p. ex. MOREL, 1996, p. 76), il y a des cas où le problème est, au moins au niveau formel, plutôt clair : comme dans le cas des concessifs à *que/že*, les *subordonnants universels* dans les deux langues. Vu que nous avons collecté plusieurs concessifs à travers les deux langues, il nous a fallu les catégoriser dans des groupes plus petits, et surtout plus cohérents.

Un critère idéal⁹⁸ est, dans ce cas-là, la nature de ce qui précède le subordonnant *que/že*. Nous avons identifié trois possibilités : soit le subordonnant est précédé par un seul mot (qui s'est soudé avec *que/že* dans certains cas – p. ex. *přestože, quoique*), soit le subordonnant est précédé par une phrase plus complexe : soit non-finie, soit finie.

Le premier groupe, c'est-à-dire les concessifs où *que/že* n'est précédé que par un simple mot, est représenté par les concessifs collectés dans le tableau 2.

À expliquer que tous les tableaux dans ce chapitre suivent la même structure : dans la colonne « ID.cxn », nous introduisons le code clé, qui identifie – d'une manière univoque – la construction. À rappeler que cette identification n'est pas *bi*univoque, puisqu'une construction peut appartenir à plusieurs classes. Vu que les codes ID ont leur structure unique dans le cadre du travail, nous les citons directement, sans ex-

98. Il s'agit de critère formel; certains parmi ces concessifs seront analysés encore une fois dans la suite du travail, cette fois d'après les traits fonctionnels.

pliquement dire qu'il s'agit d'une construction. Ils se composent à partir de trois composantes : 1^o, un nombre qui renvoie au nombre du tableau dans lequel la construction est répertoriée ; 2^o, un nombre qui renvoie à la ligne du tableau ; 3^o, soit un F (pour français), soit un C (pour tchèque) qui indiquent la langue à laquelle le concessif en question appartient. Donc, par exemple, le code clé « 9.24-F » veut identifier une construction dans le tableau numéro 9 qui se trouve à la ligne 24 et qui fait partie du système de la langue française. Dans la colonne « Cxn », nous citons la forme (*hypothétique*, basée sur nos données – voir chapitre 3) de la construction en question. La colonne « Fréq » introduit la fréquence absolue de la construction dans nos données – ici aussi, nous rappelons que le but de cette information est surtout de voir s'il s'agit d'un concessif plutôt fréquent ou non. Finalement, dans les colonnes « Sens » et « Arg » seront introduits les sens concessifs (« pur » = concession pure, « hyp » = concession hypothétique, « ih » = indifférence horizontale, « iv » = indifférence verticale, « temp » = concession à valeur temporelle) et les arguments sur lesquels la construction porte. Dans tous les tableaux, les constructions seront ordonnées d'après leurs fréquences.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
2.1-F	<i>bien que</i>	188	pur, hypo, ih, iv	P
2.2-C	<i>třebaže</i>	149	pur, hypo, ih	P
2.3-C	<i>přestože</i>	148	pur	P
2.4-F	<i>alors que</i>	78	pur, temp	P
2.5-F	<i>quoique</i>	61	pur	P
2.6-F	<i>sans que</i>	20	hyp	Q
2.7-F	<i>encore que</i>	8	pur	P
2.8-F	<i>malgré que</i>	2	pur	P
2.9-F	<i>outré que</i>	2	pur	P
2.10-F	<i>pendant que</i>	2	pur, temp	P

TABLEAU 2 – Les concessifs simples à *que/že*.

Avant de nous plonger dans l'analyse, il est crucial de rappeler que le critère primaire de classification est ici la forme (ou bien la fonction, surtout dans les sections suivantes), la fréquence n'étant qu'une information sur ce qui est plus/moins fréquent dans notre corpus, donc elle

peut être considérée comme une valeur relative.⁹⁹

Le tableau 2 contient uniquement les concessifs à *P* qui sont attestés en antéposition, interposition et postposition. Il s'agit des concessifs bien grammaticalisés (*cf.* SHYLDKROT, 1995) qui sont présentés comme les moyens les plus fréquents de l'expression de la concession et surtout très bien analysés dans les deux langues (voir les grammaires citées ou CHEVALIER et al., 1980; DROBNÍK, 2020; DROBNÍK, 2023; KARLÍK, 1995; MOREL, 1996, *etc.*).

Pour ce qui concerne leur sens concessif, nous voyons que le sens central est la concession pure – qui relie non seulement tous les concessifs du tableau 2, mais qui est aussi leur sens le plus fréquent dans notre corpus.¹⁰⁰ Deux exemples prototypiques sont cités ci-dessous (exemples (35) et (36)).

- (35) **Přestože** v 17.–18. století nebyla závěť tak důvěrnou zповědí, jak bychom si dnes z hlediska našeho hladu po důvěrných informacích a touhy po analýze přáli, z rozmanitosti formulací vyplývá určitá svoboda. (P. Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident, non-fict*)

'Quoique le testament des XVII^e–XVIII^e siècles ne soit pas une confession aussi intime que le souhaiterait notre soif actuelle de confiance et d'analyse, la variété des formules implique une certaine liberté.'

- (36) Les États-Unis eux-mêmes ont enregistré une inflation de 4 % l'année dernière, **bien que** la Réserve fédérale semble convaincue que la plupart des gens n'ont rien remarqué. (SYNDICATE_2008)

'A dokonce i Spojené státy měly loni čtyřprocentní inflaci, **třebaže** Federální rezervní systém (Fed) je z nějakého důvodu přesvědčen, že si toho většina lidí nevšimne.'

Les concessifs du tableau 2 se laissent classer également selon le sens du mot qui précède le subordonnant *que/že*. Ici, nous ne faisons qu'une classification préliminaire, les groupes respectifs seront traités plus en détail dans les sections indiquées. Les groupes sont au nombre

99. De plus, il nous paraît évident qu'il n'a pas beaucoup de sens de comparer les fréquences des constructions tchèques aux fréquences des constructions françaises – étant donné la méthodologie adoptée.

100. Donc p. ex. le concessif *bien que* (construction 2.1-F) peut exprimer quatre sens, mais la concession pure est prédominante : pur (184 occurrences), iv (2), ih (1), hypo (1).

de quatre : les éléments positifs (*bien que* ; voir section 9.3.8), les éléments temporels (*alors que, encore que, pendant que* ; voir section 9.3.4), les éléments exprimant l'absence de l'obstacle (*přestože, malgré que, outre que* ; voir section 9.3.5), et les éléments exprimant l'indifférence ou l'indéfiniété (*třebaže, quoique* ; voir section 9.3.7). Pour l'instant, nous laissons toute interprétation sémantique ouverte, elle fera l'objet des sections indiquées.

Au sein de ce groupe, nous avons trouvé également certaines (rares) modifications des constructions. La première concerne la construction 2.4-F qui est, dans cinq occurrences, apparue sous forme de *alors même que*. L'intensification à l'aide de *même* est un phénomène fréquent qui sera traité séparément dans la section 9.2.3.

La deuxième modification touche la construction 2.3-C, à savoir l'existence parallèle des formes *přestože* et *přes to, že*.¹⁰¹ Dans les grammaires du tchèque, ces deux formes sont présentées séparément, comme deux unités certes liées, mais relativement indépendantes (cf. ŠTÍCHA, 2013, p. 859 ; pour une discussion détaillée, voir DROBNÍK, 2022b). Pour nous, elles ne représentent que des variantes de la construction *přestože*.¹⁰²

Dans cette section, nous laissons de côté la construction 2.6-F qui diffère fondamentalement des autres concessifs du groupe. Certes, du point de vue formel, elle fait partie de ce groupe ; mais pour ce qui concerne sa fonction, elle ressemble plutôt à *aniž* qui sera traité dans la section 9.2.1. Le sens de *sans* sera analysé dans la section 9.3.5.

Le tableau 3 collecte les concessifs où le subordonnant *que/že* est précédé par une structure non-finie.

La première caractéristique qui saute aux yeux est la fréquence des concessifs du tableau 3 : dans la plupart des cas, il s'agit des occurrences uniques, hapactiques dans notre corpus. Nous avons trouvé double explication de ce fait ; premièrement, ce qui découle directement du thème de notre travail, ces constructions n'expriment pas si souvent la concession. Deuxièmement, la cause peut également être cachée dans

101. *Příruční mluvnice češtiny* (KARLÍK et al., 2012, p. 481) ajoute un troisième type : *přesto, že*.

102. À rappeler que notre recherche s'occupe exclusivement de la langue contemporaine, donc de la « synchronie ». Les données nous font prononcer l'hypothèse que *přestože* est la construction la plus stable et la plus ancrée dans les constructions des locuteurs de notre langue. – En diachronie, la construction primaire (et première) serait *přes to, že* qui a donné naissance aux autres concessifs en question.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
3.1-F	<i>à supposer que</i>	5	hypo	<i>P</i>
3.2-F	<i>à mesure que</i>	1	pur	<i>P</i>
3.3-F	<i>à part le fait que</i>	1	pur	<i>P</i>
3.4-F	<i>étant donné que</i>	1	pur	<i>P</i>

TABLEAU 3 – Les concessifs syntaxiques à *que/že* précédé par une structure non-finie.

la complexité et spécificité des concessifs (cf. *à part le fait que* qui est très spécifique en comparaison avec p. ex. *mais*).

Étant donné leur fréquence, nous n'analyserons ces concessifs pas en détail – nous les citons uniquement pour que l'exposition soit complète. Les concessifs portent sur l'argument *P* et expriment soit la concession pure, soit la concession hypothétique.

Le dernier groupe contient les concessifs où le subordonnant *que/že* est précédé par une structure phrastique. Les constructions sont collectées dans le tableau 4.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
4.1-C	<i>je pravda, že</i>	47	pur	<i>P</i>
4.2-F	<i>il est vrai que</i>	29	pur	<i>P</i>
4.3-F	<i>c'est en vain que</i>	6	pur	<i>P</i>
4.4-F	<i>il reste que</i>	5	pur	<i>P</i>
4.5-F	<i>peu importe que</i>	5	ih	<i>P</i>
4.6-F	<i>n'empêche que</i>	2	pur	<i>P</i>

TABLEAU 4 – Les concessifs à *que/že* précédé par une structure finie.

Les constructions du tableau 4, bien que sensiblement plus fréquentes que leurs parents non-finis du tableau 3, ne sont pas systématiquement traitées dans les grammaires. La seule exception est la construction 4.1-C et son homologue systémique français, à savoir la construction 4.2-F. À cause du manque de description existante, nous les regarderons de plus près dans la suite.

Toutes les constructions portent sur l'argument *P* et elles expriment soit la concession pure, soit l'indifférence horizontale. Étant donné qu'il s'agit des constructions non tellement établies, leur sens est très fortement influencé par le sens lexical des éléments respectifs. Donc par

exemple dans (37), on a affaire à l'emploi de la locution *en vain* qui renvoie à la vanité de l'action faite (*cf.* aussi section 9.3.8), autrement dit à la *cause contraire* (voir chapitre 2). Ainsi établit-elle régulièrement la relation de la concession pure.

- (37) **C'est donc en vain que** nous voudrions fonder la réalité du mouvement sur une cause qui s'en distingue : l'analyse nous ramène toujours au mouvement lui-même. (H. Bergson, *Matière et mémoire*, non-fict)

'**Marně** bychom se tedy snažili založit skutečnost pohybu na příčině, která se od něj liší : analýza nás pokaždé vrací k pohybu samotnému.'

- (38) Mais il n'y avait à tout cela qu'une seule raison : **peu importait que** la caravane fit tant de détours, puisqu'elle avait toujours en vue le même objectif. (P. Coelho, *L'Alchimiste*, fict)

'To všechno však mělo jediný cíl : **bez ohledu na** to, jakými oklikami bylo třeba jet, karavana směřovala pořád k témuž bodu.'

Le même raisonnement s'applique en parlant d'autres constructions du tableau 4 (*peu importe* exprime, au moins dans notre corpus, biunivoquement l'indifférence horizontale – voir exemple (38) ; et ainsi de suite). Ces concessifs peuvent également être classifiés selon le sens de ce qui précède le subordonnant *que/že*. On remarque le sens de la vérité (4.1-C, 4.2-F ; voir section 9.3.8), vanité (4.3-F ; voir section 9.3.8), indifférence (4.5-F ; voir section 9.3.7) et d'autres.

Ce qui nous paraît important en parlant de ce groupe de concessifs sont leurs combinaisons avec d'autres concessifs. Ici, nous profiterons de nouveau des avantages de la grammaire de construction qui, dans ce cas-là, nous aide à très facilement décrire les combinaisons de concessifs (*cf.* QR2). Le plus souvent, nos concessifs se combinent avec les constructions [ÉLÉMENT POSITIF + ÉLÉMENT ADVERSATIF], qui seront traitées dans la section 9.2.2. Une de ces combinaisons, si abondamment attestées, à savoir [*je pravda, že*] et [*sice + ale*], se trouve dans l'exemple (39).

- (39) **Je sice pravda, že** mě to napadlo teprve dnes, **ale** mám své důvody. (J. M. E. de Queirós, *Le crime du padre Amaro*, fict)

'**C'est vrai**, c'est aujourd'hui que j'ai pensé à ça. **Et** j'ai mes raisons.'

Nous devons mentionner également les équivalences entre les constructions citées. Les équivalents les plus fréquents de la construction [*je pravda, že*] sont [*il est vrai que*] et [*certes + mais*]. *Vice versa*, l'équivalent presque exclusif de [*il est vrai que*] est [*je pravda, že*]. Cette observation est également importante pour pouvoir répondre à nos questions de recherche. Du point de vue de la QR1, il s'agit d'un cas exemplaire d'équivalence formelle et fonctionnelle entre les deux langues, ce qui se manifeste, en théorie, par les liens schématiques non seulement au sein d'un constructicon, mais aussi entre les constructicons des deux langues (voir QR2).

Nous nous posons aussi la question sur ce que cela dit de la concession. Étant donné que les concessifs à *que/že* apparaissent fréquemment dans les deux langues, on pourrait dire qu'il s'agit d'un des moyens principaux d'expression de la concession.

Outre les catégories déjà citées, nous avons également reconnu un autre groupe de concessifs : pronom/adverbe suivi du subordonnant *que* qui, pour sa part, régit régulièrement le subjonctif. Toutes les constructions trouvées sont répertoriées dans le tableau 5.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
5.1-F	<i>quel que</i> SUBJ	64	ih	P
5.2-F	<i>quoi que</i> SUBJ	53	pur, hyp, ih	P
5.3-F	<i>quelque ADJ que</i> SUBJ	4	pur, ih, iv	P
5.4-F	<i>quelque NP que</i> SUBJ	2	ih	P
5.5-F	<i>où que</i> SUBJ	2	ih	P
5.6-F	<i>d'où que</i> SUBJ	1	ih	P
5.7-F	<i>qui que</i> SUBJ	1	ih	P

TABLEAU 5 – Les concessifs syntaxiques contenant un pronom/adverbe suivi du subordonnant *que*.

Ce groupe de concessifs est déjà très bien décrit dans les ouvrages grammatographiques et les études linguistiques (*cf.* section 2.6.4). L'objectif n'est donc pas de nous vouer aux redites des faits déjà connus ; au contraire, notre but est de décrire les relations entre les constructions particulières et en proposer un schéma plus général.

Pour ce qui concerne la sémantique, la première chose qui saute aux yeux est le fait que toutes les constructions du tableau 5 partagent un sens concessif, à savoir l'indifférence horizontale. Nous sommes fort

convaincu que ce sens est le sens primaire des constructions – *primo*, il est attesté pour chaque concessif du tableau, *secundo*, il se laisse dépister dans leur forme : le concessif est toujours bâti à la base d'un terme indéfini (*où*, *quoi*, et ainsi de suite) qui, en soi, sert de source de l'indifférence. L'exemple (40) est un exemple prototypique du groupe en question.

- (40) Mais **quel que soit** le résultat, le projet d'une intégration européenne toujours plus marquée est sur le point d'accomplir un grand bond en avant. (PRESSEUROP_2009, pub)

'**At je výsledek jakýkoli**, projekt stále se prohlubující evropské integrace čeká obrovský skok kupředu.'

Les réalisations de ces constructions ont une structure plus ou moins régulière (voir (40)), certes avec des modifications dues à la structure syntaxique de la phrase concrète.¹⁰³ Dans l'exemple (40), on se voit invité à observer les moyens qui établissent l'indifférence (horizontale, dans ce cas-là) : premièrement, il y a toujours un terme définissant une classe d'entités, telle que *résultat*. Deuxièmement, il nous faut un moyen qui dit que l'on dispose du libre choix au sein de la classe délimitée ; dans (40), c'est la chaîne *quel que soit* qui nous dit que l'on a le libre choix parmi les éléments de la classe entière, définie par le terme *résultat*.¹⁰⁴

Le tableau 5 montre également que toutes les constructions portent sur l'argument *P*. Nous verrons aussi dans la suite que toute construction exprimant l'indifférence ne porte que sur l'argument *P*. Ici, il faut bien revenir au triangle concessif (défini dans la section 2.2.2) qui peut nous aider à expliquer ce phénomène : nous avons dit que l'une des relations logiques qui se trouvent à la base même de la relation concessive est l'implication concessive. Vu la définition de la fonction générale, nous voyons tout de suite que l'élément impliqué ne peut être représenté que par (exactement !) un élément, ce qui est en contradiction directe avec l'indifférence (voir QR4).

Les autres sens concessifs qui sont cités dans le tableau 5 ne sont donc que secondaires. Nous avons trouvé soit la concession pure, soit l'in-

103. Par exemple *quel que soit le résultat* où *quel* renvoie à l'attribut du *résultat* diffère de *quoi que vous fassiez* où *quoi* est le COD du verbe *faire* – cela ne change pourtant le fait que, vu de notre perspective, le principe reste toujours le même.

104. Pour être encore plus exact, il faut rappeler que le mot *quel* dans (40) ne renvoie qu'indirectement aux *résultats*, à savoir par le biais de leurs qualités respectives.

différence verticale (les deux sens sont attestés pour les constructions 5.2-F et 5.3-F). Le second sens cité, que nous avons déjà vu dans la section 2.3, n'est qu'un cas spécial de l'indifférence – il doit seulement contenir la gradation.

Le premier sens cité, la concession pure, nous semble intéressant, car il se revêt d'un phénomène remarquable : il relie son sens primaire avec la concession pure, donc son sens secondaire. Tout d'abord, il faut avouer que la distinction n'est parfois point du tout facile parce que – et nous le verrons dans la suite – le seul facteur qui les distingue est la réalité/hypothéticité de l'action ; donc une question du contexte. Cela peut se voir dans (41) où, dépourvue de contexte, la phrase a double interprétation. Dans les cas similaires, pour dévoiler le sens envisagé, nous avons consulté et le contexte plus large, et la version tchèque (voir la traduction de (41)).

- (41) Ces deux attitudes fournissent un excellent alibi aux élites occidentales, qui jugent la Géorgie et l'Ukraine non seulement sur des critères de changements internes, mais surtout, **quoi qu'elles en disent**, sur des critères géopolitiques. (PRESSEUROPE_2010, pub)

'Tyto dva přístupy poskytují skvělé alibi západním elitám, které soudí Gruzii a Ukrajinu nejen podle kritérií vnitřních změn, ale zejména – **navzdory všem deklarácím** – podle geopolitických kritérií.'

De plus, cette observation va également de pair avec la stipulation fait dans la section 2.3, à savoir que l'indifférence (ou bien *les* indifférences) n'est qu'un sous-type de la concession hypothétique. D'ici la nécessité de savoir si l'action est réelle ou non. En effet, le problème reste toujours le même ; nous l'avons discuté déjà dans la partie théorique (voir notamment l'exemple (17) ou les explications de ŠTÍCHA, 2013, p. 859). Pour terminer la présentation de ce groupe de concessifs, il faut mentionner le subordonnant *quoique* qui, bien qu'apparenté, ne fait pas partie du tableau 5, et nous ne l'analysons que ci-dessus. La raison pour cette décision est son statut grammatical – par rapport aux constructions du tableau 5, *quoique* est surtout beaucoup plus grammaticalisé (selon les critères de HOPPER et TRAUGOTT, 2003). Nous pouvons citer par exemple les interpositions impossibles (*cf.* 5.3-F et 5.4-F), le sens (la concession pure, qui est le domaine principal de *quoique*, tandis que

dans le tableau 5 elle est plutôt marginale, est très souvent liée aux expressions grammaticalisées, cf. p. ex. SHYLDKROT, 1995) ou bien, *last but not least*, l'orthographe (p. ex. *quoique* vs *quoi que* dans 5.2-F).

Enfin, pour ce qui concerne les équivalents tchèques, nous avons trouvé notamment les concessifs contenant une particule d'intensification (voir section 9.2.3) et les pro-concédés (section 9.2.5). Autrement dit, cette classe n'a, au moins au sein de nos données, pas d'équivalent systématique dans la langue tchèque, ce qui est une observation précieuse du point de vue de la QR1.

9.1.2 Subordonnant *si*

Le deuxième moyen syntaxique, un subordonnant lui aussi, est représenté par *si*. Dans la section 2.6.2, nous avons vu beaucoup d'expressions qui expriment la concession hypothétique et, en même temps, contiennent le subordonnant *si* (p. ex. le subordonnant *même si*). À une exception près : on n'a pas vu le *si* employé « seul », c'est-à-dire sans aucun renfort tel que *même*, etc. Dans les grammaires de référence, la description de cas similaires est plutôt rare ;¹⁰⁵ néanmoins, dans les travaux spécialisés, on peut trouver du moins quelques notes sur la problématique (p. ex. MOREL, 1996, p. 35). Ces ouvrages n'expliquent pourtant pas les questions poursuivies dans cette thèse – un essai d'expliquer les concessifs introduits dans le tableau 6 est fait dans la suite du texte.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
6.1-F	<i>si</i> PRÉS	50	pur, hyp	<i>P</i>
6.2-F	<i>si</i> IMPF	20	pur, hyp	<i>P</i>
6.3-F	<i>si</i> PASSÉ-COMPOSÉ	1	pur	<i>P</i>

TABLEAU 6 – Les concessifs syntaxiques autour du subordonnant *si*.

Dans le tableau 6, nous voyons les concessifs à *si* identifiés dans notre corpus. Ils sont au nombre de trois, dont deux sont relativement fréquents. Du point de vue syntaxique, la seule différence qui les distingue sont les temps verbaux régis. Étant donné que la dernière construction 6.3-F (régissant le passé composé) n'est attestée qu'une seule fois, ce qui empêcherait toute analyse et description détaillées, nous nous restreignons aux constructions 6.1-F et 6.2-F dans le reste de cette partie.

105. Voir par exemple la mention franchement laconique dans RIEGEL et al., 2018, p. 852.

Pour ce qui concerne la construction 6.1-F, il faut mentionner deux observations : premièrement, elle peut certes exprimer la concession pure (cf. exemple (42)) ainsi qu'hypothétique (cf. exemple (43)), mais la première est relativement beaucoup plus fréquent dans notre corpus (43 vs 7 occurrences). Deuxièmement, les constructions « de base » peuvent être – et le sont souvent – accompagnées des constructions adversatives (cf. section 9.2.1) qui soulignent le sens concessif (et surtout la négation concessive, voir section 2.2.2). Pour être concret, dans la phrase (43) il s'agit de la construction *tout de même* qui a la fonction décrite.

- (42) **Si** le dictionnaire de Richelet ne donne pas du cimetière une définition littérale de l'asile aussi nette que le glossaire de Ducange, il en reconnaît bien la fonction dans ses commentaires. (P. Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident*, non-fict)

'A **přestože** Richeletův slovník nepřisuzuje slovu *cimetière* význam azylu tak zřetelně jako du Cange ve svém Glosáři (*Glossarium mediae et infimae latinitatis*), ve výkladu tuto funkci neopomíjí.'

- (43) **Si** les gènes s'avèrent totalement inutiles pour la détermination du comportement humain moderne, **si** nous sommes vraiment les seuls animaux dans cette situation, il est **tout de même** très intéressant d'étudier la théorie suivant laquelle nous sommes devenus, depuis si peu de temps, cette exception. (R. Dawkins, *Le Gène égoïste*, non-fict)

'**I kdyby** se zjistilo, že chování moderního člověka skutečně nesoúvisí s jeho geny, **i kdybychom** skutečně byli tak jedineční mezi ostatními zvířaty, stejně by bylo zajímavé prozkoumat pravidla, jimiž se příroda řídí.'

En parlant de la construction 6.2-F, il est intéressant que, en opposition avec 6.1-F, les sens concessifs sont distribués proportionnellement (10 vs 10 occurrences). Les occurrences sont similaires aux exemples (42) et (43), comme l'illustre (44), qui exprime la concession hypothétique.

- (44) En effet, **si** l'on restait sur le même *n*, c'est-à-dire sur l'implosion et l'articulation sistante, on n'obtiendrait qu'une seule syllabe longue. (F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, non-fict)

I kdybychom se omezili na jediné *n*, tj. na implozi a sistantní artikulaci, získali bychom pouze jedinou dlouhou slabiku.’

Très étroitement liée à ce groupe de concessifs est la construction *même si* qui, elle aussi, se construit également à partir du subordonnant *si*. D’une part, elle partage beaucoup de traits avec les constructions du tableau 6 – et de ce point de vue, il ne s’agirait que d’un cas spécial de 6.1-F et 6.2-F (cette argumentation suit *grosso modo* celle adoptée par PIOT, 2004) ; de l’autre, elle se fait remarquer par la présence de *même*, ce qui la range parmi les expressions à *même*. Étant donné que l’ajout de la particule *même* est une opération qui concerne un large éventail de construction – et *si* ne fait pas exception, nous analyserons le concessif *même si* dans la section 9.2.3.

Les constructions du tableau 6 ont toutes certains traits pertinents en commun : elles portent toutes sur l’argument *P*, et, ce qui nous paraît de loin plus important par rapport à la description constructionnelle des concessifs, toutes les trois n’apparaissent qu’en antéposition. C’est dans ce point que les phrases à *si* concessifs différencient le plus remarquablement de leurs homologues à *si* conditionnel : tandis que les premières sont toujours antéposées (*cf.* les exemples cités jusqu’ici), les secondes peuvent, en règle générale, fonctionner aussi en postposition, comme le montre l’exemple (45). En revanche, l’exemple (46), où nous avons inversé l’ordre des propositions, est complètement dépourvue de l’interprétation concessive.¹⁰⁶

- (45) a. **Si tu veux t’en sortir**, sois prudent. (repris de RIEGEL et al., 2018, p. 853)
 b. Sois prudent, **si tu veux t’en sortir**.
- (46) Il est très intéressant d’étudier la théorie, **si** les gènes s’avèrent totalement inutiles pour la détermination du comportement humain. (phrase (43) modifiée)

Le fait qui, ensemble avec les traits mentionnés ci-dessus (surtout l’antéposition obligatoire), rend les constructions du tableau 6 autonomes est leur sens. C’est ici que nous voyons un autre apport de la théorie employée (*cf.* QR2) : la grammaire de construction distingue très facilement les deux constructions : *si* concessif et *si* conditionnel. Cela non

106. Si, dans la suite du travail, nous jugeons l’acceptabilité ou la grammaticalité, nous le faisons toujours après l’avoir consultée avec au moins cinq locuteurs *cultivés* de la langue française. La même condition a été appliquée aux jugements des exemples en tchèque.

seulement à l'aide du sens, mais aussi d'une caractéristique formelle : la position.

Le dernier parent des concessifs à *si* est la conjonction *sinon*, la parenté n'étant que formelle. Étant donné son comportement particulier qui ne va pas du tout de pair avec le comportement des constructions introduites dans le tableau 6, nous le reparlerons dans la section 9.2.1. En ce qui concerne les équivalents tchèques des concessifs à *si*, on remarque une forte prévalence des concessifs *třebaže* (12 occurrences),¹⁰⁷ [*sice* + ADVERSATIF] (8 occ.), *i kdyby* (7 occ.), etc. Néanmoins, nous n'avons pas travaillé avec l'équivalent systémique, c'est-à-dire le subordonnant *jestli* 'si' qui, lui aussi, peut exprimer le sens concessif, parce que *jestli(že)* concessif est très rare en tchèque – la majorité de ses occurrences dans le corpus sont les occurrences conditionnelles, pour laquelle raison il a été écarté de notre recherche (cf. chapitre 8). Une de ses rares occurrences est montrée dans (47).¹⁰⁸

(47) A **jestliže** snad bloudila (Lina), kdož neuznal by té ženy velikost a sílu? (repris de TRÁVNÍČEK, 1942)

'Et si elle (Lina) s'était égarée, qui ne reconnaîtrait pas la grandeur et la force de cette femme?'

En somme, on pourrait dire que les concessifs au tour de *si* ne sont pas très bien décrits, tout fréquents qu'ils sont. Une analyse détaillée, bien que souhaitable, a été empêchée par la difficulté de la recherche des concessifs à *si* – la plupart des occurrences dans un corpus monolingue ne sont pas concessives. Ici, renouant avec la QR3, nous soulignons que la méthodologie adoptée a rendu la recherche de *si* concessif efficace, voire possible, ce qui est l'effet du miroir fonctionnel (à rappeler que les équivalents tchèques du *si* concessifs sont, dans notre corpus, p. ex. *třebaže*, [*sice* + *ale*], etc).

9.1.3 Inversion du sujet

Un autre moyen purement syntaxique est l'inversion du sujet (voir section 2.6). L'inversion « concessive » n'a rien de spécial par rapport à l'in-

107. Les fréquences des équivalents sont présentées sous forme de somme pour toutes les constructions du tableau 6, étant donné que les constructions sont proches l'une aux autres. Puisqu'il ne s'agit pas d'une recherche sur les équivalences, nous jugeons cette approche suffisante.

108. À noter que *jestliže* n'est qu'une variante de *jestli*.

version « générale » du sujet, telle que décrite par les grammaires de référence ou d'autres ouvrages (cf. p. ex. RIEGEL et al., 2018, p. 255 ; MOREL, 1996, p. 118) – sauf une forte préférence de l'imparfait du subjonctif et, en même temps, des verbes *être* (voir 7.1-F) et *devoir* (voir 7.2-F). Sinon, nos données montrent que l'inversion peut également porter sur le conditionnel. Les concessifs appartenant à cette classe sont répertoriés dans le tableau 7.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
7.1-F	<i>être</i> -SUBJ-IMPF-INVERSION	21	pure, hyp	P
7.2-F	<i>devoir</i> -SUBJ-IMPF-INVERSION INF	7	hyp	P
7.3-F	COND-INVERSION	2	hyp	P

TABLEAU 7 – Les concessifs syntaxiques reposant sur l'inversion.

Étant donné que les constructions du tableau 7 fonctionnent à peu près de la même manière, nous ne les illustrons que par une paire d'exemples, qui sont les réalisations de la construction 7.1-F, donc la plus fréquente dans notre corpus :

- (48) A l'heure actuelle, le Vieux Continent a des problèmes bien plus importants à régler qu'une histoire de nom, **fût-ce** celui de la Macédoine. (PRESSEUROP_2010, pub)

'Starý kontinent se v současné době potýká s daleko většími problémy, než je záležitost nějakého názvu, **byť** se jedná o Makedonii.'

- (49) Le porteur d'une bonne nouvelle, **fût-il** un criminel, n'est jamais mal reçu. (M. Pagnol, *Souvenirs d'enfance*, fict)

'Ten, kdo přináší dobrou zprávu, není nikdy špatně přijat, **i kdyby** to byl třeba zločinec.'

L'exemple (48) exprime la concession pure, tandis que (49) exprime la concession hypothétique (alors que l'affaire de Macédoine est réelle – ce qui se voit dans le contexte plus large de la phrase, le caractère criminel du porteur n'est qu'un fait virtuel, une possibilité). Il faut également mentionner les équivalents tchèques qui, d'une manière assez systématique, reflètent naturellement le sens concessif : dans les contextes purs, la plupart des cas sont traduits par le subordonnant *byť* qui, lui aussi, se base étymologiquement sur le verbe *být* 'être', lequel fait souligner l'importance du fait réel (de l'« être ») dans les deux langues.

Les phrases à valeur hypothétique sont traduites par le subordonnant *i kdyby* ‘même si’, l’expression pivot de la concession hypothétique en tchèque. Le même s’applique à la construction 7.2-F qui, pour sa part, n’est attestée qu’avec le sens hypothétique. La construction 7.3-F ne nous a prêté que deux occurrences, donc nous la laisserons sans commentaire (mais cf. MOREL, 1996, p. 48).

Du point de vue constructionnel, il y a encore deux caractéristiques qui délimitent ce type de constructions : premièrement, il s’agit de l’argument – les constructions portent toujours sur l’argument *P*. Deuxièmement, elles sont systématiquement postposées. Si nous dépassons le cadre de cette thèse, nous pouvons dire, à l’instar de MOREL, 1996, p. 10, que les constructions en question expriment ce qu’elle appelle la rectification. Autrement dit, elles rectifient ou *glose[nt]* [...] *la principale qui précède* (MOREL, 1996, p. 15). Voilà un autre argument pour l’emploi de la grammaire de construction, et donc une illustration pratique de la QR2.

Il est important de dire que les constructions purement syntaxiques du tableau 7 apparaissent également modifiées – élargies par d’autres constructions appartenant à d’autres groupes discutés ci-après qui ont le potentiel de changer le sens concessif de la construction donnée. Donc, si l’on ajoute deux phrases adjectivales liées par la conjonction *ou* (ce qui sera désigné comme « alternative » ; voir section 9.3.2), on a affaire à une construction exprimant explicitement l’indifférence horizontale (cf. 8.1-F). Si, au contraire, on relie 7.1-F avec la construction lexicale *in extremis*, le résultat sera la construction 8.2-F.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
8.1-F	<i>être</i> -SUBJ-IMPF-INVERSION ADJ <i>ou</i> ADJ	2	ih	<i>P</i>
8.2-F	<i>être</i> -SUBJ-IMPF-INVERSION <i>in extremis</i>	1	iv	<i>P</i>

TABLEAU 8 – Les concessifs syntaxiques reposant sur l’inversion.

Dans le tableau 8, nous ne voyons que deux constructions rarissimes dans notre corpus. Par conséquent, il n’est pas possible de définir leur stabilité ; comme nous l’avons dit dans le chapitre 3, une construction est *toujours* une hypothèse sur la langue – et elle le reste tout le temps. Une question théorique, découlant de la QR2, qui se pose dans ce contexte concerne une décision parfois suprêmement difficile, et omniprésente dans la recherche constructionnelle : est-ce qu’il s’agit d’une

construction ou non ?¹⁰⁹ On se pose toujours cette question – tantôt, la réponse est plutôt facile (p. ex. *jablko* ‘pomme’ est une construction, car on a affaire à un signe par excellence – il est parfaitement arbitraire : *Apfel* en allemand, *яблоко* en russe, et ainsi de suite), tantôt elle ne l’est point du tout, comme dans le cas des deux constructions citées dans le tableau 8.

Le choix ici est double : soit, il peut s’agir de nouvelles constructions (au sens terminologique du mot !), soit on n’a affaire qu’à deux constructions relativement indépendantes qui se voient seulement juxtaposées dans l’occurrence concrète. L’argument principal pour le premier cas se laisse trouver dans le fait que par relier deux constructions on obtient non seulement une nouvelle forme, mais aussi un nouveau sens (p. ex. la construction 7.1-F peut exprimer soit la concession pure, soit hypothétique, mais par l’expansion dans 8.1-F, elle exprime l’indifférence). Cette approche nous semble tout à fait justifiée – jusqu’au moment où nous nous rendons compte que le sens est plutôt prédictible : il se calque systématiquement de la construction plus spécifiée, donc de la construction ajoutée à la construction 7.1-F (ce principe est connu sous le terme anglais de *coertion* ou *forcing* ; cf. VAN TRIJP, 2015). Vu ces arguments généraux, nous nous penchons pour la seconde approche, bien qu’elle soit loin d’être sans faille.¹¹⁰ Étant donné que notre travail n’est pas un travail théorique, nous adaptons une solution qui se trouve quelque part à mi-chemin. Certes, nous préférons la seconde solution, comme nous l’avons déjà dit ; mais pour pouvoir illustrer la combinatoire de différentes constructions, nous les présentons comme dans le tableau 8, c’est-à-dire plutôt selon le premier principe.

La discussion du paragraphe précédent illustre également un autre *novum* que notre thèse apporte dans la recherche de la concession (cf. QR2) : bien sûr, nous nous intéressons aux concessifs eux-mêmes, au sens plutôt étroit (donc p. ex. à l’analyse de *ač* ‘bien que’, etc.), mais ce qui nous intéresse aussi, c’est l’interaction entre les constructions et le

109. De l’entretien personnel avec P^r Mirjam Fried.

110. L’argument contraire principal, qui nous vient à l’esprit le premier, est que, au moins en théorie, la *coertion* peut se produire non seulement dans la direction indiquée (une construction spécifique influence une construction générale), mais aussi *vice versa*. Bien que cette seconde direction ne soit pas attestée dans les cas similaires de ceux introduits dans le tableau 8, elle est loin d’être exclue. Pour l’illustrer, il suffit de rappeler une des phrases phare de la grammaire de construction : *John sneezed the napkin off the table*. ‘John a éternué la serviette de la table.’ (la première fois apparue dans GOLDBERG, 1995) où le verbe est influencé par une structure valencielle plus générale.

sens global du produit de cette interaction (énoncé).

Outre les expansions introduites dans le tableau 8, il existe un autre groupe de modifications, à savoir par négation. Vu qu'il s'agit dans les deux cas attestés de la négation par *ne-que*, qui n'est pas à proprement parler une négation (RIEGEL et al., 2018, p. 700; GREVISSE et GOOSSE, 2016, p. 1390, parlent d'une *négation infirmée*) nous parlerons dans la suite plutôt de l'exception (cf. *ibidem*). Les deux constructions attestées sont présentées dans le tableau 9.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
9.1-F	<i>ne COND-INVERSION que</i>	10	hyp	P
9.2-F	<i>ne être-SUBJ-IMPF-INVERSION que</i>	3	pur, hyp	P

TABLEAU 9 – Les concessifs syntaxiques reposant sur l'inversion et l'exception (négation).

Pour illustrer la construction 9.1-F, nous ajoutons les exemples (50) et (51).

(50) Pour être en sécurité, **ne serait-ce que** provisoirement. (J. Mucha, *Au seuil de la nuit*, fict)

'Do jakéhokoliv, **třebas** jen dočasného bezpečí.'

(51) Quand Angela Merkel a pris sa place, il s'est retrouvé (**ne serait-ce qu'**indirectement) à la solde du même conglomerat russe. (PRESSEUROP_2009, pub)

'Když pak na jeho místo nastoupila Angela Merkelová, tak se ocitl (**ač** nepřím) na výplatní pásce právě tohoto ruského obřího konglomerátu.'

Dans (51), nous pouvons voir un autre emploi typique de la construction : elle s'utilise pour exprimer une quantité minimale,¹¹¹ une action marginale, *etc.* Par ce comportement, elle correspond aux constructions tchèques à [*sebe-ADJ*] qui (parmi d'autres emplois) rendent possible également le sens en question ici (voir DROBNÍK, 2023, où nous avons traité ce problème en détail). Étant donné le fait qu'elle tend à exprimer une action plutôt marginale, « diminuée », elle s'intègre dans les phrases souvent sous forme d'une simple proposition incise – voir les deux exemples (51) et (52).

111. Il s'agit d'une sorte de sens contraire à celui présenté dans la section 9.3.6.

Pour ce qui concerne la forme, la construction peut accueillir les verbes au conditionnel où bien au subjonctif (les deux formes subjonctives simples étant attestées). L'emploi du subjonctif est illustré par (52) :

- (52) En laissant flotter sa monnaie, **ne fût-ce que** de façon marginale, la Chine fait bénéficier de cette mesure l'économie mondiale ainsi que sa propre économie (...) (PRESSEUROPE_2009, pub)

'Dovolí-li měně **byť** nepatrnoú fluktuaci, nechá vydělat světovou ekonomiku, sama na tom vydělá, a provede tak skvělý marketingový tah.'

En français, la construction n'exprime que la concession hypothétique ce qui découle de ses préférences modo-temporelles. Néanmoins, les phrases correspondantes en tchèque sont parfois plutôt ambiguës, comme par exemple dans (51). Sans doute, la version tchèque propose une interprétation plutôt pure. Donc, nous retrouvons encore une fois la différence entre les deux versions du texte. C'est ici aussi que nous voyons un apport potentiel de ce travail : il peut, à l'aide d'une analyse sémantique détaillée, éclairer les sens et ses correspondances entre les langues et, en conséquence, rendre la traduction encore moins ambiguë.

Pour terminer la description de ce moyen syntaxique, il faut combler une lacune apparaissant au cours de toute l'exposition : l'absence d'équivalent *systemique* en tchèque (voir QR1). Au début de la section, nous avons brièvement expliqué pourquoi les constructions similaires en tchèque ne sont pas présentes dans notre recherche. Mais, en surcroît, nous n'avons trouvé de mention des constructions comme cela ni dans les grammaires, ni dans d'autres ouvrages. Sont-elles vraiment inexistantes en tchèque, comme elles semblent l'être d'après notre recherche ? Pour en gagner une idée, on peut essayer de traduire littéralement (50) :

- (53) Aby byli v bezpečí, **bylo-li by to jen** na chvíli.

Certes, dans (53), il s'agit d'une phrase grammaticale, toute improbable qu'elle soit. Mais il y reste la question si l'on a affaire à un équivalent *systemique* de la construction française dans (50).

9.1.4 Autres moyens syntaxiques

Dans cette dernière section, nous présenterons les moyens syntaxiques qui sont moins fréquents que ceux présentés précédemment.

Un autre groupe qui pourrait être défini selon les critères (morpho)syntaxiques sont les constructions contenant un impératif. Étant donné que ces constructions établissent un groupe suprêmement cohérent, aux plusieurs traits particuliers en surcroît, nous les analyserons séparément dans la section 9.2.5 sous le terme *pro-concédés*.

Dans le reste de la section, nous présenterons deux constructions qui sont présentées, surtout dans les grammaires de référence (voir section 2.6), comme les *expressions concessives prototypiques*, mais elle ne le sont pas dans notre corpus. Il s'agit des constructions [*tout* GÉR] et [*pour* INF]. Les informations usuelles de la première construction sont collectées dans le tableau 10.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
10.1-F	<i>tout</i> GÉR	22	pur	<i>P</i>

TABLEAU 10 – La construction [*tout* GÉR].

Un fait qui s'est avéré clair, au moins d'après notre corpus, est le sens concessif : la construction 10.1-F exprime toujours la concession pure sur l'argument *P*. Pour ce qui concerne ses positions, la construction peut être antéposée, postposée, voire interposée (cf. HALMØY, 2003, p. 127, qui parle de la position *intercalée*). La construction est illustrée par (54). Pour d'autres informations voir les grammaires citées, FLOQUET, 2014, ou HALMØY, 2003.

- (54) **Tout en risquant** d'être accusé de manquer de patriotisme, je ne pense pas que la solution passe par une augmentation des dépenses en Allemagne. (PRESSEUROP_2013, pub)

'**Ač** riskuji nařčení z nedostatku vlastenectví, nemyslím si, že řešením je nutit Německo k větším výdajům.'

Une autre construction qui est relativement bien décrite par les grammaires, mais n'a pas trop d'occurrences dans notre corpus, est la construction [*pour* INF], présentée dans le tableau 11.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
11.1-F	<i>pour</i> INF	2	pur	<i>P</i>

TABLEAU 11 – La construction [*pour* INF].

La construction 11.1-F n'est attestée que deux fois dans notre corpus.

Les deux occurrences sont identiques du point de vue de nos critères : elles expriment la concession pure sur l'argument *P* et la construction *y* est toujours antéposée, ce qui est montré dans l'exemple (55).

- (55) **Pour être** minuscule, cette révolution n'en est pas moins décisive. (P. Bruckner, *La Tentation de l'innocence*, non-fict)

'Tato revoluce, **byť** nepatrná, není o nic méně rozhodující.'

Comme nous l'avons déjà dit, les constructions 10.1-F et 11.1-F sont bien analysées non seulement dans les grammaires, mais aussi dans les études monothématiques. Étant donné leur fréquence dans notre corpus, nous ne les analysons pas si profondément, mais il nous paraît (aussi par rapport à leur importance potentielle, telle que préten due dans les grammaires) important de les mentionner. À ne pas oublier de rappeler qu'en tchèque, nous n'avons pas trouvé d'équivalent systémique de la construction 11.1-F, ce qui est une autre observation importante du point de vue de la QR1.

Cela n'était pas le cas d'autres constructions potentielles qui n'étaient attestées que par une seule occurrence – voir, par exemple, l'emploi de la subordonnée relative dans (56).

- (56) Ce modèle, **qui peut paraître très abstrait**, permet de comprendre l'intérêt croissant (...) (P. Bourdieu, *Raisons pratiques*, non-fict)

'**Jakkoli** se tento model může zdát velice abstraktní, lze z něho pochopit...'

Néanmoins, tout excitants que ces cas puissent paraître, nous sommes forcé de les laisser de côté, à cause de leur fréquence peu élevée dans notre échantillon.

Pour conclure la section, nous tenons à proposer la réponse à une question plutôt générale : Qu'est-ce que les résultats obtenus disent de la concession en général ? Vu l'étendue de cette section, nous nous restreignons aux conclusions plutôt larges : la concession, et nous l'avons vu plusieurs fois dans le chapitre 2, est un sens complexe, portant sur la relation de deux actions, deux sens phrastiques, plutôt que sur un seul. Et voilà la raison pour l'expression dite complexe de la concession.¹¹²

112. Bien qu'il y ait des constructions lexicales où la concession s'exprime par un seul « mot », ces cas sont extrêmement rares. Pour être plus concret, il pourrait s'agir p. ex. des constructions exprimant une sorte de paradoxe/absurdité ; nous le verrons partiellement dans la section 9.3.8.

Ces constructions syntaxiques présentent aussi un fort argument pour notre conception purement onomasiologique de la concession (voir QR4). Nous avons vu et nous verrons encore une grande quantité de constructions qui peuvent exprimer la concession. Les constructions sont (infiniment?) nombreuses, donc toute théorie qui ne prend pas en considération ce fait (p. ex. la conception formelle/morphosyntaxique mentionnée dans la section 2.2.2) diminue considérablement son potentiel descriptif.

9.2 Catégories mixtes

Dans cette section, nous présenterons les constructions qui expriment la concession de telle façon qu'on ne peut pas dire si c'est une question de la forme ou de la fonction. Nous appelons cette catégorie *mixte*, car elle combine systématiquement les traits formels et fonctionnels, sans pouvoir séparer les uns des autres.

Y appartiennent les types suivants : les adversatifs, les constructions joignant un élément affirmatif avec un élément adversatif, les particules d'intensification, la corrélation et les pro-concédés.

9.2.1 Adversatifs

Le premier groupe qui repose sur les caractéristiques formelles et, en même temps, fonctionnelles sont les adversatifs. Ils peuvent tous exprimer la concession, bien sûr, mais ils peuvent également exprimer la relation purement adversative, c'est-à-dire sans nuance concessive. C'est pour cela qu'ils sont appelés dans les grammaires *adversatifs* (*odporovací* en tchèque, voire *speciální vztah odporovací*; cf. ŠTÍCHA, 2013, p. 865, ou J. ANSCOMBRE et DUCROT, 1977), et que nous les appelons comme cela aussi. Les adversatifs trouvés dans notre corpus sont introduits dans le tableau 12.

Dans le tableau 12, nous voyons des constructions extrêmement fréquentes. C'est surtout le concessif *mais* qui dépasse le seuil de 450 occurrences, lequel fait le range parmi les constructions les plus fréquentes de notre corpus. La raison pour cette haute fréquence est le sens généralement très vaste de ces concessifs (en tant qu'exemple, prenons de nouveau le concessif *mais* qui, pour sa part, possède de nombreux timbres sémantiques distingués à travers la littérature linguistique; cf. section 2.6 ou J. ANSCOMBRE et DUCROT, 1977; BRUXELLES et

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
12.1-F	<i>mais</i>	457	pur	<i>non-Q</i>
12.2-C	<i>přesto</i>	148	pur	<i>non-Q</i>
12.3-C	<i>avšak</i>	145	pur	<i>non-Q</i>
12.4-C	<i>nicméně</i>	141	pur	<i>non-Q</i>
12.5-F	<i>pourtant</i>	134	pur	<i>non-Q</i>
12.6-C	<i>však</i>	133	pur	<i>non-Q</i>
12.7-C	<i>ovšem</i>	121	pur	<i>non-Q</i>
12.8-F	<i>néanmoins</i>	24	pur	<i>non-Q</i>
12.9-F	<i>or</i>	24	pur	<i>non-Q</i>
12.10-C	<i>když přece</i>	11	pur,temp	<i>non-Q</i>
12.11-F	<i>sinon</i>	2	pur	<i>non-Q</i>

TABLEAU 12 – Les concessifs adversatifs.

al., 1976 ; MARQUE-PUCHEU, 2019 ; SILLETTI, 2010, *etc.*).

En somme, les traits principaux des adversatifs ont été déjà bien décrits. Cela concerne également leur caractéristique du point de vue des parties du discours : tantôt, ils sont considérés comme conjonctions, tantôt comme adverbes (voir section 2.4). Comme nous l'avons déjà dit, cette discussion, bien qu'intéressante, ne fait pas l'objet de cette thèse. Ce qui nous intéresse est le fait que, quelle que soit leur partie du discours, ces constructions créent un groupe homogène : elles expriment la concession pure sur l'argument *non-Q*, et elles sont toujours postposées. Tous ces traits sont représentés par (57).

- (57) Vous savez docteur, répétait-il, je maintiens que je ne fréquente pas d'autres femmes que ma céleste, et **pourtant** j'ai peur d'être infecté. (L. Fuks, *L'Incinérateur de cadavres*, fict)

"Víte, pane doktore," řekl mu i teď, "říkám stále, že se nestýkám s jinými ženami, jen se svou nebeskou, a **přesto** mám strach, nejsem-li nakažen."

Cette caractéristique peut, à notre avis, expliquer également la tradition grammaticale où ces concessifs sont désignés comme adversatifs. Notre analyse révèle des différences significatives par rapport aux concessifs à *P*, notamment leur stricte postposition et leur expression de la concession à l'argument *non-Q*. Bien que traditionnellement distingués, dans notre approche basée sur la CxG, ces concessifs ont la même valeur

que ceux à *P* (ou autres arguments), car ils expriment la même relation sémantico-logique, à savoir la concession. Cette observation développe considérablement les QR2 et QR4.

La relation entre les concessifs à *P* et les concessifs à *non-Q* sera montrée à l'aide de (58).

(58) **Ač** z mého pohledu půjde o obranu, postiženému můj čin může připadat jako podlost. (M. Urban, *Les Sept Églises*, fict)

'De mon point de vue, il s'agit plutôt d'une défense, **mais** pour la victime, mes agissements peuvent apparaître comme de la trahison.'

L'exemple (58) montre comment les deux types de concessifs peuvent interagir : en tchèque, version originale, nous avons affaire à la construction *ač* qui est l'un des moyens les plus fréquents de l'expression de la concession en tchèque (voir sections 2.5 et 9.2.3). Néanmoins, *ač* n'exprime la concession que sur l'argument *P*. Le schéma concessif est donc : *P* = *il s'agit d'une défense* ; *Q* = *pour la victime, c'est une défense aussi* ; *non-Q* = *pour la victime, c'est une trahison*.

Dans la traduction française de (58), ce schéma reste maintenu. La seule chose qui change est le fait que la concession n'est pas exprimée sur l'argument *P*, mais sur l'argument *non-Q*.¹¹³ Par conséquent, l'interprétation par rapport au triangle concessif est toujours la même.¹¹⁴ Étant donné que les constructions du tableau 12 sont plutôt opaques et sémantiquement très vagues, il s'avère fort difficile de les analyser de ce point de vue. Le seul mini-groupe qui a été identifié contient les concessifs *nicméně* et *néanmoins*. Les deux sont composés à partir de deux éléments : *néant/rien* et *moins*. Nous essaierons d'expliquer leur sens à l'aide de (59) où les deux versions (les deux copiées du corpus) contiennent le concessif en question.

(59) „Manévrovací prostor Itálie je nakonec stejně dost malý,“ píše list Il Sole, který **nicméně** vítá „úspěch dosažený díky obětem nás všech“. (PRESSEUROP_2013, pub)

113. L'argument *P* est non marqué. Pourtant, ils sont très fréquents les cas où il est marqué lui aussi – et nous reviendrons à cette problématique dans la section 9.2.2. Pour l'instant, juste pour illustrer la chose, on pourrait élargir l'argument *P* p. ex. par un *certes* : *De mon point de vue, il s'agit CERTES plutôt d'une défense...*

114. Il est certes possible que l'interprétation pourrait changer p. ex. au niveau de la structure informationnelle de la phrase, *etc.*, mais ces analyses dépassent le cadre de notre travail.

‘Finalement, "la marge de manoeuvre pour l'Italie est assez réduite", commente Il Sole, saluant **néanmoins** un "succès remporté grâce aux sacrifices de tous".’

Dans (59), la fonction de *nicméně/néanmoins* est double : premièrement, il lie sémantiquement les deux phrases, il rend possible la lecture concessive. Deuxièmement, il exprime la concession – et cela en disant que le second argument (c'est-à-dire *non-Q*) n'est littéralement « rien de moins » que le premier (argument *P*).¹¹⁵ En somme, il s'agit d'une des stratégies sémantiques pour exprimer la concession.

Ci-dessus, nous avons vu que les adversatifs tendent souvent à se lier avec d'autres constructions concessives. Le plus souvent, les adversatifs se combinent avec les éléments positifs et créent ainsi des structures plus complexes (voir section 9.2.2). Sinon, elles sont attestées en combinaisons avec d'autres concessifs : *si* (voir section 9.1.2), diverses conjonctions (*ačkoli, bien que, etc.*), et ainsi de suite. Les groupes de concessifs qui se combinent dans notre corpus fréquemment avec les adversatifs, seront explicitement désignés dans ce qui suit. Les cas plutôt rares ne le seront pas.

À la fin, il faut rappeler un grand défaut du tableau 12 : l'absence du concessif *ale* ‘mais’. Bien que très fréquent en tchèque de nos jours, ce concessif a dû être exclu de notre recherche pour des raisons détaillées dans le chapitre 8.

Outre les adversatifs collectés dans le tableau 12, nous en avons trouvé encore un qui – à cause de ses propriétés spécifiques – sera traité à part : *aniž*. Son aperçu se trouve dans le tableau 13.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
13.1-C	<i>aniž</i>	145	hyp	<i>Q</i>

TABLEAU 13 – Le concessif *aniž*.

Avant de se plonger dans l'analyse, nous rappelons que *aniž* a un équivalent fonctionnel en français, à savoir *sans que* (construction 2.6-F). Vu sa forme, le dernier a été introduit dans la section 9.1.1 ; mais du point de vue de sa fonction, il correspond parfaitement à ce qui sera dit dans la suite de cette section.

115. Ces observations, généralisées, ont fait naître p. ex. la théorie des forces (TALMY, 1988) ou, dans la théorie autour de la concession, les expressions *arguments faible et fort* (cf. section 2 ou bien p. ex. MOESCHLER et de SPENGLER, 1981).

Dans notre corpus, *aniž* n'exprime que la concession hypothétique – car l'argument *Q*, sur lequel il porte, n'est jamais réel.¹¹⁶ Dans la plupart des cas (132/145 occurrences), *aniž* apparaît en postposition. ŠTÍCHA, 2013, p. 857, suggère que *aniž* exprime la concession de manière implicite. Par exemple, dans (60), le sens concessif est sous-entendu :

(60) **Aniž** to výslovně připomíná, nabývá tak pro Husserla čas výjimečného významu ve vztahu k jsoucnu. (J. Patočka, *Qu'est-ce que la phénoménologie ?*, non-fict)

'**Sans que** Husserl le fasse expressément remarquer, le temps acquiert ainsi pour lui une signification exceptionnelle par rapport à l'étant.'

Les arguments dans (60) sont : *P* = le temps acquiert une signification exceptionnelle pour Husserl, *Q* = il le remarque expressément, *non-Q* = il ne le remarque pas. Même ici, on est censé se poser la question si l'argument *Q* (si l'on veut souligner le fait qu'il s'agit d'un argument nié par le connecteur, on pourrait écrire *neg.Q*) et *non-Q* n'est pas la même chose (cf. QR4). C'est surtout par la notation adoptée que nous voulons montrer qu'il y a une distinction. Si ce concessif portait sur l'argument *non-Q*, il aurait une nature différente :

(61) Čas nabývá pro Husserla výjimečného významu ve vztahu k jsoucnu, **ale** on to nepřipomíná. (modification de (60))

'Le temps acquiert pour Husserl une signification exceptionnelle en relation avec l'étant, **mais** il ne le remarque pas.'

Dans la phrase (61), *non-Q* égale *il ne le remarque pas*, voir le schéma ci-dessus. Bien que cela ne soit pas du tout notre objectif, nous tenons à remarquer que, au moins au niveau d'une observation préliminaire, *aniž* a, en outre, une fonction pragmatique : il « élimine » le contenu de la

116. Son sens concessif est, à notre avis, étroitement lié au choix du mode verbal : les grammaires plutôt prescriptives telles que ŠMILAUER, 1966, indiquent que *aniž* n'apparaît qu'avec l'indicatif, tandis que nos données du corpus montrent des occurrences avec l'indicatif et le conditionnel (à comparer avec le subjonctif après *sans que*). De nouveau, toute conclusion plus détaillée dépasse le cadre de la présente thèse – nous ne commenterons donc pas les préférences modo-temporelles du concessif, toutes intéressantes qu'elles soient. Néanmoins, nous sommes fort convaincu qu'une analyse approfondie de cette conjonction pourrait révéler de nouvelles perspectives sur la nature de la relation concessive, notamment en exploitant des données de corpus. – À notre connaissance, *aniž* n'a pas été traité d'une manière cohérente dans ces dernières décennies. La dernière étude portant sur le sujet est TRÁVNÍČEK, 1943.

proposition, tandis que les propositions introduites par *ale* ‘mais’ sont stipulées telles quelles, leur vérité n’est pas touchée.

En somme, les adversatifs (dé)montrent la liaison très étroite entre la concession et le sens purement adversatif (voir aussi KÖNIG et SIEMUND, 2000). Ainsi semble-t-il que la concession est une superstructure du sens adversatif – elle se distingue par la présence de l’implication concessive.

9.2.2 Élément affirmatif + élément adversatif

Le deuxième type mixte que nous avons trouvé dans notre corpus est la construction qui combine ce que nous avons appelé un élément affirmatif avec un élément adversatif (appelé uniquement *adversatif* dans la section précédente). Pourquoi ce type est-il mixte ? Premièrement, la construction est spécifiée du côté formel (l’élément affirmatif précède toujours l’élément adversatif et le premier est toujours facultatif – ce qui est noté à l’aide des parenthèses dans le tableau), mais également du côté fonctionnel/sémantique (le premier élément est *affirmatif*, tandis que le second apporte le sens de l’opposition).¹¹⁷ Ci-dessous, nous dressons un tableau qui présente la construction dans les deux langues.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
14.1-C	(ÉL. AFFIRMATIF) + ÉL. ADVERSATIF	189	pur	P
14.2-F	(ÉL. AFFIRMATIF) + ÉL. ADVERSATIF	58	pur	P

TABLEAU 14 – Les archi-constructions contenant l’élément affirmatif et l’élément adversatif.

Dans le tableau 14, nous voyons deux constructions qui pourront être appelées, à l’instar de JACKENDOFF, 1997, archi-constructions. Il s’agit, d’après Jackendoff, des constructions générales, très souvent exclusivement schématiques. Autrement dit, ces constructions abstraites peuvent jouer le rôle d’un certain clef de voûte des constructions plus spécifiques qui se créent autour des archi-constructions.

Pour modeler les relations des archi-constructions avec les constructions plus spécifiques (donc par exemple la relation entre l’archi-construction [(ÉL. AFFIRMATIF) + ÉL. ADVERSATIF] et la construction [*certes* + *mais*], on a deux solutions : soit on répertorie tout simplement

117. À noter que la classe des éléments adversatifs copie à peu près la classe des adversatifs, dont on a déjà parlé dans section 9.2.1.

les constructions toutes faites, en stipulant qu'elles sont liées les unes aux autres par le biais de l'archi-construction, soit on définit la classe des éléments affirmatifs et la classe des éléments adversatifs, et cela en disant qu'ils se combinent librement entre eux. Il est certain que chacune des solutions a son avantage : la seconde présente, au moins en théorie, la description la plus économique, étant donné qu'on laisse de côté les questions combinatoires. La première peut, au contraire, devenir plus adéquate en ce qui concerne les principes cognitifs, mais en traitant les combinaisons marginales, elle devient, en même temps, très lourde et inefficace. Par conséquent, afin de rendre notre description la plus économique et (cognitivement) la plus adéquate possible – ce qui est l'objectif de la grammaire de construction – nous allons combiner les deux approches présentées : tout d'abord, nous présenterons les constructions les plus fréquentes (attestées cinq fois au minimum), et ensuite citerons le reste sous forme de classes.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
15.1-C	<i>sice + ale</i>	142	pur	P
15.2-C	<i>je (sice) pravda (že) + ale</i>	47	pur	P
15.3-F	<i>il est vrai (que) + mais</i>	19	pur	P
15.4-F	<i>certes + mais</i>	9	pur	P
15.5-F	<i>peut-être + mais</i>	5	pur	P

TABLEAU 15 – Les concessifs contenant l'élément affirmatif et l'élément adversatif.

Le tableau 15 montre que l'adversatif le plus fréquent (et le seul parvenu dans ce tableau) est *mais* et son équivalent tchèque *ale*. Les exemples de deux constructions du tableau sont cités dans (62).

- (62) **Certes** la fête n'avait pas manqué d'exercer une certaine influence sur les organes de l'équilibre des deux sous-officiers, **mais** deux ans et demi de service militaire prolongé avaient enseigné à ces vétérans de mars 51 l'art de dominer à la perfection les insuffisances du corps humain, et ils parvinrent à franchir sans encombre la haie des regards haineux qui les épiaient de chaque côté de la grille. (J. Škvorecký, *L'Escadron blindé*, fict)
- 'Oslava nezůstala **sice** bez vlivu na jejich rovnovážné orgány, **ale** vojna naučila oba dubnové veterány tak dokonale ovládat nedokonalosti lidského těla, že se jim podařilo bez pohromy projít

špalírem nepřátelsky zkoumavých očí u brány.’

Un fait qui nous a surpris par rapport à la littérature existante (p. ex. ADAM, 1997 ; J. ANSCOMBRE et DUCROT, 1977 ; BRUXELLES et al., 1976 ; MARQUE-PUCHEU, 2019) est que la construction 15.3-F est plus fréquente dans notre corpus que la construction 15.4-F, tandis que la seconde passe pour un prototype de cette classe (voir aussi MOREL, 1996, p. 77). Nous ne savons pas pourquoi cette disparité est-elle apparue – elle est peut-être due à la taille réduite du corpus ; mais nous sommes convaincu que les rapports observés autre part sont toujours valables. Pour terminer notre description des concessifs contenant l’élément affirmatif et l’élément adversatif, nous ne ferons que citer les éléments attribuables aux classes délimitées. À la classe des éléments affirmatifs appartiennent les constructions : [*bien*], [*bien encore*], [*c’est exact*], [*certains*], [*peut-être*], [*pouvoir bien* INF], [*sans doute*] (pour en voir une liste encore plus longue, cf. MOREL, 1996, p. 78).¹¹⁸ En ce qui concerne les autres éléments adversatifs, la liste copierait le tableau 12 dans section 9.2.1 (y appartient p. ex. *néanmoins*, *cependant*).

Dans cette section, nous avons vu comment le sens concessifs peut être construit à partir de la relation adversative. Ainsi, les constructions présentées dans cette section sont un autre argument pour le triangle concessif du chapitre 2 (voir QR4). Tandis que par le biais de l’élément affirmatif on « accepte » une action, c’est-à-dire qu’on la concède (d’ici *concedé*), l’élément adversatif introduit une action contradictoire qui, pourtant, est plus « forte » (d’ici *argument fort*, ou bien *asserté*).

9.2.3 Particules d’intensification

Cette section portera sur un moyen relativement fréquent dans notre corpus, à savoir sur les particules d’intensification (en tchèque *zdůrazňovací částice*). Par leur sens, elles sont très proches p. ex. des expressions positives (voir section 9.3.8), des expressions de la « vérité » (voir section 9.3.8) – parce qu’elles affirment, voire renforcent la validité du concédé.

En ce qui concerne leur forme, nous avons décidé de les classer parmi les constructions dites mixtes, étant donné leur stabilité formelle relative. Autrement dit, les particules d’intensification sont une classe

¹¹⁸ Notre liste est dépourvue d’autres constructions tchèques, lequel défaut est dû à la méthodologie adoptée ; voir chapitre 8.

bien cohérente, mais elles apparaissent sous deux modes du point de vue synchronique : soit leur présence est parfaitement transparente (p. ex. *même si, i když, třebas i*), soit elles sont plutôt opaques (comme p. ex. *ať, byť, leč*). Néanmoins, cette catégorisation n'est pas noire et blanche,¹¹⁹ car il y a des cas où l'on peut trouver doubles formes, comme par exemple *i když* vs *ikdyž* (la seconde forme, bien que fréquente, est fort marquée et, pour sûr, exclue de la norme ; nous avons traité cette construction en détail dans DROBNÍK, 2022b).

Nous présenterons les constructions appartenant à cette catégorie sous forme de trois tableaux – en respectant la classification proposée ci-dessus. La première liste (tableau 16) contient les particules d'intensification qui sont étymologiquement opaques.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
16.1-C	<i>ačkoli</i>	146	pur	<i>P</i>
16.2-C	<i>ač</i>	145	pur	<i>P</i>
16.3-C	<i>aniž</i>	145	hyp	<i>Q</i>
16.4-C	<i>byť</i>	134	pur,hyp	<i>P</i>
16.5-C	<i>leč</i>	90	pur	<i>P</i>
16.6-C	<i>jakkoli</i>	69	pur,iv	<i>P</i>
16.7-C	<i>ať</i>	31	hyp,ih,iv	<i>P</i>
16.8-C	<i>třebas</i>	30	pur,iv	<i>P</i>

TABLEAU 16 – Les concessifs composés des particules d'intensification opaques.

Tous les concessifs du tableau 16 contiennent les particules d'intensification qui sont étymologiquement opaques du point de vue synchronique. Nous ne les avons trouvés que dans la partie tchèque de notre corpus. La toute première question (découlant de la QR1) qui se pose en allant de pair avec cette observation porte sur l'existence d'une catégorie pareille en français. Ni dans le corpus, ni dans la littérature nous n'en avons pas découvert l'existence – d'ici, elle semble improbable.

Dans les concessifs tchèques cités dans le tableau 16, les particules d'intensification sont présentes soit sous forme d'un seul phonème¹²⁰

119. À rappeler que nous ne nous restreignons qu'à la vue synchronique ! Sous l'aspect diachronique (qui n'est pourtant nullement l'objectif du présent travail), cette tendance devient évidente.

120. Du point de vue synchronique. Diachroniquement, il s'agit d'un morphème, bien sûr.

(-č, -ť, etc.), soit sous forme du morphème *-koli* qui, selon REJZEK, 2012, p. 286, est une *zesilovací nebo zobecňovací částice* ‘particule d’intensification ou de généralisation’. La première possibilité est illustrée par (63), la seconde dans (64).

(63) Kulový čep se otáčel nehlučně, **byť** poněkud ztěžka. (B. Vian, *Les Fourmis*, fict)

‘La rotule tournait sans bruit, **mais** avec une certaine difficulté.’

(64) **Jakkoli** byla po Černobyly v klinické smrti, dnes ožívuje všude. (PRESSEUROP_2010, pub)

‘Cliniquement morte après Tchernobyl, elle ressuscite partout.’

Pour encore mieux illustrer la genèse de ces concessifs, nous présenterons l’étymologie de *byť* (cf. l’exemple (63)). REJZEK, 2012, p. 100, dit qu’il est *složena z by a zdůrazňovací částice -ť* ‘composé de *by* et de la particule d’intensification *-ť*’. *By* est une des nombreuses formes du verbe substantiel *být* ‘être’, *-ť* correspond par sa fonction exactement aux autres particules d’intensification (p. ex. *-ž, i, même*).

La même piste serait valide pour le concessif *třebas* (construction 16.8-C). Dans ses occurrences, nous avons trouvé cinq phrases où cette construction apparaît avec la particule d’intensification *i*, tout comme dans l’exemple (65).

(65) Ach, může se muž, **ať třebas i sebehorší**, zhnusit matce svých dětí? (J. Durych, *L’arc de dieu*, fict)

‘Ah! **Si mauvais soit-il**, un homme peut-il dégoûter la mère de ses enfants?’

En effet, la phrase originale dans (65) est, au moins du point de vue de notre travail, une vraie pépite d’or. Elle ne contient pas un, ni même deux, mais quatre concessifs à la fois! Ce sont les constructions *ať, třebas, i*, et [*sebe*-ADJ] (voir section 9.3.6) – et leur combinaison illustre très bien la combinabilité générale des concessifs (possible dans les deux langues – voir QR1). L’effet en est le renforcement du *Widerspruch* ‘contradiction’ (REZAT, 2009, p. 484) entre les arguments *P* et *non-Q*. Le deuxième tableau contient les concessifs tchèques synchroniquement transparents, créés à partir de la particule d’intensification *i*. Toutes les constructions du tableau 17 se laissent généraliser par la construction [*i* XP], autour de laquelle elles sont créées (cf. son ho-

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
17.1-C	<i>i kdyby</i>	150	hyp	<i>P</i>
17.2-C	<i>i když</i>	144	pur,hyp	<i>P</i>
17.3-C	<i>i při</i>	90	pur,iv	<i>P</i>
17.4-C	<i>i za cenu</i>	61	iv	<i>P</i>
17.5-C	<i>i v</i>	35	pur,iv	<i>P</i>

TABLEAU 17 – Les concessifs tchèques composés à partir de la particule d'intensification *i*.

mologue français [*même* XP] dans la suite de la section). Les plus fréquentes sont les deux subordinants, un peu moins fréquentes sont les constructions prépositionnelles (de 17.3-C à 17.5-C). Tous les concessifs introduits dans le tableau sont toutefois bien établis – non seulement selon les grammaires, mais aussi dans notre corpus. Le premier sous-groupe (subordonnants) est illustré par (66), le second par (67)–(69).

- (66) A stejně tak můj palác, **i když** ho poledne uspalo. (A. de Saint-Exupéry, *Citadelle*, fict)

'Ainsi de mon palais **bien que** mon midi l'ait endormi.'

- (67) A Peyssou se **i při** své drsné skořápce dokázal nad čímkoli rozechvěť jak dívka. (R. Merle, *Malevil*, fict)

'Et Peyssou, **malgré** sa rustaude enveloppe, vibrait à tout comme une fille.'

- (68) Chování mého otce vůči mně podrželo si **i ve** chvíli, kdy se projevílo touto milostí, jakousi nezaslouženou libovůli, což je charakterizovalo [...] (M. Proust, *Un amour de Swann*, fict)

'**Même à** l'heure où elle se manifestait par cette grâce, la conduite de mon père à mon égard gardait ce quelque chose d'arbitraire et d'immérité qui la caractérisait [...]

- (69) Celkově vzato se politika skupiny G-20 [...] jeví jako rozumný přístup k dosažení rovnováhy mezi krátkodobým stimulem a dlouhodobějšími finančními riziky, a to **i za cenu** přetrvávající nezaměstnanosti. (SYNDICATE_2010, pub)

'Somme toute, la politique du G20 [...] paraît être une approche raisonnable ménageant relance à court terme et risques finan-

ciers à long terme, **même s'il en coûtera** un taux de chômage élevé prolongé.'

À partir des exemples (66)–(69), nous pouvons nous poser la question sur la nature de la particule *i*. La seule remarque sur sa nature se laisse trouver dans KARLÍK et al., 2012, p. 481 – néanmoins, les auteurs n'en donnent qu'une définition négative : selon eux, dans le cas de *i když*, *i* n'est pas une particule parce qu'il est partie intégrante de la conjonction, il ne change même pas sous la négation. Évidemment, cette observation est insuffisante.

Le meilleur test linguistique qui peut nous informer sur la nature de *i* est le test par omission. Les exemples (66)–(69), réduits et dépourvus de *i*, sont présentés ci-dessous :

- (70) A stejně tak můj palác, **když** ho poledne uspalo.
- (71) A Peyssou se **při** své drsné skořápce dokázal nad čímkoli rozechvět jak dívka.
- (72) Chování mého otce vůči mně podrželo si **ve** chvíli, kdy se projevil touto milostí, jakousi nezaslouženou libovůli [...]
- (73) Celkově vzato se politika skupiny G-20 [...] jeví jako rozumný přístup [...], a to **za cenu** přetrvávající nezaměstnanosti.

La première caractéristique frappante est que les quatre phrases sont grammaticales – bien qu'ayant un sens (légèrement) différent : les exemples (70)–(73) peuvent être répartis en deux groupes. Le premier groupe ne contient que la conjonction *i když* qui, sans *i*, change *radicalement* son sens : tandis que *i když* n'a pas d'autre interprétation que concessive (exemple (66)), *když* 'quand' ne propose qu'une interprétation temporelle (exemple (70)).¹²¹ Ici, nous sommes d'accord avec KARLÍK et al., 2012, p. 481, dans le point que *i* n'est plus une particule, mais une partie intégrale de la conjonction (complexe). Autrement dit, *i když* est fort grammaticalisé¹²² et passe, sans aucun doute, pour une construction autonome.

L'autre groupe contient les constructions restantes. Elles diffèrent de *i když* notamment par le fait que l'omission de *i* ne change pas radicale-

121. À expliciter que dans le cas de *když* 'quand', aucune reconstruction du schéma concessif n'est pas possible.

122. Pour une analyse diachronique, voir SVOBODA, 1974. Il montre que, bien qu'elle ne naisse qu'au XIX^e siècle, la conjonction *i když* appartient, dans le tchèque moderne, à l'inventaire des concessifs grammaticalisés et stables.

ment le sens (voir les exemples (71)–(73)). Tout au contraire, le sens reste le même, sauf le renforcement apporté par *i*. Donc, par exemple, dans la phrase (71), nous pouvons récupérer le triangle concessif identique que dans la phrase (67).¹²³

Soit dit en passant que l'amalgamation de *i když* peut aussi être montrée par des phrases contenant ce concessif accentué par un autre *i*, donc *i i když*. Toutes rarissimes qu'elles soient, elles ne sont pas inexistantes, comme le démontre l'exemple (74).

(74) Čau. Díky, že jste pořád s námi, **i i když** teď tolik nekoncertujeme. (Google)

'Hey. Merci d'être toujours avec nous, **même si** (litt. « même même si ») nous ne tournons plus autant.'

À cause de la répétition de la particule *i*, cette phrase paraît étrange, mais pas du tout inacceptable. Comme nous l'avons montré dans DROBNÍK, 2022b, il s'agit d'une analogie, assez logique en effet, aux cas tels que *i přestože teď tolik nekoncertujeme* – laquelle phrase est jugée parfaitement courante (le sens reste le même que dans (74)).

D'ici, nous proposons la généralisation suivante : toutes les constructions (et probablement aussi d'autres, non décrites ici – p. ex. *i přes*, *i nad*) du tableau 17 sont créées à partir de la construction générale [*i* XP]. Néanmoins, *i když* possède un statut particulier, étant donné son degré de grammaticalisation. Les autres concessifs sont certes bien établis (et peuvent donc passer pour des constructions), mais la particule *i* y joue un rôle différent : elle ne fait qu'accentuer la relation concessive. Le troisième tableau présentera les concessifs composés à partir de la particule d'intensification *même*, donc il s'agira uniquement des constructions du français.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
18.1-F	<i>même si</i>	301	pur,hyp	<i>P</i>
18.2-F	<i>même XP</i>	176	pur,hyp,ih,iv	<i>P</i>
18.3-F	<i>même quand</i>	28	pur,temp	<i>P</i>
18.4-F	<i>quand même</i>	12	pur,hyp	<i>P</i>

TABLEAU 18 – Les concessifs français composés à partir de la particule d'intensification *même*.

123. La même argumentation est présentée dans ŠMILAUER, 1966, p. 324.

La construction semi-schématique [*même* XP] (18.2-F) sert de base pour toute les occurrences appartenant à cette classe; il s'agit donc d'une archi-construction (voir l'explication du terme dans les sections précédentes). Parmi les constructions qui héritent ses propriétés formelles ainsi que fonctionnelles (sens concessif qui repose sur l'incohérence entre les arguments *P* et *non-Q*) appartient également la construction la plus fréquente du tableau 18, qui a déjà été décrite dans la section 9.1.2. Les constructions 18.3-F et 18.4-F sont citées dans le tableau parce qu'elles apparaissent régulièrement dans notre échantillon, donc elles peuvent être jugées relativement stables. La construction 18.3-F est illustrée par (75).

- (75) **Même quand** il parle de lui, il en profite pour parler de moi. (P. Assouline, *Double vie*, fict)

'**Dokonce i když** mluví o sobě, využívá toho, aby mluvil o mně.'

Dans (75), nous observons certes l'actualisation de la construction en question, mais aussi son équivalent en tchèque qui est intéressant par rapport à ce qui a été dit dans les paragraphes précédents : le subordonnant *i když* y est accentué par l'adverbe *dokonce* qui remplace la particule *i* dont l'emploi est – et nous l'avons vu – étrange dans ce cas-là.

Les autres actualisations de l'archi-construction [*même* XP] n'étaient pas citées dans le tableau, étant donné leur fréquences insuffisantes par rapport au constructions répertoriées. En tout cas, nous en citerons quelques unes ici, car nous nous rendons compte qu'il s'agit, sans aucun doute, de constructions potentielles : [*même* PrépP] (voir l'exemple (76)), [*même* GÉR] (voir l'exemple (77)), [*même* ADJ] (voir l'exemple (78)), [*même* ADV], [*même* NP], *etc.*

- (76) Je remarque pourtant que, **même en l'absence de Fabrelâtre**, ils ne se laissent aller à aucun commentaire, ni sur leur bon pasteur, ni sur la distribution des vivres, ni sur la déconfiture d'Armand. (R. Merle, *Malevil*, fict)

'Ale **přestože tu není Fabrelâtre**, pozoruji, že si nikdo netroufá pronést sebemenší poznámku, ať už o larockém dobrotivém pastýři nebo rozdělení potravin či Armandově porážce.'

- (77) **Même en adoptant** une estimation beaucoup plus basse du rendement pur du capital – par exemple en considérant comme

nombre de propriétaires terriens à travers l'histoire qu'il n'est pas si simple de gérer un vaste domaine, et qu'une partie de ce rendement correspond en réalité à la juste rémunération du travail hautement qualifié apporté par le possédant –, on aboutirait à un rendement minimal (et à mon sens peu réaliste, et sensiblement trop faible) d'au moins 2 % – 3 % par an. (T. Piketty, *Le Capital au XXI^e siècle*, non-fict)

'I když přistoupíme na mnohem nižší odhad čistého kapitálového výnosu – například budeme-li se jako řada pozemkových vlastníků v historii domnívat, že spravovat rozlehlé pozemky není jednoduché a tudíž určitá část výnosu odpovídá ve skutečnosti spravedlivé odměně za vysoce kvalifikovanou práci, kterou odvádí majitel půdy – dojdeme k minimální hodnotě 2 % až 3 % za rok (podle mého soudu nepřiliš realistické a příliš nízké).'

(78) Je ne tenais pas à ce que mon divorce suscite de commentaires, **même approbateurs ou paisibles**. (M. Houellebecq, *Les Particules élémentaires*, fict)

'Já nestál o to, aby můj rozvod vyvolal komentáře, **byť chápavé nebo klidné**.'

En somme, nous avons fait deux observations cruciales dans cette section. Premièrement, elles développent la QR4 : nous avons vu que la fonction des particules citées ci-dessus est l'intensification (quelle soit synchronique/transparente ou bien diachronique/opaque). Du point de vue de notre schéma concessif, cette intensification renforce et explicite la relation entre les arguments *P* et *non-Q*. Deuxièmement, elles développent la QR1 : cette section a montré que les particules d'intensification fonctionnent d'à peu près la même manière dans les deux langues. Mais c'est seulement en tchèque que nous avons découvert les particules d'intensification étymologiques, et donc non transparentes.

9.2.4 Corrélation

Cette section présentera une autre catégorie mixte : les concessifs reposant sur la corrélation. Tous les concessifs de ce type découverts dans notre corpus sont répertoriés dans le tableau suivant :

La première évidence qui saute aux yeux est qu'il ne s'agit que des constructions du français. En tchèque, nous n'avons pas trouvé de construction pareille. Ce fait est, bien sûr, partiellement dû à notre

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
19.1-F	<i>si</i> ADJ <i>que</i> SUBJ	15	pur,iv	<i>P</i>
19.2-F	<i>aussi</i> ADJ SUBJ-INVERSION	13	pur	<i>P</i>
19.3-F	<i>si</i> ADJ SUBJ-INVERSION	11	pur,iv	<i>P</i>
19.4-F	<i>aussi</i> ADJ <i>que</i> SUBJ	8	pur,iv	<i>P</i>
19.5-F	<i>pour</i> ADJ <i>que</i> SUBJ	6	pur,iv	<i>P</i>
19.6-F	<i>quelque</i> ADJ <i>que</i> SUBJ	4	pur,iv	<i>P</i>
19.7-F	<i>tout</i> NP <i>que</i> IND	4	pur,ih	<i>P</i>
19.8-F	<i>si</i> ADV <i>que</i> SUBJ	3	pur,iv	<i>P</i>
19.9-F	<i>si peu</i> ADJ <i>que</i> SUBJ	3	pur	<i>P</i>

TABLEAU 19 – Les concessifs français reposant sur la corrélation.

méthodologie, mais même si nous dépassons le cadre de la méthode adoptée, un concessif corrélatif (équivalent des constructions du tableau 19) paraît plutôt invraisemblable. Les constructions tchèques les plus proches sont du type *ať je, jaký chce*, mais ici, on n'a pas affaire à une corrélation au sens strict du mot. Si l'on prend en considération (79) – qui est un exemple prototypique du présent groupe – il serait très difficile (voire impossible ?) de trouver un équivalent corrélatif en tchèque :

(79) **Aussi scandaleuse que soit** cette affaire, ses conséquences sur l'action politique du Premier ministre restent limitées. (PRES-SEUROP_2011, pub)

'**Jakkoli** je tento sexuální skandál ostudný, jeho dopad na výkon Berlusconiho jako politika je omezený.'

À partir du tableau 19, on peut également reconstituer une archi-construction : toutes les constructions sont introduites par un terme introducteur (*si, aussi...*), suit un nom, un adjectif ou un adverbe et enfin soit le subordonnant *que* (voir aussi section 9.1.1), soit l'inversion du sujet (voir section 9.1.3).

La plupart des constructions peuvent exprimer soit la concession pure, soit l'indifférence verticale. Ici aussi, il faut que nous soulignons le fait que les deux interprétations peuvent coexister, le sens peut être vague par rapport à la décision entre les deux. Dans ce qui suit, nous avons choisi les exemples dont la lecture est plutôt claire du point de vue de notre méthodologie (ce qui découle premièrement de la version tchèque,

deuxièmement, ce qui est encore plus important, du contexte élargi). Néanmoins, même ces exemples pourraient être lus sous les deux sens. La concession pure est présente dans (80), tandis que l'indifférence verticale se laisse trouver dans (81).¹²⁴

(80) Mais **aussi admissibles que soient** ces arguments, il est temps de les réexaminer. (SYNDICATE_2018, pub)

‘**Vzdor přesvědčivosti** těchto argumentů je načase je přehodnotit.’

(81) Car même pendant ses années les plus difficiles ou dans ses pires moments, il avait gardé un lien, **aussi ténu fût-il**, avec les innombrables maîtresses de tant d'années : toujours il avait suivi le cours de leur vie. (G. García Márquez, *Cent Ans de solitude*, fict)

‘Nebot i ve svých nejtěžších dobách a nejhorsích chvílích vždy udržoval nějaké pouto, **byť sebeslabší**, s nespočetnými milenkami těch mnoha let : vždycky sledoval jejich životní cesty.’

Nos données montrent également la primauté de l'indifférence : observable non seulement dans la diachronie, mais aussi dans l'état actuel de la langue (COMBETTES et DARGNAT, 2016 ; GREVISSE et GOOSSE, 2016, p. 1626 ; HADERMANN, 2015). Ce qui nous paraît de suprême importance par rapport à notre recherche, c'est la façon dont la concession se constitue. Si nous considérons l'archi-construction décrite au début de cette section, nous en pouvons déduire l'effet de la corrélation : la corrélation accentuée, renforce (par le biais de une gradation *ad infinitum*, voir par exemple la séquence *aussi scandaleuse qu'elle soit* dans la phrase (79)) l'incompatibilité des arguments *P* et *non-Q*. Autrement dit, il s'agit, bien que ceci ne doive être patent au premier aspect, de la même stratégie que p. ex. dans le cas des particules d'intensification (section 9.2.3) ou des expressions positives (section 9.3.8).

124. Nous sommes conscient que ces résultats, tout comme les autres résultats présentés dans la thèse, peuvent être, plus ou moins, gauchis par la présence des traductions de la troisième langue (cf. aussi le chapitre 5). P. ex. dans le corpus SYNDICATE, plus de 80 % des textes sont traduits de l'anglais. Néanmoins, nous croyons que ce désavantage est racheté, voire surpassé par les résultats obtenus.

9.2.5 Pro-concédés

Cette section traitera un phénomène présent (non seulement) dans les deux langues explorées, à savoir les pro-concédés.¹²⁵ Ce terme est nouveau, et il n'a pas encore été utilisé. Sous un pro-concédé, nous comprenons ainsi tout concessif capable d'assumer le rôle du concédé, c'est-à-dire non seulement l'introduire. La liste exhaustive des pro-concédés dans les deux langues est présentée dans le tableau 20.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
20.1-C	<i>bud' jak bud'</i>	92	ih	P
20.2-C	<i>chtě nechtě</i>	81	ih	P
20.3-C	<i>stůj co stůj</i>	58	ih	P
20.4-F	<i>bon gré mal gré</i>	27	ih	P
20.5-F	<i>coûte que coûte</i>	20	ih	P
20.6-C	<i>děj se co děj</i>	14	ih	P
20.7-C	<i>chtíc nechtíc</i>	3	ih	P
20.8-F	<i>advienne que pourra</i>	2	ih	P
20.9-F	<i>arrive ce qui arrive</i>	2	ih	P
20.10-F	<i>vaille que vaille</i>	2	ih	P

TABLEAU 20 – Les concessifs dits pro-concédés.

La première observation qui peut être faite à partir du tableau 20 est que tous les concessifs répertoriés n'expriment qu'un seul sens : l'indifférence horizontale. Cela est illustré par (82).

- (82) **Bud' jak bud'** vypadala v té toaletě úžasně. (A. Cohen, *Belle du Seigneur*, fict)

En tout cas, elle était épatante dans cette robe'

L'exemple (82) montre un exemple typique des pro-concédés : la locution *bud' jak bud'* 'quoi qu'il en soit' (construction 20.1-C). La caractéristique la plus frappante des pro-concédés est non seulement leur fonction, mais aussi leur forme : d'après les grammaires tchèques,¹²⁶ les adverbes, tels que *bud' jak bud'* 'quoi qu'il en soit' et *chtě nechtě*, représentent des expressions figées. Bien que KOPĚČNÝ, 1958, p. 237,

125. Pour ce qui concerne les pro-concédés dans d'autres langues, voir p. ex. OBSTOVÁ, 2023, pour l'italien ou DROBNÍK, 2022c, pour l'allemand.

126. À peu près la même argumentation se laisse trouver dans les grammaires du français, p. ex. GREVISSE et GOOSSE, 2016.

parle ici des *na příslovce poklesají sousloví* 'les locutions devenant les adverbes', nous nous restreignons au terme « adverbes ». Il y a plusieurs raisons pour ce choix : il s'agit d'une locution fixe, sa nature phrastique est déjà plutôt opaque ; il n'y a pas d'accord pour *chtě něchtě*¹²⁷ ; un autre argument intéressant, mais un peu à part par son importance, est que parfois, il est possible de voir les formes orthographiques soudées.¹²⁸ Il est important de noter que *chtě něchtě* est plus courant que *chtíc nechťíc* 'bon gré mal gré', contrairement à ce que suggèrent certaines grammaires, comme celle de PANEVOVÁ, 2014, p. 67. Dans le cadre de la CxG, ces expressions sont considérées comme des constructions entièrement lexicalisées sans positions schématiques.

Autrement dit, les pro-concédés assument toujours le rôle de plusieurs concédés concrets potentiels. Mais ces derniers ne sont restituables que par présupposition. Une « reconstruction » des concédés potentiels est montrée dans (83) et (84) :

(83) **I když byla bledá**, vypadala v té toaletě úžasně.

'Même si elle était pâle, elle avait l'air incroyable dans cette robe.'

(84) **Ačkoli jí nesesla barva**, vypadala v té toaletě úžasně.

'Bien que la couleur ne lui allait pas, elle avait l'air incroyable dans cette robe.'

Souvent, les pro-concédés assument également la fonction résomptive pour ce qui avait été dit auparavant ; donc, il n'est pas rare qu'ils résumant un contexte plutôt large. Cela est également le cas de (82) où, dans le contexte gauche, on énumère les imperfections de la femme en question. Pour en donner une idée, voir l'exemple (85) :

(85) Všiml si, že nemá na nohou punčochy, usoudil však, že bude moudřejší neupozorňovat na to. V první řadě nepřijít do Ritzu pozdě. Nohy byly ostatně tak hladké, že to boss vůbec neupozorňuje. **Bud' jak bud'** vypadala v té toaletě úžasně. (A. Cohen, *Belle du Seigneur*, fict)

'Il remarqua que ses jambes étaient nues, jugea prudent de ne rien dire. Avant tout, ne pas arriver en retard au Ritz. D'ailleurs, les jambes étaient si lisses que le boss ne s'apercevrait de rien.

En tout cas, elle était épatante dans cette robe...'

127. On appelle ces formes les transgressifs (en tchèque *přechodník*), ce sont des formes verbales impersonnelles. Elles doivent s'accorder avec le sujet au genre et au nombre.

128. P. ex. *chtěnechtě* apparaît 51 fois dans le corpus syn v12.

Pour ce qui concerne la position dans la phrase, certains pro-concédés préfèrent l'interposition (p. ex. *chtě nechtě* 'bon gré mal gré', *stůj co stůj* 'coûte que coûte'). Leur interposition va de pair, dans ce cas-là, avec leur statut grammatical (aujourd'hui, il s'agit plutôt des adverbes que des séquences phrastiques – voir soit les grammaires du tchèque, soit nos observations faites ci-dessus). Dans l'échantillon français, nous n'avons pas trouvé de préférence pareille.

Pour conclure cette section, nous croyons qu'il faut commenter le rapport des pro-concédés avec un autre groupe : les constructions exprimant le concept de la totalité (p. ex. *en tout cas*, *en tout état de cause*). Vu que ces constructions ont la même fonction – elles expriment l'indifférence horizontale, elles peuvent résumer ce qui précède, elles assume le rôle du concédé, etc., ce qui se voit clairement dans (82) – elles pourraient être présentes dans le tableau 20. Néanmoins, vu qu'il ne s'agit que des constructions françaises qui sont toutes liées par la présence de l'adverbe totalisant *tout*, nous avons résolu de ne les traiter que dans section 9.3.3.

Et comment les pro-concédés établissent-ils la relation concessive ? Ils disent toujours que peu importe l'élément *P* (ou, plus exactement, qu'il n'importe *pas du tout*) et que c'est l'argument *non-Q* qui l'emporte. Donc nous avons affaire à des expressions prototypiques de l'indifférence horizontale. Il faut également souligner qu'il y a deux stratégies majeures au sein de l'argument *P*, ce qui est important du point de vue de la QR1. Premièrement, les pro-concédés peuvent reposer sur une opposition (absolue)¹²⁹ entre deux éléments (p. ex. *chtě nechtě*, *bon gré mal gré*). Cette première stratégie définit en effet deux pôles d'un continuum (donc p. ex. un continuum entre le « bon gré » et le « mal gré ») et, par cela, elle englobe toutes les possibilités qui pourrait servir d'obstacle pour l'action exprimée par l'argument *non-Q*. Deuxièmement, ils sont constitués par duplication d'un élément (*stůj co stůj*, *coûte que coûte*). L'effet de la duplication est très proche à l'indifférence verticale et, en tout cas, cette deuxième stratégie exprime, par des moyens différents, le même sens que la première. Les deux stratégies citées sont probablement bien répandues – voir p. ex. notre description détaillée de leurs homologues allemands (DROBNÍK, 2022c) ou bien les résultats préliminaires de OBSTOVÁ, 2023, qui a examiné les constructions similaires en italien. Les autres stratégies sont, bien évidemment, également pos-

129. Typiquement, il s'agit de relation antonymique.

sibles, mais il faudrait les examiner plus en détail et sur un échantillon beaucoup plus large (p. ex. *advienne que pourra*).

9.3 Catégories purement fonctionnelles

Dans cette dernière grande section, nous présenterons les concessifs classifiés à partir de leur sémantique. Ainsi, les catégories ci-présentes sont très hétérogènes si l'on regarde la forme.

En même temps, nous sommes fort convaincu que cette section est (ensemble avec la section 9.2) la plus novatrice de notre thèse, car elle propose des classifications jamais faites jusqu'ici. Son but est de poursuivre la découverte des stratégies qui constituent la relation concessive. Dans ce qui suit, nous en décrivons quelques unes, sans pour autant aspirer à l'exhaustivité. Leur choix était simple : nous avons traité, tout naturellement, les catégories les plus représentées dans notre échantillon. Il y avait quelques classes qui ne pouvaient pas être traitées ici, étant donné leurs fréquences insuffisantes – ces classes sont néanmoins citées et brièvement décrites et illustrées dans section 9.3.8.

9.3.1 Désaccord

Le premier sens des constructions concessives que nous avons identifié dans notre corpus est ce que nous avons appelé le désaccord (*cf.* KÖNIG et EISENBERG, 1984, p. 322). Il faut souligner que dans cette partie du travail, il ne s'agit pas du sens concessif, tels qu'il a été traité dans la section 2.3, mais plutôt du sens lexical des concessifs. Le premier groupe identifié, les concessifs exprimant le concept du désaccord, est répertorié dans le tableau 21.

De prime abord, on voit que nous avons affaire à un vrai mélange des parties du discours. On reconnaît des verbes, des prépositions, des adverbes, *etc.* Cette partie de la thèse ne s'intéresse pas trop aux caractéristiques formelles, mais plutôt à la classification sémantique. Néanmoins, s'il y a quelques tendances formelles bien évidentes, nous ne les passons sous silence, bien sûr.

Dans le tableau 21, nous n'avons cité que les constructions qui sont apparues au moins trois fois dans notre échantillon. En surcroît, il a y 18 autres concessifs qui ne sont apparus qu'une ou deux fois. Ces dernières ne figurent pas dans le tableau, mais elles seront partiellement citées dans ce qui suit.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
21.1-F	<i>malgré</i>	228	pur	<i>P</i>
21.2-C	<i>navzdory</i>	149	pur	<i>P</i>
21.3-C	<i>v rozporu s</i>	111	pur	<i>P</i>
21.4-C	<i>vzdor</i>	103	pur	<i>P</i>
21.5-F	<i>en dépit de</i>	60	pur	<i>P</i>
21.6-F	<i>contrairement à</i>	41	pur	<i>P</i>
21.7-F	<i>contre</i>	16	pur	<i>P</i>
21.8-F	<i>contraire à</i>	12	pur	<i>P</i>
21.9-F	<i>en contradiction avec</i>	12	pur	<i>P</i>
21.10-F	<i>contredire</i>	11	pur	<i>P</i>
21.11-F	<i>malgré tout</i>	8	ih	<i>P</i>
21.12-F	<i>à l'encontre de</i>	5	pur	<i>P</i>
21.13-F	<i>contraster avec</i>	4	pur	<i>P</i>
21.14-F	<i>contradictoire à/avec</i>	3	pur	<i>P</i>
21.15-F	<i>en revanche</i>	3	pur	<i>P</i>
21.16-F	<i>en violation de</i>	3	pur	<i>P</i>
21.17-F	<i>s'opposer à</i>	3	pur	<i>P</i>
21.18-F	<i>violer</i>	3	pur	<i>P</i>

TABLEAU 21 – Les constructions au sens de désaccord.

Tout au début de cette section, nous avons dit que toutes les constructions introduites expriment le concept du désaccord. Si l'on observe les champs lexicaux de plus près, il devient possible de discerner les sous-catégories suivantes (nous n'en introduisons que les plus importantes) :

- CONTRADICTION. La première sous-classe contient les concessifs qui, lexicalement, expriment une contradiction. En comparaison avec les classes suivantes, nous pouvons constater qu'il s'agit d'un désaccord logique, plutôt abstrait. Autrement dit, la contradiction explicite en effet la relation entre les argument *P* et *non-Q*. Dans cette classe appartiennent p. ex. les constructions *v rozporu s*, *en contradiction avec*, *contredire*, *contradictoire à/avec*, *se concilier mal avec*, etc. Voir l'exemple (86).
- CONFLIT. Cette catégorie est très proche de la précédente à une exception près : il ne s'agit pas d'un désaccord logique, mais plutôt objectif, réel. Bien sûr, il est parfois très difficile, voir impossible de trouver la différence entre les deux – sans pour autant parler

du fait qu'en fin de compte les deux deviennent « logiques » pour pouvoir être identifiés et interprétés par les locuteurs. Mais cette question ne concerne plus la base lexicale, elle porte plutôt sur le traitement de la langue. Appartiennent ici par exemple : *à l'encontre de, contraster avec, en conflit avec, se concilier mal avec, etc.* Voir l'exemple (87).

- VIOL. La troisième catégorie englobe les constructions qui expriment la concession à l'aide du champ lexical « viol ». Dans ce cas-là, nous avons donc affaire à un désaccord voulu, naissant d'une action. Il s'agit p. ex. des constructions *en violation de, violer, se séparer avec*. Voir l'exemple (88).
- VOLONTÉ. Les concessifs peuvent également reposer sur un désaccord volitif. Dans cette classe appartiennent p. ex. *à son encontre*, ou bien les constructions autour de *malgré* qui, au moins en diachronie, portent le sens d'une volonté niée (évidemment, cette décomposition est parfaitement possible même aujourd'hui). Voir l'exemple (89).

Les catégories présentées ci-dessus sont illustrées par les exemples suivants, comme indiqué.

- (86) La forme de l'enseignement oral, souvent **contradictoire avec** celle du livre, nous réservait les plus grandes difficultés. (F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, non-fict)
- 'Forma ústního podání, často **v rozporu s** formou knižní, nám připravila potíže největší.'
- (87) La mollesse de sa pose **contraste avec** l'éclat merveilleux de sa robe d'épais satin nacarat. (G. Perec, *La Vie mode d'emploi*, fict)
- 'Její ospalá poloha je **v rozporu s** nádherou šatů z těžkého, jasně červeného saténu.'
- (88) Perevi, environ 1 100 habitants, était jusqu'à récemment le seul village contrôlé par les troupes russes en territoire géorgien, **en violation des** accords Medvedev-Sarkozy qui ont mis fin au conflit d'août 2008. (PRESSEUROPE_2010, pub)
- 'Se svými asi 1100 obyvateli bylo Perevi až donedávna jedinou vesnicí na území Gruzie kontrolovanou ruskou posádkou, **v rozporu s** Medveděvovou-Sarkozyho smlouvou, která konflikt ukončila v srpnu 2008.'

(89) Le voyage entrepris par le président, **malgré son âge**, peut être très profitable à son pays. (L. Binet, *HHhH*, fict)

‘Cesta, kterou prezident **navzdory** svému věku podnikl, může být jeho národu velmi užitečná.’

Cette classification proposée n’est qu’un premier essai, il s’agit plutôt d’un complément de la classification fonctionnelle globale présentée dans cette section. En tout cas, auprès de chaque groupe, il nous intéressera son influence sur la constitution de la relation concessive, telle que décrite dans le chapitre 2.

À mentionner que dans cette section nous n’avons pas commenté les concessifs qui – ayant eux-aussi le sens du désaccord – ont été traité autre part. Il s’agirait p. ex. de l’immense groupe des adversatifs (*nicméně, néanmoins, etc.* ; voir section 9.2.1) ou bien d’une sous-classe des pro-concédés traités dernièrement qui repose sur une opposition (*chtě nechtě, bon gré mal gré, etc.* ; voir section 9.2.5).

Comme nous l’avons déjà vu dans la partie théorique (surtout dans section 2.2.2), un certain désaccord (conflit, contradiction, voire viol, *etc.* – quelle que soit la nuance de cette incompatibilité) se trouve à la base même de la concession.¹³⁰ Autrement dit, cela montre clairement un des faits où les linguistes qui ont travaillé sur la concession sont incontestablement unis, à savoir que *der Konzession ist ein Widerspruch inhärent* ‘la concession implique intrinsèquement une contradiction’ (REZAT, 2009, p. 484). De plus, c’est par cette opposition (sans pour autant oublier la causalité qui n’est pas de moindre importance ; voir section 2.2.2) que la concession fait partie du continuum CCCC (COUPER-KUHLEN et KORTMANN, 2000), c’est-à-dire des relations adverbiales causales et adversatives au sens stricte.

9.3.2 Alternatives

Une autre possibilité comment exprimer la concession est à l’aide des concessifs exprimant une alternative (distinguée aussi dans LEUSCHNER, 2020), c’est-à-dire explicitant deux (ou plusieurs) actions possibles. En surcroît, cela peut se faire, au moins selon notre échantillon, de deux manières encore plus spécifiques (présentes dans les deux langues – voir QR1) : soit on emploie la stratégie de citer deux pôles opposés (dans

¹³⁰. Sans oublier le fait que, surtout dans les grammaires, la concession est souvent réduite à une « simple » opposition (*cf.* les explications dans la partie théorique).

la suite, nous parlerons aussi de la stratégie « oui-non »), soit on peut citer des possibilités différentes faisant partie de l'échelle définie par les deux pôles ci-indiqués (on parlera des alternatives au sens étroit). Les concessifs appartenant à cette classe sont répertoriés dans le tableau 22.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
22.1-C	<i>ať XP nebo XP</i>	55	ih	<i>P</i>
22.2-F	<i>bon gré mal gré</i>	27	ih	<i>P</i>
22.3-F	<i>que vouloir-SUBJ ou non</i>	9	ih	<i>P</i>
22.4-F	<i>soit (que) + soit (que)</i>	8	ih	<i>P</i>
22.5-F	<i>d'une manière ou d'une autre</i>	4	ih	<i>P</i>
22.6-F	<i>devoir bon gré mal gré</i>	4	ih	<i>P</i>
22.7-F	<i>que SUBJ XP ou (pas) XP</i>	3	ih	<i>P</i>
22.8-F	<i>de gré ou de force</i>	2	ih	<i>P</i>
22.9-F	<i>que SUBJ ou que SUBJ</i>	2	ih	<i>P</i>

TABLEAU 22 – Les constructions reposant sur les alternatives.

La première caractéristique qui saute aux yeux en regardant le tableau est que toutes ces constructions expriment l'indifférence horizontale. Cette observation nous paraît importante pour pouvoir encore mieux comprendre la construction du sens concessif (voir QR4). En général, toute énumération des actions possibles au sein de l'argument *P* a pour effet la diminution de sa « force » par rapport à l'argument *non-Q*. Autrement dit, l'énumération des possibilités dit que le contenu de l'argument *P* n'importe pas du tout, que c'est l'asserté qui l'emporte. Cette stratégie semble être (plus) générale, car nous l'avons découverte non seulement en tchèque, mais aussi en allemand (voir DROBNÍK, 2022c).

Comme les alternatives nous avons classifié les constructions 22.1-C, 22.4-F, 22.7-F, etc. Nous avons identifié ce sens également au-dessous du seuil de fréquence minimale dans le tableau ; apparaissent ici p. ex. les constructions (potentielles, mais fort probables) [NP *ou l'autre*], [NP, AdjP *ou AdjP*] ou [si ADJ *ou ADJ que SUBJ*]. Cette classe est illustrée par l'exemple (90).

- (90) Il ne peut s'en remettre à l'inspiration du moment pour trouver les pensées nécessaires en face d'une situation complexe dans la conversation, et cela, **qu'il s'agisse de points de vue nouveaux ou de points de vue anciens**. (M. Merleau-Ponty, *Phénoméno-*

gie de la perception, non-fict)

‘Tváří v tvář komplexní řečové situaci se nedokáže oddat okamžité inspiraci, aby připadl na nezbytné myšlenky, **bez ohledu na** to, zda se jedná o nová či dřívější hlediska.’

Dans la phrase (90), on peut reconnaître la stratégie décrite au début de cette section. Autrement dit, la phrase pourrait être traduite par *il n'importe pas de quels points de vue il s'agit*. Il n'est pas inutile de souligner que cette dernière stratégie explicitative a été employée dans la version tchèque de l'exemple (90).

La seconde stratégie que nous avons décrite ci-dessus repose sur la citation des deux pôles opposés, deux actions possibles extrêmes. Ce sont les constructions suivantes qui font partie de ce groupe : 22.2-F, 22.3-F, 22.8-F, etc. Parmi les concessifs sous-représentés, il s'agirait p. ex. des constructions potentielles [*à tort ou à raison*], [*au pire et au mieux*] ou [*en le voulant ou non*].

Si l'on regarde les constructions citées de plus près, il serait possible de proposer une classification encore plus détaillée – cela au sein du groupe « oui-non ». Certes, tous les concessifs expriment le même sens en citant les deux extrémités, mais ils peuvent soit citer explicitement les deux ou plusieurs possibilités (voir l'exemple (91)), soit n'en citer qu'une seule et la nier dans ce qui suit (voir l'exemple (92)).

- (91) Dès lors qu'il y a un témoin à nos actes, nous nous adaptons **bon gré mal gré** aux yeux qui nous observent, et plus rien de ce que nous faisons n'est vrai. (M. Kundera, *L'Insoutenable Légèreté de l'être*, fict)

‘Ve chvíli, kdy našemu jednání někdo přihlíží, přizpůsobujeme se **chtě nechtě** očím, které nás pozorují, a nic už není pravda z toho, co děláme.’

- (92) Ton goût est fait du goût des autres, **que tu le veuilles ou non**. (A. de Saint-Exupéry, *Citadelle*, fict)

‘**Ať chceš či nechceš**, tvůj vkus je vytvářen vkusem těch druhých.’

À propos de (91) et surtout du concessif [*bon gré mal gré*], il faut que nous remarquions qu'on pourrait, sans aucun doute, le classer parmi les pro-concédés (voir section 9.2.5), car il possède toutes les caractéristiques communes avec eux. Donc, ici aussi, on rencontre un autre signe

de la présence du constructicon qui – non seulement selon la grammaire de construction (théorique), mais aussi d’après nos données – ne peut pas être décrit à l’aide de simples catégories discrètes (voir QR2). Au contraire : le constructicon s’organise à la base d’un vrai réseau qui a pourtant besoin d’être présenté d’une manière ou d’une autre. D’ici les décisions que nous avons prises ; à rappeler qu’elles sont également guidées par les besoins de la présentation.

Un autre fait qui apparaît régulièrement dans notre échantillon sont les constructions portant le sens volitif, donc par exemple *en le voulant ou non* ou *chtě nechtě* (qui, certes, ne fait pas partie de cette section, mais voir l’explication dans le paragraphe précédent). En effet, il s’agit d’une stratégie très proche à ce que nous avons appelé VOLONTÉ dans la section 9.3.1. Cette fois, nous avons affaire à des concessifs englobant non seulement l’information que l’action exprimée par le concédé se produit contre la volonté, mais dans ce cas-là, la volonté n’importe pas. On pourrait dire qu’il s’agit d’un sur-ensemble de la stratégie dans la section 9.3.1.

Pour finir, il faut se poser la question sur l’existence des constructions pareilles en tchèque (cf. QR1), car, en français, nous en avons trouvé beaucoup, tandis qu’en tchèque ce n’était qu’une seule (construction 22.1-C). Nous sommes convaincu qu’il sont également fréquentes en tchèque – tout comme en français. Il pourrait s’agir p. ex. des constructions [*tak či onak*] (voir l’exemple (93)), [*ať + ať*], etc.

(93) *Ať tak či onak*, co se obléká, což **normálně** trvá tak třicet vteřin, uběhlo deset minut. (SYN2020)

‘**Quoi qu’il en soit**, cela fait dix minutes qu’il s’est habillé, ce qui prend **normalement** trente secondes.’

Dans l’exemple (93), nous voyons non seulement une occurrence d’une construction qui pourrait faire partie de cette section, mais aussi un exemple (plutôt rare, mais très illustratif) de ce que nous appellerons NORMALITÉ dans la section 9.3.8 : l’adverbe *normálně* ‘normalement’ introduit le déroulement « normal » de l’action donnée, laquelle stratégie met en relief de nouveau le désaccord, c’est-à-dire la concession.

La raison pour laquelle ces constructions tchèques ne se sont pas infiltrées dans notre recherche réside dans leur nature : nous avons affaire soit à des constructions syntaxiques (au sens de DIESSEL, 2015), soit aux concessifs figés (comme dans (93)), et elles n’étaient donc pas

cherché dans le corpus parallèle (voir chapitre 8).

9.3.3 Totalité

Une relativement très grande partie des concessifs identifiés expriment lexicalement le sens du « tout », de la totalité – il s’agit d’une stratégie universelle, observée à travers les langues (cf. KÖNIG et EISENBERG, 1984, p. 322 ; LEUSCHNER, 2020). En français, cette stratégie se sert systématiquement du mot *tout*, en tchèque, on emploie *všechen*. Les constructions les plus fréquentes appartenant à cette classe sont répertoriées dans le tableau 23.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
23.1-C	<i>ovšem</i>	121	pur	<i>non-Q</i>
23.2-F	<i>toutefois</i>	38	pur	<i>non-Q</i>
23.3-F	<i>en tout cas</i>	33	ih	<i>P</i>
23.4-F	<i>à tout prix</i>	14	iv	<i>P</i>
23.5-F	<i>de toute(s) façon(s)</i>	11	ih	<i>P</i>
23.6-F	<i>dans tous les cas (de figure)</i>	10	ih	<i>P</i>
23.7-F	<i>indépendamment de tout</i>	9	ih	<i>P</i>
23.8-F	<i>tout de même</i>	9	ih	<i>P</i>
23.9-F	<i>malgré tout</i>	8	ih	<i>P</i>
23.10-C	<i>(i) při vši</i>	6	iv	<i>P</i>
23.11-F	<i>tout que</i> IND	4	ih	<i>P</i>
23.12-F	<i>en tout état de cause</i>	3	ih	<i>P</i>

TABLEAU 23 – Les constructions exprimant la totalité.

Dans la plupart des cas, comme le montre tableau 23, les concessifs à *tout* expriment l’indifférence (qu’elle soit horizontale ou verticale). Uniquement deux concessifs du tableau expriment la concession pure (*ovšem* et *toutefois*). Puisqu’il s’agit des deux concessifs les plus fréquents, nous voyons ici de nouveau une corrélation positive entre la fréquence élevée et le statut du concessif, sa grammaticalisation (cf. DIVJAK, 2019, p. 73). De plus, ces deux concessifs portent sur l’argument *non-Q*, contrairement aux autres constructions du tableau. Un exemple de *toutefois* est à trouver dans (94).

- (94) Les autorités suisses n’ont pas fait de commentaires sur ces propositions, qui ont **toutefois** beaucoup amusé à l’ambassade d’Al-

lemagne, à Berne. (PRESSEUROPE_2010, pub)

‘Švýcarské úřady návrh prozatím nekomentovaly, způsobil **ovšem** již nemalé veselí na německém velvyslanectví v Bernu.’

L'exemple (94) illustre les deux concessifs (*toutefois* et *ovšem*) en même temps. Cet exemple nous paraît idéal pour la comparaison des deux, car leurs fonctions sont très similaires. De plus, la partie exprimant la totalité est certes transparente, mais plutôt étymologique, car le sens de la totalité n'est plus activement présent (à comparer p. ex. avec *toutefois* et *indépendamment de tout* où la totalité est un sens lexical, nécessaire pour la constitution de la concession). Ainsi, *ovšem* signifiait, au Moyen-Âge, ‘toujours et partout’, la totalité y était évidente (REJZEK, 2012, p. 437); aujourd'hui, on ne peut pas en dire autant.

Pour illustrer le reste des concessifs, nous ajoutons les phrases suivantes :

- (95) **En tout cas**, Passepartout ne formula pas autrement sa pensée, mais il ne tarda pas à se glisser avec la souplesse d'un serpent sur les basses branches de l'arbre dont l'extrémité se courbait vers le sol. (J. Verne, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*, fict)

‘**Bud' jak bud'**, Proklouz svůj nápad jinak nevyslovil, nemeškal však a sklouzl pružně jako had na nejnižší větve stromu, jejichž konce se skláněly až k zemi.’

- (96) Z předchozí kapitoly víme, že vnitrodruhová agrese vězí i v lidské reakci nadšení, která je **i při vší** své nebezpečnosti nezbytná pro dosažení nejvyšších cílů člověka. (K. Lorenz, *L'Agression*, non-fict)

‘Nous savons, par le chapitre précédent, que l'attitude humaine de l'enthousiasme militant contient de l'agression et que, **bien que** dangereux, celui-ci semble indispensable pour atteindre les buts les plus élevés de l'homme.’

La classe des concessifs totalisants n'est pas, elle aussi, isolée. Tout au contraire, nous rencontrons de nouveau un chevauchement avec les pro-concédés (*en tout cas* dans (95) ou, dans (96), la parenté de la concession pure (exprimée par *bien que* dans la version française) et l'indifférence verticale (*i při vší* dans la phrase tchèque).¹³¹

131. Il est fort probable que ces observations sont encore plus universelles – dans un

Ces observations nous mènent à la généralisation suivante :¹³² dans la section 9.3.2, nous avons observé un continuum qui se crée entre les concessifs purs et les concessifs exprimant une alternative. Le continuum sera illustré par les exemples suivants :¹³³

(97) *ačkoli prší ; ačkoli sněží ; etc.* ‘bien qu’il pleuve, bien qu’il neige’

(98) *ať prší nebo sněží* ‘qu’il pleuve ou qu’il neige’

(99) *ať prší nebo ne* ‘qu’il pleuve ou non’

(100) *za každého počasí* ‘par tous les temps’

Nous avons dit que les concessifs purs expriment des actions concrètes (comme p. ex. *il pleut, il neige, etc.* – voir l’exemple (97)). Cela est montré dans le schéma 6.

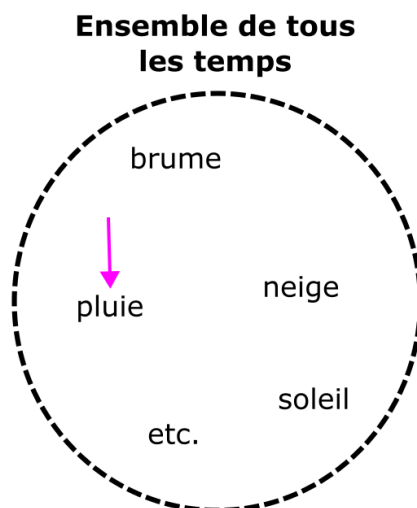


SCHÉMA 6 – La concession pure.

Les concessifs à alternatives (sans négation) expriment plusieurs actions qui n’importent pas par rapport à l’asserté (voir (98)), et ils sont très proches aux précédents : la différence entre *ačkoli prší nebo sněží* et *ať prší nebo sněží* semble plutôt théorique et infime ; en pratique, elle devrait être testée. Ce cas de figure est illustré par le schéma 7.

Le degré suivant, qui se distingue clairement des deux précédents, sont les constructions concessives qui se servent de la négation en exprimant

de nos travaux précédents (DROBNÍK, 2022c, p. 33), nous avons observé des tendances pareilles en allemand. Voir aussi KÖNIG et EISENBERG, 1984.

132. Ce qui suit développe les descriptions faites dans DROBNÍK, 2020, p. 40.

133. Tous les quatre exemples sont forgés.

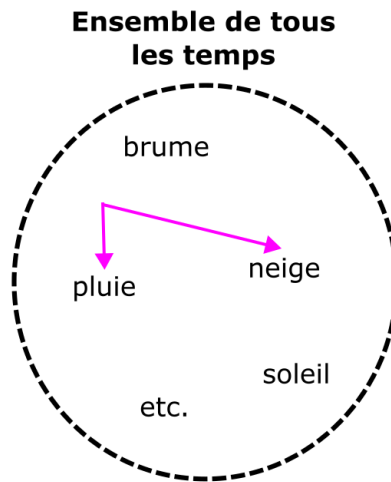


SCHÉMA 7 – La concession exprimant les alternatives.

les alternatives (*cf.* l'exemple (99) et le schéma 8). Cette stratégie cite toujours une action concrète (*prši* 'il pleut' dans (99)) et la négation a pour effet que tous les autres « temps » (neige, soleil, *etc.*) sont englobés. Dans le schéma 8, l'action concrète est saisie par le fond blanc de *pluie*, et la négation par le fond rose dans tous les autres cas. Mais, le fait que cette stratégie cite explicitement une action concrète (c'est de nouveau la pluie dans (99)), cette stratégie ne représente pas encore le cas extrême de l'échelle explorée.

Ce pôle est, selon nos observations, représenté par les concessifs totalisants, comme illustré par (100) et le schéma 9. Ici, le concessif désigne tout l'ensemble, sans en mentionner les éléments particuliers.

Cette explication montre deux faits : premièrement que nous pouvons classer les concessifs à l'échelle entre la concession pure et l'indifférence horizontale – et que le cas le plus « pur » de l'indifférence est la totalisation (voir QR4). Deuxièmement, notre description va de pair avec les observations faites déjà dans d'autres travaux (*cf.* chapitre 2), à savoir que la concession pure a la tendance d'être la plus grammaticalisée. Au contraire, dans les autres degrés de notre échelle, nous n'avons trouvé ni de grammaticalisation tellement forte, ni de tendances nuancées par rapport à l'échelle définie de cette façon.

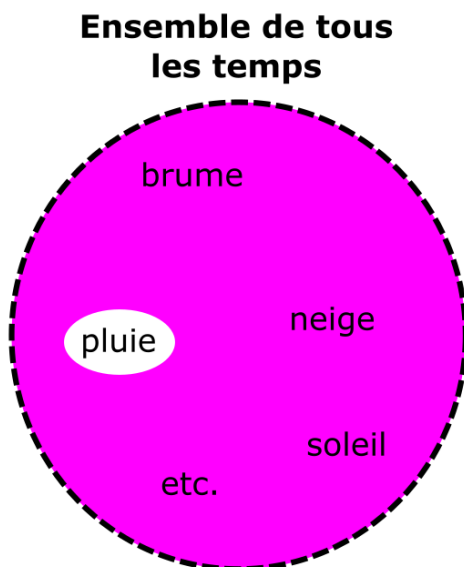


SCHÉMA 8 – La concession exprimant les alternatives à l'aide de négation.

9.3.4 Temps

Un autre sens qui apparaît très souvent dans les constructions concessives est le sens temporel (ces constructions ont déjà été distinguées par KÖNIG et EISENBERG, 1984, p. 322). Comme nous le verrons dans le tableau 24, les concessifs expriment la simultanéité qui a un rapport avec la juxtaposition concessive, c'est-à-dire la relation entre les arguments *P* et *non-Q*.

Les concessifs du tableau 24 expriment la concession à valeur temporelle (cf. section 2.3), mélangeant des éléments de temporalité et de concession – ce qui peut être observé aussi à travers les traductions : dans la version tchèque de l'exemple (101), on voit l'emploi d'un concessif pure (c'est-à-dire d'une construction *non-temporelle*), à savoir *přestože* 'bien que'. Il est important de noter que ces concessifs sont souvent polyvalents et peuvent exprimer des relations purement temporelles (c'est-à-dire *non-concessives*).

- (101) Je n'étais en fait nullement impressionné, je remarquai par contre que Patrick semblait gêné, regardait ses pieds avec embarras, rougissait un peu – **alors que** tout cela était, dans le principe, absolument conforme aux théories qu'il professait. (M.

**Ensemble de tous
les temps**

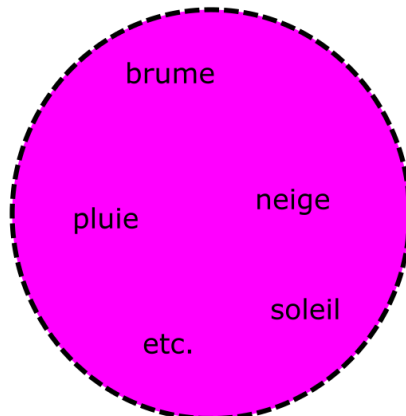


SCHÉMA 9 – La concession exprimant la totalité.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
24.1-C	<i>i když</i>	144	temp,pur	<i>P</i>
24.2-F	<i>alors que</i>	73	temp,pur	<i>P</i>
24.3-C	<i>ani když</i>	67	temp	<i>P</i>
24.4-C	<i>a přítom</i>	45	temp	<i>P</i>
24.5-C	<i>zatímco</i>	41	temp,pur	<i>P</i>
24.6-F	<i>tandis que</i>	24	temp	<i>P</i>
24.7-F	<i>quand bien même</i>	17	temp	<i>P</i>
24.8-F	<i>même lorsque</i>	12	temp	<i>P</i>
24.9-F	<i>quand même</i>	12	temp	<i>P</i>
24.10-C	<i>když přece</i>	11	temp	<i>P</i>
24.11-F	<i>quand</i>	10	temp	<i>P</i>
24.12-C	<i>a zatím</i>	8	temp	<i>P</i>
24.13-F	<i>alors même que</i>	5	temp,pur	<i>P</i>
24.14-F	<i>lorsque</i>	5	temp	<i>P</i>
24.15-F	<i>pendant</i>	4	temp	<i>P</i>
24.16-F	<i>en même temps</i>	3	temp	<i>P</i>

TABLEAU 24 – Les constructions reposant sur les expressions temporelles.

Houellebecq, *La Possibilité d'une île*, fict)

'Nijak ohromen jsem ovšem nebyl, naopak jsem si všiml, že Pa-

trick je značně rozpačitý, zčervenal, zaraženě sledoval vlastní nohy, – **přestože** to vše bylo zcela v souladu s názory, k nimž se hlásil.’

La description de ces concessifs approfondit notre compréhension de la façon dont les deux langues gèrent les notions de temps et de concession, mettant en lumière la subtilité avec laquelle les relations entre les événements sont exprimées (cf. également MONDŘÍKOVÁ, 2013, qui parle à peu près de la même chose, mais du point de vue du temps).

Notre observation synchronique est appuyée également par des études diachroniques, telles que celle de SHYLDKROT, 1995, p. 149, qui a souligné l'évolution des connecteurs concessifs à partir des connecteurs temporels (voir aussi UHLÍŘOVÁ, 1974). Il est important de noter que la direction inverse de cette évolution, c'est-à-dire une transition du sens concessif au sens temporel, n'a pas été ni observée dans notre corpus ni mentionnée dans d'autres recherches à notre connaissance. En conséquence, nous opérons ici avec l'hypothèse de l'unidirectionnalité de la grammaticalisation des concessifs (cf. p. ex. HOPPER et TRAUGOTT, 2003). Un autre exemple qui établit le lien entre le sens temporel et la concession se trouve dans (102) :

(102) Proto autor používá francouzštinu s patinou času, **a přitom** se má na pozoru, aby nesklouzl k historickému románu. (D. Viart – B. Vercier, *La Littérature française au présent*, non-fict)

‘Aussi s'agit-il de lui trouver un français qui ait cette patine du temps **sans tomber** dans les aléas du roman historique.’

L'exemple (102) peut montrer comment le temps et la concession sont-ils liés (pour une explication plus détaillée, voir section 2.3.5). S'il s'agit d'une simple relation temporelle, il n'y a pas de relation causale entre les deux propositions. Au contraire, si l'on a affaire à une concession, l'emploi du français archaïsant (argument *P*) implique l'écriture d'un roman historique (*Q*), ce qui n'est pas le cas ici (*non-Q*).

Il en découle une possibilité qui apparaît relativement souvent et qui démontre une forte tendance vers la concession : l'absence de la simultanéité qui est la seule possible dans les phrases temporelles. Cela est documenté dans (103).

(103) To proto, že dnes francouzština vládne všude, **zatímco** ve středověku byla jenom jedním z mnoha nářečí. (H. Walter, *Le français dans tous les sens*, non-fict)

‘Aujourd’hui le français règne partout, **alors qu’**à cette époque il n’était qu’un dialecte parmi d’autres.’

L’exemple (103) exprime deux actions qui ne sont pas simultanées. Dans les cas similaires, étant donné l’absence réelle de relation temporelle, on peut remplacer *zatímco* p. ex. par *ačkoli*, sans en modifier le sens. Le même raisonnement s’applique au concessif *i když* qui – par son origine – est également temporel : il s’agit d’un subordonnant temporel *když* ‘quand’ accentué par la particule d’intensification *i* ‘même’ (cf. SVOBODA, 1974 ; MONDŘÍKOVÁ, 2013, p. 29). Bien que ce concessif ne date que du XIX^e siècle, il est fort stable aujourd’hui, comme nous l’avons vu dans la section 9.2.3.

Pour ce qui concerne leur position, les concessifs (subordonnants) à valeur temporelle préfèrent principalement la postposition. L’explication de cette préférence n’est pas claire, elle sera reportée *pro futuro*. Néanmoins, nous supposons qu’on a affaire à une influence des concessifs coordonnants, tels que *a přitom*, etc. : on relie deux propositions égales au niveau sémantique (on « coordonne »), car il s’agit de la simultanéité – mais elles sont reliées d’une manière hypotactique (*zatímco*, *alors que*, etc.).

Cette section voulait esquisser la relation entre le temps et la concession, les deux sens étant proches l’un de l’autre. Nous avons vu qu’en diachronie, les constructions temporelles servent souvent de base pour les constructions concessives. Aujourd’hui, si l’on parle des deux relations circonstancielles (ou de la concession temporelle ; cf. MONDŘÍKOVÁ, 2013, p. 40), il faut toujours considérer les deux à la fois, puisqu’elles sont inséparables dans ces contextes-là.

9.3.5 Absence

Cette section parlera des concessifs qui expriment la concession par le biais du concept de l’absence. Pour exprimer cette absence, tous les concessifs cités dans le tableau suivant se servent de la préposition *sans/bez*.

Toutes les constructions dans le tableau 25 ont, nous l’avons dit, un point commun : la préposition *sans/bez*. Néanmoins, cette préposition n’est pas utilisée d’une manière unique pour fonder la relation concessive. Au contraire, elle peut être employée dans plusieurs stratégies, dont deux relativement fréquentes feront l’objet de ce qui suit.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
25.1-F	<i>sans</i> INF	145	pur	<i>P</i>
25.2-C	<i>bez ohledu na</i>	144	ih	<i>P</i>
25.3-F	<i>sans que</i>	20	hyp	<i>neg.Q</i>
25.4-F	<i>sans compter</i> NP/ <i>que</i>	17	pur	<i>P</i>
25.5-F	<i>sans</i> NP	8	pur	<i>P</i>
25.6-F	<i>sans égard(s) à/pour</i>	7	ih	<i>P</i>
25.7-F	<i>sans pour autant</i> INF	6	pur	<i>P</i>
25.8-F	<i>sans souci de</i>	4	pur	<i>P</i>
25.9-F	<i>sans aucune considération de/pour</i>	2	ih	<i>P</i>
25.10-F	<i>sans parler de</i>	2	pur	<i>P</i>

TABLEAU 25 – Les concessifs exprimant l’absence.

La première stratégie emploie *sans/bez* pour exprimer le sens de l’indifférence horizontale. Dans ces cas-là, le groupe prépositionnel contient les noms *ohled*, *égard*, *considération*, etc. (voir p. ex. les constructions 25.2-C, 25.6-F, 25.9-F). Autrement dit, il s’agit d’explicitation de l’indifférence horizontale, tout comme dans (104).

(104) Ostatně všechny průzkumy to potvrzují : občané se **bez ohledu na** region původu nejprve ztotožňují s vlastní zemí a teprve potom v menší míře s Evropou. (PRESSEUROP_2012, pub)

‘Toutes les enquêtes le prouvent : **quelle que soit** la région, les citoyens s’identifient d’abord à leur propre pays et, ensuite, dans une bien moindre mesure, à l’Europe.’

La stratégie illustrée par l’exemple (104) porte donc systématiquement sur l’argument *P*, ce qui est une observation importante pour pouvoir répondre à la QR4. La deuxième stratégie que nous présenterons ici porte, par contre, sur l’argument *Q* et le concessif typique qui l’exprime est le subordonnant *sans que* (un concessif très proche de *aniž* en tchèque) – voir l’exemple (105).

(105) Dans les pays dernièrement entrés dans l’UE, cela a été possible pendant longtemps, **sans que** les politiques en soient sanctionnées lors des élections. (PRESSEUROP_2010, pub)

‘V zemích, které do EU vstoupily jako poslední, to bylo po dlouhá léta možné, **aniž** by na to politici dopláceli u voleb.’

L'exemple (105) représente le même schéma logique que (60) dans la section 9.2.1. Cette fois, l'effet voulu est obtenu par le biais de l'emploi de *sans* qui, pour sa part, nie la validité de l'argument Q (donc il est marqué par un $neg.Q$, qui est, nous le rappelons, à distinguer de $non-Q$). Ainsi, cette catégorie est apparentée non seulement avec les adversatifs (section 9.2.1), mais aussi avec les subordonnants à *que/že* (section 9.1.1).

En somme, le sens de l'absence, tel que conçu dans la présente section, représente une autre stratégie de l'expression de la relation concessive. Cela se fait à l'aide de la préposition *sans/bez* (dans notre corpus, nous n'avons pas trouvé d'autre moyen). Soit, on l'emploie pour nier toute action possible dans l'argument P , ce qui enfante l'indifférence horizontale, soit, *sans/bez* nie la validité de l'argument Q , ce qui a pour effet la validité de l'argument $non-Q$ (cf. QR4).

9.3.6 Dépassement d'un seuil

Un autre sens qui est relativement fréquent dans notre échantillon a été appelé « dépassement (d'un seuil) ». Cette dénomination veut indiquer que le concept le plus important qui apparaît au sein de ce sens est dépassement d'une mesure – qu'elle soit citée explicitement ou non. Dans cette catégorie appartiennent les concessifs présentés dans le tableau 26.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
26.1-C	<i>přesto</i>	148	pur	$non-Q$
26.2-C	<i>přestože</i>	141	pur	P
26.3-C	<i>sebe-ADJ</i>	12	iv	P
26.4-C	<i>přes to, že</i>	10	pur	P
26.5-F	<i>au-delà (de)</i>	7	pur	P
26.6-F	<i>par-delà NP</i>	6	pur	P
26.7-C	<i>sebe-ADV</i>	5	iv	P
26.8-F	<i>n'empêche que</i>	2	pur	P
26.9-F	<i>outré que</i>	2	pur	P

TABLEAU 26 – Les constructions basées sur le dépassement.

Le groupe des concessifs du tableau 26 est intéressant par le fait que dans les deux langues, cette stratégie semble être utilisée différemment (cf. QR1) : en tchèque, ces concessifs expriment soit l'indifférence verti-

cale (le moyen privilégié devient le préfixe *sebe-*), soit la concession pure (les concessifs autour de la préposition *přes* ‘par-dessus’), tandis qu’en français, nous n’avons rencontré que les concessifs purs. Néanmoins, il faut rappeler qu’il s’agit d’une observation préliminaire, déduite à partir des données très hétérogènes du point de vue de ce but. Par conséquence, nous ne faisons que la mentionner, sans pour autant aspirer à une généralisation – elle devra être vérifiée par la recherche ultérieure. En tchèque, nous l’avons vu tout à l’heure, il y a deux possibilités comment les concessifs expriment le dépassement. Premièrement, on emploie la préposition *přes* qui, dans tous les concessifs respectifs (26.1-C, 26.2-C et 26.4-C) exprime la concession pure.¹³⁴ Cette classe est illustré par l’exemple (106).

(106) **Přestože** Markétka vůbec o čtvrtém rozměru nemluvila a začal s tím sám Korovjev, vesele se zasmála jeho povedené historce o dobrodružstvích bytového podvodníka. (M. Boulgakov, *Le Maître et Marguerite*, fict)

‘**Bien que** Marguerite n’eût jamais parlé de cinquième dimension – c’était Koroviev, au contraire, qui en avait parlé – l’histoire des aventures immobilières du rusé compère la fit beaucoup rire.’

Du point de vue du but de notre thèse, les concessifs à *přes* sont très intéressants – c’est surtout grâce à l’hétérogénéité au sein du groupe. Les concessifs *přestože* et *přes to, že* (qui n’est, d’après les grammaires – cf. p. ex. ŠTÍCHA, 2013, p. 855 – qu’une variante de la précédente) portent sur l’argument *P*, alors que *přesto* porte sur l’argument *non-Q* – nous l’avons traité, dans la section 9.2.1, comme un adversatif. Par cette observation, nous voulons souligner surtout la différence des deux approches adoptées dans ce travail : de l’approche (au moins partiellement) formelle – adversatifs, subordonnant *že* – et de l’approche fonctionnelle, c’est-à-dire du dépassement dans ce cas-là. Ainsi voyons-nous que les deux s’entrelacent, sans que leur relation soit biunivoque. Deuxièmement, le sens du dépassement se laisse capter dans les constructions à *sebe-*. Nous avons traité ces concessifs dans une recherche particulière (cf. DROBNÍK, 2023) où nous avons également proposé non seulement une description détaillée, basée sur la CxG, mais aussi un essai de classification au sein du construction concessif du

134. À rappeler que le concessif 26.2-C a déjà été traité dans la section 9.1.1, car il est construit à partir du subordonnant *že*.

tchèque. Ici, nous ne ferons qu'en citer l'exemple (107) et expliquer le sens du dépassement.

(107) Ještě dnes mě žádný sen, **at je sebefantastičtější**, nedokáže naplnit takovým pocitem nevěřičnosti. (C. Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, non-fict)

'Aujourd'hui encore, nul rêve, **si fantastique ou grotesque qu'il puisse être**, ne parvient à me pénétrer d'un tel sentiment d'incrédulité.'

Dans (107), l'adjectif *sebefantastičtější* 'lit. plus fantastique que soi-même' porte sur le nom *sen* 'rêve' qui, *si fantastique qu'il puisse être*, ne parvient pas à le pénétrer – voilà le sens concessif. Ici, l'indifférence verticale est construite à la base d'une spirale imaginaire, car le rêve est censé être plus fantastique que soi-même. Cela a donc pour effet l'indifférence verticale, parce que le sens est évidemment gradable (voir section 2.3) – ce qui est également prononcé par le comparatif obligatoire de l'adjectif. En effet, cette construction pourrait, à cause de cette stratégie de construction du sens, probablement être classifiée comme un concessif exprimant l'absurdité (voir section 9.3.8). Mais, étant donné que l'absurdité n'est qu'un effet caché, reconnaissable après une analyse du sens et qu'elle n'est pas présente à la surface (lexique, etc.), elle ne représente pour nous qu'un sens secondaire.

Pour ce qui concerne les constructions françaises du tableau 26, nous pouvons y reconnaître un groupe relativement cohérent des mots expriment le sens du dépassement, de « au-dessus ». Il s'agit des mots *au-delà*, *par-delà*, *par-dessus* (n'est pas dans le tableau), etc. L'exemple des concessifs français se trouve dans (108).

(108) Reste que, **au-delà des** apparences, le gouvernement Goldman en Europe, au faite de sa puissance avant ou pendant la tourmente financière de 2008, a peut-être mangé son pain blanc. (PRESSEUROP_2011, pub)

'Nicméně **ač** se to nezdá, vláda Goldman Sachs v Evropě, která byla na vrcholu před a během finanční bouře v roce 2008, už má nejlepší léta za sebou.'

Par deux faits, à savoir le sens du dépassement et la concession pure, ce groupe de constructions françaises nous paraît très proche des concessifs tchèque autour de *přes*, qui ont été traité dans les paragraphes

précédents (voir QR1). Donc, on a évidemment affaire à une stratégie plus générale – et elle va parfaitement de pair avec les observations que nous avons faites dans les sections précédentes : il s’agit d’une autre stratégie d’expression d’un haut degré qui, tout « haut » qu’il soit, sera dépassé par l’action présente dans l’argument *non-Q*.

9.3.7 Indifférence

Dans la présente section, nous nous arrêterons sur les constructions qui reposent sur le sens de l’indifférence. Tout d’abord, il faut souligner que l’indifférence que nous examinons ici n’est exprimée que par le lexique sur lequel les concessifs basent. Autrement dit, et nous le verrons tout de suite, le fait qu’une construction est construite sur un lexème qui exprime l’indifférence ne veut pas forcément dire que la construction entière exprime l’indifférence au sens définie dans la section 2.3 ou employé autre part (p. ex. LÉARD et LAGACÉ, 1985). Les concessifs appartenant à cette classe sont répertoriés dans le tableau suivant.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
27.1-C	<i>třebaže</i>	149	pur	<i>P</i>
27.2-C	<i>ačkoli</i>	146	pur	<i>P</i>
27.3-C	<i>bez ohledu na</i>	144	ih	<i>P</i>
27.4-C	<i>nehledě na</i>	64	ih	<i>P</i>
27.5-C	<i>třebas</i>	31	pur,iv	<i>P</i>
27.6-C	<i>jakýkoli</i>	11	ih	<i>P</i>
27.7-F	<i>sans égard(s) à/pour</i>	7	ih	<i>P</i>
27.8-C	<i>jakkoli</i>	6	pur,ih	<i>P</i>
27.9-C	<i>cokoli</i>	5	ih	<i>P</i>
27.10-F	<i>peu importe que/NP</i>	5	ih	<i>P</i>
27.11-F	<i>d’une manière ou d’une autre</i>	4	ih	<i>P</i>

TABLEAU 27 – Les constructions explicitant l’indifférence (horizontale).

Les concessifs du tableau 27 peuvent, à première vue, être répartis dans plusieurs groupes. Dans la suite, nous en commenterons les plus pertinents.

Le premier groupe se crée autour du morphème *-koli* (on parle des constructions 27.2-C, 27.6-C, 27.8-C, etc.). Pour ce qui concerne son sens (étymologique), qui n’est pas si transparent aujourd’hui, REJZEK,

2012, p. 286, dit qu'il s'agit d'une *zesilovací nebo zevšeobecňovací částice* 'particule d'intensification ou de généralisation'. Les particules d'intensification ont été déjà examinées dans la section 9.2.3. Pour cette section, il est important que cette particule n'exprime pas seulement l'intensification, mais aussi la généralisation. Et c'est par le biais de la dernière que le sens d'indifférence est exprimé. Tout cela est illustré par les exemples (109) et (110).

(109) **Jakkoli** byla po Černobyli v klinické smrti, dnes ožívuje všude.
(PRESSEUROP_2010, pub)

'Cliniquement morte après Tchernobyl, elle ressuscite partout.'

(110) Ať už je tomu **jakkoli**, byl jsem sám příliš nevědomý, než abych se nedal získat iluzemi, které vycházely mým plánům do té míry vstříc. (C. Lévi-Strauss, *Tristes tropiques*, non-fict)

'**Quoi qu'il en soit**, j'étais trop ignorant moi-même pour ne pas accueillir des illusions si favorables à mon dessein.'

Les deux exemples contiennent le concessif *jakkoli*. Dans (109), *jakkoli* joue le rôle d'un subordonnant, c'est-à-dire qu'il est employé dans sa forme grammaticalisée ; de plus, il exprime la concession pure qui, nous l'avons vu à plusieurs reprises, tend vers des concessifs grammaticalisés. Au contraire, (110) contient *jakkoli* adverbe qui est plus transparent pour les locuteurs du tchèque, car ils connaissent l'adverbe *jak* 'comment' qui, ensemble avec *-koli* qui porte le sens généralisant, donne *jakkoli*, c'est-à-dire 'lit. de n'importe quelle manière'.

C'est dans ce point que nous voyons l'avantage de l'approche théorique choisie – la grammaire de construction. La construction [-*koli*], nous l'avons vu, a un sens particulier : l'indifférence. Parfois, comme par exemple dans le cas de *jakkoli* ou *cokoli*, ce sens est hérité même par les constructions plus spécifiques. Néanmoins, il y a des cas où le sens *était* certes hérité, mais il n'est plus présent aujourd'hui : *ačkoli* ou subordonnant *jakkoli*. Autrement dit, les deux concessifs cités en dernier possèdent une spécification constructionnelle de plus : ils expriment la concession pure qui n'est pas, selon les dictionnaires étymologiques (mais cf. aussi SVOBODA, 1974), le résultat d'une composition régulière, mais qui émerge à partir de l'usage (voir QR2).

Un autre groupe se constitue autour du mot *třeba*. Étant donné que l'on ne connaît pas précisément son étymologie (REJZEK, 2012, p. 679), nous ne pouvons pas en proposer une analyse détaillée. Et le fait qu'il n'y a

que deux concessifs attestés ne nous aide pas non plus. Le concessif *třebaže* a déjà fait l'objet également de la section 9.1.1 (il est basé sur le subordonnant *že*), *třebas*, qui était examiné dans la section 9.2.3, puisqu'il est accentué par une particule d'intensification, est illustré par (111).

(111) Jsou to nějací mniši pobožní, **třebas** to jsou papeženci. (J. Du-rych, *Requiem*, fict)

'Ce sont certainement des moines pieux, **quoique** papistes.'

Au-delà de leur lien par le mot *třeba*, nos données montrent également que, tandis que *třebaže* apparaît régulièrement dans tous les types textuels, *třebas* est attesté presque exclusivement dans les textes fictionnels.

En ce qui concerne les concessifs français, nous reconnaissons également certains groupements, dont le premier et le plus fréquent dans notre échantillon exprime l'absence de tout « égard » – et il n'est pas propre uniquement au français (*ohled* en tchèque). Il s'agit p. ex. de constructions 27.3-C, 27.4-C ou 27.7-F. Ces concessifs emploient systématiquement la stratégie d'expression de l'absence (de l'égard/*ohled* dans ce cas-là) qui a été analysée dans la section 9.3.5. Mais, vu qu'il s'agit d'un groupe important (voir tableau 27), il est nécessaire non seulement de le rappeler, mais mentionner encore une fois le chevauchement des groupes purement fonctionnels.

Le français connaît aussi des concessifs qui expriment l'indifférence de la manière la plus explicite dans cette section : par le biais de la négation ou diminution du verbe *importer* (cf. 27.10-F). Cela est illustré par (112).

(112) **Peu importe** le nombre de discours grandioses sur la démocratie dont nous abreuvent les dirigeants européens, l'UE, par ses actions, s'ingéniera toujours à les faire mentir. (PRESSEUROPE_2009, pub)

'**Bez ohledu na** to, kolik vzletných proslovů evropští politici pronesou na téma demokracie, postup EU je vždy dokáže popřít.'

En général, on a affaire à une autre stratégie exprimant l'indifférence – cette fois d'une façon absolument explicite. Dans la plupart des occurrences, on marque non seulement le concédé, mais aussi l'asserté, pour encore plus souligner le désaccord entre les deux arguments ; dans (112), la validité de l'asserté, par rapport au concédé, est accentuée par

toujours. (Voir aussi (113) où l'on a employé, dans la même fonction, le mot *stejně* 'de toute façon'.) Dans les cas similaires, c'est la stratégie reliant les éléments affirmatif et adversatif (voir section 9.2.2) qui est mise en valeur.

Bien que nous n'ayons pas trouvé d'équivalent tchèque (lequel fait est, sans aucun doute, dû à la méthodologie adoptée), nous sommes fort convaincu qu'il y en a quelques uns, quoiqu'au-delà des frontières de notre corpus (p. ex. *nezáleží na tom, co/že/jak/zda/...*). L'exemple (113), tiré cette fois du corpus SYN2020, confirme notre suspicion.

(113) Vůbec **nezáleží na tom, zda** hovoří anglicky nebo rusky, **stejně** ho nikdo nevnímá. (SYN2020)

'**Peu importe qu'il** parle anglais ou russe, personne ne le remarque **de toute façon**.'

Finalement, on peut également employer la stratégie discutée dans la section 9.3.2, à savoir citer des alternatives. Dans le tableau 27, cette stratégie n'est représentée que par un seul concessif : *d'une manière ou d'une autre* qui, pour sa part, est illustré par (114).

(114) **D'une manière ou d'une autre**, la crise financière devrait nettement ralentir la croissance à moyen terme de la Chine. (SYNDICATE_2009, pub)

'**Bud' jak bud'**, finanční krize pravděpodobně výrazně zpomalí střednědobý růst v Číně.'

C'est par la citation des alternatives que la construction concessive en question explicite l'indifférence et, en conséquence, nous l'avons ajoutée également dans la présente catégorie. Sinon, par sa fonction, nous l'avons déjà vu dans la section 9.3.2, le concessif *d'une manière ou d'une autre* pourrait être classifié comme un pro-concédé (voir section 9.2.5). Mais, par sa forme, il diffère des autres concessifs que nous avons définis comme les pro-concédés prototypiques.

Non seulement dans le tableau 27, mais aussi dans le texte, nous avons cité proportionnellement les concessifs tchèques et français. Il est évident que cette stratégie est bien présente dans les deux langues (voir QR1). Et cela malgré la méthodologie adoptée (voir chapitre 8) ce qui veut dire que la stratégie est relativement fréquente, certes, mais aussi que les concessifs cités (et surtout les concessifs du tchèque) doivent être établis, car ils étaient répertoriés dans les grammaires et, par conséquent, ils sont apparus dans notre recherche.

9.3.8 Autres sens identifiés

Dans cette dernière section, nous répertorions les autres groupes fonctionnels identifiés qui, pourtant, ne sont pas si fréquents dans notre corpus que leurs homologues examinés ci-dessus. Les analyses ne seront pas si profondes : le but de cette section est, nous le répétons, de *rassembler* les concessifs, et, le cas idéal, préparer le champ d'action pour la recherche ultérieure. Étant donné que les concessifs français ni tchèques n'étaient pas encore analysés de cette manière, *a fortiori* les constructions plutôt marginales qui suivent, nous considérons cette partie du travail comme très important, car elle offre de nouvelles occasions de recherche *pro futuro*.

Outre les catégories présentées dans les sections précédentes, nous avons identifié les groupes suivants :

Expressions positives. Les concessifs sont souvent basés sur les expressions positives. Les plus explicites en sont répertoriés dans le tableau 28.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
28.1-F	<i>bien que</i>	188	pur	<i>P</i>
28.2-F	<i>avoir beau</i> INF	65	pur	<i>P</i>
28.3-C	<i>nakrásně</i>	39	pur,iv	<i>P</i>
28.4-F	<i>il est vrai (que)</i>	29	pur	<i>P</i>
28.5-F	<i>bien sûr</i>	3	pur	<i>P</i>

TABLEAU 28 – Les constructions reposant sur les expressions positives.

Il faut mentionner que nous avons déjà rencontré cette classe – elle fait partiellement partie du groupe des éléments affirmatifs, introduits dans la section 9.2.2 (p. ex. 28.4-F ou 28.5-F). La fonction des concessifs construits autour des expressions positives suit la fonction de la classe des éléments affirmatifs : les expressions positives servent à confirmer la validité de l'argument *P* (et c'est pour cette raison que les concessifs cités portent uniquement sur cet argument) qui, néanmoins, joue le rôle de l'argument faible (voir chapitre 2).

Certains des concessifs du tableau 28 sont très répandus à travers les types textuels (28.1-F, 28.2-F), certains, pour le contraire, ne le sont pas : p. ex. *nakrásně* apparaît presque exclusivement dans les textes fictionnels.

Pour illustrer ce groupe, nous ajoutons l'exemple (115) qui comporte le concessif [*avoir beau* INF] qui, pour sa part, est l'un des concessifs les plus bien décrits du français (cf. BÉGUELIN, 2010; CONTI et BÉGUELIN, 2010; FAYE, 1931; FAYE, 1934; etc.).

(115) Himmler **a beau être** le « fidèle Heinrich », il ne peut pas rivaliser sur ce plan. (L. Binet, *HHhH*, fict)

'**Ať** si je Himmler **nakrásně** „věrným Heinrichem“, v tomto ohledu mu konkurovat nemůže.'

La délimitation du groupe est très difficile, parce qu'il faut bien définir ses limites : ainsi peut-on se poser la question pourquoi *nakrásně* (représentant du « beau ») fait partie du groupe, alors que toutes les expressions de vérité (est-ce même une catégorie positive?), qui seront présentées ci-dessous, n'y trouvent pas leur place. Nous rappelons que cette classification n'est que préliminaire, donc parfois imparfaite.

Vérité. Les concessifs du tableau 29 reposent sur une expression de la vérité (ou du contraire – voir construction 29.3-F).

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
29.1-C	<i>je (sice) pravda (že)</i>	47	pur	P
29.2-F	<i>il est (certes) vrai (que)</i>	29	pur	P
29.3-F	<i>en croyant à tort que</i>	1	pur	P
29.4-F	<i>fort juste</i>	1	pur	P
29.5-F	NP <i>est vrai</i>	1	pur	P
29.6-F	<i>tout cela est assez vrai</i>	1	pur	P

TABLEAU 29 – Les constructions reposant sur une expression de vérité.

Sauf les deux premiers, ces concessifs sont tous hapax dans notre corpus – il s'agit donc plutôt des constructions potentielles. Dans les sections précédentes, les occurrences hapactiques n'étaient citées que très rarement. Ici, nous les citons uniquement pour illustrer la catégorie. Les concessifs basés sur les expressions de la vérité sont très proches du groupe précédent, des expressions positives. Nous avons déjà mentionné la question sur la clé de classification : pourquoi p. ex. la beauté fait-elle partie des expressions positives, tandis que la vérité non ? La raison est pratique, guidée par la présentation : Alors qu'il n'y a qu'une

seule expression reposant sur la beauté (concessif 28.3-C), il y a six constructions (bien que provisoires) qui expriment la vérité.

Si l'on regarde le tableau 29, on voit deux constructions relativement fréquentes et évidemment bien établies dans les deux langues (de plus, ces constructions sont syntaxiquement parfaitement parallèles) – voir QR1. Elles sont illustrées par l'exemple (116).

(116) **Il est vrai qu'en fait**, *e o a* sont régulièrement des sonantes ; **mais** c'est une simple coïncidence : ayant une plus grande ouverture que tous les autres sons, ils sont toujours au commencement d'un chaînon implosif. (F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, non-fict)

'**Je sice pravda, že** *e o a* jsou ve skutečnosti pravidelně sonantami, **ale** to je pouhá shoda okolností : protože je jejich otevřenost větší než u všech ostatních hlásek, jsou vždy na začátku řetězu implozivní.'

Dans (116), nous voyons non seulement le parallélisme des deux constructions (systémique ainsi que traductologique, relativement fréquent dans notre corpus), mais aussi leur fonction similaire. Les deux sont très proches aux expressions positives : par leur sens lexicale (voir *supra*) et par leur intégration dans la structure logico-sémantique de la phrase, car elles peuvent jouer le rôle d'un élément affirmatif (voir section 9.2.2). En surcroît, dans l'exemple (116), cet élément affirmatif est redoublé : premièrement, il est exprimé par la construction 29.1-C/29.2-F, deuxièmement par *sice / en fait*.¹³⁵

En somme, cette stratégie représente un autre cas concret de validation explicite du concédé.

Vanité. Les constructions concessives collectées sous ce paragraphe sont typiques par une expression lexicale de la vanité (en tchèque : *marnost*). Dans notre corpus, nous avons trouvé cinq concessifs introduits par le tableau 30.

Les concessifs du tableau 30 expriment tous la concession pure et portent sur l'argument *P*. Seule la construction 30.4-F est attestée également avec le sens de la concession hypothétique, ce qui est illustré par l'exemple (117).

135. Bien que l'ordre de citation soit aléatoire, il enfante une question intéressante : y a-t-il une hiérarchie parmi les concessifs redoublés/multipliés ? Faute de place, elle sera léguée au futur.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
30.1-C	<i>marně</i>	54	pur	P
30.2-F	<i>en vain</i>	13	pur	P
30.3-F	<i>vainement</i>	8	pur	P
30.4-F	<i>c'est en vain que</i>	6	pur,hyp	P
30.5-F	<i>désespérément</i>	1	pur	P

TABLEAU 30 – Les constructions basées sur le sens de la vanité.

- (117) **C'est donc en vain que** nous voudrions fonder la réalité du mouvement sur une cause qui s'en distingue : l'analyse nous ramène toujours au mouvement lui-même. (H. Bergson, *Matière et mémoire*, non-fict)

'Marně bychom se tedy snažili založit skutečnost pohybu na příčině, která se od něj liší : analýza nás pokaždé vrací k pohybu samotnému.'

Comme le montre (117), ces concessifs utilisent une autre stratégie de diminution du concédé : ils le rendent vain, voire futile. Le sens de la vanité est attesté dans les deux langues (voir QR1) ; le fait que nous ne citons qu'une construction tchèque est probablement dû, ici aussi, à la méthodologie adoptée (voir chapitre 8).

Absurdité, paradoxe. Les concessifs qui comportent une expression de l'absurdité ou du paradoxe (KÖNIG et EISENBERG, 1984, p. 322 parlent, dans ce cas-là, d'une *coexistence inhabituelle de deux phénomènes*) ne sont point du tout fréquent dans notre corpus, et, de plus, il ne s'agit que des occurrences hapactiques, donc leur statut constructionnel est plutôt douteux.¹³⁶ Les trois concessifs potentiels sont répertoriés dans le tableau 31.

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
31.1-F	<i>chose absurde</i>	1	pur	<i>non-Q</i>
31.2-F	<i>le paradoxe de NP, c'est...</i>	1	pur	P
31.3-F	<i>paradoxalement</i>	1	pur	P

TABLEAU 31 – Les constructions exprimant un paradoxe/absurdité.

136. Nous avons commenté une situation pareille à plusieurs reprises dans ce qui précède.

Évidemment, nous avons une bonne raison pour les mentionner d'une manière séparée : ces concessifs explicitent (lexicalement) le paradoxe qui est intrinsèque à toute concession (voir chapitre 2). Dans tous les cas, ils accompagnent d'autres concessifs – explicitant le paradoxe, ce qui est illustré par l'exemple (118).

(118) **Paradoxalement**, si l'enfance décide de l'existence, le récit d'enfance, lui, inachève l'autobiographie. (D. Viart – B. Vercier, *La Littérature française au présent*, non-fict)

'Ovšem jestliže dětství určuje další vývoj jedince, vyprávění z dětství **paradoxně** nechává autobiografii nezavršenou.'

Dans le tableau 31, nous citons uniquement les constructions du français. Probablement, elles existent – fonctionnellement parallèles – en tchèque aussi, mais elles n'étaient pas trouvées car elles ne figurent pas dans les grammaires (cf. chapitre 8). L'occurrence de *paradoxně* trouvée dans l'exemple (118) n'est qu'un simple hasard, apparu lors de la recherche de *ovšem*.

Normalité. Dans le dernier paragraphe, nous présenterons un sens qui est en fait présent dans chaque concession, mais qui n'est que très rarement explicité : la normalité. Dans le chapitre 2, nous avons vu que la concession repose toujours sur des présuppositions, quelle que soit leur source. Mais – et c'est l'effet voulu de la concession – ces présuppositions restent (presque) toujours sous-entendues. Néanmoins, les concessifs suivants peuvent rendre la relation concessive explicite :¹³⁷

ID.cxn	Cxn	Fréq	Sens	Arg
32.1-F	<i>automatiquement</i>	1	pur	P
32.2-F	<i>habituellement</i>	1	pur	P

TABLEAU 32 – Les constructions explicitant la normalité.

Dans le tableau 32, nous voyons deux adverbes français qui explicitent la normalité (étant si marginale, cette catégorie n'est pas enregistrée par les grammaires du tchèque, donc elle ne fait pas partie de notre recherche). Le second est à trouver dans (119).

137. Cette classe, elle aussi, est évidemment très marginale. Son importance pour ce travail ne réside pas dans les deux occurrences, mais dans le fait qu'elle élargit considérablement notre vue de la concession (cf. les commentaires similaires dans les paragraphes précédents).

(119) Il s'est levé, et son pas, **habituellement** vif, l'a conduit lentement vers la sortie. (J. Topol, *Zone cirque*, fict)

‘Vstane, a **ač** jindy rázný, pomalu odchází ze třídy.’

Il est symptomatique que l'adverbe *habituellement* dans (119) peut être accompagné par d'autres concessifs exprimant la concession pure (*bien que, quoique, etc.*) – sans pour autant changer le sens de la phrase. La seule différence de notre point de vue est que *habituellement* souligne la présupposition (c'est-à-dire le déroulement *normal*, habituel de l'action). Nous avons déjà expliqué la fonction de la normalité à l'aide de l'exemple (3) dans la section 2.2.2.

10 Conclusion

L'objectif de notre thèse était l'analyse contrastive des systèmes concessifs en français et en tchèque. Pour des raisons détaillées dans l'Introduction et ensuite dans la partie théorique du travail, nous avons réuni trois disciplines afin d'obtenir de nouveaux résultats. Concrètement, il s'agissait de la linguistique contrastive, de la linguistique de corpus et de la grammaire de construction. L'objectif du choix de ces approches théorico-méthodologiques était la découverte et collecte des concessifs en français et leur analyse contrastive par rapport au tchèque. Ainsi, le corpus apportait des occurrences authentiques et en plus alignées entre les deux langues ; l'analyse contrastive nous aidait à les comprendre et à comparer les systèmes concessifs du français et du tchèque ; finalement, la grammaire de construction y était pour pouvoir proposer de nouvelles interprétations du fonctionnement des deux systèmes concessifs et de la concession en général.

Et voilà l'*argumentum operis* : il n'y a pas de littérature qui réunirait ces trois domaines théorico-méthodologiques en parlant de la concession. Notre présupposition, qui s'est avérée vraie, était que l'approche adoptée peut fournir non seulement des concessifs non-répertoriés, mais aussi, plus en général, montrer comment la concession est exprimée en français et en tchèque et comment elle fonctionne (non seulement) dans les deux langues.

Dans le chapitre 7, nous avons décomposé cette présupposition en quatre questions de recherche, qui ont guidé notre recherche. Ces même quatre questions guideront également la conclusion de notre travail.

10.1 QR1 : Différences et similarités des deux langues

La première question de recherche s'interrogea sur les différences et les similarités des systèmes concessifs en tchèque et en français. Notre hypothèse, présentée dans le chapitre 7, était que les deux langues seront similaires pour ce qui concerne l'expression de la concession.¹³⁸ Cette hypothèse, basée sur la littérature existante, s'est avérée vraie, bien qu'il y ait eu certaines divergences.

En analysant les deux langues, nous nous sommes appuyé sur cinq cri-

138. À rappeler que les deux langues sont, du point de vue théorique, égales l'une à l'autre, certes ; mais, étant donné la méthodologie (cf. chapitre 8), c'est le français qui représentait notre objectif primaire.

tères d'analyse contrastive, proposés par KÖNIG, 2012 (voir aussi la section 5.1). Ces critères veulent que l'on compare deux langues du point de vue synchronique, que la comparaison soit détaillée, et qu'elle soit réfutable (et donc scientifique au sens moderne du mot). Enfin, l'analyse contrastive peut ainsi montrer le phénomène en question sous un nouveau jour. Vu que ces questions théorico-méthodologiques concernent plutôt la question de recherche n° 2, elles seront détaillées ci-dessous. Dans la suite, nous présenterons les majeures similarités et différences entre les deux langues. La présentation suivra la structure du chapitre analytique, c'est-à-dire que nous présenterons d'abord les traits formels, ensuite, nous comparerons les constructions dites mixtes, et finalement nous nous intéresserons au groupe des concessifs qui partagent la même fonction.

Pour ce qui concerne les similarités au niveau formel, nous avons vu que dans les deux langues, il y a un moyen privilégié, à savoir les concessifs créés autour du subordonnant « universel » *que/že*. Il s'agit, non seulement selon notre corpus, mais aussi selon la littérature linguistique, d'un des moyens les plus fréquents pour exprimer la concession. Comme nous l'avons plusieurs fois souligné, les concessifs du type *bien que*, *encore que*, *přestože*, *třebaže*, *etc.*, ont été déjà relativement bien décrits par les grammaires, tout comme les autres moyens formels (subordonnant *si* dit concessif, inversion du sujet, *etc.*).

Néanmoins, il y avait un groupe qui, quoique fréquent dans notre corpus, échappait jusqu'ici aux grammatographes : les concessifs à *que/že* où le subordonnant est précédé par un élément plus complexe (non-fini, voire par un élément phrastique/fini). Certes, ces constructions ne sont pas si figées que p. ex. *bien que* ou *přestože*, mais il semblent pourtant être plutôt stables, bien qu'apparaissant souvent modifiées (*je pravda, že* apparaît souvent comme *je sice pravda, že*, c'est-à-dire répandue par un autre concessif – [*sice + ale*]). En ce qui concerne les concessifs où le subordonnant est précédé par un élément non-fini, nous pouvons citer en tant qu'exemple à *supposer que* – et rappeler que ce type n'apparaît que dans la partie française de notre corpus. Au contraire, les concessifs où le subordonnant est précédé par un élément fini occurrent dans les deux langues, les constructions les plus fréquentes étant les concessifs (systémiquement) parallèles *je pravda, že* et *il est vrai que*. Le plus souvent, ce dernier types s'emploie pour confirmer (et accentuer) la validité du *P*. De plus, il est probable que la position nominale représentée par

pravda/vrai est plutôt variable ; au-delà de nos données, on peut imaginer p. ex. le concessif *je jasně, že, je jistě, že, etc.* (La même observation est juste aussi pour le français.)

Dans la catégorie dite mixte, nous avons vu plusieurs groupes parallèles dans les deux langues examinées. Les deux langues connaissent les adversatifs (*mais, přesto, avšak, pourtant, etc.*), les concessifs composés d'un élément affirmatif et d'un élément adversatif ([*certes + mais*], [*sice + ale*], *etc.*), les particules d'intensification (*même* en français, *i* en tchèque) ou bien les pro-concédés (*stůj co stůj, coûte que coûte*).

La catégorie des concessifs qui partagent la fonction était la plus importante : premièrement, elle a présenté une analyse novatrice par rapport aux études existantes, deuxièmement, cette analyse, nous en sommes fort convaincu, a beaucoup à raconter sur la nature même de la concession. Les similarités entre les deux langues au sein de ce groupe étaient présentes un peu partout ; il y avait certes des exceptions, mais il serait une grosse faute de les tenir pour des preuves négatives – leur simple absence ne dit rien de leur existence. Dans la suite, nous rappellerons les majeurs catégories fonctionnelles découvertes dans notre échantillon, et surtout nous expliquerons quelle est leur importance plus générale, par rapport à l'expression de la concession :

Le premier sens trouvé était le désaccord, exprimé par les concessifs *malgré, navzdory, v rozporu s, contre, etc.* Le désaccord est directement lié à notre définition de la concession : dans le triangle concessif, nous avons défini la juxtaposition concessive, sans laquelle, nous l'avons montré dans DROBNÍK, 2024b, la concession ne serait pas possible. Bref, cette observation confirme le dicton de REZAT, 2009, p. 484, qui a écrit que *der Konzession ist ein Widerspruch inhärent* 'la concession implique intrinsèquement une contradiction'.

Les alternatives représentent un autre sens fréquent. L'alternative peut être exprimée p. ex. par les concessifs [*ať XP nebo XP*] ou [*que vouloir-SUBJ ou non*]. Les alternatives sont typique pour l'indifférence horizontale, et nous avons détecté plusieurs stratégies à l'intérieur de cette catégorie : soit on emploie la stratégie de citer deux pôles opposés (nous avons appelé la stratégie « oui-non » ; il peut s'agir des pro-concédés *bon gré mal gré, chtě nechtě, etc.*, ou bien des constructions du type [*que vouloir-SUBJ ou non*]), soit on peut citer des possibilités différentes faisant partie de l'échelle définie par les deux pôles ci-indiqués (on parlera des alternatives au sens étroit ; p. ex. [*ať XP nebo XP*]). Dans la section

9.3.3, nous avons montré que les alternatives sont très proches à la totalité, cela notamment par la stratégie de l'expression de la concession – les alternatives sont mises en place pour exprimer plusieurs actions/possibilités qui, bien que vraies, n'ont pas réussi à empêcher la réalisation de l'action exprimée par l'argument fort. Il en découle aussi que les alternatives peuvent porter uniquement sur l'argument *P*, et ainsi, elles servent à accentuer le désaccord (le *Widerspruch*, voir ci-dessus) entre le concédé et l'asserté.

La totalité, nous l'avons dit tout à l'heure, est par son fonctionnement très proche aux alternatives, elle en est le cas-limite. Dans notre corpus, elle s'exprime p. ex. par les concessifs *en tout cas*, *ovšem*, *à tout prix*.

Une autre grande catégorie fonctionnelle apparaissant dans les deux langues est le temps. Il s'agit des concessifs *i když*, *alors que*, *zatímco*, *tandis que*, etc. Tous les concessifs appartenant à cette classe expriment la concession temporelle – ils expriment la concession, bien sûr, mais en même temps, il y a une relativement forte trace du sens temporel (dans la section 2.3, nous l'avons définie en tant que simultanéité). Ce groupe remontre la proximité de la concession est d'autres relations circonstancielles : non seulement au niveau synchronique (KORTMANN, 1997), mais aussi du point de vue diachronique – à rappeler que beaucoup de concessifs se sont évolués à partir des expressions temporelles (SHYLDKROT, 1995).

La classe suivante contient les concessifs exprimant l'absence. Du point de vue formelle, cette catégorie se sert principalement des prépositions *sans* et *bez*. Ainsi, on exprime p. ex. l'absence d'égard (*sans égard(s)* à/pour, *bez ohledu na*, *sans aucune considération de/pour*), l'absence d'une action ([*sans INF*], *sans que*), ou bien l'absence d'une entité exprimé par un groupe nominal ([*sans NP*]). L'absence peut porter sur deux arguments : soit elle se rattache à l'argument *P* où elle exprime le plus souvent l'indifférence horizontale, notamment quand il s'agit de l'absence d'égard, soit elle porte sur l'argument *Q* lequel devient donc nié (ce que nous avons marqué par un *neg.Q*) et exprime la concession hypothétique.

Un autre groupe exprime ce que nous avons appelé dépassement d'un seuil. L'idée en est que les concessifs expriment un dépassement d'une certaine limite définie par le concédé. En tchèque, ces concessifs expriment soit l'indifférence verticale (le moyen privilégié est le préfixe *sebe-*), soit la concession pure (les concessifs autour de la préposition

přes ‘par-dessus’), tandis qu’en français, nous n’avons rencontré que les concessifs purs (p. ex. *par-dessus*, etc.). En effet, cela est une autre stratégie comment exprimer que l’argument *P* n’importe pas du tout – en disant que quelle que soit son importance (ou, plus précisément, la « grandeur », l’intensité de l’action exprimée), c’est l’argument *non-Q* qui s’avère plus fort.

La dernière grande catégorie fonctionnelle définie dans notre corpus repose sur l’expression lexicale de l’indifférence. Il s’agit par exemple des constructions *bez ohledu na*, *sans égard(s) à/pour* ou [*peu importe que/NP*]. De plus, en tchèque, il y a un morphème spécifique qui exprime l’indifférence, à savoir le suffixe *-koli* : *jakkoli*, *jakýkoli*, etc. Ici, la stratégie de l’expression de la concession est à peu près la même que dans le cas du dépassement ci-dessus : on a affaire à une annihilation totale de la validité de l’argument *P* par le biais de stipulation que son contenu ne joue aucun rôle important.

Jusqu’ici, toutes les catégories citées ont été identifiées dans les deux langues. Cela n’est pas toujours le cas pour les groupes moins représentés – et, nous l’avons déjà dit, il est fort probable qu’il s’agit de l’effet de la méthodologie adoptée. Nous avons présenté cinq catégories moins fréquentes : la première est représentée par les expressions positives (*bien que*, [*avoir beau INF*], *nakrásně*, etc.) qui portent sur l’argument *P* et en stipulent la validité, qui sera vaincue par l’argument fort, *non-Q*. Très proche aux expressions positives sont les expressions de la vérité qui, elles aussi, apparaissent relativement souvent dans notre échantillon. Au sein de ce groupe, nous avons découvert une paire des concessifs systématiquement parallèles, à savoir [*je (sice) pravda (že)*] et [*il (certes) est vrai (que)*]. Le troisième groupe exprime la vanité de l’action exprimée par l’argument *P* (p. ex. *marně*, *en vain*). Cette stratégie devient ainsi très similaire aux expressions de l’indifférence. La quatrième catégorie une sorte d’absurdité ou de paradoxe. Bien qu’elle ne soit attestée que trois fois dans notre échantillon (p. ex. *chose absurde*, *paradoxalement*), et de plus uniquement en français, il nous paraît de suprême importance de la mentionner, car elle matérialise la nature même de la concession – à savoir une *coexistence inhabituelle de deux phénomènes* (KÖNIG et EISENBERG, 1984, p. 322) qu’elle exprime de manière lexicale. Au contraire, le dernier groupe vise le cas opposé à la *coexistence inhabituelle* : la normalité. De nouveau, nous ne possédons que deux occurrences françaises (avec les concessifs *automatiquement*

et *habituellement*), mais elles représentent une nouvelle impulsion pour notre compréhension de la concession. Elles portent toujours sur l'argument *P*, et ce sens représente en effet un sous-ensemble du précédent : certes, la concession exprime en général un désaccord ou une *coexistence inhabituelle* (voir ci-dessus), mais ce qui est beaucoup plus important, c'est de se rendre compte que la *coexistence inhabituelle* est *inhabituelle* toujours par rapport à une situation habituelle – ou, autrement dit, *normale*.

Pour terminer l'exposition des similarités, il ne faut pas en oublier une, plutôt générale : la combinabilité des concessifs (*cf.* p. ex. section 9.2.3). Dans les deux langues, nous avons vu que les constructions concessives peuvent être combinées. Ici aussi, notre corpus nous a montré une tendance générale : les concessifs semblent créer, *grosso modo*, deux groupes. Le premier groupe contient les concessifs qui ont tendance à être employés seuls, c'est-à-dire sans d'autres concessifs. Il s'agit surtout des concessifs grammaticalisés (donc p. ex. *bien que*, *přestože*) qui, en surcroît, expriment majoritairement la concession pure. Mais cela n'exclue pas pourtant leur combinabilité avec d'autres concessifs, bien qu'elle soit moins fréquente. Le second groupe contient au contraire les concessifs qui apparaissent souvent en combinaison avec d'autres concessifs. Ainsi, on peut combiner deux, trois, voire quatre constructions concessives (ce qui est le maximum trouvé dans notre échantillon). Cette combinabilité très productive concerne notamment les concessifs exprimant l'indifférence. En général, la combinabilité des concessifs a, selon nos observations, au moins deux raisons : la première raison réside dans la complexité cognitive de la concession – ainsi aide-t-on son interlocuteur à comprendre et interpréter la relation concessive. La deuxième raison est représentée par les efforts argumentatifs, la règle générale étant simple : plus on souligne la juxtaposition concessive, plus fort le désaccord, et plus grande la force argumentative. Ce phénomène apparaît régulièrement dans les deux langues.

Après avoir présenté les similarités majeures entre les deux systèmes concessifs, nous esquisserons ici les majeures disparités. Notre exposé repose sur deux bases : premièrement, c'est notre recherche, deuxièmement, ce sont les études linguistiques faites auparavant. Nous soulignons donc l'emploi de la littérature, car il est très difficile de démontrer qu'un phénomène n'existe pas, autrement dit, il est problématique de trouver une preuve négative. Ainsi, le reste de la présente section

veut mentionner les concessifs qui fonctionnent différemment dans les deux langues, ce qui est une tâche beaucoup plus facile que citer les constructions qui n'ont pas d'homologue systémique dans l'autre langue (cela est également notre but auquel s'applique ce que nous avons dit ci-dessus).

Pour ce qui concerne les disparités formelles, il y a trois faits à commenter : tandis qu'en français, la plupart des concessifs suivis du subordonnant *que* régissent régulièrement le subjonctif (*quoi que, où que...*), leurs homologues tchèques (*ačkoli, přestože, etc.*) régissent en règle l'indicatif. L'explication de ce phénomène dépasse le cadre de notre thèse, elle serait probablement d'ordre typologique ; mais nous pouvons émettre l'hypothèse suivante, basée sur nos données : on pourrait probablement dire que les constructions concessives appartiennent à deux classes. Soit elles expriment la concession par virtualisation de l'action (typique pour les subordonnants français, tels que *bien que, quoique* ; mais le tchèque n'échappe non plus à cette stratégie, cf. le concessif *aniž* qui régit très fréquemment le conditionnel, banni par les grammaires prescriptives), soit elles le font à l'aide de l'indicatif, c'est-à-dire en exprimant une action réelle (typique pour les subordonnants tchèques : *přestože, ačkoli...*).

La deuxième disparité formelle apparaît dans le cas de l'inversion du sujet. Tandis qu'en français, il s'agit d'une stratégie puissante pour exprimer la concession (cf. section 9.1.3), en tchèque, l'inversion n'existe pas. Dans la section citée, nous avons essayé de traduire mot-à-mot l'inversion du sujet en tchèque – sans succès. Ici aussi, l'explication serait fort probablement d'ordre typologique.

Finalement, il ne faut pas oublier les locutions infinitivales [*pour* INF] et [*avoir beau* INF] qui s'emploient très fréquemment (surtout la seconde), mais qui n'ont pas d'équivalent systémique en tchèque.

En ce qui concerne les disparités dans la catégorie mixte, nous avons vu qu'en français, nous n'avons pas rencontré de particules d'intensification étymologiques (cf. section 9.2.3) – alors qu'en tchèque, elles ne sont pas du tout rares (*ač, byť, etc.*). Au contraire, la corrélation (cf. section 9.2.4) n'a pas été trouvée qu'en français, sans équivalent systémique en tchèque. Néanmoins, dans la section 9.2.4, nous avons dit que ses homologues tchèques les plus proches sont les expressions du type *ať je, jaký chce* ; à une exception près – ces constructions n'expriment pas systématiquement la concession pure, mais l'indifférence (horizontale).

Il nous paraît également très difficile de commenter la catégorie fonctionnelle. Non seulement pour les raisons rencontrées jusqu'ici, mais aussi à cause de la méthodologie : c'est surtout en tchèque que notre méthodologie a – *pour sûr* – laissé une quantité non-négligeable des concessifs cachés, et donc absents de notre analyse. En conséquence, nous n'avons trouvé qu'un seul concessif dont nous pouvons dire qu'il n'a pas d'homologue. Il s'agit de la construction [*sebe*-ADJ/ADV] qui, par définition, exprime l'indifférence verticale, et cela par le biais de ce que nous avons appelé auto-dépassement (p. ex. « il est mieux que *soi-même* »).¹³⁹

Sinon, la plupart des catégories fonctionnelles a été identifiée dans les deux langues, donc ce fait nous fait croire que les stratégies de l'expression de la concession sont similaires dans les deux langues, ce qui est la réponse principale à la première question de recherche.

10.2 QR2 : CxG contrastive basée sur le corpus

Notre deuxième question de recherche s'intéressait au côté théorique de notre recherche, et elle s'est demandée quels sont les apports et les limitations de la grammaire de construction dans la recherche contrastive de la concession. Nous avons déjà plusieurs fois souligné que ce travail n'est pas un travail théorique, mais d'autre part qu'il se sert d'une approche théorico-méthodologique novatrice. Le *novum* de cette approche réside dans la combinaison de trois disciplines sous-jacentes : la linguistique de corpus, la grammaire de construction et la linguistique contrastive. Leur combinaison donne ce que nous avons appelé grammaire de construction contrastive basée sur le corpus, dont les points forts et faibles seront décrits dans la suite.

L'apport majeur de notre thèse est la description systématique de la CxG contrastive basée sur le corpus. Nous nous sommes servi des cinq critères de l'analyse contrastive proposés par KÖNIG, 2012, qui assurent le côté contrastive de l'approche : analyse synchronique, haute granularité (dans notre travail matérialisée notamment par la distinction de plusieurs sens concessifs, des arguments du triangle concessif, *etc.*), analyse de(s) deux langues à la fois, nouvelles perspectives offertes par la comparaison, et la réfutabilité. Si l'on ajoute la grammaire de construction, on reçoit les caractéristiques suivantes (plus en détail présentées

¹³⁹. En détail, nous avons analysé cette construction dans DROBNÍK, 2023.

dans le chapitre 6) :

- Double focalisation : Contrairement aux approches traditionnelles qui se concentrent soit sur la forme (comme dans le structuralisme), soit sur la structure profonde (grammaire générative) PING, 2019, l'approche adoptée équilibre ces deux aspects, ce qui représente un avantage théorico-méthodologique important.
- Traitement des constructions idiomatiques : Lors de l'étude de la concession, on rencontre des phénomènes linguistiques à plusieurs niveaux, notamment les constructions idiomatiques (p. ex. [avoir beau INF]). La grammaire de construction traite efficacement ces aspects, en respectant l'équivalence sémantique des constructions comparées.
- Description et filtrage des fonctions sémantiques : La plupart des expressions prétendument concessives possèdent plusieurs fonctions sémantiques. Notre approche permet de décrire, filtrer et capturer uniquement les constructions au sens concessif.
- Définition du troisième de comparaison : Cette approche, basée sur un procédé onomasiologique, facilite la définition du *tertium comparationis* et s'avère ainsi particulièrement adaptée aux objectifs de la thèse.

Le premier grand avantage de l'approche adoptée réside dans l'analyse des concessifs : bien sûr que nous nous intéressons aux concessifs eux-mêmes, au sens plutôt étroit (donc p. ex. à l'analyse de *ač* 'bien que', *etc.*), mais ce qui nous intéresse aussi, c'est l'interaction entre les constructions et le sens global du produit de cette interaction (énoncé). D'ici, notre analyse repose sur les occurrences contextualisées où la construction concessive en question a toujours été examinée dans un contexte plus large. Au cours du travail, nous avons apporté des arguments pourquoi le constructicon – non seulement selon la grammaire de construction (théorique), mais aussi d'après nos données – ne peut pas être décrit à l'aide de simples catégories discrètes. Au contraire, ces catégories sont plutôt floues, car elles émergent à partir de l'usage. Dans la grammaire de construction française et tchèque, sans mentionner de la CxG franco-tchèque, il y a un plan langagier reste systématiquement presque ignorée, à savoir la syntaxe, sans parler de la syntaxe inter-propositionnelle. Il s'agit pourtant du domaine principal de la concession. Dans notre travail, nous avons voulu montrer que la CxG contrastive basée sur le corpus peut devenir un moyen efficace de

recherche et de description. Ainsi avons-nous trouvé (presque) sans effort par exemple les occurrences du *si* concessif qui, autrement (surtout dans le corpus monolingue), serait très difficile à trouver. Cela est l'effet de notre méthodologie (cf. la section suivante), le cadre théorique nous a aidé à distinguer *si* concessif du *si* conditionnel : le premier n'apparaît qu'en antéposition ce qui est un trait constructionnel fondamental.

Un autre exemple est la classification fonctionnelle des prépositions. Dans les grammaires, on écrit que les différences entre les prépositions concessives ne sont d'ordre sémantique, mais plutôt d'ordre stylistique. Dans notre thèse, nous avons voulu montrer le contraire : c'est-à-dire que même les prépositions peuvent être classifiées du point de vue sémantique. Pour être concret, p. ex. la préposition *vzdor* exprime, au moins dans notre échantillon, toujours la concession pure, tandis que *nehledě na* n'exprime que l'indifférence horizontale.

Notre approche théorico-méthodologique présentait également un atout par rapport à la description de la concession en tant que phénomène général. Comme nous l'avons vu un peu partout dans le travail, l'approche théorico-méthodologique adoptée nous a aidé à analyser et décrire *uniformément* toutes les constructions exprimant la concession. Cette approche nous a permis d'analyser d'un côté *přestože, bien que, etc.*, et de l'autre p. ex. *avšak, mais*, de la même manière – on a dans tous ces cas affaire aux constructions qui expriment / peuvent exprimer la concession.

Au cours du travail, nous avons également mentionné les inconvénients de l'approche en question. La première grande reproche pourrait être fait à propos de la notion de construction. Qu'est-ce que c'est en fait, une construction? Cette question nous met dans le chapitre théorique où nous avons défini la construction en disant qu'en pratique, la recherche des constructions devint difficile. Comme nous l'avons dit également dans la partie théorique du travail, la « recherche des constructions » est plutôt un art du possible. Ces problèmes généraux se matérialisaient dans notre analyse notamment dans la description et présentation des résultats : il nous a fallu plusieurs fois décider s'il s'agit d'une seule construction ou de deux (comme p. ex. dans le cas de *i když* qui exprime la concession pure et hypothétique). En gros, nous penchons pour la seconde variante, étant donné que les deux *i když* expriment deux sens différents, donc il devrait s'agir, *per definitionem*, de deux constructions à part entière. Néanmoins, nous avons parfois gauchi ce credo, cela

dans l'intérêt de la clarté de l'exposition.

L'autre désavantage réside dans la dépendance des données (parallèles) employées, car elles ne sont pas parfaites – et ne peuvent l'être, en réalité. On avait affaire surtout à des corpus de petite taille, à des traductions de troisièmes langues, *etc.* Ces désavantages font l'objet de la question de recherche suivante, certes, mais nous tenons à les mentionner ici aussi, vu qu'ils influencent fortement les analyses ainsi que les résultats.

En somme, nous avons proposé une large description de l'approche théorico-méthodologique adoptée, à savoir la grammaire de construction contrastive basée sur le corpus. Mais nous ne nous sommes pas arrêté à la description : nous l'avons également testée en pratique, et nous en avons observé et saisi les avantages et les inconvénients. Ainsi, nous tenons également notre deuxième question de recherche pour remplie.

10.3 QR3 : Corpus parallèle et la concession

Dans la troisième question de recherche, nous nous sommes demandé quelles sont les nouvelles possibilités de l'emploi du corpus parallèle dans l'étude contrastive de la concession. La partie plutôt théorique de notre recherche a déjà été décrite dans la section précédente ; ici, nous parlerons plutôt du côté méthodologique.

Tout d'abord, il faut rappeler l'objectif de notre recherche : c'était la comparaison de deux systèmes (« constructicons », si l'on veut) concessifs. C'est-à-dire que l'analyse contrastive des équivalents n'était pas notre but. À l'aide de la méthodologie employée, nous avons donc voulu trouver le plus grand nombre possible des concessifs en français, pour pouvoir reconstituer et décrire leur système. Notre supposition majeure était qu'à travers les corpus parallèles, nous pouvons trouver plus de concessifs en français (en tant que langue cible) que nous en « insérons » en tchèque.

Ici aussi, nous présenterons d'abord les apports, et ensuite les défauts (potentiels) de la méthodologie mise en place.

Cette question de recherche nous paraît avantageuse par rapport aux autres car elle peut facilement être chiffrée. Ci-dessus, nous avons cité l'hypothèse liée à cette question de recherche – qui sera vérifiée par le rapport entre le nombre des concessifs tchèques insérés et les concessifs français trouvés. En tchèque, nous avons collecté (dans les grammaires)

49 concessifs qui, en français, ont donné 291 concessifs. Le rapport 291 à 49 nous dit que, grâce à la méthodologie adoptée, nous avons trouvé 5,9 fois plus de constructions en français qu'en tchèque. Du simple point de vue quantitative, la méthodologie s'est avérée très fructueuse, sans aucun doute.

Ainsi, la plupart des concessifs analysés sont les constructions du français; cette immense richesse nous a permis d'identifier les majeurs principes de la construction du sens concessif, dont la description a fait l'objet de la section 9.3. De plus, pour répéter ce que nous avons mentionné ci-dessus, cette approche permet également de trouver les concessifs autrement très difficiles à trouver, voire introuvables (p. ex. le *si* concessif commenté ci-dessus).

Pour ce qui concerne les points faibles de notre méthodologie, nous avons affaire aux inconvénients généraux du travail avec les corpus parallèles, détaillés surtout dans le chapitre 4. Le désavantage principal concerne la taille du corpus (les corpus parallèles ne sont, au moins en pratique, jamais si grands que leurs homologues monolingues – sans pour autant parler de leur représentativité...) et la qualité des données. La qualité est déterminée par plusieurs facteurs, nous l'avons vue dans le chapitre 8 : présence des traductions de troisièmes langues, qualité d'alignement, *etc.* Néanmoins, nous croyons que ces faiblesses du corpus parallèle ont été rachetées par deux faits : *primo*, bien que relativement modestes, les corpus parallèles sont toujours corpus, c'est-à-dire qu'on peut profiter de l'abondance relative¹⁴⁰ pour contrebalancer la qualité par la quantité (cf. KÁŇA, 2022, p. 35). *Secundo*, notre objectifs sont les *systèmes*, et non les équivalences et/ou les traductions – ici aussi, la qualité était compensée par la quantité et surtout par l'analyse postérieure, qui ne dépendait pas directement de corpus.

En somme, nous tenons également la troisième question de recherche pour répondue – il suffit de rappeler que grâce à la méthodologie adoptée nous avons trouvé six fois plus de concessifs en français qu'en tchèque.

10.4 QR4 : Le triangle concessif

La dernière question de recherche voulait savoir quelles sont les combinaisons dominantes des sens concessifs et des arguments du triangle concessif. Notre hypothèse était qu'il y aurait des tendances vers un

140. Cela avant tout par rapport aux méthodologies qui ne sont pas basées sur les corpus.

argument, surtout dans les contextes concessifs non-purs. Dans cette section, nous rappellerons donc d'abord la définition de la concession, et ensuite nous commenterons les tendances majeures découvertes dans notre échantillon.

Le chapitre 2 se vouait à la définition de la concession, surtout à la base de la littérature et de nos études précédentes. Elle peut se limiter à la définition suivante, que nous avons proposée dans DROBNÍK, 2024b, p. 15 :

[Připustka je] *onomaziologický, sémanticko-logický ternární vztah, který se stejnou měrou zakládá na kauzálním a adverbativním vztahu, což je důvodem pro její asymetričnost a bytostně polyfonickou povahu. Interpretována je subjektivně a zachytit ji lze pomocí „připustkového trojúhelníku“ ve smyslu popsaném výše.* ('La concession est une relation onomasiologique, sémantico-logique ternaire, qui repose à parts égales sur les relations causale et adversative, ce qui explique son asymétrie et sa nature intrinsèquement polyphonique. Elle est interprétée de manière subjective et peut être représentée par le « triangle concessif » tel que décrit ci-dessus.')

De plus, dans la section 9.3, nous avons vu que la concession tend vers certains groupes d'expressions : elle s'exprime à l'aide des termes exprimant le désaccord, alternatives, totalité, temps, absence, dépassement d'un seuil, indifférence ou par d'autres catégories moins fréquentes dans notre échantillon. Il faut souligner que chacun de ces groupes est lié à une stratégie concrète pour exprimer la concession ; ces stratégies étaient décrites respectivement dans le chapitre 9. À rappeler aussi que toutes ces catégories sont apparues dans les deux langues, donc il s'agit probablement des phénomènes plus généraux.

Ainsi, grâce à cette définition, nous avons vu une grande quantité de constructions qui expriment ou peuvent exprimer la concession. Ces constructions sont, au moins en théorie, infiniment nombreuses, donc toute théorie qui ne prend pas en considération ce fait (p. ex. la conception formelle/morphosyntaxique mentionnée dans la section 2.2.2) diminue considérablement son potentiel descriptif. Notre approche remédie à cette observation en délimitant la concession comme un phénomène purement onomasiologique.

Pour ce qui concerne les arguments du triangle concessif et leurs combinaisons avec les sens concessifs, nous commencerons notre exposition par l'argument *P*, le plus fréquent. Cet argument tend vers les expres-

sions positives (p. ex. [avoir beau INF]), vraies (*il est vrai que*), indifférentes (*nehledě na*), totalisantes (*de toute façon*), alternatives ([*ať XP nebo XP*]), etc. (cf. section 9.3). Du point de vue formel, il est important de rappeler que dans les deux langues, le moyen privilégié qui exprime la concession sur *P*, est le subordonnant *que/že* (p. ex. *bien que, quoique, přestože, třebaže*). De plus, l'argument *P* est l'argument le plus souple en ce qui concerne les sens concessifs : il accueille la concession pure (ensemble avec l'argument *non-Q*), la concession hypothétique (ensemble avec l'argument *Q*), et il est le seul argument qui peut accueillir l'indifférence. L'indifférence sur les autres arguments n'est pas attestée dans notre corpus et nous la croyons exclue dans l'autre cas, étant donné le côté sémantico-logique de la concession. Dans la section 2.2.2), nous avons dit que la concession repose sur l'implication concessive. Et voilà l'explication, dans la nature même de l'implication : plusieurs causes peuvent impliquer la même conséquence (autrement dit indifférence / plusieurs faits impliquent un fait), tandis qu'une seule cause ne peut pas impliquer plusieurs conséquences (c'est-à-dire un fait implique l'indifférence / plusieurs faits). Cette observation est vraie pour les deux types de l'indifférence.

L'argument *Q* se trouve un peu écarté des deux restants. La raison est qu'il n'est pas si souvent explicité. Le seul cas où il s'explique sont les concessifs *aniž* et *sans que*. Les deux portent sur l'argument *Q* et ils expriment toujours la concession hypothétique, car l'argument *Q* n'est, *per definitionem*, jamais réel.

Le dernier argument est *non-Q* qui exprime uniquement la concession pure (ou bien la concession temporelle qui, nous l'avons vu dans la section 2.3, n'est qu'un cas spécial de la précédente). Le plus souvent, l'argument *non-Q* est exprimé par les adversatifs (voir section 9.2.1) qui, de plus, sont toujours postposés. Dans ce cas concret, nous avons montré comment notre approche (voir aussi les *QR1* et *QR2*) rend la description de la concession intégrale, sans distinguer p. ex. les conjonctions concessives (*bien que, ačkoli, etc.*) et les conjonctions adversatives (p. ex. *mais, avšak*).

En somme, au sein de cette dernière question de recherche, nous avons non seulement défini la concession, mais aussi disséqué les arguments respectifs pour voir leurs combinaisons avec les sens concessifs et les moyens dont ils se servent pour exprimer la concession. Dans ce domaine aussi, la recherche a apporté de nouveaux résultats.

10.5 Envoi

Après avoir répondu à toutes nos questions de recherche, nous tenons à ajouter cet envoi qui indiquera ce qui reste à faire *pro futuro* dans le domaine.

Du simple point de vue de la description, il nous paraît désirable de faire une recherche similaire dans d'autres langues. Dans un de nos travaux précédents (DROBNÍK, 2022c), nous avons analysé les expressions concessives non-conjonctionnelles en allemand. Ce que nous voyons maintenant, *ex post*, est que les résultats sont similaires entre le français, l'allemand et le tchèque (qui, pour sa part, mériterait également une recherche pareille). Cela nous mène à l'idée qu'il serait très enrichissant d'examiner également les langues non-apparentées, pour voir encore d'autres pour et contre de notre approche théorico-méthodologique.

Si nous devons être plus concret, ce qui nous paraît une bonne piste de recherche pour l'avenir sont surtout les groupes qui ont été décrits pour la première fois dans notre thèse – en conséquence, il s'agit pour la plupart des phénomènes sous-explorés. Y appartiennent par exemple les concessifs où le subordonnant *que/že* est précédé par une structure (non-)phrastique (*je pravda, že, etc.*). Ensuite, ce sont surtout les pro-concédés (bien qu'il y ait déjà des travaux en cours, cf. p. ex. OBSTOVÁ, 2023), ou bien, plus en général, toute l'analyse fonctionnelle qui, à notre connaissance, n'a jamais été faite dans les deux langues examinées.

Pour conclure, nous espérons avoir contribué à la recherche de la concession (non seulement en français et en tchèque) et nous sommes fort convaincu d'avoir ouvert la porte à une nouvelle piste de recherche.

Références

- ABEILLÉ, A., GODARD, D., DELAVEAU, A. & GAUTIER, A. (2021). *La grande grammaire du français : GGF*. Imprimerie nationale éditions.
- ADAM, J.-M. (1990). *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Mardaga.
- ADAM, J.-M. (1997). Du renforcement de l'assertion à la concession : variations d'emploi de *certes*. *L'Information grammaticale*, 73(1), 3-9.
- ADGER, D. (2003). *Core syntax : a minimalist approach*. Oxford University Press.
- ANSCOMBRE, J. & DUCROT, O. (1977). Deux mais en français? *Lingua*, 43(1), 23-40.
- ANSCOMBRE, J.-C. (1985). Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession. *Revue Internationale de Philosophie*, 39(4), 333-349.
- ARISTOTE. (1843). *Logique d'Aristote : traduite en français pour la première fois et accompagnée de notes perpétuelles (Volume 4)*. Ladrance.
- BARONI, M. (2009). Distributions in text. In A. LÜDELING & M. KYTÖ (Éd.), *Corpus Linguistics* (p. 803-822). Mouton de Gruyter.
- BÉGUELIN, M.-J. (2010). Les constructions avec avoir beau sont-elles libres ou dépendantes? (S. VANSÉREREN, Éd.).
- BENEŠ, M. (2019). *Úvod do teorie jazykové správnosti*. Filozofická fakulta Univerzity Karlovy.
- BENITES, A. D. (2017). La grammaire de constructions : un atout pour la formation du traducteur? un atout pour la formation du traducteur? *Doing Applied Linguistics* (p. 60-70). De Gruyter.
- BENKO, V. (2014). Aranea : Yet Another Family of (Comparable) Web Corpora. *Text, Speech and Dialogue*, 257-264.
- BERTIN-DELBAY, A. (1992). Olivier Soutet, La concession en français des origines au XVI^e siècle : problèmes généraux, les tours prépositionnels, Genève, Droz, 1990. *L'Information grammaticale*, (52), 49-50.
- BIRKELUND, M. (2009). Pierre n'est pas français mais danois. Une structure polyphonique à part. *Langue française*, 164(4), 123-135.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997). *Approches de la langue parlée en français*. Ophrys.
- BOAS, H. C. (2010). Comparing constructions across languages. *Contrastive Studies in Construction Grammar* (p. 1-20). John Benjamins Publishing Company.
<https://doi.org/10.1075/cal.10.02boa>
- BOAS, H. C. & GARCÍA, F. G. (2014). *Romance perspectives on construction grammar*. John Benjamins Publishing Company.
- BREINDL, E. (2004). Konzessivität und konzessive Konnektoren im Deutschen. *Deutsche Sprache*, 32(1), 2-31.
- BREZINA, V. (2018). *Statistics in corpus linguistics : a practical guide*. Cambridge University Press.

- BRUXELLES, S., NUNES, G. D. R., GOUAZE, J., FOUQUIER, E., DUCROT, O. & REMIS, A. (1976). Mais occupe-toi d'Amélie. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2(6), 47-62.
- BUREŠOVÁ, T. (2013). *Problematika konektoru v současné francouzštině* (Mémoire de master). Karlova univerzita, Filozofická fakulta. Praha.
- CAPPELLE, B. (2006). Particle placement and the case for "allostructions". *Constructions*.
- ČECHOVÁ, M., DOKULIL, M., HLAVSA, Z., HRBÁČEK, J. & HRUŠKOVÁ, Z. (2011). *Čeština – řeč a jazyk* (3^e éd.). SPN, Pedagogické Nakladatelství.
- ČERMÁK, F. (2011). *Korpusová lingvistika Praha 2011. 2, Výzkum a výstavba korpusů*.
- ČERMÁK, F. (2017). TERTIUM COMPARATIONIS. *CzechEncy – Nový encyklopedický slovník češtiny*. Récupérée 31 juillet 2023, à partir de <https://www.czechency.org/slovník/TERTIUM%20COMPARATIONIS>
- ČERMÁK, F. (1995). Jazykový korpus : Prostředek a zdroj poznání. *Slovo a slovesnost*, 56(2), 119-140.
- ČERMÁK, F. (2017a). *Korpus. CzechEncy – Nový encyklopedický slovník češtiny*. Récupérée 28 avril 2023, à partir de <https://www.czechency.org/slovník/KORPUS>
- ČERMÁK, F. (2017b). *Korpus a korpusová lingvistika*. Karolinum.
- ČERMÁK, F. & ROSEN, A. (2012). The case of InterCorp, a multilingual parallel corpus. *International Journal of Corpus Linguistics*, 17(3), 411-427.
- ČERMÁK, F. & SCHMIEDTOVÁ, V. (2004). Český národní korpus – základní charakteristika a širší souvislosti. *Národní knihovna*, 15(3), 152-168.
- CHANTELOUBE, I. (2006). Formes et enjeux de la concession dans Cleveland. *L'Information Grammaticale*, 111(1), 34-38.
- CHARAUDEAU, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette éducation.
- CHEVALIER, J.-C., GARCIA, C. & LECLAIRE, A. (1980). Quelques éléments pour une étude de la concession. *Pratiques*, 28(1), 62-75.
- CHLUMSKÁ, L. (2014). Není korpus jako korpus : Korpusy v kontrastivní lingvistice a translatoologii. *časopis pro moderní filologii*, 96(2), 221-232.
- CHODĚRA, R. (2013). *Didaktika cizích jazyků : úvod do vědního oboru*. Academia.
- COECKELBERGH, M. (2023). *Etika umělé inteligence* (S. Ficová, Éd. ; Vydání první). Filosofia.
- COMBETTES, B. & DARGNAT, M. (2016). Grammaire de constructions et diachronie : Intensivité et concession. *SHS Web of Conferences*, 27.
- CONTI, V. & BÉGUELIN, M.-J. (2010). Le statut des concessives en avoir beau du français : considérations synchroniques et diachroniques. *Journal of French Language Studies*, 20(3), 271-288.

- COUPER-KUHLEN, E. & KORTMANN, B. (2000). *Cause - Condition - Concession - Contrast*. Mouton de Gruyter.
- CROFT, W. (2001). *Radical Construction Grammar*. Oxford University Press.
- CROFT, W. (2022). *Morphosyntax : constructions of the world's languages*. Cambridge University Press.
- CVRČEK, V. (2015). *Mluvnice současné češtiny I : Jak se píše a jak se mluví* (2^e éd.). Karolinum.
- CVRČEK, V. & KOVÁŘIKOVÁ, D. (2011). Možnosti a meze korpusové lingvistiky. *Naše řeč*, 94(3), 113-133.
- DANEŠ, F., GREPL, M. & HLAVSA, Z. (1987). *Mluvnice češtiny 3: Skladba*. Academia.
- DESAGULIER, G. (2015). Le statut de la fréquence dans les grammaires de constructions : simple comme bonjour? *Langages*, N^o 197(1), 99-128.
- DHAOUADI, H. (2012). L'argumentation dans le discours : approches contemporaines et perspectives didactiques. *Lenguaje y Textos*, 35, 47-60.
- Dictionnaire de l'Académie française : 9e édition (actuelle)* [Dans le texte sous AF9]. (2017). Récupérée 28 avril 2021, à partir de <http://www.dictionnaire-academie.fr/>
- DIESEL, H. (2015). Usage-based construction grammar. <http://rgdoi.net/10.13140/RG.2.1.2411.5365>
- DIVJAK, D. (2019). *Frequency in Language : Memory, Attention and Learning*. Cambridge University Press.
- DROBNÍK, O. (2019). *Připustková konstrukce „avoir beau“ a její ekvivalenty v němčině a v češtině* (Mémoire de licence). Filozofická fakulta UK. Praha.
- DROBNÍK, O. (2020). *Připustka v korpusu Europarl : formální a kontrastivní analýza* (Mémoire de master). Filozofická fakulta UK. Praha.
- DROBNÍK, O. (2022a). *Exploitation didactique des corpus dans l'enseignement du FLE à l'exemple des constructions verbonominales* (Mémoire de master). FF UK. Praha.
- DROBNÍK, O. (2022b). Konkurence připustkových spojek prizmatem korpusu. *Usta ad Albim Bohemica*, 22(1-2), 94-109.
- DROBNÍK, O. (2022c). *Non-Conjunctive Concession in German* (Mémoire de master). Filozofická fakulta UK. Praha.
- DROBNÍK, O. (2023). K nezávislosti konstrukci typu "ať je sebelepší". *Usta ad Albim Bohemica*, 8-18.
- DROBNÍK, O. (2024a). AntConc ve výuce lingvistů aneb sedm cvičení z korpusové lingvistiky. *Nové technologie a nové didaktické přístupy ve výuce (nejen) odborného jazyka* (p. 20-34). Nava.
- DROBNÍK, O. (2024b). Připustka v mluvnici češtiny. *Bohemistika*, 1-16.
- DROBNÍK, O. (à paraître). Spojka "i když" v mluveném korpusu : konstrukčněgramatický pohled.
- DUŠKOVÁ, L. (2017). Kontrastivní lingvistika a paralelní korpusy. *Časopis pro moderní filologii*, 99(2), 193-213.

- EISENBERG, P., PETERS, J., GALLMANN, P., FABRICIUS-HANSEN, C., NÜBLING, D., BARZ, I., FRITZ, T. A. & FIEHLER, R. (2016). *Die Grammatik : unentbehrlich für richtiges Deutsch* (9^e éd.). Dudenverlag.
- FAYE, P.-L. (1931). Avoir Beau + Infinitive. *The French Review*, 5(1), 26-29.
- FAYE, P.-L. (1934). Avoir Beau + Infinitive in Old French and Modern French. *PMLA/Publications of the Modern Language Association of America*, 49(4), 1005-1018.
- FILLMORE, C. J. (1968). The Case for Case. *Universals in Linguistic Theory* (p. 1-88).
- FILLMORE, C. J. (1988). The Mechanisms of "Construction Grammar". *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 14, 35-55.
- FILLMORE, C. J. (1992). "Corpus linguistics" or "Computer-aided armchair linguistics". In J. SVARTVIK (Éd.), *Directions in Corpus Linguistics*. DE GRUYTER MOUTON.
- FISCHER, K. & STEFANOWITSCH, A. (2008). Konstruktionsgrammatik : Ein Überblick. *Konstruktionsgrammatik : Von der Anwendung zur Theorie* (2^e éd., p. 3-17). Stauffenburg.
- FLOQUET, O. (2014). Matériels sur tout + gérondif. *Discours*, (15).
- FRIED, M. (2013). Pojem konstrukce v konstrukční gramatice. *Časopis pro moderní filologii*, 95, 9-27.
- FRIED, M. (2015). Construction Grammar. *Syntax – Theory and Analysis : An International Handbook* (2^e éd., p. 974-1003). Mouton de Gruyter.
- FRIED, M. (2017). Konstrukční gramatika. *CzechEncy – Nový encyklopedický slovník češtiny*.
- FRIED, M. & LIPSKÁ, K. (2020). Relativizační strategie v češtině : konstrukčně-gramatický přístup. *Naše řeč*, 103(1-2), 37-54.
- FRIED, M. & ÖSTMAN, J.-O. (2004). Construction Grammar : A thumbnail sketch. *Construction Grammar in a Cross-Language Perspective* (p. 11-86). John Benjamins Publishing Company.
- GARCÍA, F. G. (2010). Contrasting constructions in English and Spanish. *Contrastive Studies in Construction Grammar* (p. 43-86). John Benjamins Publishing Company.
- GAST, V. (2012). Contrastive linguistics : Theories and methods. *Dictionaries of linguistics and communication science : Linguistic theory and methodology* (1^{re} éd.). Mouton de Gruyter.
- GETTRUP, H. & NØLKE, H. (1984). Stratégies concessives : Une étude de six adverbes français. *Revue Romane*, 19(1), 1-47.
- GILQUIN, G. (2015-10-1). Contrastive Collostructional Analysis : Causative Constructions in English and French. *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik*, 63(3), 253-272.
- GOFFIC, P. L. (1993). *Grammaire de la phrase française*. Hachette Livre.
- GOFFIC, P. L. (2019). *Grammaire de la subordination en français*. éditions Ophrys.
- GOLDBERG, A. (2003). Constructions : a new theoretical approach to language. *Trends in Cognitive Sciences*, 7(5), 219-224.
- GOLDBERG, A. (2006). *Constructions at Work*. Oxford University Press.

- GOLDBERG, A. (1995). *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. University of Chicago Press.
- GREPL, M. & KARLÍK, P. (1998). *Skladba češtiny*. Votobia.
- GREVISSE, M. & GOOSSE, A. (2016). *Le bon usage : Grevisse langue française* (16^e éd.). De Boeck Supérieur.
- GROSS, G. & NAZARENKO, A. (2004). Quand la langue cause : paramètres d'une analyse linguistique. *Intellectica : Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive*, 38(2004/1), 15-41.
- GROTE, B., LENKE, N. & STEDE, M. (1995). Ma(r)king concessions in English and German. *Discourse Processes*, 1997(24.1), 1-23.
- HADERMANN, P. (2015). La concessive en (aus)si (que) : quelle liaison prédicationnelle ? *Langages*, N° 200(4), 55-70.
- HÄFELE, S. (2006). La proposition concessive dans la poésie des troubadours. *Caligrama*, 11, 47-63.
- HALMØY, O. (2003). *Le gérondif en français*. Ophrys.
- HASPELMATH, M. (2003). The geometry of grammatical meaning : Semantic maps and cross-linguistic comparison. *New Psychology of Language*, v.2, 211-242 (2003), 2.
- HASPELMATH, M. (2010). Comparative concepts and descriptive categories in crosslinguistic studies. *Language*, 86(3), 663-687. Récupérée 2 août 2023, à partir de <http://www.jstor.org/stable/40961695>
- HAVRÁNEK, B. & JEDLIČKA, A. (1963). *česká mluvnice* (2^e éd.). Státní pedagogické nakladatelství.
- HENDRICH, J., RADINA, O. & TLÁSKAL, J. (2001). *Francouzská mluvnice* (3^e éd.). Fraus.
- HERMAN, T. (2018). Quelle unité pour l'argumentation ? La concession, entre cellule et séquence argumentative. *SHS Web of Conferences*, 46, 1-12.
- HILPERT, M. (2005). From causality to concessivity : The story of just because. *University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics*, 11(1), 85-98.
- HILPERT, M. (2010). Comparing comparatives. *Contrastive Studies in Construction Grammar* (p. 21-42). John Benjamins Publishing Company. Récupérée 25 avril 2023, à partir de <https://benjamins.com/catalog/cal.10.03hil>
- HOFFMANN, T. & TROUSDALE, G. (2013). *The Oxford handbook of construction grammar*. Oxford University Press.
- HOPPER, P. J. & TRAUGOTT, E. C. (2003). *Grammaticalization* (2^e éd.). Cambridge University Press. <https://www.cambridge.org/core/product/identifier/9781139165525/type/book>
- HUANG, M. (2019). *étude contrastive des tournures concessives en français et en chinois* (Thèse de doctorat). Sorbonne. Paris.
- JACKENDOFF, R. (1997). Twistin' the Night Away. *Language*, 73(3), 534.
- JALENQUES, P. (2017). Le passif en français est-il une construction, au sens des grammaires de construction ? *Langue française*, N° 194(2), 33-50.
- JANDA, L. A. (2013). Quantitative methods in Cognitive Linguistics : An introduction. *Cognitive Linguistics : The Quantitative Turn* (p. 1-32). DE GRUYTER. Récupérée 27 avril 2023, à partir de

- <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/9783110335255.1/html>
- JELÍNEK, T., KŘIVAN, J., PETKEVIČ, V., SKOUMALOVÁ, H. & ŠINDLEROVÁ, J. (2021). SYN2020 : A New Corpus of Czech with an Innovated Annotation. In K. EKŠTEIN, F. PÁRTL & M. KONOPÍK (Éd.), *Text, Speech, and Dialogue* (p. 48-59). Springer International Publishing.
- JOHANSSON, S. (2007). *Seeing Through Multilingual Corpora : On the Use of Corpora in Contrastive Studies* (T. 00026).
- KÁŇA, T. (2022). *Česká deminutiva : korpusová studie*. Masarykova univerzita ve spolupráci s NLN, s.r.o.
- KARLÍK, P. (1995). *Studie o českém souvětí*. Masarykova univerzita.
- KARLÍK, P. (2017). PRÍSLOVEČNĚ URČENÍ PŘÍPUSTKY. *CzechEncy – Nový encyklopedický slovník češtiny*. Récupérée 2 mai 2020, à partir de www.czechency.org
- KARLÍK, P., NEKULA, M., RUSÍNOVÁ, Z. & GREPL, M. (2012). *Příruční mluvnice češtiny* (4^e éd.). Nakladatelství Lidové noviny.
- KÖNIG, E. (2012). Contrastive linguistics and language comparison. *Languages in Contrast*, 12(1), 3-26. Récupérée 26 juillet 2023, à partir de <http://www.jbe-platform.com/content/journals/10.1075/lic.12.1.02kon>
- KÖNIG, E. & EISENBERG, P. (1984). Zur Pragmatik von Konzessivsätzen. *Pragmatik in der Grammatik*, 1983(60), 313-332.
- KÖNIG, E. & SIEMUND, P. (2000). Causal and concessive clauses: Formal and semantic relations. *Cause – Condition – Concession – Contrast*, 341-360.
- KONVIČKA, M. (2020). Protože změna : K české kauzální konstrukci protože X. *Naše řeč*, (103), 243-263.
- KOPEČNÝ, F. (1958). *Základy české skladby* (1^{re} éd.). Státní pedagogické nakladatelství.
- KORTMANN, B. (1997). *Adverbial Subordination : A Typology and History of Adverbial Subordinators Based on European Languages*. De Gruyter Mouton.
- KOTEN, J. (2017). VÍCEHLASÍ. www.czechency.org
- KŘIVAN, J. et al. (2020). Kategorizace v lingvistice : spiritus agens nového poznání? *Naše řeč*, 103(1-2), 11-23.
- LÉARD, J.-M. & LAGACÉ, M. F. (1985). Concession, restriction et opposition : l'apport du québécois à la description des connecteurs français. *Revue québécoise de linguistique*, 15(1), 11-49.
- LEGALLOIS, D. & PATARD, A. (2017). Les constructions comme unités de la langue : illustrations, évaluation, critique. *Langue française*, N° 194(2), 5-14.
- LÉGLISE, I. & ALBY, S. (2013). Les corpus plurilingues, entre linguistique de corpus et linguistique de contact : Réflexions et méthodes issues du projet CLAPOTY. *Faits de langues*, 2013(41), 95-122.
- LEHEČKOVÁ, E. (2017). Využití korpusových metod v popisu češtiny : příklad kolostrukční analýzy. *Časopis pro moderní filologii*, 99(2), 167-180.

- LEHEČKOVÁ, E. & JANUŠKA, J. (2020). Tematický infinitiv v češtině v rámci středoevropského jazykového prostoru. *Naše řeč*, 103(5), 409-429.
- LEUSCHNER, T. (2020). Concessive conditionals as a family of constructions. *Belgian Journal of Linguistics*, (34), 235-247.
- LINDSTRÖM, J. K. & LONDEN, A.-M. (2013). Concession and reassertion : on a dialogic discourse pattern in conversation. 33(3), 331-352. <http://www.degruyter.com/view/j/text.2013.33.issue-3/text-2013-0015/text-2013-0015.xml>
- ŁYDA, A. (2008). 9. Last to Acquire : On the Relation of Concession in Interpreting. *Morphosyntactic Issues in Second Language Acquisition* (p. 144-159). Multilingual Matters.
- MACHAČ, P. & FRIED, M. (2021). Fonetické redukce a vyjadřování jistotních postojů v insubordinačních strukturách. *časopis pro moderní filologii*, 103(1), 7-35.
- MALÁ, M. (2014). *English copular verbs : a contrastive corpus-supported view*. Filozofická fakulta Univerzity Karlovy.
- MARQUE-PUCHEU, C. (2019). De l'accord imparfait au désaccord : concéder... mais. *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 34(1), 77-98. <https://doi.org/10.5209/thel.64159>
- MARTINKOVÁ, M. (2014). K metodologii využití paralelních korpusů v kontrastivní lingvistice. *Naše řeč*, 97(4-5), 270-285.
- MATHIEU, Y. Y. (2003). La Grammaire de Construction. *Linx*, (48), 43-56.
- MCENERY, T. & HARDIE, A. (2012). *Corpus linguistics : method, theory and practice*. Cambridge University Press.
- MELEUC, S. (1998). Mary-Annick Morel, La concession en français, « Français l'essentiel », Ophrys, 1996. *L'Information Grammaticale*, 78, 62.
- MELLADO BLANCO, C. (2019). Phrasem-Konstruktionen kontrastiv Deutsch-Spanisch : ein korpusbasiertes Beschreibungsmodell anhand ironischer Vergleiche. *Yearbook of Phraseology*, 10(1), 65-88. Récupérée 28 février 2023, à partir de <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/phras-2019-0005/html>
- MIKULOVÁ, J. (2014). *Syntax latinských vedlejších vět*. Masarykova univerzita.
- MOESCHLER, J. & de SPENGLER, N. (1981). Quand même : de la concession à la réfutation. *Cahiers de Linguistique Française*, 2, 93-112.
- MOESCHLER, J. & de SPENGLER, N. (1982). La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle. *Cahiers de Linguistique Française*, (4), 7-36.
- MONDRÍKOVÁ, P. (2013). *Temporální vztahy v českých barokních textech* (Thèse de doctorat). Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích, Filozofická fakulta.
- MONTAGNE, V. (2005). Concession et polyphonie dans L'Heptaméron (1559) de Marguerite de Navarre. *L'Information Grammaticale*, 107(1), 39-43. http://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2005_num_107_1_3786

- MOREL, M.-A. (1996). *La concession en français*. Ophrys.
- MOSTOVÁ, K. (2017). *Vedlejší věty podmínkově přípustkové a podmínkově srovnávací v současné francouzštině. Srovnání s češtinou*. (Mémoire de master). Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích, Filozofická fakulta. české Budějovice.
- MUCHNOVÁ, D. (2019). Podmínkově přípustkové věty v klasické řečtině (Xenofón). *Auriga*, 61(2), 7-28.
- NÁDVOŘNÍKOVÁ, O. (2017a). Le corpus multilingue InterCorp : nouveaux paradigmes de recherche en linguistique contrastive et en traductologie. *Studii de Linguistica*, 7, 67-88.
- NÁDVOŘNÍKOVÁ, O. (2017b). Pièges Méthodologiques des Corpus Parallèles Et Comment les Éviter. *Corela. Cognition, Représentation, Langage*, 21(HS).
- NGUYEN, F. (1983). Concession et présupposition. *Modèles linguistiques*, (5), 83-103.
- NØLKE, H. (2013). L'ancrage linguistique de la polyphonie. *Linha D'Água*, 26(2), 135-158.
- NOVÁKOVÁ, E. (2019). Využití kontrastivní analýzy v kritice překladu na příkladu textů Evropské unie. *Studie z aplikované lingvistiky*, 10(1), 26-51.
- OBSTOVÁ, Z. (2023). Constructional idioms with reduplication of the verbal element in Italian and Czech. *ICCG Prague 2023*.
- OSOLSOBĚ, K. (2014). *Česká morfologie a korpusy*. Karolinum.
- ŮSTMAN, J.-O. & FRIED, M. (2004). Historical and intellectual background of Construction Grammar. *Construction Grammar in a Cross-Language Perspective* (p. 1-10). John Benjamins Publishing Company.
- PALMER, F. R. (2001). *Mood and Modality* (2^e éd.). Cambridge University Press.
- PANEVOVÁ, J. (2014). *Mluvnice současné češtiny II: Syntax češtiny na základě anotovaného korpusu*. Karolinum.
- PEKELDER, J. (2010). The Tertium Comparationis in Contrastive Linguistics : A Methodological View. *Linguistica Pragensia*, 20(1), 22-36.
<http://access.portico.org/stable?au=pgh1c83gdws>
- PEŠEK, O. (2011). *Argumentativní konektory v současné francouzštině a češtině*. Jihočeská univerzita.
- PING, K. (2019). *Contrastive Linguistics*. Springer Singapore.
- PIOT, M. (2004). La conjonction même si n'existe pas! In C. LECLÈRE, É. LAPORTE, M. PIOT & M. SILBERZTEIN (Éd.), *Linguisticae Investigationes Supplementa* (p. 485). John Benjamins Publishing Company.
<https://benjamins.com/catalog/lis.24.38pio>
- POLÁKOVÁ, L., MÍROVSKÝ, J., JÍNOVÁ, P., ZIKÁNOVÁ, Š., HAJIČOVÁ, E., RYSOVÁ, M. & NEDOLUZHKO, A. (2015). Zachycení výstavby textu v Pražském závislostním korpusu. *Slovo a slovesnost*, 76(3), 163-197.
- POŘÍZKA, P. (2014). *Tvorba korpusů a vytěžování jazykových dat : metody, modely, nástroje*. Vydavatelství Filozofické fakulty Univerzity Palackého.

- REJZEK, J. (2012). *Český etymologický slovník* (2^e éd.). Leda.
- REZAT, S. (2009). Konzessive Konstruktionen. Ein Verfahren zur Rekonstruktion von Konzessionen. *Zeitschrift für Germanistische Linguistik*, 37(3), 469-489.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. & RIOUL, R. (2018). *Grammaire méthodique du français* (7^e éd.). Presses Universitaires de France.
- ROSSARI, C. (2016). La concession sans opposition à la lumière de la théorie argumentative de la polyphonie. *Verbum*, 38(1-2), 151-168.
- ŠABRŠULA, J. (1986). *Vědecká mluvnice francouzštiny* (1^{re} éd.). Academia.
- SCHNEDECKER, C. (1992). Quand il faut faire des concessions... Quelques suggestions pour une didactique de la concession. *Pratiques*, 75(1), 76-110.
https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1992_num_75_1_1670
- SCHOONJANS, S. (2017). Multimodal Construction Grammar issues are Construction Grammar issues. *Linguistics Vanguard*, 3(1).
<https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/lingvan-2016-0050/html>
- SEDLAČÍKOVÁ, B. (2012). *Historie matematické lingvistiky*. Nadace Universitas.
- SHYLDKROT, H. B.-Z. (1995). Subordonnées circonstancielles et dépendance sémantique. Comparaison, concession et condition : grammaticalisation et sens des connecteurs. *Faits de langues*, 3(5), 145-154.
- SILLETI, A. M. (2010). Mais et la rectification atténuative. *Revista Electrónica de Lingüística Aplicada*, (9), 12-20.
- SILLETI, A. M. (2013). *Alors que* en emploi concessif : remarques théoriques, empiriques et contrastives. *Studia Universitatis Babeş-Bolyai Philologica*, 58(4), 197-210.
- SLÁMA, J. (2022). Konstrukční gramatika a popis české slovtvorby. *Naše řeč*, 105(5), 247-266.
- ŠMILAUER, V. (1966). *Novočeská skladba : vysokoškolská příručka* (2^e éd.). SPN.
- SOKOLOVÁ, J. (2016). Koncesivnosť v súčasnej ruskej lingvistike. *Journal of Linguistics/Jazykovedný časopis*, 67(1), 53-72.
- SONG, J. J. (2001). *Linguistic Typology*. Oxford University Press.
- SOUSEDÍK, P. (2008). *Logika pro studenty humanitních oborů* (3^e éd.). Vyšehrad.
- SOUTET, O. (2008). Des concessives extensionnelles aux concessives simples. *Linx*, (59), 115-132.
- SPIEVAK, O. (2001). *La concession en latin tardif* (Thèse de doctorat). Université Paris IV. Paris.
- STEFANOWITSCH, A. & GRIES, S. T. (2003). Collostructions : Investigating the interaction of words and constructions. *International Journal of Corpus Linguistics*, 8(2), 209-243.
- ŠTÍCHA, F. (2013). *Akademická gramatika spisovné češtiny*. Academia.
- ŠTÍCHA, F. (2015). *Česko-německá srovnávací gramatika*. Academia.

- SVOBODA, K. (1974). O časovém rozvrstvení přípustkových spojek v současné spisovné češtině. *Naše řeč*, (57), 67-71.
- TALMY, L. (1988). Force Dynamics in Language and Cognition. *Cognitive Science*, 12, 49-100.
- TESNIÈRE, L. (1988). *Éléments de syntaxe structurale* (2^e éd.). Klincksieck.
- THAGARD, P. (2001). *Úvod do kognitivní vědy : mysl a myšlení*. Portál.
- TRÁVNÍČEK, F. (1942). K netázacím vedlejšími větám s -li, jestliže a jestli. *Naše řeč*, 8(3), 124-130.
- TRÁVNÍČEK, F. (1943). Věty se spojkou aniž. *Slovo a slovesnost*, (9), 13-19.
- TRÁVNÍČEK, F. (1951). *Mluvnice spisovné češtiny* (3^e éd.). Slovanské nakladatelství.
- TRLIFAJOVÁ, K. & VAŠATA, D. (2013). *Matematická logika*. České vysoké učení technické.
- UHLÍŘOVÁ, L. (1974). O vztahu sémantiky příslovečného určení k aktuálnímu členění. *Slovo a slovesnost*, 35(2), 99-106.
- VAN TRIJP, R. (2015). Cognitive vs. generative construction grammar : The case of coercion and argument structure. *Cognitive Linguistics*, 26(4), 613-632.
- VÍCHOVÁ, E. (2015). *Vyjádření přípustky v současné francouzštině (korpusová analýza – Intercorp)* (Mémoire de licence). Jihočeská univerzita v Českých Budějovicích, Filozofická fakulta. České Budějovice.
- WARDHAUGH, R. (1970). The Contrastive Analysis Hypothesis. *TESOL Quarterly*, 4(2).
- WILMET, M. (2007). *Grammaire critique du français* (4^e éd.). De Boeck.
- WU, J. (2019). Concession in Chinese proverbs. *Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses*, 34(1), 139-152.
- YLLERA, A. (2001). Linguistique contrastive, linguistique comparée ou linguistique tout court? *Presencia y renovación de la lingüística francesa* (1^{re} éd., p. 435-446). Ediciones Universidad de Salamanca.
- ZEHENTNER, E. (2023). Allostructions re-revisited. *Constructions*.
- ZUMŘÍK, M. (2020). *Filozofické aspekty korpusovej lingvistiky*. Veda.